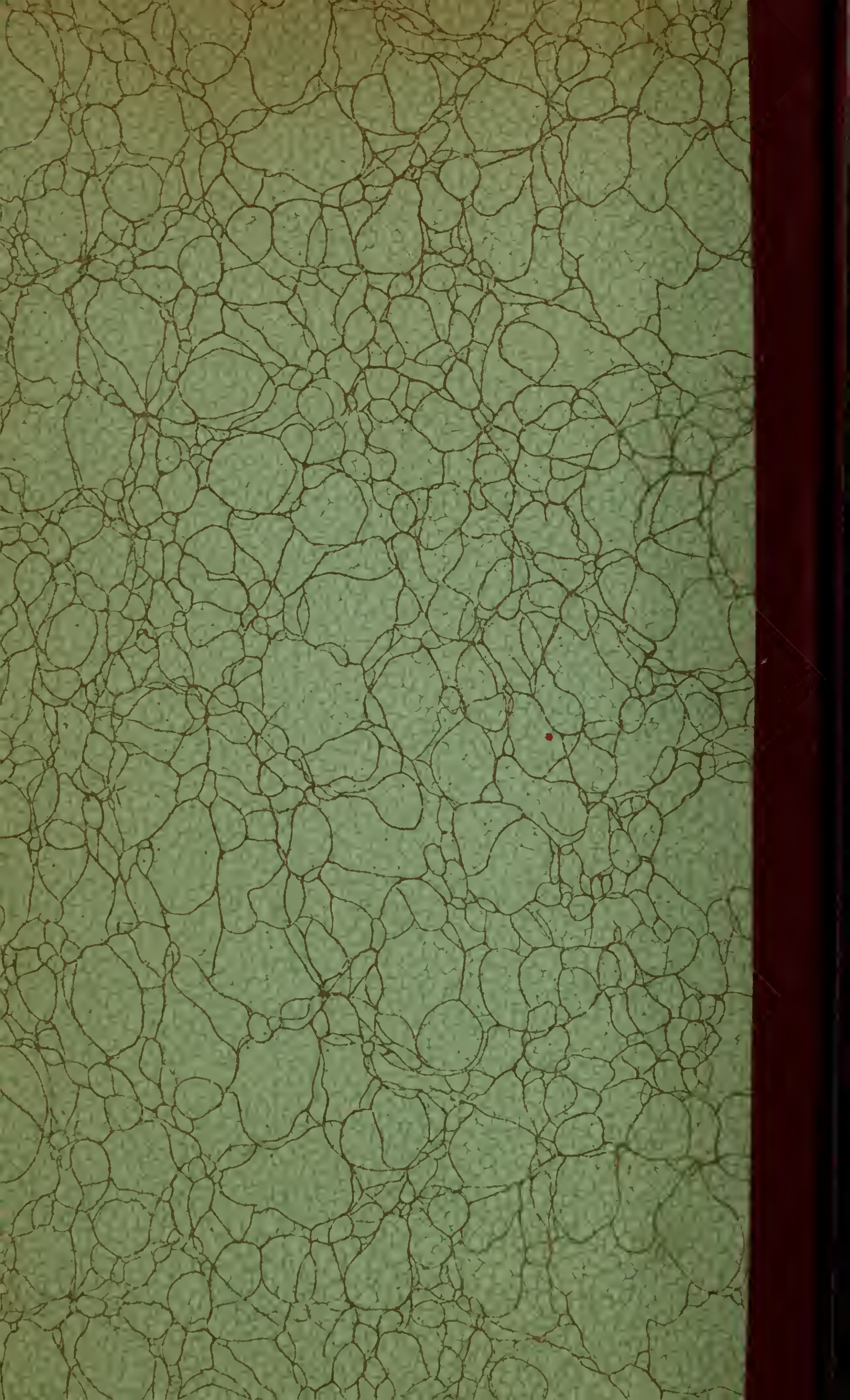
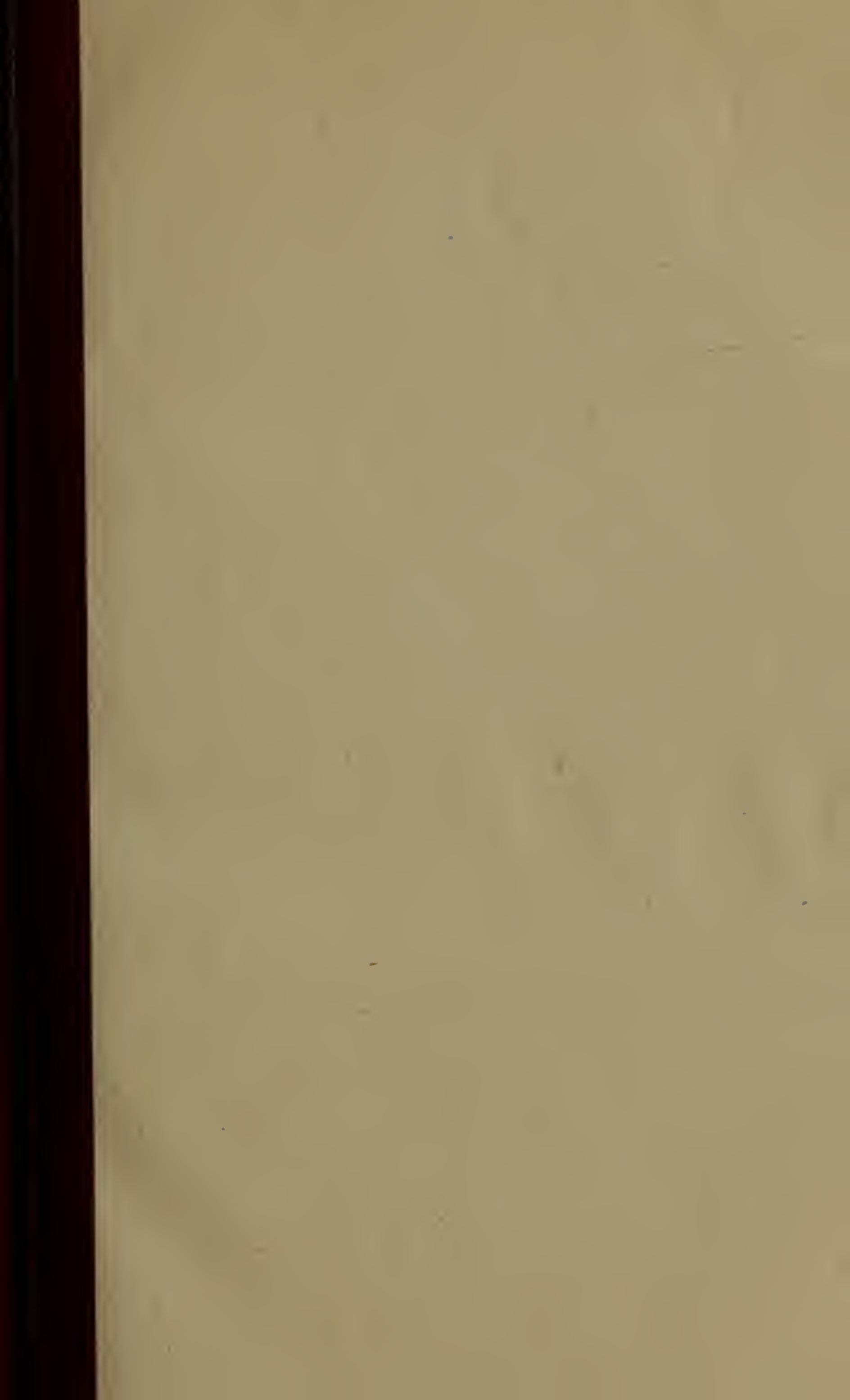
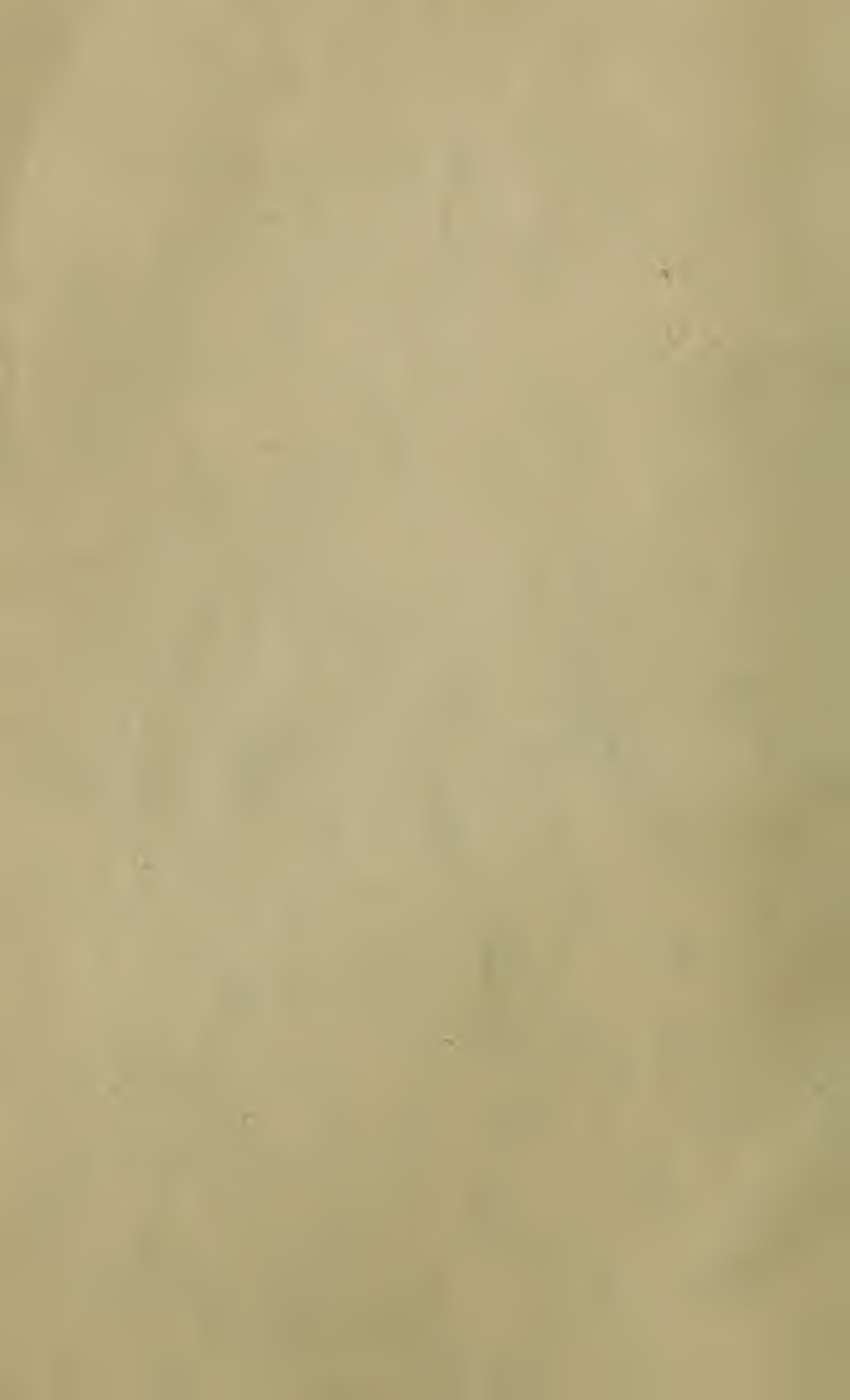
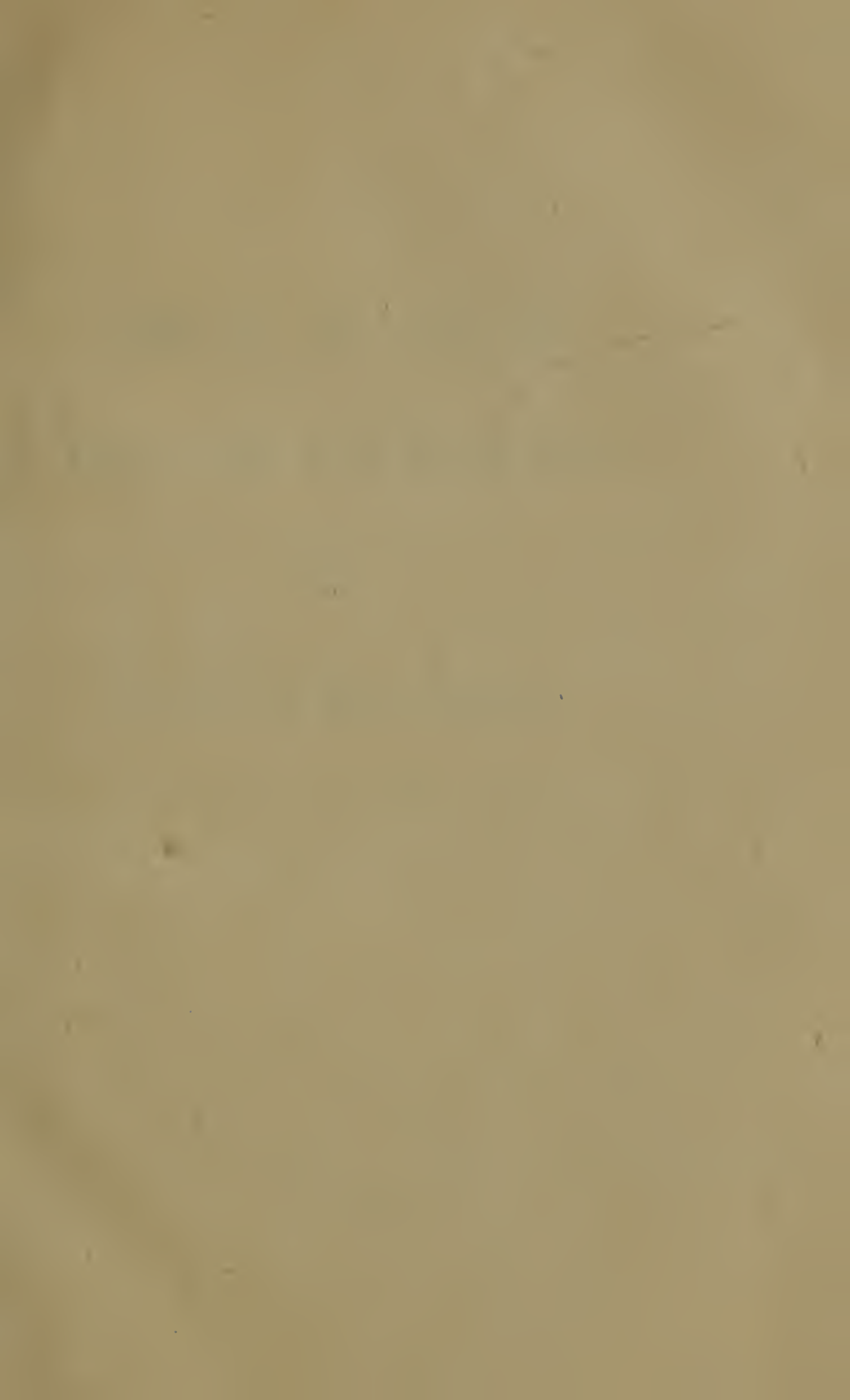












ŒUVRES
DRAMATIQUES
ET
LITTÉRAIRES.



ŒUVRES DRAMATIQUES ET LITTÉRAIRES,

PAR M. DE SALES,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

Chez ARTHUS BERTRAND, libraire,
rue Hautefeuille, n° 23.

1809.

LA FONTAINE.

HOMMAGE

DESTINÉ POUR SA FÊTE SÉCULAIRE.

AVANT-PROPOS.

CETTE Fête séculaire, que tous les hommes de goût appellaient par leurs vœux, tombait à l'année 1796 : les hommes puissants, qui avaient fait de Marat un dieu, ne jugèrent pas à propos de concourir à l'apothéose d'un poète, qui n'avait rien laissé de révolutionnaire dans ses ouvrages, et la Fête n'eut point lieu. J'avais long tems travaillé en silence à cet essai, et mon attente se trouvant trompée,

je me déterminai à le lire à l'Institut, le 27 ventose an IV, ou 17 mars 1796, précisément un siècle après la mort du grand homme : il semblait naturel que du moins, à cause de la circonstance, le premier des Corps littéraires de l'Europe, dépositaire né de la gloire Française, adoptât cet écrit pour le faire lire dans une de ses séances publiques. Personne n'y songea ; moi-même, au bout de quelques jours, je n'y songeai plus : cependant, à l'époque de la publication des Mémoires de mon Académie, qui portait alors le titre de *Classe des Sciences morales et politiques*, on me demanda à y insérer mon hommage envers La Fontaine, et on fut tout étonné de voir, que ce faible essai pouvait soutenir le parallèle avec les notices des Baudin, des Cr. La T.

et de tous les beaux génies révolutionnaires, que le Corps s'était condamné à louer. Cet étonnement, à mon gré, répare tout ; et depuis douze ans, occupé tout entier des grands services rendus par l'Institut aux lumières, ma pensée ne s'est pas portée un seul moment sur l'oubli de la Fête séculaire de La Fontaine.

Deux hommes d'un grand mérite ont écrit des éloges de La Fontaine pour des Académies : ils avaient un goût assez pur pour sentir les beautés de ce poète et tout le talent nécessaire pour les faire valoir. Mais leur marche n'est point la mienne, il n'y a rien d'Académique dans mon essai ; ce n'est pas même un éloge : j'ai dit ce que je pensais de la personne et des écrits d'un des plus beaux génies du siècle

de Louis XIV, et c'est d'après ma sensibilité que j'ai laissé errer ma plume: alors mon ouvrage, fait à la façon de La Fontaine, mais dépourvu de sa grace, s'est trouvé terminé.

LA FONTAINE.

HOMMAGE

DESTINÉ POUR SA FÊTE SÉCULAIRE.

La Fontaine, né à Château-Thierry, en 1621, est mort en 1696 : ainsi il y a précisément un siècle révolu que nous ne possédons plus de lui que ses ouvrages immortels.

Molière, Pascal, Montesquieu, qu'on peut traduire dans toutes les langues sans mutiler leur génie, appartiennent à l'Europe entière ; pour La Fontaine, dont les beautés indigènes perdraient trop à être transportées sur un sol étranger, il est, ainsi que Racine, le vrai poète de la France. Peut-être les arts, la reconnaissance, que sais-je ? l'honneur national lui-même, auraient demandé une fête séculaire en l'honneur de

ce grand homme ; peut-être aurait-on su gré au corps célèbre qui remplace nos Académies d'en proposer le dessein, et à un gouvernement, ami des lumières, de l'exécuter. Dans le silence de tant de voix supérieures à la mienne, je viens jeter quelques fleurs sur la tombe d'un des plus beaux génies dont cet empire s'honore ; non que sa gloire ait besoin de mon suffrage, mais parceque mon cœur a besoin de le louer.

J'aime La Fontaine comme Alcibiade à vingt ans aimait Aspasie ; et, à la différence de l'amour vulgaire qui s'éteint par la jouissance, plus je lie société avec le poète de la nature, plus mon enthousiasme s'élève au degré de l'idolâtrie.

Cependant La Fontaine n'est rien moins qu'un écrivain parfait ; son style, dans les intervalles de sa verve, est d'une négligence qui tient de la faiblesse ; un grand nombre de ses petits poëmes s'intriguent sans art et se dénouent sans succès : mai

tous ces défauts légers disparaissent devant son beau génie ; j'oserai même dire que le vrai génie n'en étincelle que davantage par les défauts mêmes qui tueraient le talent vulgaire. La Fontaine qui se néglige est Homère qui dort : tous deux réparent leurs forces dans le silence de la nuit, pour être doublement sublimes à leur réveil.

Le sublime, quand La Fontaine s'y élève, est accompagné chez lui de la plus touchante naïveté. Ce sublime, aux yeux du goût, a bien plus de charmes que celui qui s'annonce avec faste. Tout être qui a une ame et des sens, cherche à être ému par des beautés d'un genre neuf ; mais l'émotion qui persuade le plaisir remplit bien mieux son but que celle qui le commande : l'admiration semble se mettre en garde contre l'écrivain supérieur qui maîtrise la nature ; elle se livre d'elle-même à celui qui s'y abandonne.

Cet abandon dans une nature qui d'ailleurs l'avait tant favorisé, est vraiment ce

qui caractérise La Fontaine. Il ne cherchait point à écrire pour les siècles; mais il voyait la postérité devant lui, et il écrivait. Ses contes semblaient naître sous sa plume avec le rhythme qui les embellit. Il faisait des fables, disait de son tems une personne de goût, comme un arbre porte des fruits : trait charmant que notre poète aurait trouvé lui-même, s'il avait pu être à la fois le peintre et le modèle.

La Fontaine, élevé dans toutes les superstitions politiques, religieuses et littéraires de sa province, parvint jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, sans soupçonner qu'il aurait un jour des droits à l'immortalité. Son talent inconnu à lui-même, rappelle ce brillant volatile enveloppé dans les langes de la chrysalide, qui attend les feux régénérateurs du soleil pour développer ses aîles purpurines : ce fut une ode de Malherbe qui eut l'avantage de vivifier la chrysalide de La Fontaine.

La strophe qu'il se surprenait le plus à

répéter, sans doute parce qu'elle avait plus d'analogie avec les teintes douces de sa palette, était celle où le poète lyrique fait l'éloge de Henri IV.

Qui ne sait point qu'à sa vaillance
Il ne se peut rien ajouter;
Qu'on reçoit de sa bienveillance
Tout ce qu'on en doit souhaiter;
Et que si de cette couronne
Que sa tige illustre lui donne,
Les lois ne l'eussent revêtu,
Nos peuples, d'un juste suffrage,
Ne pouvaient sans lui faire outrage,
Ne pas l'offrir à sa vertu.

Il n'est pas inutile d'observer par rapport à cette strophe, que l'ode dont elle est tirée est de 1606, il y a un peu plus de deux siècles: c'est-à-dire, trente ans avant que Corneille, par sa tragédie du Cid, donnât un théâtre à la France, et précisément un demi-siècle avant que Pascal fixât sa langue par le chef-d'œuvre des Provinciales.

Quand l'enthousiasme de La Fontaine pour

Malherbe commença à décliner, car il se lassait aisément du grand quand il n'était pas associé avec la grace, il chercha dans la littérature française des instituteurs plus rapprochés de son génie, et il les chercha dans le genre de la naïveté. Faute de bons modèles que lui seul pouvait créer, il eut la faiblesse de s'abandonner à Rabelais et à Marot qu'il avait la bonhomie d'appeler des grands hommes. Ce Rabelais, ce Marot, qu'on ne peut lire aujourd'hui qu'à l'aide d'un dictionnaire, avaient en effet un tact dans les arts, inconnu de leurs contemporains : ils préparèrent, mais de très-loin, le siècle brillant de Louis XIV, et ce fut La Fontaine lui-même qui, à force de les embellir avec son goût pur, contribua le plus à les faire oublier.

L'entendement de La Fontaine une fois parvenu a sa maturité, ce fut dans le sein de Plutarque et d'Homère que son génie se jeta : malheureusement il ne possédait pas leur langue originale, mais il y suppléa avec

des traductions d'une fidélité froide et sans harmonie, et surtout avec les entretiens de Racine et de Boileau. A l'aide de pareils secours, il vit ces grands hommes à demi-voilés, mais il les vit du moins : c'était le moyen de remplir un jour ses hautes destinées et d'être lui-même. Car s'identifier avec Plutarque et Homère, c'est s'identifier avec la nature.

Du moment que La Fontaine put pressentir la pureté du goût grec, il se composa, sans y songer, une manière à lui, des nuances habilement fondues des grandes compositions de l'antiquité. C'est alors que, sans cesser d'être La Eontaine, il joignit dans ses ouvrages variés la sensibilité de Tibulle à l'énergie de Sophocle et à la grace d'Anacréon.

La Fontaine doit surtout à la grace son impérissable renommée ; cette grace que le goût rencontre et se garde bien de définir ; qui donne aux productions des petits genres l'immortalité des grands monumens des

arts, et qui, refusée à des génies sublimes, ne semble avoir été accordée éminemment qu'à notre aimable Fabuliste, au tendre Fénélon, à l'auteur de l'Apollon du Belvedère et à Raphaël.

Le charmant Fabuliste, une fois sûr de son talent, mit à contribution tous les trésors littéraires de la Grèce de Périclès, de la Rome des Césars et de l'Italie des Médicis, car il inventait rarement ses sujets. Son génie qui semblait toujours attendre une occasion pour éclore, son génie, dis-je, semblait se borner à placer les personnages des autres peintres sous un point de vue plus pittoresque; à imaginer des formes qui pussent les embellir; à vivifier l'uniformité par des contrastes, et à rajeunir le talent par la grace. Cette sorte d'invention du second ordre semble au reste la seule qu'on ait droit d'attendre d'un esprit générateur, quand sa verve ne s'attache pas à des compositions qui exigent un grand ensemble comme l'Iliade d'Homère, la Salle des

Géans de Mantoue, ou le Groupe de Laocoon.

Esope, Phèdre, Pilpay et Bocace, furent les principaux écrivains chez qui La Fontaine se plut à moissonner : il rajeunit leur vieille renommée, les laissa bien loin derrière lui, et eut encore la simplicité de croire qu'il ne les valait pas : ce qui était au reste pour les âges futurs un nouveau gage de sa supériorité.

Il eut cependant été bien facile à La Fontaine, dans l'hypothèse où il aurait pu descendre aux faiblesses de l'amour-propre, de se dire à lui-même : J'ai trouvé dans une nature générale des beautés, que mes rivaux n'ont pu rencontrer que dans une nature individuelle : ils ont peint l'homme de leur tems, j'ai peint l'homme de tous les siècles ; je réleguerai Esope dans une cité de l'Asie Mineure, Phèdre dans la Rome des Césars, et Pilpay dans un coin de l'Orient, tandis que, moi planant sur toutes les têtes, je me ferai le Fabuliste de l'univers

Ajoutons que quand on met les prétendues imitations du poète français en regard avec les ouvrages étrangers qui les ont fait naître, l'homme de goût qui les compare, est toujours tenté de prendre les originaux pour des copies, et les copies pour des originaux. En effet, tout homme d'esprit qui connaît la coupe des vers français, peut faire renaître parmi nous Pilpay, Phèdre et Esope; mais quel est l'homme de génie qui se hasarderait jamais à nous donner un second La Fontaine.

« Esope, a dit quelque part notre Quin-
» tilien, a fait un grand nombre de Fables;
» un homme est venu, qui les lui a prises
» toutes; et ces Fables ne sont plus celles
» d'Esope, elles sont devenues celles de
» La Fontaine. »

Assurément l'homme de lettres qu'on dépouille sans être plagiaire, n'a pas de propriétés bien marquées dans les champs de la gloire. Esope, tout cher qu'il est aux amateurs de l'harmonie grecque, semble à

cet égard dans la classe de ce Cyrano de Bergerac, à qui Molière prenait des scènes toutes entières de comédie, sous prétexte qu'elles lui appartenaient avant l'inventeur. Le vrai génie, le génie qui fait époque, ne se prête pas aussi aisément à de pareils larcins. Racine a transporté l'Iphigénie et la Phèdre d'Athènes sur notre théâtre, sans tuer Euripide; Virgile a pris à Homère son Iliade, sans que le nom du créateur de l'épopée en ait souffert la plus légère atteinte. Esope et Bergerac, qu'on ne peut dépouiller sans les appauvrir, sont ces Satellites de notre système planétaire qui ne brillent que d'un éclat d'emprunt. Homère qui devient plus grand encore, en s'identifiant avec le chantre d'Enée, est cet astre de lumière dont les feux générateurs inondent tout, vivifient tout, et ne s'épuisent jamais.

Je voudrais ne point parler ici de Locman, de Pilpay, pour ne point contrister les amateurs de la littérature orientale, qui s'imaginent toujours que les peuples les plus

anciens doivent être les plus éclairés, et que le berceau du goût touche au berceau du monde ; mais que ces poètes de l'Asie, si grands aux yeux des esclaves qu'ils tentaient de consoler par leurs apologues, paraissent petits devant le Fabuliste de la nature ! La Fontaine leur a emprunté le dessin primitif des *Deux Amis*, des *Deux Pigeons*, de *l'Homme et la Couleuvre*, et l'auteur de la broderie y écrase partout ceux des cannevas. Tout est froid, monotone et sans couleur dans la production originale ; tout respire, tout est plein d'intérêt et de graces dans la belle imitation française : on dirait que l'Orient s'est contenté de fournir le marbre de la statue, et que ce marbre est devenu Dieu sous le ciseau de La Fontaine.

La rivalité de Phèdre semble d'abord plus dangereuse pour notre charmant Fabuliste, à cause de la perfection désespérante de son style. Et en effet, La Fontaine qui avait rarement la conscience de ses forces, ne les

nommait qu'avec une sorte de respect; mais s'il eut la simplicité de se croire inférieur à Phèdre, il n'y ajouta pas du moins celle de briser une plume qui avait écrit des Fables éternelles, sous prétexte qu'un homme d'esprit, dix-sept cents ans avant lui, avait versifié avec une froide élégance quelques faibles apologues, qui devaient naître et mourir à la cour d'Auguste.

Phèdre, toujours correct, mais toujours sans verve, n'a connu ni l'art de vivifier son récit par une opposition de vérités philosophiques et d'images, ni ce rapprochement ingénieux des objets en apparence les plus disparates, qui donne un air de nouveauté aux moralités les plus populaires; son élégance même, par sa monotone continuité, prouve son défaut de goût; car la négligence aimable de l'abandon est le style de la naïveté. On peut rechercher une élégance continue dans l'épopée, mais dans la Fable, il faut savoir broyer toutes les couleurs dans sa palette : à côté d'un vers

pompeux savoir placer un vers qu'une littérature superficielle indique comme faible ; emprunter à propos des traits à la verve d'Homère, et quelquefois avoir le courage de n'être rien.

Une remarque qui semble avoir échappé à presque tous les écrivains à parallèle, c'est que ni Phèdre, ni La Fontaine, ne paraissent avoir écrit pour le siècle où ils ont vécu. Phèdre, sans enjouement, sans graces, sans naïveté, mais pur, mais sévère observateur des convenances, n'est, à nos yeux exercés, que le froid contemporain des La Motte et des Saint-Réal; La Fontaine, ayant toujours le style de la chose, joignant les charmes de la poésie descriptive à l'abandon du sentiment ; simple dans sa sublimité, ou, si l'on veut, sublime dans sa touchante simplicité, est moins le Fabuliste de nos jours que celui des tems héroïques d'Orphée, d'Homère et d'Anacréon.

Patru, un des académiciens célèbres de

son tems, qui croyait beaucoup au génie d'Esope, de Phèdre et de Bocace, et assez peu à celui de La Fontaine, conseilla à ce dernier de ne point écrire : mais l'arbre de La Fontaine continua à porter des fables, malgré les oracles de Patru; et le fruit de cet arbre se trouva digne de l'homme de goût, chez tous les peuples et dans tous les âges. N'oublions pas, au sujet du conseil hétérodoxe de l'avocat académicien, que quand l'homme à talens se sent élancé dans une grande carrière, il ne doit jamais reporter ses regards en arrière pour consulter les lumières même de l'amitié. Où en serait notre théâtre, si Racine avait cédé au jugement de cette Sévigné, qui écrivait que l'auteur d'*Athalie* n'irait pas plus loin qu'*Alexandre*? Voltaire n'aurait jamais songé à la monarchie universelle de la littérature, si, d'après les hommes de goût de la société du Temple, il avait brûlé la *Henriade*.

La Fontaine, l'enfant de la nature, en

portait dans la vie privée l'insouciance et les distractions ; ce qui le conduisait à des inconvenances sociales, destinées à consoler le vulgaire des gens de lettres de son tems, de leur infériorité. C'est un voile léger sur la gloire de ce grand homme, et un voile que le sentiment de dignité du corps à qui il a appartenu a long-tems désiré de ne pas voir entr'ouvrir. Aussi, quand d'Olivet, le plus exact de ses historiens, rassembla les anecdotes de ce genre, pour les lire, dans ce même Louvre, à l'Académie Française, des murmures bruyans de la part de ses confrères lui firent connaître que c'était prostituer le caractère sacré de l'éloge, que d'appuyer ainsi sur la simplicité d'un des beaux génies de la France : comme si la vérité n'était pas au-dessus de toutes les bienséances oratoires ! comme s'il suffisait de s'asseoir sur les fauteuils des quarante immortels, pour avoir le droit exclusif de ne s'abreuver que du nectar de l'éloge !

Enhardis par le nouvel ordre de choses, qui nous permet de remettre tout à sa place, les hommes et les faits, les opinions et les renommées, nous devons avoir la liberté de dire la vérité, et de la dire toute entière, sur les beaux génies dont le nom nous honore, comme sur les hommes en place, qui n'ont usurpé les honneurs littéraires, que pour dégrader le pouvoir qui les en avait revêtus. Si d'Olivet était aujourd'hui parmi nous, il montrerait, sans exciter de murmures, le bon La Fontaine dans toute sa nudité. Si nous avions un Fontenelle pour historiographe, obligé de lier nos fastes avec ceux des anciennes Académies, il oserait traduire à la haine des siècles ce cardinal Dubois, qui cacha sous la pourpre romaine l'ame de Pétrone et de l'Arétin; ce Boyer, évêque de Mirepoix, qui mit, autant que sa stupidité put le lui permettre, la philosophie sous la tutelle du sacerdoce; ce féroce Le Tellier, qui fut l'empoisonneur moral de la vieillesse de Louis XIV.

Outre les Fables, qui forment la partie la moins contestée de l'héritage de gloire de La Fontaine, ce beau génie a laissé encore échapper à sa plume un genre de poésies où, en s'oubliant lui-même, il a effacé tous ses contemporains.

Malgré le succès que procure encore à cette production une jeunesse licencieuse, je voudrais à peine entr'ouvrir le voile dont une sage morale la couvre. Ce n'est pas à la fête séculaire d'un grand homme que je dois forcer son ombre immortelle à rougir.

Mais ce chef-d'œuvre de l'art (car l'immoralité a aussi ses chefs-d'œuvres), ce chef-d'œuvre de l'art, dis-je, rend bien moins coupable le bon La Fontaine que tout autre écrivain non moins justement célèbre, qui aurait osé l'avouer. Simple dans ses mœurs, ne croyant point au mal qu'il ne faisait pas, il écrivait *Joconde* ou la *Fiancée du roi de Garbes* avec la même indifférence qu'un peintre qui n'aime que la gloire dessine un modèle.

La Fontaine prit presque tous les sujets de ses petits poëmes dans le trop célèbre *Décameron* de l'Italie. Mais avec sa grace, avec son art inimitable de narrer, il tua Bocace dans ses Contes, comme il avait déjà tué Esope dans ses Fables : quand il s'agit d'un poëme qui n'est pas de longue haleine, le style est tout, et la conception primitive presque rien.

Mais je n'ai peut-être déjà que trop parlé devant l'urne qui renferme la cendre de La Fontaine, de poëmes échappés à sa verve indiscrète et que le grand homme voulait brûler, lorsque la religion vint l'armer d'un cilice. Ne soyons pas indulgens envers l'enfant de la nature, quand la vertu le rend sévère, et ne faisons pas mentir l'éloge, quand une plume décente doit se contenter de pardonner.

J'ai fait pressentir que La Fontaine n'avait véritablement un génie original que dans les ouvrages qui n'étaient pas de longue haleine : cependant il lui échappa un jour

un vrai livre, un livre de format in-quarto, qu'on aurait pris pour une production de bénédictin, si le sujet en avait été pris dans une bibliothèque de cloîtres et que l'érudition en eût chargé les paragraphes.

Le gros livre de La Fontaine, qu'il s'étonna lui-même, après son impression, d'avoir composé, est sa *Psyche* : le fonds était dans *l'Ane d'or* du philosophe Apulée ; mais c'était un diamant dans du minerai. Le Fabuliste le tira de son enveloppe, le tailla en facettes, et en fit un ouvrage si neuf, qu'Apulée lui-même, de retour à la vie, se serait empressé de le traduire.

Les premières libertés que prit La Fontaine, furent de changer dans son modèle tout ce qui ne s'alliait pas avec les convenances du goût. Par exemple, Apulée ayant introduit Psyché dans le boudoir voluptueux de l'Amour, la fait servir par des voix aëriennes, qui chantent ses plaisirs sans les partager. *Une pareille solitude*, dit plaisamment à ce sujet La Fontaine, *n'est pas faite pour sé-*

duire Psyché. Si un luth jouait tout seul, il me ferait fuir, moi qui aime passionnément la musique. D'après ce principe de l'art, le Fabuliste fit servir sa Psyché par des nymphes, qui lui dirent qu'elle était la plus jolie des femmes; qui lui donnèrent la toilette de Vénus, excepté sa ceinture, et qui jouèrent devant elle la comédie.

Non content de ces améliorations, La Fontaine ajouta à l'ouvrage original une foule d'épisodes charmans, tels que l'aventure de la Grotte, la rencontre du Vieillard et des deux Bergères, le Temple de Vénus et la description des Enfers : non, encore une fois, qu'il songeât à faire un in-quarto, lui qui se créait l'immortalité avec quelques pages. Mais en parcourant avec Apulée un pays de féerie et d'enchantement, il se reposait avec délices partout où il voyait un site pittoresque; il crayonnait les beautés qui avaient échappé à son modèle; et peu à peu, au lieu de faire une station,

il se trouva que, sans le vouloir, il avait fait un voyage.

La Psyché est écrite en prose facile et harmonieuse, mais parsemée d'une très-grande quantité de vers, tels que La Fontaine les faisait dans son bon tems. S'agit-il d'une promenade de Vénus sur la mer, voyez comme tout s'anime sous sa plume !

Tous les vents attentifs retiennent leurs haleines,
Le seul Zéphir est libre, et d'un souffle amoureux,
Il caresse Vénus, se joue à ses cheveux;
Contre ses vêtemens par fois il se courrouce;
L'onde pour la toucher, à longs flots s'entrepousse,
Et d'une égale ardeur, chaque vague à son tour
S'en vient baiser les pieds de la mère d'Amour.

Et lors de la disparution de Psyché, voyez le placard que Vénus fait afficher, pour avoir entre ses mains sa rivale :

De par la reine de Cythère,
Soient dans l'un et l'autre hémisphère,
Les humains dûment avertis
Qu'elle a perdu certaine esclave blonde,

Se disant femme de son fils,
Et qui court à présent le monde :
Quiconque enseignera sa retraite à Vénus,
(Comme c'est chose qui la touche)
Aura trois baisers de sa bouche,
Et qui la livrera, quelque chose de plus.

L'hymne à la volupté est ce qui porte le plus le cachet du grand homme : elle respire son génie et son heureuse négligence.

O douce Volupté, sans qui dès notre enfance
Le vivre et le mourir nous deviendraient égaux,
Aimant universel de tous les animaux,
Vois tout être vers toi tendre avec violence.

. . . .

Volupté, Volupté, qui fus jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaignes pas, viens-t-en loger chez moi :
Tu n'y seras pas sans emploi :
J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout ; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.
Viens donc ; et de ce bien, ô douce Volupté,
Veux-tu savoir au vrai la mesure certaine ?
Il m'en faut, tout au moins, un siècle bien compté,
Car trente ans, ce n'est pas la peine.

Je quitte à regret cette Psyché, qui m'a fait passer de si doux momens, dont je n'ai jamais commencé la lecture, sans la finir le jour même, et qui surtout m'a guéri de la fantaisie de relire jamais la prose, moitié philosophique, moitié bouffonne de l'original.

Il est probable que le succès de Psyché fit connaître à La Fontaine l'étendue de ses forces, et le détermina à s'élancer dans une grande carrière. Trop insouciant pour rechercher la renommée, mais ne la dédaignant pas, quand elle se présentait d'elle-même et sans lui coûter d'efforts, il essaya de la gloire orageuse du théâtre : et peut-être avait-il quelques titres pour y prétendre. Il était, après Molière, l'homme de France qui connaissait le mieux les replis du cœur humain. Il avait montré d'ailleurs la plus grande supériorité dans l'art du dialogue : cependant il échoua dans presque tous ses essais. Ses deux opéras de *Daphné* et d'*Astrée* n'ont laissé aucune trace; son *Eunuque*, en partie traduit, en partie imité de Té-

rence, fut trouvé si faible par La Fontaine lui-même, qu'il s'accuse, avec une naïveté rare, dans sa préface, du tems qu'il a perdu à le mettre en vers. « C'est une faute, » dit-il, que d'avoir commencé cet ouvrage : » ensuite des amis indiscrets me l'ont fait » achever : sans quoi ma faute serait restée » secrète, et le public n'en aurait jamais » rien su. »

Les petites comédies en un acte étaient du ressort de La Fontaine, qui n'écrivait d'ordinaire qu'en se jouant. Aussi y a-t-il quelques étincelles de bonne gaieté dans celle qui a pour titre, *Je vous prends sans verd.* Son chef-d'œuvre en ce genre est le *Florentin*, pièce intriguée avec art, pleine de bon comique, et qui est restée à la scène française.

On connaît encore de ce poète inimitable quelques poëmes d'une assez grande étendue, tels que la *Captivité de Saint-Malc*, le *Quinquina* et le *Songe de Vaux.* Un des plus grands torts de ces ouvrages, où l'on

rencontre des détails charmans, est d'être venus après les *Contes* et les *Fables*. Il en est de même d'une foule d'élégies, de madrigaux, de couplets, connus des gens de goût, sous le titre de Fantaisies, qui auraient fait la fortune de quelques beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet, et qu'on a de la peine à pardonner à la mémoire d'un homme de génie qui porte le nom de La Fontaine.

Le dernier des ouvrages qui offre l'empreinte du grand talent du Fabuliste de la nature, est l'idylle d'*Adonis*, poëme parfait en son genre, où le goût le plus pur s'allie avec le tableau du bonheur et les accens de la volupté. Racine, le poète de l'amour se serait honoré d'une pareille idylle, et il ne manqua dans l'origine à sa célébrité, que d'avoir été composée en grec vingt-cinq siècles auparavant, et d'avoir été rencontrée dans l'Anthologie, ou dans le recueil des odes d'Anacréon.

Mais pour connaître jusqu'à quel point La Fontaine était l'enfant gâté de la nature,

il faut le suivre un moment dans les détails de sa vie privée : détails qui, tout minutieux qu'ils paraîtraient dans l'histoire de quelque académicien sans nom, ou de quelque roi sans caractère, dans le panégyrique d'un abbé Alary ou d'un Childebrand, deviennent infiniment piquans, quand ils servent à rapprocher le personnel d'un homme de génie de la poétique de ses ouvrages. (1)

La Fontaine, qui jusqu'à vingt-deux ans ne fut rien ni pour lui-même, ni pour les siècles, entra à dix-neuf dans la congrégation célèbre de l'Oratoire, la seule des sociétés à demi-religieuses, à demi-littéraires qui ait eu l'idée républicaine d'obéir non à un homme mais à la loi ; la seule qui, accueillant la piété mais s'ouvrant à la voix du génie, ait pu s'honorer des noms im-

---

(1) Ces détails n'étaient pas destinés, dans l'origine, à entrer dans l'Hommage pour la fête séculaire de La Fontaine, et plusieurs d'entr'eux n'ont pas même été lus à l'Institut.

mortels d'un Massillon et d'un Malebranche. Cette congrégation, toute libre qu'elle était, ne le parut pas encore assez à celui qui devait écrire un jour le *Paysan du Danube*: il en sortit au bout de dix-huit mois, avec la même insouciance qu'il y était entré. L'Oratoire ne s'apperçut pas de son absence, et lui-même s'apperçut encore moins du vuide qu'il pouvait laisser dans l'Oratoire.

Son père avait été maître des eaux et forêts dans sa province : on lui persuada que les eaux et forêts étaient du domaine de la poésie pastorale, où il commençait à s'exercer, et il eut la complaisance pour ses amis d'hériter de son père, et de siéger comme poète et comme magistrat dans la maîtrise des eaux et forêts du duché de Château-Thierry.

C'est en vertu de la même complaisance qu'il se maria : car jamais il n'eut d'idée à lui hors de son cabinet; c'était un ami, un présage, plus souvent le hasard qui lui commandaient d'être heureux.

Cette femme que le hasard procurait à La Fontaine, se trouva jeune, belle et vertueuse, malheureusement elle n'avait point cette égalité dans le caractère, qui fait le charme des bons ménages : *Le bon*, disait-il en souriant, *n'est jamais chez elle le compagnon du beau*. Le Fabuliste, qui trouvait la société de ses pigeons, de ses souris, de ses cigales plus attrayante, la quitta sans bruit, ne revenant guères dans ses foyers, que quand le besoin le pressait de vendre quelque partie de son héritage.

La Fontaine croyait si peu cette insouciance hors de la nature, qu'il la transportait dans l'Olympe : Vénus dit, dans son opéra de Daphné,

> Ce qui fait le bonheur des dieux
> C'est de n'avoir aucune affaire :
> Ne point souffrir,
> Ne point mourir
> Et ne rien faire.

La Fontaine, ainsi que Richardson, se

trouvait presque toujours seul au milieu de la société ; mais ce n'était pas comme l'historien de Clavisse et de Grandisson, pour étudier en silence les originaux qu'il exposait tour-à-tour dans sa galérie, c'est parce que le précieux *far niente* des Italiens s'accommodait mieux avec sa manière d'être, que le tourbillon du monde. C'est surtout parceque toute espèce de prétention lui faisait ombrage : il n'était point à son aise avec la beauté qui exige, avec le grand qui protège, avec le bel-esprit qui veut un auditoire. Il fallait pour qu'il se retrouvât avec son génie, qu'il fût seul en présence de la nature, ou qu'il causât avec ses bons amis Robin-Mouton, Jeannot-Lapin ou Rominagrobis.

Un entretien suivi avec des hommes éclairés, qui ne cherchaient point à être dominateurs, semblait le seul talisman qui détruisît son apparente inertie : alors peu-à-peu son imagination perdait sa teinte rembrunie ; et d'abord ses yeux, et ensuite sa

bouche étaient les interprètes de son entendement.

C'était surtout dans des repas d'Epicure, donnés par des hommes de goût, que La Fontaine cessait de se faire oublier : aussi employait-on d'ordinaire cette ruse, pour faire disparaître l'éclipse de son génie. On connaît ce fameux dîner académique, où Racine et Boileau l'électrisèrent à force d'excellent vin et de fines épigrammes : comme dans cette lutte d'esprit, on ne ménageait pas assez l'amour-propre du Fabuliste, Molière, à la fin, se leva et dit avec sa franchise philosophique : « Nos beaux- » esprits ont beau s'agiter, ils n'effaceront » pas le bon-homme. »

Le trait du fermier-général que tout le monde connaît, et que tout le monde veut entendre répéter, est plus singulier encore. La Fontaine, invité à dîner chez le nouveau Turcaret, dans l'unique intention de le voir amuser ses convives, mangea beaucoup, et, d'après sa vengeance de bon-

homme, ne dit mot; au dessert il se lève tout d'un coup, sous prétexte de se rendre à l'Académie; on lui observe qu'il n'est pas tems encore : *Eh bien!* reprend-il, *je prendrai le plus long.* Voilà l'unique dépense d'esprit que se permit l'auteur de *Psyché*, de la *Matrone d'Ephèse* et du *Paysan du Danube.*

La Fontaine avait peu de connaissances acquises; tout ce qu'il savait, il l'avait trouvé sans avoir eu la fatigue de la recherche : c'était l'enfant gâté de la nature, qui avait tout reçu de sa libéralité, sans paraître avoir rien fait pour elle.

De ce défaut d'instruction naissaient des naïvetés charmantes, qui voilaient son génie à des yeux non exercés. On se rappelle toujours son enthousiasme pour un sermon, dont le texte avait été tiré d'un petit prophète. Une teinte de sublime répandue sur l'application mystique de l'oracle israëlite ne sortait point de son imagination, et pendant plusieurs, jours il ne rencontrait aucune de ses connaissances dans la rue, sans lui dire,

Mon ami, as-tu lu Baruch? Sais-tu que Baruch est un grand homme?

La Fontaine, jeté hors de lui-même, était simple; il l'était, dit l'abbé d'Olivet, de cette simplicité ingénue qui semble le partage de l'enfance. On pourrait même ajouter qu'il vieillit enfant: car toute sa vie on le confondit avec les animaux, dont il avait si bien deviné le langage. Il était déjà dans l'hiver de ses ans, quand l'ingénieuse La Sablière, qui le logeait, obligé par des dettes accumulées de congédier tous ses domestiques, disait: « Je n'ai gardé avec moi que mon chien, » mon chat et La Fontaine. »

De cette enfance prolongée naissaient des distractions qui, très-importunes dans des personnages à prétention, ne semblaient qu'un charme de plus dans l'homme de la nature. Au reste, cette espèce de mépris involontaire pour les petites formes sociales lui était commun avec de beaux génies, que la raison humaine ne vit jamais enfans,

avec Pierre Corneille, La Bruyère, Malebranche et Montesquieu.

Les biographes ont réuni à ces traits des anecdotes d'autant plus invraisemblables, qu'elles contrastent avec sa moralité bien connue : moralité qui a engagé des gens de goût à mettre sa mémoire sous la protection des gens de bien.

La Fontaine eut des amis. Eh! comment le peintre de la terre qui a fait le portrait le plus touchant de l'amitié, en aurait-il méconnu les jouissances? N'est-ce pas lui qui, dans la Fable des *Deux Amis*, a écrit avec son cœur ces vers charmans?

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même.
Un songe, un rien, tout lui fait peur
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Notre Fabuliste, dont l'ame était expansive, trouva des amis jusques dans le séjour le plus fait pour les repousser, à la cour

d'un despote. Cependant il n'avait pas ménagé, en les peignant, les couleurs rembrunies de sa palette.

Je définis la cour un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférens,
Font ce qui plaît au prince, ou s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent du moins de le paraître.
Peuple caméléon, peuple singe du maître,
On dirait qu'un esprit anime mille corps :
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts.

Cependant c'est dans cette cour de caméléons que La Fontaine, à qui on proposait de chercher des protecteurs, rencontra des amis. On voyait à leur tête cette célèbre Henriette d'Angleterre, qui doit son immortalité au burin de Bossuet; le jeune duc de Bourgogne, l'élève de Fénélon; la belle Hortense de Mazarin, la duchesse de Bouillon, les Vendômes, les Montausier, les Saint-Aignan, le surintendant Fouquet, et l'auteur des *Maximes*, l'immortel La Rochefoucault.

Mais la vraie confidente de sa pensée,

fut l'ingénieuse La Sablière. Ce contrat entre deux cœurs faits l'un pour l'autre, dura vingt ans et ne fut rompu que par la mort de la dernière. La Fontaine se jugea alors le plus infortuné des deux, c'est lui qui survécut.

A la mort de cette touchante héroïne de l'amitié, Saint-Evremond proposa à La Fontaine un asile honorable en Angleterre, où l'attendaient les bienfaits du duc Devonshire, des lords Montaigu et Godolphin. Celui-ci, à qui l'idée de passer un détroit de mer de sept lieues, semblait un voyage aux Terres Australes, refusa. Au reste, une autre La Sablière assiégeait depuis long-tems les avenues de son cœur : cet être sensible se nommait d'Herwart. Instruit du malheur de notre Fabuliste, il vient lui proposer de le loger dans sa maison : et c'est alors qu'il échappa à La Fontaine ce mot d'une sublime naïveté : *Mon ami, j'y allais.*

D'après la moralité connue de La Eontaine, et surtout d'après son insouciance,

on se doute bien qu'il ne se permettait pas de descendre dans l'arène littéraire, pour y jouer le rôle odieux de gladiateur. Cependant il lui échappa un jour un fragment de satire contre Lully qui, après lui avoir commandé un opéra, refusa de le mettre en musique : le poète de la nature prouva alors que l'abeille même, quand on l'irrite, se souvient qu'elle a un aiguillon. Voici quelques vers de cette longue épigramme : on verra que La Fontaine seul pouvait la faire, parce que sa malice même y porte l'empreinte de sa bonhomie.

Il ressemble à ce loup qu'on nourrit, et fait bien ;
Car un loup doit toujours garder son caractère,
Comme un mouton garde le sien.
. . . . Il s'en vient réveiller
Un enfant des neuf Sœurs, enfant à barbe grise,
Qui ne devait en nulle guise,
Être dupe : il le fut et le sera toujours.
Je me sens né pour être en butte aux méchans tours.
Vienne encore un trompeur, je ne tarderai guères.

Boileau, Racine, Molière, c'est-à-dire

les hommes de lettres qui ont le plus marqué dans le plus beau de nos siècles, furent constamment les amis de La Fontaine. Cette espèce de quadruple alliance entre la fable, la tragédie, la comédie et la satire, qui dura pendant un demi-siècle, sans subir la plus légère infraction, prouve que les rois ne feraient peut-être pas mal de prendre quelquefois pour modèles de leurs traités ceux de la république des lettres.

Un des traits qui prouvent le plus combien La Fontaine était digne d'aimer, c'est sa courageuse reconnaissance pour le surintendant Fouquet, dont la disgrace, plus à sa place dans une cour absolue comme celle d'un Aureng-Zeb, a jeté un voile léger sur la grandeur d'ame de Louis XIV.

A peine l'infortuné ministre était-il à la Bastille, que tous ses amis de cour insultèrent à son malheur; ceux de la ville, un peu moins abjects, se contentèrent de ne jamais prononcer son nom. Pour La Fontaine, il publia en sa faveur une élégie pleine de sen-

sibilité, que le charme des vers, et encore plus l'intérêt du sujet, auraient dû sauver d'un injuste oubli. En voici quelques fragmens, bien plus faits que toute l'éloquence oratoire, pour constituer l'éloge d'un grand homme . . .

Les destins sont contens, Oronte est malheureux.

. . . .

Voilà le précipice où l'ont enfin jeté
Les attraits enchanteurs de la prospérité.
Dans les palais des rois cette plainte est commune;
On n'y connait que trop les jeux de la fortune,
Ses trompeuses faveurs, ses appats inconstans;
Mais on ne les connaît que quand il n'est plus tems.
Lorsque sur cette mer on vogue à pleines voiles,
Qu'on croit avoir pour soi le vent et les étoiles,
Il est bien mal aisé de régler ses desirs;
Le plus sage s'endort sur la foi des zéphirs.

. . . .

Qu'il soit donc à présent un objet de clémence.
Il a cru les conseils d'une aveugle puissance:
Il est assez puni par son sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

La Fontaine, non content de cette tou-

chante élégie, adressa sur le même sujet une ode à Louis XIV, bien faite, par son ton courageux, à expier les adulations éphémères des prologues de Quinaut. En voici une strophe :

Va-t-en punir l'orgueil du Tibre :
Qu'il se souvienne que ses lois
N'ont jadis laissé rien de libre
Que le courage des Gaulois.
Mais parmi nous, sois débonnaire.
A cet empire si sévère
Tu ne te peux accoutumer,
Et ce serait trop te contraindre.
Les étrangers te doivent craindre;
Tes sujets te veulent aimer.

Colbert eut le malheur de ne point estimer l'ami généreux de son ennemi Fouquet : aussi, dans tout le cours de son brillant ministère, ne fit-il rien pour acquitter envers ce beau génie la dette de la France. A sa mort, le bon-homme trouva plaisant de se venger de lui en lui succédant : il demanda donc et obtint, presque malgré Louis XIV, sa place à l'Académie Française.

A cette époque, la première de nos sociétés littéraires était composée d'élémens très-hétérogènes. Racine se trouvait assis entre Boyer et Le Clerc, et Bossuet pouvait être présidé par Doujat ou par l'abbé Cotin. Il n'est pas étonnant que l'ennui semât quelquefois ses pavots dans les séances académiques : les quarante immortels, comme l'Homère d'Horace, dormaient de tems en tems, et La Fontaine a eu la naïveté d'en faire appercevoir les races futures.

Quand un discours est froid, dormez-vous pas aussi?
Tout homme sage en use ainsi.
Quarante beaux esprits attesteront ceci :
Nous sommes tout autant qui dormons, comme d'autres,
Aux ouvrages d'autrui, quelquefois même aux nôtres.

L'éloignement de notre Fabuliste pour tout ouvrage de longue haleine, son estime pour les contes bleus de Perrault, surtout l'espèce de goût exclusif qu'il eut long-tems pour Rabelais, ont fait croire à des critiques vulgaires qu'il n'avait que des talens de

superficie. Ce jugement n'a point de base. La Fontaine est savant quand il le faut; mais il l'est sans faste, sans cet étalage pédantesque d'érudition, qui tuerait la Fable dans la naïveté qui fait son essence. Qu'on lise l'*Animal dans la lune*, où La Fontaine examine le fameux pyrrhonisme de Berkeley sur les rapports infidèles des sens; *les deux Rats*, *le Renard et l'Œuf*; dont le prologue détruit de fond en comble le paradoxe de Descartes sur l'automatisme des bêtes; et l'on se convaincra que c'est parce que le poète de la nature n'a pas manqué de goût, qu'il n'a pu échapper au soupçon de manquer de savoir.

Un reproche, sinon plus dangereux, du moins plus vivement senti dans un gouvernement libre, qu'on fait à La Fontaine, c'est de ne s'être point associé à la gloire de Charron, de Montaigne et de Lamotte le Vayer, ou si l'on veut employer un titre qui fût une injure, soit dans un régime de despotisme, soit dans un régime d'anarchie, d'avoir

tenté de parler à la raison sans être philosophe.

Eh! qu'on ne dise pas que c'est flétrir la raison par excellence que de la donner en partage à la fois à un Montaigne et à un poète qui se faisait l'interprète de Robin-Mouton et de Rominagrobis. Il existe, quoi qu'on en dise, un point de contact entre l'auteur des *Essais* et celui du *Paysan du Danube.* La Fable est un langage conventionnel, destiné à éclairer le despote sans compromettre la hardiesse de l'esclave. Combien il eût été à souhaiter que de nos jours, lorsque le génie et la vertu voyaient étinceler sur leurs têtes la hache décemvirale, quelque héritier de La Fontaine eût montré à demi la vérité sous le rideau ingénieux de l'apologue! J'aime à croire que cette philosophie douce et circonspecte aurait plus servi la patrie, que le silence flétrissant de la faiblesse, ou des philippiques inconsidérées, qui, en irritant les tigres dans leurs repaires, leur fai-

saient un besoin de prendre de nouvelles victimes.

Au reste, La Fontaine a plus d'une fois percé le voile transparent de l'apologue pour se faire l'apôtre de la liberté; de cette liberté qui fait doublement palpiter d'aise un cœur généreux, quand on la goûte à la fois par le bienfait des lettres et par celui du gouvernement.

Le machiavélisme royal ne saurait être désigné sous un rideau plus diaphane, que dans les *Animaux malades de la peste.*

Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi,
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh bien! manger moutons, canaille, sotte espèce,
Est-ce un péche? Non, non: vous leur faites, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Que peut-on ajouter à cette leçon courageuse, donnée à Louis XIV après la révocation de l'édit de Nantes, à Louis XIV déchu de son ancienne gloire, et laissant reposer son sceptre avili entre son confesseur Le Tellier et Maintenon sa maîtresse?

L'apologue qui semble dire à la fois le mot et la chose, a pour titre le *Lion devenu vieux*.

> Le lion, terreur des forêts,
> Chargé d'ans et pleurant son antique prouesse,
> Fut enfin attaqué par ses propres sujets,
> Devenus forts par sa faiblesse.

Cette philosophie, toujours importune, même pour les rois à grand caractère, est la vraie cause (vainement cherchée jusqu'ici) pourquoi La Fontaine a été le seul des écrivains de marque de son tems, qui n'eut point part aux bienfaits de Louis XIV.

Au reste, dans le tems même que Louis XIV, dans le plus haut apogée de sa grandeur, semblait fatiguer l'Europe de sa renommée, La Fontaine ne concourut que d'une manière fière à son apothéose. Engagé à mettre un quatrain sous son portrait, il ne le loue de ses conquêtes, qui rendirent dans la suite la France si malheureuse, qu'en cherchant à l'en guérir.

> A l'air de ce héros, vainqueur de tant d'états,
> On croit du monde entier considérer le maître;

Mais s'il fut assez grand pour mériter de l'être,
Il le fut encor plus de ne le vouloir pas.

La Fontaine pouvait se consoler d'être en disgrace auprès de Louis XIV, à cause du motif qui l'honorait aux yeux de lui-même et des siècles ; mais du moins, il avait droit d'être apprécié par Boileau, son ami, quand celui-ci s'érigeait en souverain de la république des lettres, fit et défit les renommées de son tems : l'attente du Fabuliste fut trompée. Ce législateur du goût, qui avait préconisé dans sa Poëtique immortelle Segrais et Voiture, n'y prononça pas même le nom du vainqueur de Phèdre et d'Esope (1),

(1) Les adorateurs de Boileau, car il en a, et ils sont aussi aveugles que ses ennemis, ont cru le justifier en supposant l'édition primitive des Fables postérieure à celle de la Poétique ; c'est appuyer une erreur par un mensonge chronologique. Il est bien démontré que les six premiers livres des Fables, imprimés in-4.°, chez Barbin, avec beaucoup d'estampes, sont de 1668 et que le poëme de l'Art Poétique ne parut originairement qu'en 1674.

comme si le peu de brillant de son commerce lui eût voilé son génie ! Comme si, au travers de l'enveloppe du bon-homme, son œil d'aigle n'eût pu apercevoir le grand homme !

La Fontaine, avec un extérieur et souvent une conversation sans graces, négligé de son souverain, mal apprécié par son ami Boileau, mourut sans soupçonner sa gloire. Telle avait été la destinée d'Homère et de Milton. Pour forcer des contemporains à être justes envers l'homme de génie qu'ils ont vu naître, il faut presque toujours que la mort vienne s'asseoir entre ses juges et lui, pour tenir la balance.

J'ai prononcé le mot de mort, et je le regrette, car on a de la peine à concilier l'idée de la destruction avec celle de l'immortalité des productions du génie : mais enfin tout ce qui intéresse la personne de La Fontaine est cher à la postérité, qui le lit avec tant de délices ; et il faut bien effleurer de ses pinceaux les derniers momens de cet homme de bien, qui caractérise lui-même sa fin, en

appelant la mort du juste le soir d'un beau jour ; de ce héros de l'amitié, avec lequel il était si doux de vivre, et dont il ne nous reste plus rien aujourd'hui si ce n'est ses ouvrages et la mémoire de sa vertu.

La Fontaine, l'enfant de la nature, n'en eut point la religion ; cette religion simple et pure comme le cœur du sage, qui, émanée du ciel par le seul intermède de la morale, n'offre à la croyance humaine que deux dogmes consolateurs, avec lesquels un disciple de Socrate ou de Marc-Aurèle se crée une patrie, vit sans trouble et meurt sans remords.

L'auteur de Joconde, on ne peut se le dissimuler, avait une dévotion minutieuse. En écrivant ses Contes ou en les corrigeant il portait le cilice des Pacômes ; mais cette dévotion, dont il s'honora surtout dans sa vieillesse, il l'accompagnait d'une ingénuité touchante qui désigne l'ignorance d'un enfant et la fait pardonner ; et si dans son quiétisme pieux, il n'excitait pas le sourire

de la raison, c'est, qu'à l'exemple de Fénélon, son modèle, il avait attaché la philosophie à la révélation par le fil de la tolérance.

Cette tolérance était si bien l'élément de La Fontaine, que dans ses accès de superstition religieuse, il aimait encore mieux être hérétique que d'abjurer ce dogme de son cœur. Un jour, dit Chamfort, qu'il entendait plaindre le sort de Platon, d'Epictète, de Marc-Aurèle et de tous les illustres théistes que notre théologie condamne aux brasiers éternels des enfers : *Je me flatte*, dit le bon-homme, *qu'à la fin ils s'y accoutumeront;* mot charmant, qui n'aurait point échappé sans crime à Bossuet et à Pascal, mais fait pour désarmer la Sorbonne même, quand il sort des entrailles émues de La Fontaine.

Cette tolérance ne l'abandonna pas dans ses derniers momens. Il en prêchait, mais sans faste, les dogmes philosophiques, lors même qu'entouré de l'appareil imposant des

ministres de la plus pure des révélations, il jetait au feu sa dernière comédie et demandait pardon au père des hommes d'avoir fait l'*Hermite* et *Belphégor*. Aussi sa garde, qui, attachée à tout ce qui émanait de lui, épiait, pour ainsi dire, son ame au passage, disait : *Il est si simple ! Dieu n'aura jamais le courage de le damner.*

Enfin cet homme juste, pour qui le mot de damnation semblait si peu fait, tomba dans le sein du père de la nature, après avoir bien mérité de lui pendant soixante et treize ans. Ami de Molière tant qu'il vécut, écrivain original comme lui, comme lui méconnu d'une partie de ses contemporains, un hasard heureux les a réunis dans la même tombe. La postérité peut réunir aussi ces deux hommes de génie dans le même éloge, en appliquant à La Fontaine le mot énergique que Champfort a créé pour Molière, en disant qu'il a *laissé le trône* de la fable *vacant.*

DE

RAPHAËL,

EN RAPPORT

AVEC LAFONTAINE.

Un artiste plein de talens et idolâtre à-la-fois de Raphaël et de La Fontaine, me prévint, il y a environ douze ans, qu'il voulait élever avec son burin un double monument à ces grands hommes. Je lui proposai de n'en ériger qu'un, et de choisir à cet effet la charmante production de Psyché, que l'un avait embellie avec la magie de son pinceau, et l'autre avec celle de ses vers. L'ouvrage fut en effet commencé, et les essais que j'en vis surpassèrent mon attente ; mais les orages révolutionnaires vinrent bientôt contrister les arts et ef-

frayer les hommes. J'ignore si l'artiste découragé n'a pas brisé de dépit un burin qui avait déjà exécuté de belles choses. Quoi qu'il en soit, on m'avait demandé un texte pour servir d'introduction aux estampes : je donnai quelques fragmens, de choix, de l'Hommage à La Fontaine, qu'on vient de lire, et j'y joignis l'Hommage suivant à Raphaël.

RAPHAËL.

Raphael et La Fontaine sont séparés par l'époque où ils ont vécu, par la diversité de leurs talens, par le peu de rapport entre la jouissance de leur célébrité : ils sont réunis par la beauté de leur génie, par la supériorité de leurs travaux sur l'*Ane d'or* d'Apulée, et par une renommée toujours croissante, qui assure leur commune apothéose.

L'*Ane d'or* d'Apulée est une folie philosophique, qu'à quelques égards le pinceau sévère de Platon n'aurait pas désavouée : surtout l'épisode de Psyché est d'une fraîcheur d'imagination, qui électrise l'ami de la belle nature, qui éveille toutes les verves et provoque tous les burins et tous les crayons.

Psyché, un des sujets les plus heureux de cette Mythologie grecque, qui a réconcilié l'homme de goût avec les fables antiques

qui, à la renaissance des arts en Europe, les a tous embellis, et qui aurait bien dû adoucir l'intolérance de quelques-unes de ses religions, Psyché, dis-je, a réussi, depuis trois cents ans, sur presque tous les théâtres de l'Europe et dans toutes ses galeries de tableaux. A peine Raphaël connut-il le secret de ses forces, qu'il s'en empara, ce sujet parlant à-la-fois à son imagination et à son ame : aussi son exécution lui valut-elle tout d'un coup la plus haute célébrité : il marcha dès ce moment de pair avec deux de ses rivaux les plus redoutables, avec Léonard de Vinci et Michel-Ange.

Ces amours de Psyché et de Cupidon furent peintes en grand dans le plafond du petit Farnèse : on y remarque surtout les trois beaux groupes de Jupiter et Ganymède, des trois Déesses disputant le prix de la beauté, et des trois Grâces ; les Amours qui voltigent dans les airs, chargés des dépouilles que Cupidon va offrir à sa jeune épouse ; le Banquet des Dieux pour les noces de la ri-

vale de Vénus, et leur Assemblée dans l'Olympe pour son apothéose.

Telle était la fécondité du génie de ce Raphaël, que, non content de la belle composition de sa coupole du petit Farnèse, il transporta le même sujet en petit, mais sans se copier en rien, sur des cartons, devenus dans la suite très-célèbres par le burin ingénieux de Marc-Antoine. Ce sont les estampes revivifiées de ce créateur de la gravure, que l'artiste dont j'ai parlé dans l'avant-propos, se proposait de publier, pour le monument à ériger à la double gloire de La Fontaine et de Raphaël.

Mais pour jeter un peu plus d'intérêt dans le parallèle du premier des Peintres et du premier des Fabulistes, par rapport au roman d'Apulée, essayons de faire connaître avec un peu plus d'étendue le beau génie de Raphaël.

L'art de la peinture ne remonte pas pour nous plus haut que 1240, époque désastreuse des Croisades, où l'on cite quelques fresques

un peu imposantes de Cimabué : de là il faut traverser près de deux cents ans de pas rétrogrades vers la barbarie, pour arriver à Antoine de Messine, qui apprit à ses contemporains le secret de peindre à l'huile. Ce secret une fois rencontré, l'horison de la peinture se développa. Léonard de Vinci devina les règles, et Raphaël conçut l'idée de ses chefs-d'œuvres.

Raphaël, un des créateurs du beau siècle de Médicis, naquit à Urbin en 1484; il entra dans la carrière de l'art, sous la direction de Perugin, peintre qu'on cita quelques momens au berceau de la peinture, mais qui aujourd'hui n'a un nom, que parce qu'il est lié à celui d'un homme de génie qui l'a fait oublier.

Le jeune artiste était destiné à voler dans une carrière où rampait Perugin. Le hasard lui procura quelques esquisses pleines de talent de Vinci et de Michel-Ange : le talisman opéra, comme cette statue d'Alexandre qui fit verser des larmes de héros à César.

L'élève de Perugin ne pleura pas, mais il prit son pinceau, et devint Raphaël.

Ce fut le Bramante, un des premiers architectes du siècle des Médicis, et son parent, qui le présenta au Souverain Pontife. Il n'avait alors que de la grace; mais il étudia les belles statues grecques du Capitole, il se fit ouvrir l'atelier de Michel-Ange, et il y puisa cette élévation d'idées, cette fierté de pinceau, qui étonnent dans les batailles de Constantin, et en général dans toutes ses grandes productions du Vatican.

Raphaël s'était préparé par les études les plus raisonnées, à recueillir la palme de son art : rien ne lui coûtait pour parvenir un jour à concilier avec son intérêt la théorie philosophique du beau. Il dessinait ses figures nues, avant de les couvrir de draperies. Enthousiaste de l'antique, il envoya jusques dans l'Archipel dessiner des bas-reliefs; il se surprenait des heures entières devant le Torse ou l'Hermaphrodite.

En général on ne connaît guères que par

la renommée les chefs-d'œuvres de Raphaël; car ses grandes compositions, telles que celles du petit Farnèse et du Vatican sont inaccessibles aux conquêtes. Cependant c'est là que son génie respire tout entier : on le jugerait mal, si on l'appréciait par une foule de tableaux de chevalet épars dans les cabinets de l'Europe, tableaux dont s'honoreraient une foule d'artistes du second ordre, mais qui n'ajoutent rien à la gloire d'un homme qui s'appelle Raphaël.

Après les batailles de Constantin et les amours de Psyché, on peut citer comme portant l'empreinte du génie de Raphaël dans toute sa maturité, la prison de Saint-Pierre, le miracle de Bolsène, l'incendie du Bourg, et surtout la Transfiguration, malgré la triple scène qui rompt l'unité dramatique de ce tableau.

Raphaël n'attache point par la magie du coloris ; il connaissait peu l'art des racourcis, et il s'est condamné dans plusieurs de ses plafonds à représenter ses sujets comme

peints sur une tapisserie attachée à un mur ; mais malgré ses défauts, qui tiennent plus à son siècle qu'à l'absence de son talent, il sera toujours le désespoir des artistes, par la pureté et la correction du dessin, par l'expression de ses têtes, et surtout par le mélange enchanteur qu'il a fait du beau idéal avec le beau de la nature.

La grace, qu'on ne définit point, mais que l'homme de goût découvre à l'instant, quand il voit une tête de ce Peintre enchanteur, ou qu'il lit quelques vers du premier de nos Fabulistes, cette grace, dis-je, nous ramène naturellement au parallèle ou au contraste entre Raphaël et La Fontaine.

La Fontaine reçut de la nature, comme nous l'avons vu, un génie singulièrement varié ; car il n'y a que le talent qui puisse rapprocher des productions aussi disparates que Joconde et le Paysan du Danube, Adonis et l'élégie sur la disgrace du surintendant Fouquet, la comédie du Florentin et le beau roman de Psyché.

Raphaël, outre tous les genres de peinture réunis au gré de sa palette, fut quelques momens sculpteur : il modela les deux belles figures d'Elie et de Jonas, exécutées dans la suite en marbre par un de ses disciples ; il se fit ensuite architecte, donna les dessins d'une espèce de temple des arts où il établit sa résidence, et dirigea la célèbre basilique de Saint-Pierre, concurremment avec le Bramante et Michel-Ange : il y avait dans Raphaël de quoi former deux ou trois grands hommes.

Raphaël ne fut pas méconnu de ses contemporains, au siècle des Médicis, comme La Fontaine l'a été au siècle de Louis XIV. Son souverain et les papes, qui marchaient alors sur la tête de tous les souverains, se réunirent à l'accueillir avec les distinctions les plus flatteuses. Le cardinal Bibiena lui offrit sa nièce en mariage, et il ne la refusa, que parce qu'il était sur le point de devenir cardinal lui-même. Léon X alla plus loin encore : il déclara au conclave le dessein

où il était de le faire monter en triomphe au Capitole.

Arrivé à un tel période de gloire, il fallait descendre ou n'être plus. Raphaël cessa d'être : son intempérance avec un sexe qu'il idolâtrait, épuisa en lui les principes de la vie, et il mourut à trente-sept ans, ayant connu toutes les jouissances, et les regrettant peu, parce qu'il conservait celle qui donne du prix aux autres, l'espoir de se survivre à lui-même par l'immortalité de ses ouvrages.

Cette mort prématurée, due à un genre d'intempérance, qui éteint d'ordinaire le génie des artistes, me ramène à mettre encore un moment la renommée de Raphaël, en présence de celle de La Fontaine.

Il est bien évident que, si Raphaël, avec sa figure céleste et la licence des mœurs des dames Romaines, au lieu de fixer son admiration sur les monumens des arts, l'avait concentrée sur ses modèles, il ne serait jamais devenu le Prince de l'Ecole Romaine;

il est bien évident aussi que, si La Fontaine avait tiré de son imagination embrasée par ses sens, le cannevas de ses Contes, cette imagination se serait glacée avant l'âge, et que la plupart de ses chef-d'œuvres, avortés, se seraient perdus dans le tombeau de sa gloire.

Mais le chantre et le peintre de Psyché, furent chastes tous deux, chacuu à sa manière ; et il ne faut point, à cet égard, laisser le moindre nuage sur leur mémoire.

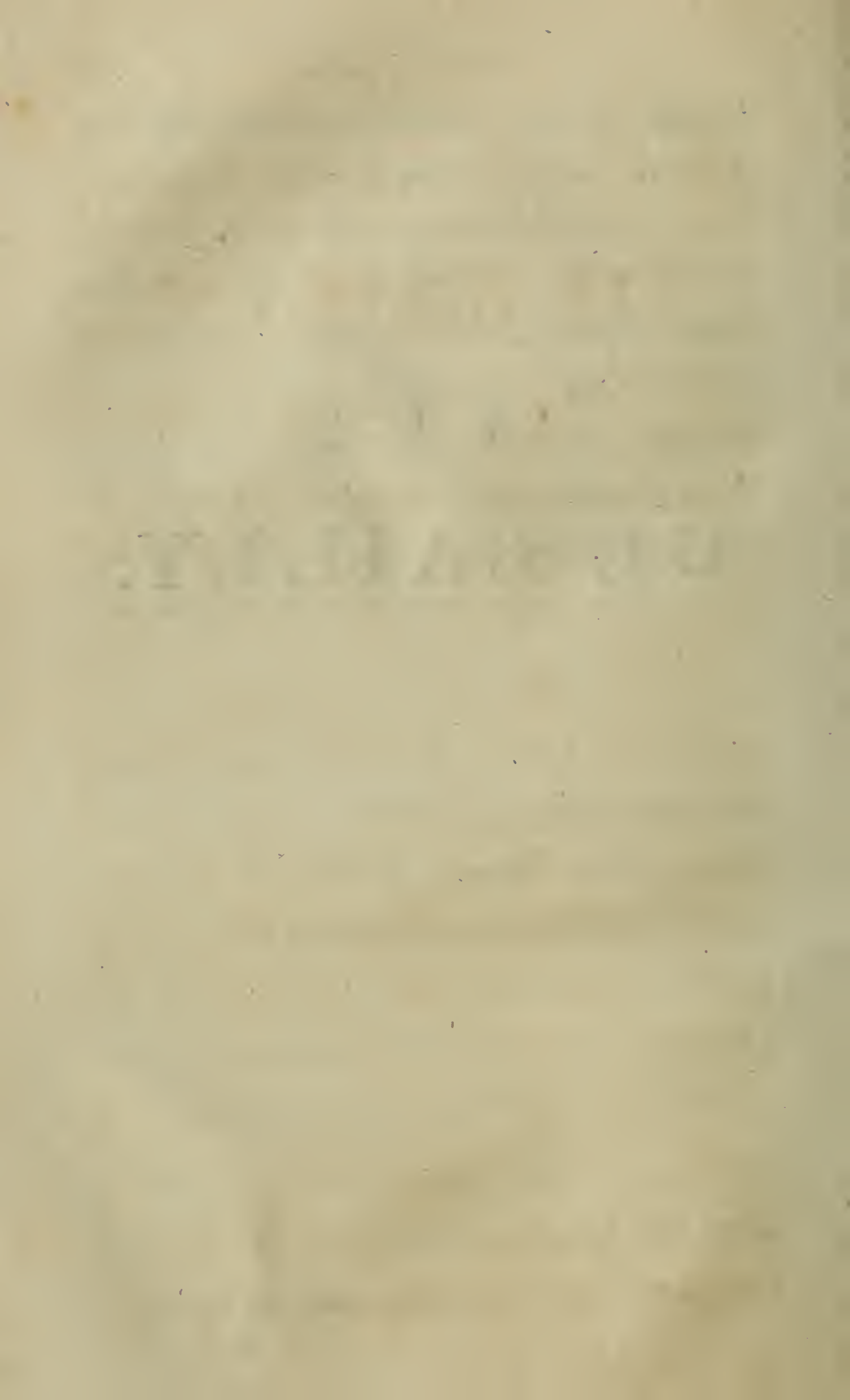
La Fontaine, entraîné par son talent, mais non par la licence de ses mœurs, à peindre, sous une gaze un peu trop transparente, les faiblesses amoureuses des femmes et leurs travers, ne connut que la sienne, et lui fut fidèle, quoiqu'il ne l'aimât pas. C'est un assez bel hommage rendu à la morale publique, pour qu'on n'appuye pas sur une production dont il ne connut jamais le danger, que quand la religion la lui fit expier avec le cilice des Siméon Stylite et des Pacôme.

Raphaël, jeune, bien fait, avec la figure d'Alcibiade, pouvait trouver dans Rome vingt Aspasies; il pouvait, à l'exemple d'un peintre de la Grèce, choisir dans chacune de ses amantes le trait le plus piquant de sa beauté, pour les réunir sur le tableau de sa Vénus; mais son cœur était trop sensible et trop délicat pour se partager. Libre, il se choisit une maîtresse libre aussi, et ne prostitua pas un amour pur jusqu'à lui donner des rivales : il fallait que cette amie de son cœur jouît de quelque considération, puisque le prince Chigi l'introduisait dans son palais pour échauffer la verve de Raphaël, qui le décorait de ses chef-d'œuvres. C'est avec elle seule que ce grand homme épuisa ses principes de vie : une médecine homicide le fit saigner au milieu d'une faiblesse et il mourut.

Léon X, qui aimait les arts en homme de goût encore plus qu'il ne les protégeait en pape, fut inconsolable de cette mort : il aurait préféré la perte d'une des villes du Pa-

trimoine de Saint-Pierre à celle du pinceau de Raphaël. Dans sa juste douleur, il assembla le conclave et proposa de faire au grand artiste, qui avait embelli des monumens de son génie le Vatican, des funérailles dignes d'un Souverain; mais cette pompe funèbre sembla perdue pour l'ami des arts, qui ne vit dans cette pompe funèbre que le génie éteint de Raphaël et son chef-d'œuvre de la Transfiguration posé sur son cercueil.

VIE DE BAILLY.



VIE
LITTÉRAIRE ET POLITIQUE
DE BAILLY.

Lorsque je lus, à la fin de 1796, cette Vie de Bailly à la classe *des Sciences morales et politiques* de l'Institut, quelques-uns de mes collègues, qui m'étaient chers, jugèrent que j'avais été trop sévère, d'autres en plus grand nombre, mais que je n'estimais pas moins, prétendirent que je l'avais trop loué : cette diversité d'opinions ne prouve peut-être autre chose sinon que j'avais mis des poids justes dans mes balances : car dans les Révolutions on n'est pas historien, on est enthousiaste, on n'écrit pas des critiques, on fait des

libelles. J'ignore si je suis encore trop près de la génération qui a fondé la République, pour qu'on me pardonne d'être juste; mais je tâche de me placer assez près de la postérité, pour que celle-ci protège, sinon mes écrits, du moins ma mémoire.

J'ai revu cette Vie avec tout le soin dont je suis capable; je l'ai augmentée des analyses de divers ouvrages de ce savant, qui n'avaient point paru en 1796, je l'ai rectifiée en plusieurs endroits; je me suis même permis de jeter quelques vues nouvelles sur la carrière politique qu'il a parcourue : car une fois lancé dans la Révolution, il eut la bonhomie de croire qu'il était plus à sa place à la tête des États-Généraux que dans les fauteuils de ses trois Académies. La plus grande im-

partialité règne dans mes jugemens. J'ai peint mon héros (s'il en est un) comme si la distance des tems me le rendait parfaitement étranger; comme si son républicanisme l'avait fait vivre parmi les décemvirs de Rome, ou que ses liaisons avec Platon et Anaxagore, lui eussent donné une seconde patrie à Athènes, dans les jardins d'Acadomus.

Peu de biographes ont écrit sur Sylvain Bailly : je ne connais qu'une notice littéraire faite avec décence et avec courage, mais un peu décharnée, de l'astronome La Lande, destinée à être ensevelie honorablement dans des éphémérides. On m'a parlé d'un petit in-dix-huit, consacré à sa mémoire par Mérard de Saint-Just; mais cet ouvrage n'ayant été imprimé qu'au nombre d'une douzaine d'exemplaires, a échappé à

toutes mes recherches. En revanche, beaucoup de libelles ont été vomis contre lui dans le tems de sa gloire révolutionnaire : j'en possède un sous le nom de *Vie de Sylvain Bailly*, *premier Maire de Paris*, imprimé en 1790, et dédié à l'Assemblée Nationale ; ce qui ne lui a pas servi de passe-port pour l'immortalité.

On peut juger de la dédicace par quelques lignes que je vais transcrire ; on sera ensuite à portée de juger du livre par la dédicace.

« Vous n'êtes plus cette vieille idole,
» qu'on encensait d'abord par habi-
» tude ; en vain les rois voudraient vous
» contester le droit légitime et si natu-
» rel, celui de votre souveraineté per-
» manente ; s'ils n'ont que de l'or et
» des esclaves pour vous défier, vous,

» vous avez des hommes, du fer et des
» lanternes. »

Les jugemens sur Bailly sont portés avec la même aménité de critique, avec le même atticisme : « Bailly, dit-
» il, roturier de naissance et de carac-
» tère, est un homme dont la célébrité
» a passé les mers ; c'est le digne émule
» de Franklin, autre bienfaiteur de
» l'humanité, qui vient de partir en
» poste pour les enfers, afin d'y fo-
» menter une révolution philosophi-
» que. »

Rien ne justifie plus à mes yeux Bailly que de le voir, dans le même libelle, en présence avec Louis XIV.

« Louis XIV, dit le Zoïle, fut le
» tyran impie du peuple et des nobles,
» un monstre déshumanisé, scélérat
» sans foi et sans religion, vil esclave

» des prostituées de sa cour, lui qui
» propagea cette exécrable maxime,
» qu'on ne peut répéter sans frémir :
» *Peuples, votre vie, vos biens sont au*
» *roi, et votre ame à Dieu.* »

C'est dans cet esprit et avec ce style, qu'étaient écrits presque tous les mémoires du tems. On avait créé un dialecte révolutionnaire qui faisait d'autant plus d'effet sur des hommes en vertige, qu'il s'approchait davantage du langage des Petites Maisons ; mais il ne faut pas s'appesantir sur ces tems de désastres et de déraison : peut-être eût-il fallu traiter cette maladie politique comme la folie des Abdéritains ; en purifiant les malades, on aurait fait cesser l'épidémie.

Si l'on veut voir sur Bailly la réunion de l'art d'écrire et des lumières, il faut

jeter les yeux sur une analyse de mon ouvrage, faite dans la même année 1796, par le prince de Bénévent, récemment arrivé de Philadelphie et mon successeur immédiat au secrétariat de la classe des Sciences morales et politiques. Cette analyse, faite avec un goût rare, fut lue par l'orateur à la tribune de l'Institut et accueillie de tous les suffrages. Je la transcris ici, d'abord parce qu'elle renferme des faits piquans sur la mort de Bailly, qui ne se trouvent que là; ensuite, parce que l'analyse ne se trouvant point précédée d'un jugement de bienveillance, quelquefois mal fondé et toujours indiscret, ainsi qu'il était d'usage dans le bon tems des Académies, ne me force point à rougir en public de mon propre éloge.

« Le citoyen De Sales a lu un mé-
» moire sur Bailly : il a exposé ses titres
» à la renommée, comme littérateur et
» comme philosophe ; et il a remis à un
» autre moment de peindre en lui le ci-
» toyen et l'homme public. Ce nom que
» réclament à tant de titres les sociétés,
» qui concourent à la splendeur des
» lettres et à la gloire des sciences,
» devait être célèbré sans doute aussi
» dans cette classe de l'Institut, consa-
» crée au progrès de la morale et à la
» recherche de tout ce qui peut en fon-
» der le culte parmi les hommes. Eh !
» quel homme appartient plus à la mo-
» rale, dans l'acception la plus vaste de
» ce mot, que celui qui, au faîte des
» honneurs littéraires, sut désarmer
» constamment l'envie par sa simpli-

» cité ; qui, citoyen par tous ses goûts
» et par ses vertus long-tems avant la
» révolution, n'eut besoin d'aucun ef-
» fort, pour se trouver un de ses plus
» purs et de ses plus estimables défen-
» seurs ; qui ne se vanta jamais d'ai-
» mer la liberté, et toujours travailla
» pour elle ; qui, à la tête d'une des
» plus grandes administrations, se dé-
» voua sans relâche à ce qu'il crut être
» les intérêts du peuple, sans jamais
» rechercher la popularité ; enfin qui,
» victime de la plus épouvantable fac-
» tion qui ait désolé la terre, et trou-
» vant mille morts au lieu de son sup-
» plice, ne se permit ni une plainte,
» ni un regret, ni même le secours de
» sa propre indignation, et mourut avec
» ce courage calme et céleste qui sera
» long-tems un modèle, malgré les

» nombreux exemples d'intrépidité qui
» ont signalé cette longue époque de
» sang et de tyrannie. »

TALLEYRAND-PERIGORD.

VIE
LITTÉRAIRE ET POLITIQUE
DE BAILLY.

JE dirai la vérité sur Bailly ; et cette vérité intéresse encore moins la mémoire du sage que la gloire da la nation qui l'a vu naître. Il importe que l'Europe entière sache qu'au moment où cet éloge est prononcé, la tyrannie des Trente et celle des Quatre Cents n'est plus, et que l'Athènes qui broya la ciguë de Socrate, n'est plus que l'Athènes qui prépara son apothéose.

Bailly, né à Paris en 1736, dans une famille, où la garde des tableaux du Louvre semblait héréditaire, fut d'abord destiné à la peinture; mais la perspective d'un grand nombre d'années consumées à un stérile travail de main, sans avoir la certitude de

voir son entendement s'élever aux conceptions sublimes d'un Corrége ou d'un Raphaël, le découragea, et il se jeta dans les bras de la littérature; bien plus attrayante pour la jeunesse, parce qu'elle offre des palmes à recueillir, le jour même où on les a semées.

Les premiers essais de Bailly furent des tragédies; Daguesseau, Fénélon, l'auteur d'*Emile*, en avaient fait; et on aime à citer de pareils noms quand on succombe. Le jeune sage, content d'avoir fait en silence l'essai de ses forces, ne se présenta pas même dans l'arène; et s'il eut l'audace de faire à vingt ans des pièces de théâtre, quoiqu'il s'honorât du suffrage du célèbre Baron, il eut le bon esprit à quarante de les jeter au feu.

Les palmes de l'éloquence tentèrent aussi le jeune athlète; et quoiqu'il n'y obtînt d'ordinaire que des demi-succès, il eut bien de la peine à y renoncer.

Le roi de France Charles V fut le premier

homme célèbre dont il se permit l'éloge : le prix avait été proposé par l'Académie française. On voit que pénétré d'estime pour le talent oratoire de Thomas, il cherche à l'imiter, dans ce que les Zoïles du tems appelaient l'hydropisie du sublime ; mais cette sorte d'esprit toujours tendu, toujours porté vers une verbeuse magnificence, n'était pas le sien : il échoua. La Harpe, moins élevé dans son vol, mais plus sage, plus égal, obtint la couronne.

Bailly ne se découragea pas : l'année suivante (1769), il concourut encore à la même Académie, pour l'éloge de Molière; et malgré quelques hérésies en matière de goût qui lui échappèrent, il obtint l'accessit. Le discours couronné, celui de Champfort, est un des beaux monumens qu'on ait érigé à la gloire du créateur du Tartuffe et du Misantrope.

Tous les théâtres étaient bons pour Bailly, pourvu qu'il attachât sa renommée naissante aux fastes de la gloire. Pendant qu'il se faisait

l'historien de Charles V à la première des Academies de la capitale, il tentait l'éloge de Corneille à l'Académie de Rouen. Cet essai, car c'en était un, ne lui valut qu'un faible encouragement, et il fut dix ans avant de rentrer dans la carrière.

On rencontre, dans cet éloge de Corneille, des traits qui annoncent le peu de sûreté de son goût. « Un seul homme supérieur, dit-il,
» pouvait alors balancer Corneille en génie.
» (On s'attend qu'il va nommer Descartes
» ou Pascal; point du tout, il s'agi; de Ri-
» chelieu). Ce Richelieu, ajoute-t-il, voulut
» être le rival de Corneille. (Le rival, quand
» on n'opposait que Mirame au Cid, à
» Cinna et à Polyeucte!) Le Cardinal au-
» rait été bien plus grand, s'il ne s'était pas
» montré jaloux du poète supérieur, qui
» s'abaissa jusqu'à l'appeler son maître. »

Bailly, dans cet éloge qui ne fut point couronné, distribua les couronnes du génie, de manière à en dégoûter les hommes qui y avaient le plus de titres. Après avoir dit que

Corneille et Racine étaient parvenus par deux routes différentes à l'immortalité; il ajoute : *Crébillon a fait un genre à part, et Voltaire n'est grand que parce qu'il les a réunis tous les trois.* Boileau, dans un cas pareil, renvoyait madame Deshoulières à ses moutons, et je suis tenté de renvoyer Bailly à la partie la plus pure de sa gloire littéraire, à son Astronomie.

Enfin après dix ans de silence, l'éloquence de Bailly se réveilla dans un genre plus analogue à ses talens. Il envoya à l'Académie de Berlin, en 1788, un éloge de Leibnitz, qui ne valait pas celui de Fontenelle, mais qu'on lit encore avec plaisir après celui du brillant historien de notre Académie des sciences. Il avait de plus le mérite d'être chargé de notes scientifiques plus volumineuses que le texte : ce qui, dans le pays indigène de l'érudition, pouvait lui valoir beaucoup de suffrages. Le prix fut décerné à Bailly : et ni l'homme de goût, ni le savant ne réclamèrent en Europe.

On reconnaît encore le germe du talent, dans trois éloges écrits avec une sorte d'abandon de sensibilité par Bailly, qui ne cherchait plus à recueillir les palmes des Académies : ce sont ceux du capitaine Cook, de Gresset et de l'abbé La Caille. L'histoire secrète du tems veut que le but de l'orateur ait été de balancer les titres de Condorcet au secrétariat d'une Académie.

L'éloge de l'abbé de La Caille est le meilleur de tous : Bailly avait été son élève, et la reconnaissance doubla son talent. On reconnaît aussi en le lisant, que le style de l'auteur a acquis de la maturité ; on y voit moins de ces phrases sonores, de ces riens harmonieux, qui tiennent lieu d'éloquence à ceux qui travaillent malgré la nature ; les faits sont mieux choisis, les jugemens sont plus sûrs dans cet hommage à la mémoire de La Caille ; il y parle de l'astronomie en homme qui connaît l'art et qui est appelé à en agrandir la carrière.

Enfin les longs tâtonnemens de Bailly

pour découvrir son talent, cessèrent. Il n'avait fallu que la chute accélérée d'un fruit pour faire deviner à Newton le système de la gravitation ; il ne fallut à notre sage qu'un coup-d'œil sur un catalogue d'étoiles zodiacales, dressé par La Caille, pour le rendre astronome.

L'astronomie semble la géographie du ciel, où, des positions connues, l'artiste intelligent déduit celles qui ne le sont pas. Une fois élancé au centre de cet espace sans bornes, on voudrait atteindre les limites de la circonférence. Le plus faible sentier qu'on s'y fraie invite à le faire communiquer à toutes les grandes routes. On dirait que l'ambition philosophique s'irrite par les découvertes, comme l'ambition guerrière par les conquêtes. Bailly fut ambitieux, mais à la manière des Halley et des Tycho-Brahé : il n'aspira qu'à tracer la Carte générale des mondes, laissant aux Alexandre la démence de les conquérir.

Le premier travail du philosophe dans la

géographie céleste fut consacré à la comète de 1759. Alors la théorie de ces astres, qui semblent indépendans des systèmes solaires, n'avait pas reçu tout son développement ; le géomètre Lambert n'avait pas effayé l'imagination humaine, en soumettant leur nombre incroyable au calcul ; le génie de Buffon ne s'était pas joué de la crédulité philosophique, en faisant naître notre globe du choc d'une de ces masses lumineuses contre le soleil.

Une position vraiment importante que Bailly découvrit dans la géographie céleste, est celle des satellites de Jupiter. Les masses de ces astres secondaires semblent tellement inaccessibles aux calculs de la physique, l'étonnante variété de leurs mouvemens sert si mal l'astronome qui veut déterminer leurs inégalités, que, jusqu'au milieu de ce siècle, personne n'avait encore osé appliquer la loi éternelle de Newton aux attractions mutuelles de ces planètes. Notre philosophe, aidé de la théorie de Clairaut, d'une méthode

ingénieuse de Fouchy sur l'emploi du télescope, et encore plus de son propre génie, calcula, avec un succès singulier, les perturbations des satellites de Jupiter, détermina leur diamètre ainsi que la durée de leurs immersions, dressa des tables de leurs mouvemens, et y joignit l'histoire de cette partie curieuse de l'astronomie : ce travail immense, qui donna lieu à trois mémoires, l'occupa pendant neuf ans, c'est-à-dire depuis 1762 jusqu'en 1771. Cependant ce n'est qu'un point dans la Mappemonde du ciel : et il est bien évident que pour dresser la Carte générale projetée par Bailly, il aurait fallu qu'il vécut, non l'âge d'un homme, mais celui d'une planète.

Notre philosophe qui croyait avoir fait un pas de géant, et qui n'avait pas changé d'horizon, effrayé de l'immensité de la carrière qu'il avait encore à parcourir, se proposa de ne s'essayer du moins que sur des idées neuves. Alors il voulut connaître à fonds toutes les découvertes anciennes et

modernes dans les terres australes du firmament; et telle fut l'origine de son chef-d'œuvre, de sa belle *Histoire de l'Astronomie*.

Bailly prend la science depuis ce qu'il appelle son berceau, et la conduit par une série lumineuse de raisonnemens et de faits, jusqu'à ce que la théorie sublime de Newton ait été regardée comme l'évangile de l'Europe. Cet ouvrage profond à la fois et élémentaire, instruit le penseur et fait aimer l'art à l'homme vulgaire à qui il est le plus étranger; il est d'ailleurs écrit avec ce style pittoresque qui vivifie tout, et qu'on s'attend à trouver dans l'histoire de toutes les sciences, depuis qu'on jouit de la *Nature* de Buffon et de l'*Académie* de Fontenelle.

C'est dans cette *Histoire de l'Astronomie* qu'on voit le germe d'un paradoxe philosophique auquel, grace à la rareté des bons esprits, Bailly a dû, bien plus qu'à ses ouvrages classiques, sa célébrité.

Il s'agit de l'ingénieuse témérité, avec laquelle il a combattu l'opinion si sage et si

universellement répandue, que la terre s'est éclairée comme elle s'est peuplée, c'est-à-dire du Midi au Nord. Le philosophe trouva bien plus piquant de supposer la position de l'axe du globe dérangée par l'attraction de quelque comète ; de partir de cette hypothèse pour faire un monde nouveau avec l'Atlantique de Rudbeck, et d'ôter le paradis terrestre au sol fortuné de Bénarès, pour le transporter parmi les ours du Groënland et dans les glaces de la baie d'Hudson.

Bailly avait envoyé son *Astronomie* à Ferney. Le philosophe illustre qui promenait, de cet asile, le sceptre de l'opinion sur toute l'Europe littéraire, fut frappé d'un paradoxe qui tendait à anéantir ses Brames : il opposa ce qu'on appelle, dans la langue de Locke, des doutes, à ce qu'on traite, dans l'*Histoire de l'Astronomie*, d'assertions. L'historien des mondes répondit ; et telle fut l'origine des *Lettres sur l'Atlantide* : lettres que leur succès de circonstances fit mettre un moment à Paris au niveau des

Lettres Persannes, qui méritaient peut-être, par les graces du style, cet enthousiasme éphémère, mais qu'on a oubliées aujourd'hui, parce que, pour le fond des choses, le voyage du nouveau Montesquieu à l'Atlantide du Spirtzberg n'a pas plus d'autorité que le voyage dans la lune de Cyrano de Bergerac.

Le succès des *Lettres sur l'Atlantide* fut accompagné d'un orage : on accusa, auprès d'un gouvernement pusillanime, son auteur, non de s'être joué de la raison des sages, mais d'avoir substitué sa cosmogonie à celle de Moïse. Cette imputation, que Bailly, un des apôtres de la Révolution française, s'honora en 1790 de mériter, l'alarma à l'époque antérieure de sa publication de l'Atlantide : il voulait bien être philosophe dans ses opinions, mais non en porter l'affiche. Il dénonça l'écrivain périodique qui avait donné l'éveil au fanatisme, et le dénonça avec tant de chaleur, que le garde des sceaux enjoignit à ce dernier de se rétracter. Ce trait de fai-

blesse de la part de l'historien de l'astronomie conjura la tempête, et le grand inquisiteur Seguier remit le réquisitoire qu'il avait préparé, dans son porte-feuille.

En général, Bailly, dans tout le cours de sa vie littéraire, fut loin d'annoncer le courage que nous le verrons déployer dans sa vie politique : il ne flatta pas les grands, parce que le sage solitaire, qui vit avec les morts illustres et avec lui-même, ne flatte personne; mais il les ménagea avec une sorte d'adresse. L'*Encyclopédie* alarmait le trône; et quoique son cœur fût pour elle, il ne voulut point s'y affilier : c'était Platon, en un mot, mais Platon qui rougissait d'être au Portique, et non à la cour de Syracuse.

Cette politique, que le sage n'a pas la force de blâmer dans des tems d'orage, mais qu'il se garde d'imiter, contribua, bien plus que le génie de Bailly, à lui faire rendre de ses contemporains la justice qu'il avait droit d'en attendre.

Sa théorie des satellites de Jupiter l'avait

fait recevoir, dès 1763, à l'Académie des sciences ; l'érudition des notes de son *Histoire de l'Astronomie* lui donnait des droits à celle des belles-lettres, et le coloris brillant de son style lui ouvrait naturellement les portes de l'Académie française. Cette triple couronne, que l'adulation déféra quelquefois à des honoraires, tels que Paulmy et l'abbé Bignon, mais qui n'avait encore été méritée que par Fontenelle, aurait échappé à Bailly, s'il n'avait eu pour appui que ses excellens ouvrages : mais le gouvernement se souvint qu'il avait été sage, ce qui, dans la langue républicaine, signifie qu'il avait été faible ; et tous les obstacles s'aplanirent.

J'ai parlé avec regret de la sagesse de Bailly ; mais je dois encore plus à la vérité qu'à la mémoire d'un homme célèbre qui m'est cher. Des mémoires authentiques attestent qu'il recut long-tems de la cour une pension, connue sous le nom de prix de sagesse. Le despotisme ministériel donnait ce

nom à une récompense pécuniaire, décernée à l'homme de lettres prudent, qui n'avait écrit ni contre l'intolérance de la religion de son pays, ni contre le despotisme de son gouvernement. On voyait dans cette liste l'abbé Batteux, qui ne méritait que trop cette distinction, et l'illustre Thomas, qui en était assez indigne, et qui eut l'honneur de la perdre : tout me persuade que Bailly renonça au prix de sagesse, quand il entrevit celle de préparer la fondation d'une république.

Au reste, quelque analogie que les idées générales de liberté eussent avec l'ame fière de Bailly, on ne peut se dissimuler qu'il était difficile d'en trouver le germe dans ses ouvrages. Voici un texte de son éloge de Charles V, où l'on pressent bien peu le serment mémorable du jeu de paume : « Un roi, » dit-il, est la loi rendue vivante.... Un roi » est le contrepoids d'une multitude d'êtres ; » sa volonté commande à tous, puisqu'elle » est censée être la volonté générale de tous. »

Le texte suivant qu'on lit quelques lignes après, me semble encore plus fort. « L'au-
» torité royale doit être pleine, inébranla-
» ble, incapable de reculer sur elle-même :
» la raison doit la guider, l'obéissance la
» suivre. » Ainsi se serait exprimé Patercu-
culus, l'adulateur de Tibère, ou l'esclave titré qui proposa la Loi Royale de Danemark.

Le sommeil du génie de Bailly, pendant le triomphe de sa sagesse, se dissipa de tems en tems par la publication de quelques bons ouvrages : par ses deux rapports sur l'hospice de l'Hôtel-Dieu et sur la folie long-tems célèbre du Mesmérisme, et surtout par son *Astronomie indienne et orientale*, production digne du savant Freret par la profondeur des recherches, mais que celui-ci n'aurait jamais écrite, parce qu'il n'avait pas, comme le disciple de Socrate, sacrifié aux Grâces.

Je n'ai point cru devoir soumettre à l'analyse un opuscule de trente pages, publié par Bailly en 1781, qui roule sur la question, si

les animaux sont dépourvus d'imagination. Cet écrit n'a point un caractère assez original ; on voit qu'il est né des *Lettres* ingénieuses *du physicien de Nuremberg*, qui donnèrent l'éveil à tous les naturalistes du tems. L'opuscule de notre Académicien n'a de vrai mérite qu'un style élevé, sans enflure, et brillant sans néologisme, mérite qui a caractérisé presque tous les écrits de Bailly, si on en excepte ses premiers éloges.

Le dernier ouvrage littéraire de Bailly, dont il me reste à m'occuper, est son *Essai sur les Fables*, dont les deux premiers volumes n'ont paru qu'en l'an 1798, avec une dédicace à la célèbre madame du Bocage. En vain l'auteur annonce-t-il cet écrit comme une des plus grandes entreprises de l'esprit humain, ce ne sera jamais qu'un *Essai* pour ses contemporains et pour les siècles : il est vrai qu'un essai, où la belle imagination de Bailly se montre dans toute sa fraîcheur, mérite qu'on s'en occupe dans un hommage rendu à sa mémoire.

Le but de l'ingénieux écrivain est de démêler le chaos mythologique que nous tenons de l'antiquité, d'examiner quelles sont les fables originales; d'arriver, par ce mode de recherches, au peuple instituteur des autres, et de tracer ainsi la route de la vérité sur le globe, jusqu'à ce qu'à force de se modifier en se mêlant avec des traditions historiques hétérogènes, elle devienne une erreur sacrée. Cette idée est grande sans doute; mais le défaut des monumens quand on remonte au-delà de quarante siècles; mais l'incertitude de l'origine des peuples; mais les contradictions entre les écrivains qui nous ont donné des théogonies, assimilent toutes ces théories brillantes à des édifices aëriens, qu'une philosophie superficielle élève, et que le souffle d'une raison supérieure fait disparaître.

Tout l'ouvrage de Bailly repose sur l'idée éphémère que les premiers habitans de l'Olympe ne furent que des héros divinisés : ce qui, contre les notions élémentaires de la

philosophie, suppose l'histoire raisonnée antérieure à la Mythologie.

Nous n'avons rien d'Evhemere, si ce n'est une analyse de sa doctrine dans Diodore. Mais dans l'hypothèse que ce philosophe avait rencontré la clef pour expliquer toutes les origines, y a-t-il la plus légère vraisemblance, qu'une clef aussi précieuse soit restée égarée pendant un si grand nombre de siècles, et qu'elle n'ait été retrouvée que par un des héros de la Révolution Française, qui commentateur de toutes les Pythies de Delphes, interprète de toutes les traditions anéanties, et, si j'ose le dire, orateur de tous les silences, n'est parvenu, à force de tâtonnemens philosophiques, qu'à mettre le peuple primitif dans les glaces éternelles du Cercle Polaire, et les élémens des amours de Psyché et de la ceinture de Vénus, que dans les parages de la Nouvelle-Zemble et du Spirtzberg.

Le débrouillement des issues de ce labyrinihe mythologique était d'autant plus im-

possible, lorsque le fil d'Ariane avait été cassé cent fois depuis Evhemere jusqu'à Bailly, que le nom des prétendus héros, faits dieux par la crédulité populaire, surpasse toute croyance. On sait que le Panthéon de Rome était consacré à trente mille divinités : l'auteur de l'*Essai sur les Fables* cite lui-même un philosophe Bruxillos qui en comptait, dans ses Fables cosmogoniques, deux cent-quatre-vingt mille ; de sorte que Pline avait raison de dire que l'Olympe était plus peuplé que notre globe, et Pétrone, que l'Italie seule était si sacrée, qu'il était plus aisé d'y rencontrer un dieu qu'un homme. D'après ces élémens de calcul, notre philosophe n'aurait pu atteindre à ses premiers héros déifiés, quand même il aurait vécu l'âge d'Epiménide, et qu'il aurait eu sous la main cent Encyclopédies.

Le vice fondamental de cet *Essai sur les Fables*, ainsi que des Lettres sur l'Atlantide, est, comme je l'ai déjà fait pressentir, d'avoir supposé les Hyperboréens instituteurs

des Grecs du siècle de Périclès, et d'avoir adossé ces Hyperboréens aux glaces du pôle, glaces qui, malgré l'harmonie des phrases vides de sens, annonceraient toujours la stérilité du sol et celle des entendemens humains qu'on tentera d'y placer.

Bailly, qui aime toujours à avoir raison contre la raison universelle, quand il est las de conter (ce qu'il fait d'ordinaire avec grace,) entasse des autorités pour appuyer son paradoxe ; et ici, quoique académicien des belles-lettres, il est loin d'avoir la critique judicieuse des Freret et des Barthelemy. Prenons pour exemple son Olen, espèce de Cacique des sauvages de l'Hyperborée, qui vint à Delphes à une époque inaccessible à la chronologie, et dont il s'amuse, suivant le privilège des Fabulistes, à faire un grand homme.

Le premier des Grecs qui parla de cet Olen, fut Aristée de Proconèse, que Pausanias, dans son voyage de l'Elide, fait contemporain de Cyrus : or, cet Aristée, suivant

une tradition antique, mourut et ressuscita plusieurs fois, ayant le privilège d'éloigner son ame et de la rappeler à volonté. On lui doit un poëme, heureusement perdu, sur la guerre d'un peuple cyclope de l'Hyperborée, nommé les Arimaspes. Voilà une belle autorité pour rajeunir la fable des Atlantes du Spirtzberg, que de l'étayer de celle des Polyphèmes de l'Hyperborée, et d'invoquer, pour toutes ces rêveries, le suffrage d'un Aristée de Proconèse, qui envoie son ame errer sur les sombres bords quand elle lui déplaît, et la rappelle quand il trouve bon de revivifier sa cendre! ce qui m'étonne le plus, c'est qu'on se soit permis de pareils paradoxes, chez un peuple qui possédait l'*Entendement humain* de Locke, les *Essais* de Montaigne et l'*Esprit des Lois*. Il est vrai que les *Fables* de Bailly sont contemporaines de la Révolution Française, qui a fait faire à l'esprit humain un pas rétrograde vers la barbarie, et alors tout s'explique sans peine et sans l'intervention des prodiges.

Bailly trouve dans son imagination ou dans son Aristée de Proconèse, ce qui est à-peu-près la même chose, que ses Hyperboréens chéris vivaient plus de mille ans et ne mouraient que quand ils étaient las de vivre. De bons esprits lui objectèrent qu'une vie de mille ans, dans des contrées qui sembaient le tombeau de la nature, n'était qu'un prestige de sa baguette philosophique ; alors, pour concilier toutes les opinions, il déclara que la vie de ses millenaires n'était composée que d'années lunaires, ce qui la réduisait à soixante-quinze ans. Il me semble à moi (et j'en demande pardon à la mémoire du Sage) que cette interprétation est une nouvelle absurdité : il n'y a rien de bien étonnant pour un peuple instituteur du globe, de vivre les trois quarts d'un siècle, quand on voit une foule de centenaires chez des nations dégénérées; d'ailleurs, les dix-neuf-vingtièmes des états civilisés de l'Europe et de l'Asie ont eu, de tems immémorial, des années solaires, et si leurs écrivains avaient donné

l'histoire de l'Hyperborée, ils auraient évidemment parlé des deux cycles, ce qui détruisait de fond en comble la fable des millenaires. Ce raisonnement est sans réplique pour qui conserve sa dialectique, en lisant les contes ingénieux du brillant historien de l'astronomie.

Je termine cette critique, sur laquelle je n'ai appuyé, que parce qu'elle porte sur l'ensemble de l'*Essai sur les Fables*, en observant que l'Hyperborée de Bailly a une position tellement systématique sur notre mappemonde, que l'abbé Gedoyn, place cette région entre le Don et le Volga, et l'abbé Banier, le plus érudit de nos mythologues, dans la Géorgie, le pays qui peuple de ses beautés tous les sérails de l'Orient; pour moi, je n'ai jamais eu la fantaisie de consulter, à cet égard, nos géopraphes : une contrée qui ne produit que des cyclopes, qui n'est chantée que par des Aristée de Proconèse, ne mérite une place que dans les Mille

et une Nuit de l'Orient, ou à la suite des Métamorphoses.

La Lande faisait le plus grand cas de l'*Essai sur les Fables* : il était toujours tenté de répéter, à son égard, ce qu'il avait dit du beau travail de Bailly sur *la lumière des Satellites*, qu'il préférait la gloire qui en résultait, à celle d'avoir présidé les Etats-Généraux, de s'être vu nommer le premier Maire de Paris, et d'avoir été membre de nos trois Académies.

Bailly, comme littérateur, jouit de sa gloire, de son vivant : les portes des Académies des sciences et des belles-lettres, s'ouvrirent à deux battans, quand il sollicita la faveur d'y entrer. Il avait des droits à la dernière, par son érudition peu commune; il était, quant à l'autre, dans son élément naturel, ayant fait des découvertes dans le ciel des Cassini, et écrivant avec la plume des Fontenelle. Cette Académie des sciences lui décerna même un honneur que personne avant lui n'avait obtenu à son

vivant : elle voulut que son buste fût placé dans la salle de ses séances. Une seule considération me semble gâter cet hommage, que Bailly paraissait mériter à tant de titres : c'est qu'alors il était président des Etats-Généraux, et que placé par l'enthousiasme patriotique entre Louis XVI et son peuple, il fut un moment, où il parut les protéger tous deux : l'hommage eût été bien plus pur, s'il n'avait été rendu qu'à l'homme de lettres, et le buste aurait survécu aux orages de la Révolution.

Bailly fut long-tems l'admirateur de Buffon : ce qui le conduisit insensiblement à devenir son ami. Malheureusement le dernier, un des plus beaux génies de la France, voulait que tout pliât devant sa renommée : il exigea avec empire que Bailly donnât sa voix à l'abbé Maury, pour l'Académie Française ; et, sur son refus motivé, il se brouilla avec lui. Bailly se vengea de cette espèce de disgrace de la part du souverain de la littérature, en redoublant ses éloges.

La place que Bailly ambitionnait le plus, était l'entrée à l'Académie Française : il en trouva long-tems les portes fermées, parce que Dalembert et Condorcet, qui ne l'aimaient pas, lui suscitaient toujours des concurrens dangereux. Enfin, en 1784, la mort du comte de Tressan lui applanit toutes les voies, et il s'assit parmi les Quarante immortels. De ce jour, son ambition littéraire fut épuisée, et il chercha dans une autre carrière des palmes plus orageuses à recueillir : il n'y réussit que trop, comme nous le verrons dans la suite, puisqu'il en résulta des tourmens pour sa vie, et des nuages sur sa gloire.

Cette Académie Française, naturellement vouée à la puissance, à cause du grand nombre de ses membres qui, depuis son institution sous le cardinal de Richelieu, s'en sont trouvés revêtus, à la vue du grand rôle que Bailly jouait, comme homme public, dans la Révolution Française, ne manqua pas, dès le 5 juillet 1789, de préparer les

voies à son apothéose : son secrétaire perpétuel et son intepréte, Marmontel, lui écrivit une lettre infiniment flatteuse, que je voudrais trouver ailleurs que dans les *Mémoires* mêmes de Bailly. « Porté, comme
» en triomphe, par vos cóncitóyens, jus-
» qu'à la place éminente de président de
» l'Assemblée Nationale, vous avez prouvé,
» ce qui n'avait pas besoin de preuve, que
» rien n'est plus naturellement compatible
» que les grandes lumières et les hautes
» vertus. »

Le trait dont Bailly se crut le plus honoré, et il avait raison, est celui où Marmontel ajoute *que l'Académie se glorifiait de compter au nombre de ses membres un Aristide, que personne ne se lassait d'appeler le juste par excellence*. Quatre ans après, le juste par excellence, trahi par la perfidie, abandonné par la faiblesse, ne trouva pas parmi les cinq cent mille ames de la capitale, qui l'avaient appelé leur sauveur et leur père, un seul être sensible qui osât

plaider sa cause devant une horde de cannibales : il eut été trop heureux que ses juges, semblables aux ennemis d'Aristide, eussent inscrit son nom sur la coquille de l'ostracisme ; il vivrait peut-être encore, et ses longues infortunes n'auraient que trop expié son idolâtrie d'un moment, pour une Révolution qui, comme le Saturne de la Mythologie, a dévoré le sol qui l'a vu naître et celui qu'elle a conquis, les hommes qui voulaient la détrôner, et sa progéniture.

Cette Révolution, dont le tableau, depuis vingt ans, pèse encore à ma plume, commençait à essayer ses ravages, quand l'Académie Française, à genoux, pour ainsi dire, devant le second Aristide, le proposait pour modèle à ses contemporains. Les Etats-généraux n'avaient pas attendu jusqu'à ce moment à être justes envers un homme dont le nom, tout modeste qu'il était, et par la raison même qu'il était modeste, devenait une puissance. Malgré l'antique préjugé, imaginé par l'orgueil stérile de la nais-

sance, et propagé par la haine réfléchie des lumières, la France qui essayait en tremblant de se régénérer, pressentit que l'homme de lettres à grands talens, qui n'intriguait pas, pouvait être un homme d'état, et elle déposa dans les mains alors pures de Bailly, une partie de sa toute-puissance.

A l'époque, où cette vie littéraire de Bailly fut lue à l'Institut, il eût été dangereux de dérouler le tableau de sa vie politique, devant des hommes complices, ou du moins témoins muets de ses malheurs. Ce tableau cependant était tracé alors, sinon avec le génie, du moins avec la franchise fière et courageuse de Tacite; mais le moment n'était pas venu de l'exposer au salon : l'horizon de la République était encore trop rembruni; trop de factions prenaient le masque du patriotisme, trop de haines publiques étaient en effervescence. Les uns ne m'auraient pas pardonné une critique motivée de Bailly homme d'état; d'autres, en plus grand nombre, m'auraient fait un crime de son éloge : il

est probable que ma véracité sévère n'aurait trouvé grace que devant moi, ou devant une postérité que je ne pouvais espérer d'atteindre. Je préférai donc de voiler mon tableau d'un crèpe funèbre, jusqu'à ce qu'un autre ordre de choses nous donnât d'autres mœurs, d'autres juges et un autre Panthéon.

Ce nouvel ordre de choses, tant provoqué par les vœux des hommes de bien, est enfin arrivé : l'immense majorité de la France a prononcé, qu'un Empire, qui embrasse ou qui protège cinquante millions d'hommes, ne pouvant être vivifié dans tous ses points que par un ressort central prodigieusemens actif, ne devait trouver ni repos, ni bonheur hors de la Monarchie. D'après ce principe de la plus saine politique, on peut, au bout de vingt ans, et lorsque les vagues de la mer des tempêtes sont tout-à-fait calmées, examiner dans la vie d'un Sage, comment, malgré sa raison profonde, il a été entraîné à caresser la folie du moment : il est vrai que cette folie tenait par un point au sentiment

inné d'une sage indépendance, sentiment, la seconde ame de l'homme de lettres, sans laquelle il ne peut concevoir l'idée d'une belle action, ni exécuter un grand ouvrage.

J'ai, à cet égard, une philantropie si pure; mon dessein, en disant ma pensée toute entière, est si peu de contrister des Républicains qui ont droit à mon estime, quand ils ne le sont qu'à la manière des Phocion et des Aristide; je suis surtout si éloigné d'évoquer l'ombre de l'infortuné Bailly sur la scène, pour la faire rougir, que je vais, dans l'exposition très-délicate de la vie politique de mon héros, adopter un mode fait pour ne contrister aucun amour-propre, pour ne r'ouvrir aucune blessure : ce ne sera pas moi qui me constituerai l'historien du premier président des Etats-Généraux, du premier Maire de la capitale; ce sera Bailly lui-même, et le lecteur n'y perdra rien : car quand il raisonne juste, c'est Locke et Montaigne; et quand son imagina-

tion l'égare, c'est encore Platon qui rêve des Républiques.

Bailly a laissé des *Mémoires sur la Révolution*, imprimés in-octavo, il y a quatre ans, en trois volumes : ces mémoires qui, malheureusement, ne vont que jusqu'au 2 octobre 1789, offrent le monument le plus précieux et le plus authentique qui nous reste, pour avoir la clef d'une grande énigme qui, après vingt ans, semble encore partager le monde. L'auteur parle des évènemens dont il a été quelque tems le premier mobile, avec une candeur qui, dans ses fautes mêmes, lui ramène tous les suffrages. Cet écrit, où les faits seuls instruisent à juger, semble avoir été fait dans le plan de l'histoire de Port-Royal, par l'immortel Racine, regardé comme un chef-d'œuvre dans le beau siècle de Louis XIV. Mais si telle a été l'intention de l'auteur des *Mémoires*, on ne peut se dissimuler que, soit par la haute importance du sujet, soit par le prisme magique avec lequel le dernier colore tout ce qu'il touche,

il n'ait laissé bien loin derrière lui son modèle.

Bailly parle beaucoup de lui-même dans ses *Mémoires ;* mais il n'a point l'érudition déguisée de Montaigne dans ses *Essais*, ni l'orgueilleuse modestie de l'auteur d'Emile dans ses *Confessions* : on dirait plutôt qu'il a cherché à imiter la bonhomie de La Fontaine, si cependant la bonhomie se saisit quand elle n'est pas innée, et si l'homme de génie même se permet d'imiter La Fontaine.

« Si je parle souvent de moi, dit l'histo-
» rien de la Révolution Française, c'est
» que j'offre le récit, non-seulement des
» faits publics, mais encore de mes senti-
» mens et de mes pensées. La naïveté des
» détails en garantit la vérité ; l'homme s'y
» développe et son ame s'y montre nue :
» d'ailleurs, n'y a-t-il pas quelque charme
» à appercevoir l'homme dans son ouvrage ?
» Le lecteur se reconnaît et se retrouve dans
» l'écrivain. »

L'égoïsme, dans une circonstance pareille, se pardonne d'autant plus à Bailly, que s'il ne dissimule pas ses succès, il déguise encore moins ses fautes : on dirait que quand il tient sa plume, il a toujours devant lui sa conscience pour l'instruire ou le redresser. Eh ! quel est l'homme qui, quand il croit à l'existence d'un pareil juge, se permet de le tromper ?

Bailly, à cet égard, cherchait si peu à s'en imposer à lui-même, qu'il déclare formellement que, *sans facilité pour parler, et timide à l'excès, il se croyait peu nécessaire aux Etats-Généraux.* Il ne voyait pas que ce furent ces motifs même qui firent taire toutes les ambitions devant lui. Dans ce moment de fermentation des esprits, où tout le monde voulait jouer un rôle, si Bailly avait improvisé comme Cazalès, s'il avait fait tonner à la tribune l'éloquence populaire de Mirabeau, on se serait armé d'avance contre ses succès. C'est parce que son esprit académique ne faisait ombrage à au-

cun homme d'état, qu'il réunit presque toutes les voix à la première et la plus flatteuse des présidences.

Bailly fut nommé, et sans la plus légère brigue de sa part, le premier député de la capitale. Comme ses écrits, l'encouragement de sagesse qu'il tenait du trône, et sa constante circonspection, tout le tems où il avait été à la tête du corps électoral, lui avaient concilié la bienveillance générale, on ne doutait pas que le second ordre du clergé et la noblesse sans titres ne l'élussent aussi pour un de leurs représentans; mais l'attente de ses adulateurs (car il commençait à en avoir) fut trompée, et il ne se trouva point député des trois ordres, comme il était membre des trois Académies.

Cet échec n'alarma point l'amour-propre de Bailly, ou plutôt sa bienfaisance : on sait en effet que la bienfaisance est l'amour-propre des ames magnanimes. L'académicien fut élu, à une très-grande majorité de suffrages, président des Etats-Gnéraux. Dès ce mo-

ment, on ne peut se le dissimuler, le caractère du Sage changea : entraîné par l'esprit novateur qui s'essayait en silence contre une Monarchie un peu dégénérée, porté peut-être par la reconnaissance à justifier, par une faiblesse coupable, sa nomination, loin de s'opposer au torrent de la démagogie naissante, il s'y laissa entraîner. Ses succès dans un genre si facile, amenèrent d'autres fautes, dont il rougit sans doute quand il quitta le timon de la chose publique; mais il n'était plus tems de faire faire à la France un pas rétrograde ; et d'ailleurs Bailly, sans puissance, n'avait plus d'autorité, même dans le sanctuaire paisible de ses Académies.

La première atteinte donnée à un trône de quatorze cents ans, fut la double représentation du Tiers, qui présageait le renversement du clergé et de la noblesse. Bailly épousa avec chaleur les principes de la majorité des Etats-Généraux qu'il présidait, et sortant tout-à-coup du scepticisme qui fait le charme de ses Mémoires : « Ce n'est pas,

» dit-il, quand la raison s'éveille, qu'il faut
» alléguer et des préjugés absurdes et d'an-
» tiques privilèges : les préjugés sont desti-
» nés à disparaître ; les privilèges ne sont
» que des conventions qui ne peuvent être
» éternelles, et des aliénations dans lesquelles
» une nation mineure a toujours le droit de
» rentrer : c'était bien le moins que vingt-
» quatre millions d'hommes contre deux
» cent mille, eussent la moitié des voix, et
» la postérité éclairée aura peine à croire
» que cela ait été si difficile à prouver et à
» établir. »

Je suis bien convaincu que, dans le meilleur des mondes possibles, la majorité d'une nation qui paie la masse des impôts, qui fait vivre les ordres privilégiés, qui achète le droit d'exister, par tous les dévouemens et tous les sacrifices, doit, dans la répartition des impôts, dans la surveillance de toutes les charges publiques, avoir un assez grand nombre de représentans pour empêcher que des corps puissans ne l'écrassent ;

mais ce n'est point là la question élémentaire à examiner. Les Etats-Généraux avaient-ils reçu, pouvaient-ils recevoir de leurs commettans la faculté de changer, à leur gré, les principes constitutifs d'un Etat, où soixante-trois monarques avaient régné? Etaient-ils en droit de conquérir sur le trône une double représentation du Tiers, qui entraînait nécessairement la chute du Clergé et de la Noblesse, et, par contre-coup, la dissolution de la Monarchie? Il y avait sans doute une grande régénération à opérer en France, mais elle devait s'opérer avec des formes tutélaires qui conservent, et non avec l'épée qui ne sait que détruire : ce n'est pas à des législateurs, à des Sages de trois Académies, à s'énorgueillir, auprès des siècles, du droit de la victoire.

La plus grande usurpation des Etats-Généraux sur le Souverain, fut sans doute le titre d'Assemblée Nationale, qu'ils s'arrogèrent : il y avait un machiavélisme très-adroit dans ce titre qui semblait, au premier

coup-d'œil, assez insignifiant. Les titres nouveaux sont une baguette magique, avec laquelle les novateurs de tous les âges ont exécuté sans péril leurs renversemens : comme le peuple ne les entend pas, il leur donne toute l'extension, dont leurs chefs ont besoin pour le faire mouvoir. Avec des Etats-Généraux, un Clergé, une Noblesse restent debout ; il y a des révoltes et non des insurrections ; des lois protectrices, et non des échafauds en permanence. Mais si vous substituez à des termes si clairs, si bien définis, une Assemblée Nationale, une Convention, le peuple, qui croit qu'on lui parle une autre langue, en crée lui-même la grammaire : dès-lors devenu Roi sans s'en douter, il abat le pouvoir qui le gênait ; il renverse une morale qui l'importune, et ne s'arrête que quand il ne voit plus autour de lui que l'égalité de la misère et la souveraineté de la mort.

Je dois être juste à l'égard des Etats-Généraux : composés de l'élite de la nation, for-

mant dans leur masse, long-tems pure, un foyer de lumières et de vertus, jamais, en se laissant mener par quelques démagogues à grand caractère, ils ne soupçonnèrent qu'on leur ferait détruire tous les freins, franchir toutes les limites et se dépouiller de leurs titres à la gloire, pour arriver à un fantôme de toute-puissance. Si ces législateurs, nés amis du bien, mais inconsidérés dans leurs vœux, avaient pu lire dans l'avenir leurs destinées et celles de l'Europe, il en est bien peu qui ne se fussent laissés égorger sur leurs chaises curules, par le peuple-soldat de Brennus, si on avait voulu leur faire acheter quelques instans d'une souveraineté fugitive, fondée sur un abus de mots, et les leur faire acheter au prix du relâchement gradué de toutes les parties de la force publique, de la chute d'un trône qu'ils avaient juré de défendre, et du supplice d'un roi que, pendant près de vingt ans, ils avaient trouvé si doux d'aimer.

Bailly lui-même, qui avait de la logique

dans la tête et de la justice dans le cœur, se trouva fort embarrassé, dans l'origine, à concilier ce titre d'Assemblée Nationale, avec ses principes. « Il y avait, dit-il, un » grand inconvénient à se déclarer la Nation, » parce que cela n'est pas rigoureusement » vrai, tant qu'il y a deux chambres du » Clergé et de la Noblesse, et que ces deux » chambres ont le droit de s'assembler. » — Voilà un véritable hommage rendu à la raison publique, et cet aveu ne pouvait être affaibli par la conquête d'un titre, que le Souverain ne donnait pas : car la conquête laisse dormir un droit, mais ne saurait l'anéantir.

Bailly, épuisé sans doute par ce trait de courage, se laissa bientôt corrompre par la reconnaissance : c'était l'unique corruption dont sa belle ame pouvait être atteinte. Voici comment il revient à la théorie des démagogues, qui lui avaient déféré la présidence.

« Cependant, ajoute le sage, il est certain » que les Français en masse (un peuple en » masse ne constitue jamais une assemblée),

» il est certain que les Français en masse,
» moins le Clergé, moins la Noblesse, for-
» maient un corps si considérable, qu'ils
» formaient la presque totalité et pouvaient
» être considérés comme la nation entière.
» Ainsi l'Assemblée se trouvait entre l'usage
» et la raison. »

Cette formule algébrique, *moins le Clergé, moins la Noblesse*, ce mot vague de *presque totalité*, tout annonce les tergiversations d'un homme de bien, qui voudrait concilier sa conscience avec son cœur. On voit sa pensée toute nue jusques dans les nuages dont il l'enveloppe; et cet embarras qu'il n'a pas l'adresse de déguiser, me semblerait devoir servir de sauve-garde à sa mémoire.

Bailly, comme nous avons vu que l'aveu lui en était échappé, n'était point orateur; il ne savait point, avec une éloquence d'abandon, maîtriser les flots d'une assemblée orageuse. D'après ce sentiment de sa faiblesse, il recevait l'impulsion au lieu de la donner; il se condamnait à se faire toujours

l'interprête de la faction dominante. Aussi il y aurait de la dureté à lui faire un reproche amer, des décrets perturbateurs, qu'on lui faisait justifier avec la pompe de ses phrases; cette dureté serait d'autant plus grande, que les agitateurs prenaient toujours, pour corrompre ses lumières, le seul mode qui pouvait sourire à son ame indépendante : ils lui disaient que vingt-cinq millions d'hommes étaient opprimés par le trône, et qu'il y avait du courage à lutter contre ce trône, pour rendre leurs droits primitifs à vingt-cinq millions d'hommes.

Ce mot de courage était dans ces tems difficiles, une espèce de talisman, avec lequel on voilait l'oubli de tous les devoirs. Aussi Bailly, prêt à se rendre le 5 juin à l'audience de Louis XVI, s'entretenant avec le garde des sceaux, et instruit que, comme premier représentant du Tiers, il serait obligé, d'après un usage établi de tems immémorial, de fléchir le genou devant la majesté du trône répondit au magistrat ce mot si connu et

qui retentit dans toute la France, déjà à demi insurgée : *et si vingt-cinq millions d'hommes ne le veulent pas, quel est le pouvoir qui osera les y contraindre?* On ne parla long-tems que du *courage* de ce mot : et Bailly, à force de l'entendre louer, crut quelques momens qu'il était digne d'éloges.

Cependant dans les hommes purs, mais faibles, il y a de tems en tems des éclairs de raison qui manifestent leur pensée primitive. On connaît le mot trop célèbre de Mirabeau, le jour de la séance royale, lorsque le grand maître des cérémonies tenta, en vertu de l'ordre exprès de son Souverain, de séparer les Etats-Généraux : *Allez dire à votre maître que la Nation est ici, et qu'on ne peut la séparer que par la puissance des bayonnettes.* Toute l'Assemblée retentit d'applaudissemens, comme si ce mot était l'explosion du courage et de la vertu romaine : or voici ce que Bailly, un peu désennivré a écrit sur ce mot de Mirabeau,

dans le premier volume de ses *Mémoires* :
« Cette réponse qu'on a beaucoup louée
» dans le tems, n'en est pas une ; c'est une
» apostrophe que l'orateur ne devait pas
» faire, qu'il n'était pas en droit de faire,
» et qui, d'ailleurs, semble très-déplacée,
» étant hors de toute mesure. »

Voilà donc Bailly placé chez le garde des sceaux, précisément dans la même circonstance que Mirabeau devant le grand-maître des cérémonies, tenant à-peu-près le même langage, avec les mêmes applaudissemens des démagogues : voilà, dis-je, Bailly qui traite le mot prononcé par Mirabeau, sinon de criminelle audace, du moins d'apostrophe hors de toute mesure, tandis que quelques jours auparavant il s'est surpris à regarder le sien comme une expression de courage ! Ce simple rapprochement est plus fait pour manifester la pensée secrète d'un homme de bien, qu'une impulsion étrangère fait mouvoir, que toutes ces formes oratoires

imaginées par un panégyriste mal-adroit, pour rabaisser, à force d'exaltation, la gloire d'un grand homme.

Soyons justes : les agitateurs qui ont remplacé le trône des Bourbons par une République éphémère, se sont dit, dans leurs proclamations et dans leurs manifestes, les plus *courageux* des hommes ; mais ils se sont bien gardés d'attacher un sens précis à cette épithète dont ils s'énorgueillissaient ; ils se sont bien gardés, en s'opposant *courageusement* à tout le bien que l'héritier de Henri IV se proposait de faire à ses peuples, de donner les élémens du vrai courage.

Il n'existe de vrai courage, que quand il existe un vrai péril, quand on l'affronte avec calme, et quand, en le surmontant, on sauve la chose publique.

Coclès voit l'ennemi près d'entrer dans Rome : il s'élance sur un pont à demi brisé, défiant une armée entière, et sauve ainsi la patrie. Coclès n'a point raisonné son cou-

rage, mais il a rempli toutes les conditions du problême.

Je vois encore les élémens de ce vrai courage, dans le dévouement du chevalier d'Assas; dans le mot sublime du président Molé, qui, entouré de farouches Ligueurs qui en veulent à sa vie, les force à s'ouvrir devant lui, disant avec une intrépidité froide: *Je ne saurais craindre; il y a trop loin du poignard du scélérat, au cœur de l'homme de bien.*

Je puis me tromper, et je le voudrais peut-être, tant mon caractère répugne à contrister des hommes que j'aime encore, malgré les fautes qui ont échappé à leur faiblesse; mais après vingt ans de réflexions pénibles, j'interroge la franchise de mes adversaires: je voudrais bien savoir, en quoi le vrai courage aurait pu se déployer, de la part des ennemis du trône français, depuis l'époque où les Etats-Généraux se constituèrent, de leur autorité privée, Assemblée Nationale. Cette conquête importante, une fois con-

duite à son terme, une fois sanctionnée par la volonté non libre du Souverain, il existait naturellement en France un autre ordre de choses : le Corps Législatif, à couvert derrière un titre nouveau, dont il pouvait étendre les droits à l'infini, représentait l'antique conseil suprême des Amphictyons ; le roi n'était plus qu'un premier fonctionnaire public, et l'Assemblée Nationale concentrait dans ses mains inexpérimentées la toute-puissance.

Maintenant on peut se faire une idée juste de cette espèce d'effervescence de patriotisme, que les grammairiens du jour, qui avaient à aduler soit le faible Bailly, soit le bouillant Mirabeau, honoraient du titre de courage.

Assurément, il n'existait aucun péril pour les premiers législateurs français, du moment qu'ils cessèrent d'être Etats-Généraux. L'opinion publique leur semblait dévouée ; les journaux les plus accrédités leur étaient vendus ; cent mille mains invisibles travail-

laient derrière la toile, à sapper tous les pouvoirs qui leur faisaient ombrage : il y avait si peu de péril dans leur résistance, que jamais le pouvoir ministériel ne s'occupa efficacement à la réprimer; lors de l'inutile Séance Royale, le trône plia; quand la force armée, dirigée par des têtes inhabiles, fit mine de se déployer, les insurgés la corrompirent. Il n'y eut donc jamais un instant de péril pour les novateurs, depuis qu'ils jetèrent à leur faible monarque le gant du combat, jusqu'à ce qu'ils l'eussent mis en tutelle; et en supposant ce péril, que tous les faits démentent, en quoi l'audace qui l'aurait bravé, aurait-elle servi la chose publique? Est-ce que la France avait un intérêt puissant à laisser déplacer une souveraineté de quatorze cents ans, à voir la liberté lui organiser la plus abjecte des servitudes, à laisser couvrir son sol, autrefois si florissant, de décombres et de funérailles.

Si, dans ces tems de désastres, il existait un vrai péril pour une grande tête française,

c'était pour le roi. Malheureusement ce prince n'avait qu'une volonté d'emprunt ; il pliait pour épargner l'effusion du sang, et ne régnait pas. Mais supposons-lui un moment, avec la bonté de Henri IV, dont il avait hérité, son grand caractère, il le déploiera avec énergie, et en se sauvant, il sauvera la chose publique : ici, tous les élémens du vrai courage sont rassemblés. Je sens que je suis fort à-la-fois de ma logique, de ma philantropie et du suffrage de l'histoire.

Cette théorie du courage m'a entraîné un peu loin ; mais je prie les bons esprits pour qui cet ouvrage est fait, de me la pardonner, soit parce qu'elle jette un grand jour sur le caractère de Bailly, soit parce que c'est une des clefs de la Révolution Française.

Peu de tems après *l'apostrophe hors de toute mesure* adressée par Bailly au garde des sceaux, arriva la Séance royale, suivie de celle du jeu de paume. Ici tous les mémoires du tems se réunissent à parler du

courage héroïque du Sage, à le mettre au-dessus des Camille et des Phocion; Bailly lui-même, entraîné par ce torrent d'admiration, ne dissimule pas dans ses Mémoires, qu'il a rempli l'attente publique. « Nous
» n'eûmes, dit-il, pendant une journée en-
» tière que dura cette séance du jeu de
» paume, que cinq ou six bancs pour nous
» asseoir et une table pour écrire; mais le
» lieu semblait s'agrandir par la majesté
» qu'il contenait; tout annonçait que c'était
» la nation qui honorait de sa présence un
» jeu de paume. »

La cendre de Bailly permettra-t elle à son admirateur de dire ici la vérité toute entière? Cette vérité a d'autant plus de poids que j'ai osé l'imprimer en 1793, en présence des oppresseurs, et avec quelques larmes d'approbation de la part des victimes.

Il me semble, disais-je, qu'il y a quelque chose de bien faible dans un serment clandestin, prononcé dans un asile aussi peu honorable qu'un jeu de paume. Si le des-

potisme avait attenté autrement qu'en menaces impuissantes, à la liberté de l'Assemblée Nationale; si cette réunion de représentans s'était vue cassée comme de frivoles parlemens, avant d'avoir répondu aux espérances de vingt cinq millions d'hommes, alors, je l'avoue, le lieu le plus abject, qui aurait reçu le serment des proscrits, serait devenu le plus auguste des temples; mais il s'en fallait bien que le Souverain de droit fût aussi terrible, et le Souverain de fait aussi humilié. Le trône n'attaquait que faiblement et comme pour voiler son impuissance à se défendre, tandis que les douze cents législateurs, dont Bailly était l'oracle, suspects dans les antichambres de Versailles, mais les dieux de la capitale, sous les bayonnettes mêmes des gardes qui avaient ordre de n'en faire aucun usage, tenaient encore dans leur mains les destinées de la Monarchie.

Le vrai courage, le courage calme devait choisir le moment même où les trois ordres se trouvant réunis dans la salle des Etats, le

Roi, par l'organe du garde des sceaux, leur enjoignait impérieusement de se séparer.

Bailly devait d'abord, par un exorde plein de mouvement, se frayer les avenues de l'ame si douce de Louis XVI; lui représenter qu'il était le Roi suivant le cœur des Français; qu'il lui suffisait, pour se faire obéir, de parler comme un père à sa nombreuse famille; et lui faire entendre que ses sujets fidelles, qu'il avait chargés de régénérer son Empire, n'aspiraient qu'à la gloire de le toucher, ou à celle de mourir.

Je suppose un moment que Louis, déployant un caractère qu'il n'avait pas, loin de rejeter sur des conseils perfides l'odieux d'une séance royale, déclarât avec empire que ses ordres étaient absolus, et se levât pour les faire exécuter, c'est dans ce moment critique que Bailly, lisant dans tous les regards de l'Assemblée le signal du courage, mais non son impunité, ce qui en aurait ôté tout le prix, devait s'exprimer à-peu-près ainsi, dans la formule de son serment:

« Il est tems d'acquitter la dette, qu'en
» qualité d'organe et de Président des Etats-
» Généraux, j'ai contractée envers vingt-
» cinq millions d'hommes. Je dénonce au
» Roi lui-même, l'objet de notre commune
» idolâtrie, un Ministère qui l'égare : on
» n'anéantira pas dans son germe le bien
» que votre majesté a médité de faire à ses
» peuples : je jure donc, au nom de la pa-
» trie, qui peut-être ne vient que de naître,
» que tant qu'il me restera un souffle de vie
» et un sentiment de la vraie liberté, je ne
» me séparerai de l'Assemblée, dont j'in-
» terprète tous les vœux, qu'au moment où
» la Frence entière sera régénérée. »

C'est vraiment alors que le sénat de la Rome des Camille et des Cincinnatus, aurait paru transporté dans la Salle de Versailles; tous les représentans, dignes de ce nom, auraient répété le serment de leur chef avec un enthousiasme religieux. Cette solemnité était un peu plus imposante qu'un acte de conjurés vulgaires, qui balbutient mysté-

rieusement un serment indiscret, dans le réduit obscur d'un jeu de paume.

Ce fut le 2 de juillet que Bailly quitta son orageuse Présidence, et ce fut un des plus brillans de sa vie politique : l'Assemblée Nationale voulut qu'une députation solemnelle vint le remercier, en son nom, de la manière ferme et honorable avec laquelle, dans toutes les occasions difficiles, il s'était prononcé. C'était un signal donné à Cincinnatus, de se faire oublier dans ses jardins; mais il n'en eut pas le courage. Peut-être aussi que le bien qu'il avait fait, lui inspira le désir d'en faire encore : cette ambition inquiète est la dernière passion qui s'éteigne dans les hommes heureusement nés. Quoi qu'il en soit, il rentra, sous un autre titre, dans une carrière, qui était étrangère à ses goûts, n'y recueillit que la haine, même de ses anciens admirateurs, et prépara ainsi lentement le germe de la plus affreuse des morts pour l'être sensible, de celle, où l'homme qui a voulu le bonheur de vingt-

cinq millions de ses concitoyens, peut douter, en expirant, si jamais un seul d'entre eux l'a aimé.

Le 15 juillet, le lendemain d'un des jours les plus sinistres de la Révolution Française, Bailly, qui avait donné plus d'un gage à l'insurrection, en fut récompensé par la place de premier Maire de Paris, qui lui fut donnée par acclamation à l'Hôtel-de-Ville, encore dégoûtant du sang des Launay et des Flesselles, que des cannibales en crédit avaient fait répandre. Une pareille nomination, qui n'était due à aucun pouvoir constitué, n'avait rien de légal : aussi quand on offrit au Sage la couronne civique, qui en devenait le symbole, il la repoussa avec une sorte d'indignation ; mais l'archevêque de Paris, le vertueux Juigné, qui se trouvait dans l'assemblée de la Commune, retint cette couronne sur sa tête, et celui-ci se résigna. Ce changement subit, opéré en quelques minutes, n'était pas de nature à être interprété favorablement par l'envie : ceux qui con-

naissaient la hardiesse de ses opinions philosophiques, purent dire qu'il jouait une comédie politique, comme Pisistrate ; d'autres ne le jugeant que par les encouragemens de sagesse, qu'il avait reçus du trône, purent dénaturer d'une autre manière sa pensée : ils interprétèrent peut-être la violence que lui fit une des têtes les plus respectables du Clergé Français, en la faisant regarder comme une espèce d'émanation de la volonté céleste : alors la couronne civique aurait été une espèce de Sainte-Ampoule, et au défaut d'autre sanction, Bailly aurait, pour ainsi dire, été sacré Maire de la capitale.

Tous ces jugemens contradictoires portent le cachet du délire du tems. Bailly, de mœurs simples, circonscrit dans son ambition, malgré l'éminence des places qu'il a occupées, n'a jamais abaissé son ame fière et indépendante, jusqu'à jouer des comédies politiques ou religieuses. Il repoussa d'abord, avec une indignation qui n'avait rien d'étu-

dié, une élection qu'il jugeait illégale ; et quand il l'accepta ensuite, sur les instances de l'archevêque de Paris, il ne fit que subordonner ses lumières et céder à l'ascendant de la vertu. Le brillant historien de l'Astronomie a eu assez de tort, en s'exilant du ciel des Cassini et des Newton, où il avait fait quelques conquêtes, pour gouverner des hommes en discorde, qui ne le valaient pas, sans attacher encore à son nom pur des reproches flétrissans, qui pourraient dégrader sa mémoire.

Cependant, je dois l'avouer, cette nomination illégale à la Mairie, que Bailly, malgré ses principes, ne songea point, pendant les trente mois de son administration, à faire confirmer par l'Assemblée Nationale, qui seule alors avait la toute-puissance, m'a toujours fait quelque peine. Des acclamations populaires, dans des tems de désorganisation, où tout le monde est roi, excepté l'infortuné qui en porte le nom, ne sont pas un titre pour gouverner une population de

six cent mille hommes. L'insouciance d'un Sage, dont la conscience n'était pas de nature à se laisser pervertir, offre ici une espèce de nœud gordien, que l'histoire, de long tems, ne se permettra ni de rompre, ni de dénouer.

Il est probable que Bailly prit pour une espèce de diplôme légal d'élection, un mot que Louis XVI dit le 23 juillet, et qu'il rapporte avec naïveté dans ses Mémoires : « Je » suis bien aise que vous soyez Maire de » Paris, et que M. de La Fayette ait le » commandement de la garde nationale. »

Il faut bien observer que ce mot fut dit le lendemain du massacre de Foulon et de l'intendant de Paris, Bertier, peu de jours après l'entrée ignominieuse de Louis XVI, traîné en triomphe, comme Jugurtha, par cent mille factieux qui venaient de le détrôner. Ces termes, *je suis bien aise*, annoncent une sorte de dignité, de la part du monarque, dans l'expression naïve de son impuissance.

Quoi qu'il en soit, le Sage, autorisé par le compliment d'un roi sans couronne, se rendit le 25 juillet à l'Hôtel-de-Ville, prêta son serment entre les mains d'une Municipalité provisoire et entra en exercice.

A peine Bailly fut-il Maire de la capitale, qu'il vit d'un coup-d'œil toute l'étendue de la puissance qu'on venait de lui créer. Aussi, quand M. de Saint-Priest lui notifia sa nomination au ministère de Paris et de la maison du roi : « Y a-t-il donc, dit-il, un ministre » de Paris ? Est-ce que le Maire n'a pas ce » ministère dans son département ? »

Il est certain qu'à cette époque un Maire de Paris qui aurait eu le génie d'un cardinal de Retz, d'un Mayenne ou d'un Beaufort, pouvait devenir Maire du Palais ou Dictateur dans une Républiqué. L'ambitieux Mirabeau, qui s'agitait dans sa sphère pour devenir une puissance, en était si convaincu, qu'il employa toutes sortes de manœuvres clandestines pour enlever la Mairie au pacifique Bailly ; Regnault de Saint-Jean-d'Angely eut

le courage d'en faire le reproche au démagogue lui-même, dans une séance de l'Assemblée Nationale, et celui-ci, confondu de se voir dévoilé avant le tems, n'improvisa contre son éloquent adversaire, que de viles et odieuses injures.

Il faut être juste envers Bailly : si l'on met à part l'illégalité de sa nomination, et surtout le délit inexpiable de ses harangues à Louis XVI, dont il sera si pénible à ma philantropie de s'occuper, ce philosophe mit dans son administration paternelle de Paris, pendant trente mois, une sagesse, une modération et des lumières qui, lorsque l'Athènes moderne commencera à revenir de son égarement, la disposera à ériger une statue au second Socrate.

Paris se trouvait depuis long-tems en proie aux horreurs d'une famine d'autant plus dangereuse, qu'elle était factice. Le bled existait, mais il ne circulait pas, tant l'absence de la force publique inspirait de défiance. Le nouveau Maire s'enferma avec

des négocians probes, des agens actifs, des administrateurs pleins de lumières, tels que Vauxvilliers; acheta le pain populaire, de quatre livres de poids, seize sous quatre deniers, qu'il cédait aux hommes peu aisés, à douze; fit, à force d'intelligence et de modération, reparaître la farine dans les marchés, et sauva ain i Paris des horreurs d'un siége, pareil à celui qu'il éprouva sous Henri IV.

Cependant le peuple, qui calomnie toujours les gouvernemens, quand ils ne lui révèlent pas le secret de leurs opérations, s'amoncelait aux portes de l'Hôtel-de-Ville, menaçant d'assassiner son Maire, s'il se présentait à ses regards. Dès ce moment Bailly, qui croyait à la vertu, parce qu'il en avait lui-même, se rendit accessible à tout le monde, sortait à pied et sans gardes, défiant ses assassins par le spectacle de son visage calme, où son innocence était empreinte, et sauva ainsi ses jours en conservant sa gloire.

Bailly, presque souverain dans Paris,

conserva la simplicité de mœurs, qui le faisait tant aimer dans ses Académies : son vêtement était aussi modeste, sa voiture bourgeoise appartenait plus à ses amis qu'à lui-même ; sa femme, sans recherches dans ses ajustemens, pouvait répéter le mot célèbre de l'épouse du dernier héros de la Grèce : *Qu'ai-je besoin de parure, ne suis-je pas la femme de Phocion ?*

Un des grands traits qui honore la mémoire de Bailly, fut que dans un siècle et dans une ville où tout était à vendre, jusqu'à la renommée de la vertu, ce Sage resta inaccessible à tous les genres de séduction. On ne l'aborda jamais qu'avec les mots de patrie, de bienfaisance et d'honneur dans la bouche. Vingt Maires de Paris, tels que Mirabeau, auraient amassé, de leurs rapines, de quoi acheter une couronne, mise à l'encan : l'académicien, aussi intègre que Caton, y perdit la moitié de son patrimoine.

C'est au milieu d'une carrière aussi honorablement parcourue, que Bailly, méconnu,

envié, haï même d'une partie de ses contemporains, qui se lassaient de l'entendre appeler l'homme juste, commença à sentir le fardeau de sa renommée : il regretta alors plus d'une fois, son ciel astronomique, toujours serein, sa bibliothèque paisible et ses séances d'Académie ; mais emporté par sa fatale destinée, il n'eut pas le courage d'abdiquer à tems ; il lutta encore contre le torrent révolutionnaire, qui finit par l'engloutir dans ses abîmes.

Le 22 juillet, sept jours après sa nomination tumultueuse à la Mairie, Bailly connut de près ces hommes de sang, qui ayant besoin d'un beau nom pour voiler leurs crimes, lui avaient fait déférer le premier poste de la capitale. Il délibérait tranquillement à l'Hôtel-de-Ville, sur le mode d'approvisionner Paris, lorsque des cris tumultueux se font entendre : on amène l'infortuné Foulon, dont le plus grand délit avait été de se trouver désigné pour le contrôle général des finances, et on intime, avec des vociférations

de cannibales, l'ordre à Bailly et à La Fayette, non de juger le prétendu coupable, mais de prononcer l'arrêt de son supplice. La réponse du commandant de la garde, est de renforcer tous les postes. La populace s'indigne, force deux fois l'Hôtel-de-Ville, et emmene son prisonnier, qu'il pend à la corde d'un réverbère. Les assassins, triomphans, vont ensuite à la rencontre de l'intendant de Paris, Berthier, lui présentent, au bout d'une pique, la tête mutilée de son beau-père, et le massacrent lui-même de sang-froid, sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville. L'effroyable scène se termine par l'audace d'un dragon, qui monte à la salle de la Commune, jète froidement sur la table des municipaux un lambeau de chair palpitante, et leur dit : *Voilà le cœur de Berthier.* C'est sous de pareils auspices, que l'historien de l'Astronomie commença son orageuse magistrature.

Ici La Fayette déploya un plus grand caractère que Bailly : le cœur ulcéré de ce

double massacre, exécuté sous les yeux des dépositaires de la loi, et avec une atrocité telle, que le sang des victimes avait pu rejaillir jusques sur les habits de leurs juges, il annonça hautement qu'il allait se démettre de son commandement. Bailly, plus mesuré dans ses froids calculs de sagesse, prétendit que c'était un délit d'abandonner le timon de la chose publique, quand le succès de la Révolution pouvait en dépendre, et resta à la Mairie. Ce fut l'Assemblée Nationale qui termina ces débats par un crime peut-être plus grand encore, sinon dans son principe, du moins dans ses résultats : par l'érection d'un comité spécial, destiné à juger les crimes de lèze-nation ; comité qui fut le germe de l'affreux tribunal révolutionnaire.

Le 30 juillet, Bailly fut abreuvé de nouvelles humiliations : Necker, alors l'idole de la France insurgée, s'était rendu à l'Hôtel-de-Ville, et avait demandé, presqu'à genoux, au corps municipal, la liberté du ba-

ron de Bezenval, qui avait été accordée à l'unanimité. Le soir, une des soixante sections de Paris, ameutée par l'incendiaire Mirabeau, déclara l'arrêté de la Commune incompétent, et envoya des commissaires se saisir de nouveau de la personne du Baron. Le Maire de Paris se tut sur cet étrange renversement de toutes les lois de la subordination; et, ce qui passe toute croyance, la section, en délire, gagna son procès à l'Assemblée Nationale.

Bailly ne se montra pas insensible à cet affront et à beaucoup d'autres de ce genre, qu'il essuya pendant la durée orageuse de sa Mairie. Il avait conservé de vrais amis au Corps Eléctoral, dont il avait été l'oracle pendant long-tems; et au commencement de 1790, l'ame pleine de ses chagrins, il vint l'épancher dans le sein de cette espèce de Club. Voici quelques traits de son discours improvisé, qui partent des entrailles émues de l'orateur, pour arriver à celles de l'homme sensible qui l'écoute. « Je viens au milieu

» de vous, comme on vient respirer l'air
» natal ; j'ai besoin de ce baume salutaire,
» pour le verser sur les plaies de mon cœur :
» il a été profondément blessé des maux de
» ma patrie. La douleur a noirci tous mes
» jours, depuis que je vous ai quittés : ici
» l'envie ne m'observait pas, et la calom-
» nie ne me croyait pas digne d'elle : ici,
» constamment occupé, j'ai constamment
» été heureux. »

J'arrive, avec un frémissement secret, que je ne puis maîtriser, à l'article le plus difficile de ces Mémoires, à celui de ses complimens académiques à Louis XVI, lorsque ce prince, emmené prisonnier dans son palais par ses propres sujets, luttait encore avec les débris de sa couronne, pour avoir le droit de faire des heureux. Sa position était alors si déplorable et si touchante, que l'homme à grand caractère, qui avait à le haranguer, devait sentir les phrases oratoires expirer dans sa bouche ; il devait, pour tout discours, porter un regard d'at-

tendrissement sur ses mains royales qui attendaient des chaînes, et, en serrant son propre cœur avec émotion, faire entendre, par ce geste éloquent, qu'il savait mourir.

Au reste, avant d'entrer dans des détails pénibles, que la vérité m'arrache, mais que ma sensibilité repousse, je dois préparer le lecteur à l'indulgence, en annonçant que Bailly, tout égaré qu'il était par les maximes révolutionnaires du tems, avait conservé dans son cœur intact, presque toute son ancienne idolâtrie pour la personne de Louis XVI.

J'ouvre son discours du dernier juillet 1789, et j'y vois en propres termes : « S'il » fallait établir un gouvernement, la France » choisirait la Monarchie ; comme si elle » avait à se donner un roi, elle se donnerait » Louis XVI. »

Une phrase du discours du 6 février 1790, présente un tribut d'admiration non moins senti que raisonné. « Vous serez, sire, Louis » le juste, Louis le bon, Louis le sage ;

» vous serez vraiment Louis le grand : car
» la justice et la bonté constituent la vraie
» grandeur. »

Et ces éloges, il ne les a jamais démentis dans ses Mémoires posthumes, où il tente de justifier son adhésion aux maximes du jour; il ne les a point démentis, lors de son interrogatoire au Tribunal Révolutionnaire, où un trait de lâcheté aurait pu lui sauver la vie; il ne les a point démentis, lors de son adhésion, en septembre 1792, au décret qui abolissait la Royauté. Cet homme juste n'eut jamais une pensée publique et une pensée secrète, comme le philosophisme l'autorise dans les tems d'orages, où l'homme se met à couvert en louvoyant, tandis que sa vertu fait un double naufrage.

Mes contemporains ainsi disposés à être justes envers Bailly, je vais laisser dérouler le tableau des faits, comme si la postérité, qui doit nous juger tous, était seule devant moi.

Le discours de Bailly qui prête le plus,

dirai-je à l'étonnement, dirai-je à l'indignation des gens de bien, est celui du 17 juillet 1789, où présentant à Louis XVI, en qualité de Maire, les clefs de Paris, il lui dit ces mots qui ont retenti dans toute la France : » Ces clefs sont les mêmes que celles qui » furent présentées à Henri IV : ce Monar- » que avait reconquis son peuple, et au- » jourd'hui c'est le peuple qui a reconquis » son roi. »

Pour bien se représenter tout l'odieux d'un semblable parallèle, il faut savoir que ce 17 juillet 1789, était le surlendemain de cette sinistre journée, où le Prévôt des marchands, Flesselles, fut assassiné en sortant de l'Hôtel-de-Ville, qu'il présidait, où le marquis de Launay fut massacré sur les décombres d'une Bastille qu'il ne défendit pas, et qu'il avait ordre de ne pas défendre ; il faut se rappeler que le jour où Bailly compara Louis XVI à Henri IV, entrant en triomphe dans une ville, qu'il avait nourrie au milieu des horreurs d'un siège, le Monar-

que, captif et à demi-détrôné, traversait une triple haie de cent mille hommes insurgés; qu'à la hauteur des Champs-Elysées, une décharge de quatre coups de carabine tirés sur la famille royale, alla assassiner une femme qui marchait dans la direction de sa voiture; que Louis, arrivé sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, encore rougi du sang de ses serviteurs fidelles, fut obligé de passer sous des milliers de piques et d'épées croisées sur sa tête, et que cet effroyable délire ne cessa que quand le Maire montra au peuple, sur le balcon, le petit-fils de Henri IV s'honorant de porter sur son chapeau la coccarde de l'insurrection : un pareil parallèle, il faut le dire hautement, n'offre que le plus odieux des contrastes; et quand l'orateur, entraîné par la manie des antithèses, ajoute qu'alors le dernier des Bourbons fut *reconquis* par son peuple, il ne faisait, par cette ironie cruelle, que retourner (sans le savoir) le poignard dans la blessure.

Il faut que cette observation que j'ose me permettre, eût réellement frappé tous les bons esprits, à l'époque de l'entrée ignominieuse de Louis XVI, le 17 juillet 1789, dans sa capitale : car Bailly, revenu quatre ans après, de la plupart de ses illusions de démagogie, Bailly, ne voulant pas arriver, avec un nom flétri à une odieuse immortalité, s'empresse à justifier dans ses *Mémoires*, ce mot *reconquis*, qui lui avait aliéné tant d'hommes purs, dont il ambitionnait le suffrage. « On m'a, dit-il, beaucoup reproché » la phrase où je dis, que le peuple de Paris » a reconquis son roi ; mais le sens clair » et unique de cette expression, est que, » Henri IV, lors du siège, avait *recouvré* » son peuple, et que le 17 juillet 1789, » c'était le peuple qui avait *recouvré* son » roi : le mot *reconquis* est substitué à l'autre, comme plus fort et faisant image. »

Assurément cette apologie n'en est pas une, pour qui a suivi avec attention la marche des évènemens. Le peuple français n'a

jamais eu besoin de *recouvrer*, le 17 juillet, son Roi, qu'il n'avait jamais perdu. Le mot *reconquis* était vraiment le mot propre, parce qu'il désignait la violence, mais ce mot était un outrage : d'ailleurs, on ne substitue pas une injure à un terme vide de sens, parce que cette injure fait image.

Tout me dit encore que Bailly, emporté par sa verve académique, ne fit point tous ces raisonnemens : il regardait Louis XVI comme un second Henri IV, et le plaisir de faire une antithèse brillante le fit passer par-dessus toutes les convenances. La naïveté de l'excuse consignée dans ses Mémoires, en est une preuve frappante. Quel est l'homme éclairé, si ce n'est La Fontaine et l'historien de l'Astronomie, qui aurait laissé échapper à sa plume ces mots si étonnés de se trouver ensemble ; « j'ai substitué le mot » *reconquis* à celui de *recouvré*, parce que » le premier est plus fort et fait image. »

Cette défense de Bailly s'applique encore naturellement au discours prononcé, le 6

octobre 1789, lorsque l'Académicien, qui cessait alors d'être homme d'état, se permit d'appeler *un beau jour* le jour de carnage et d'horreur, où l'héritier de soixante-trois Rois, arraché de son château de Versailles par une horde de brigands, arriva à l'Hôtel-de-Ville, précédé par les têtes sanglantes de ses gardes, pour être constitué prisonnier en son château des Tuileries. Ce *beau jour*, au reste, semble un peu adouci par la phrase même avec laquelle il est lie dans la harangue. « Sire, dit l'orateur, c'est un beau jour » que celui où votre majesté vient dans sa » capitale avec sa famille ; c'est votre pré- » sence habituelle que nous désirons : ce » sont tous vos momens que votre peuple » demande. Le Roi ne sera puissant que par » son peuple, et le peuple ne sera heureux » que par son Roi. »

Enfin le cap des tempêtes est doublé : j'ai dit ma pensée toute entière sur Bailly, sans trahir la vérité, et en laissant à mon héros de grands titres à la gloire. Maintenant je

n'ai plus qu'une mer calme à traverser : tous les écueils ont disparu, et la renommée de l'historien de l'Astronomie est à l'abri du naufrage.

Le dernier évènement de la Révolution Française, que Bailly discute dans ses *Mémoires*, est la fameuse nuit du 4 août, que j'appelle la nuit des erreurs et des sacrifices. L'annaliste commence sa discussion par des hérésies politiques, et la termine par des vues pleines de sagesse. Voici ce fragment. Je soulignerai les mots qui me blessent, parce que l'ame des lecteurs fera aisément la réponse.

« Je compte trois Révolutions : 1°. celle
» du 17 juin, où les Communes ont *repris*
» *l'autorité souveraine*; 2°. celle du 14
» juillet, où *le peuple armé* a fait éclorre la
» *force publique*, et en renversant la Bas-
» tille, a détruit le pouvoir arbitraire ; 3°. la
» nuit du 4 août, où par la destruction de la
» féodalité et l'abandon des privilèges, la
» France a été vraiment *régénérée*.....

« Ce n'est pas, ajoute le Sage, que les ré-
» solutions de cette nuit n'aient entraîné
» beaucoup d'inconvéniens et n'aient pré-
» paré bien des maux. Il en a résulté un re-
» lâchement de tous les liens, un affaisse-
» ment de tous les ressorts. Les esprits n'ont
» pas saisi les limites du bien qu'on avait
» voulu opérer : ces limites ont été étendues
» par l'imagination comme par l'intérêt, et
» on a tout détruit à-la-fois, par le fait même
» qu'on voulait tout conserver. »

Les Mémoires de Bailly finissent le 2 octobre 1789, et il paraît qu'il les écrivait en juin 1792. Il est bien à regretter que cet ouvrage, infiniment précieux, n'ait pas été continué jusques vers l'époque de la mort tragique de l'auteur : c'est un intervalle de quatre ans, où, à l'exception de la partie du Ministère de Bertrand de Molleville, consignée dans ses Annales, et des Mémoires, aussi véridiques qu'ingénieux de Marmontel ; l'histoire n'a été écrite que par des hommes de parti. Bailly l'était aussi sans

doute, du moins à quelques égards; mais son ame pure n'a jamais partagé le délire de son imagination; mais il aimait son roi, en attaquant sa souveraineté; mais il y a dans sa subversion même des principes, une naïveté touchante, qui prouve qu'il leur rendait intérieurement hommage. Recueillons, s'il est possible, des Mémoires dans le goût de ceux de Bailly, depuis le 2 octobre 1789, où ils se terminent, jusqu'à l'immortelle journée du 18 brumaire, 1799, et Tacite alors pourra écrire une histoire de la Révolution Française.

Bailly, toujours concentré dans l'administration de la capitale, pour faire le peu de bien que la faction dominante lui permettait d'opérer, toujours abreuvé d'amertumes par une Municipalité, qui voulait détrôner à-la-fois et le Roi et l'Assemblée Nationale, se traîna, au milieu des dégoûts, jusqu'au 19 septembre 1791, où la Constitution, objet de tant de vœux inutiles, étant terminée, il offrit sa démission de la

Mairie. Un peu de pudeur retint cette Municipalité perturbatrice, qui ne voulut pas la recevoir : alors il reprit ses fonctions, mais sans éclat, jusqu'au 18 novembre 1791, jour où il vint présenter Péthion, son successeur, au Conseil Général de la Ville : *Je souhaite*, dit-il d'une voix éteinte, *qu'il administre mieux que moi, et que par lui la patrie soit heureuse*. Ensuite, désabusé pour toujours des illusions d'une ambition sans cesse trompée; convaincu que l'homme des révolutions ne valait pas la peine d'être gouverné, et se consolant peut-être d'avoir perdu la plupart de ses amis, parce qu'il avait eu le bonheur de faire beaucoup d'ingrats, il termina sa carrière publique par où il aurait dû la commencer, par se faire oublier.

Les deux ans qui s'écoulèrent depuis cette époque jusqu'à sa mort, se consumèrent en voyages. Il était au Hâvre, à la fin de 1791, lorsqu'on lui proposa de passer en Angleterre. Cette puissance était alors l'alliée de la

France : il pouvait sans crime lui demander un asile contre des ennemis puissans, qui ne voulaient punir en lui que ses longs services ; mais il avait joué un grand rôle dans sa patrie pendant trois ans ; il avait occupé des places qui entraînaient une haute responsabilité : il crut au-dessous de son courage de ne pas rester en présence de la loi, et il se perdit à force de magnanimité.

A l'approche de l'hiver de 1793 Bailly, oublié de tout le monde, excepté de ses ennemis, accepta un asile dans une petite maison de campagne auprés de Melun, où il vécut quelque tems avec ses livres, ne sortant guère que la nuit, pour ne point importuner le crime de sa présence. Ce crime avait les yeux d'Argus : il découvrit sa retraite, et on le jeta dans les cachots de cette Conciergerie de Paris que, depuis l'érection du Tribunal Révolutionnaire, on pouvait appeler l'anti-chambre de la mort.

Un premier interrogatoire que subit l'illustre accusé, lui démontra qu'il était dans

la caverne de Polyphème. Cependant quand le ciel et la terre semblaient l'abandonner, il ne s'abandonna pas lui-même : il écrivit, à la pâle lueur d'une lampe funébre dans son cachot, une apologie sous le titre modeste de *Bailly à ses Concitoyens*, brochure in-octavo, de 38 pages, qu'on fit imprimer clandestinement, car aucun libraire de Paris ne voulut en charger ses presses, ni aucun colporteur n'osa courir le danger de la vendre; tant la faction qui avait juré la perte de l'infortuné était en faveur. Le *bon peuple* insurgé arrachait alors, par patriotisme, les parricides des mains du bourreau; mais il n'osait, par humanité, dérober l'homme juste, tel que Bailly, à la rage aveugle de ses assassins.

Cependant l'apologie dont je parle, était devenue si faible à force de circonspection, qu'elle semblait faite pour obtenir grace, même auprès d'un Tribunal Révolutionnaire. Bailly s'y défend très-longuement d'avoir favorisé l'évasion du Roi à Varennes,

évasion qui ne devint un crime d'état, que parce qu'elle ne réussit pas; adoptant même, pour ne point déplaire à ses juges, le néologisme du tems, il appelle ce projet d'évasion, une idée *liberticide*; il donne pour preuve qu'il n'entretenait avec la Cour aucune intelligence, sa demande *ferme et vigoureuse* au Monarque, d'éloigner de lui tous les prêtres réfractaires. Il dit, au sujet de la Constitution de 1791, à laquelle on lui faisait un crime d'avoir adhéré, que ce crime était celui de la France entière, et il ajoute : « Lorsqu'une nouvelle Révolution a aboli » la Royauté en 1792, j'ai juré d'obéir au » décret, et je l'ai fait, parce que j'ai l'ame » assez élevée pour m'honorer d'être Répu- » blicain. »

Toutes ces précautions oratoires, qui pouvaient influer sur le Forum Romain, ou sur l'Aréopage d'Athènes, échouèrent devant des juges qui avaient condamné Bailly avant de l'entendre. On se demandera peut-être comment ce Sage, qu'on avait fait,

presque sans le consulter, un des patriarches de l'insurrection, à qui on ne connaissait aucun ennemi personnel, qui n'avait offensé qu'un Roi en tutelle, par l'élégance ambiguë de ses harangues; comment, dis-je, ce Sage, naturellement à l'abri de toutes les tempêtes politiques, pouvait trouver tant d'acharnement, dans des persécuteurs que peut-être il ne connaissait pas? Ma réponse est dans le nom même de la faction qui, pendant dix ans, a désorganisé la France; nom qui donne l'idée de tous les crimes et qui équivaut à toutes les injures. Bailly, Maire de la capitale, provoqua, sans le savoir, son ressentiment. C'est une anecdote qu'il faut développer, parce qu'elle tient intimement à l'histoire touchante de la mort tragique du philosophe.

On avait averti le Corps Législatif et la Municipalité, qu'il se formait de fréquens attroupemens au Champ de Mars, devenu le champ de la Fédération. Ces attroupemens étaient, pendant le sommeil de la force pu-

blique, le signal d'une conjuration contre toutes les puissances qui ne fomentaient pas le règne turbulent de l'anarchie.

Le Corps Municipal, prévenu le premier, convoqua le Département, le Ministère et toutes les autorités légales qui, vu l'urgence du danger, se constituèrent en permanence. Il fut arrêté dans le Conseil-Général que les attroupemens seraient dissipés, par tous les moyens que la Constitution avait mis au pouvoir des dépositaires de la force publique. Ainsi le Maire n'était évidemment que l'instrument aveugle des agens avoués du Souverain : on ne pouvait pas plus le mettre en cause, que la loi passive qui ordonne la punition d'un délit, et le boulet de canon ou la hache qui l'exécute.

Parmi les agitateurs attroupés au Champ de Mars, se trouvaient deux curieux qui venaient observer leurs mouvemens : on leur propose de signer une pétition contre des décrets rendus la veille, et sur leur re-

fus on les assassine, on mutile leurs cadavres et on promène leurs têtes au haut des piques. A cette nouvelle, le canon d'alarme est tiré, on bat la générale dans Paris, la loi Martiale est proclamée, et le Corps Municipal se rend au Champ de Mars, avec une force suffisante pour en imposer aux rebelles. L'audace avait jusqu'à ce moment toujours réussi aux perturbateurs : ils redoublèrent d'acharnement, à mesure que la force publique redoublait de prudence. La garde nationale fut assaillie par une grêle de pierres ; un coup de pistolet, dirigé sur Bailly, alla, en s'égarant, atteindre un dragon, qui mourut de sa blessure. Ce dernier attentat amena une décharge générale, qui coûta la vie à vingt-quatre des insurgés. Le Corps Municipal s'était conduit avec une telle circonspection dans cette affaire délicate, que le lendemain un compte fidèle en ayant été rendu à l'Assemblée Nationale, son président, Charles Lameth, en fit un

pompeux éloge. Cet évènement amena un décret contre les provocateurs du pillage, du meurtre et de l'insurrection.

Telle est la cause de l'assassinat juridique de Bailly. Les *Frères et Amis* firent fondre un cylindre de verre où les noms de leurs martyrs étaient inscrits, le déposèrent avec une pompe religieuse à l'Hôtel-de-Ville *régénéré*, et jurèrent sur ce monument terrible de se venger du Maire de Paris qui avait proclamé la loi Martiale, et du Commandant de la garde nationale, qui l'avait fait exécuter.

Bailly subit au Tribunal Révolutionnaire deux interrogatoires pour la forme, et au second, il fut unanimement condamné à mort. Les papiers publics du tems attestent que tous les spectateurs annoncèrent par leurs cris de joie, la commune allégresse. Ce sont les mêmes sans doute qui devaient, dans la suite, épouvanter, par leurs applaudissemens de cannibales, les derniers momens de la princesse Elisabeth et de Malsherbes.

Quelles que furent les erreurs politiques de Bailly, il aima la patrie pour elle-même : il fut persécuté pour le bien qu'il fit, et non pour les fautes d'inexpérience qui lui échappèrent; et tout me persuade que quand la France osera tout ce qu'elle peut, par le bienfait de son Gouvernement, elle réparera l'opprobre de son supplice par l'éclat de son apothéose.

Le supplice de Bailly! quelle sentence effroyable je viens de pronocer contre mon siècle ! par quel déchirement du pacte social a-t-on pu immoler, au nom de la patrie, des hommes, sans lesquels la patrie ne serait qu'un vain simulacre ? et quel rapport la morale éternelle de la nature a-t-elle mis entre un échafaud et des noms augustes, tels que ceux d'un Bailly, d'un Lavoisier et d'un Malesherbes ?

Je me permettrai de transcrire à ce sujet quelques lignes d'un ouvrage, que j'imprimai sous le nom de Fénélon, vers les dernières séances de la première Législature; ouvrage

qui n'a point encore vu la lumière, et qui ne peut faire quelque bien, que quand il s'élevera une opinion publique digne d'être avouée par la postérité.

« Si du moins le Sage, victime de l'ingra-
» titude de ses concitoyens, périssait avec
» une sorte de sérénité, regardant sa fin
» comme le soir d'un beau jour! mais voyez
» comme l'infini sépare, à l'approche des
» derniers momens, l'homme juste qui
» meurt victime d'un despote couronné, de
» celui qui succombe écrasé par les coups
» de foudre redoublés de l'anarchie.

» Lorsque l'instituteur de Néron se fai-
» sait ouvrir les veines; lorsque, par l'ordre
» d'un tyran de la Macédoine, Phocion, le
» dernier des Grecs, allait au supplice, le
» peuple, qui n'osait frapper les oppres-
» seurs, versait du moins des larmes d'at-
» tendrissement sur la destinée des victi-
» times : ces hommes célèbres expiraient
» entourés des regards consolateurs de la
» patrie; ils restaient en présence de leur

» gloire, et leurs ames, en s'exhalant,
» avaient l'avant-goût de leur immortalité.
» Mais quel dédommagement la justice so-
» ciale offre-t-elle à l'infortuné, qui périt
» sous le couteau populaire? Quelle est
» l'ame assez vigoureuse pour n'être point
» abattue par les vociférations des canni-
» bales, qui demandent à boire le sang
» d'un proscrit, par les longues agonies d'un
» supplice de deux heures entouré d'oppro-
» bre, par le spectacle d'une multitude
» acharnée qui dévore le cœur du grand
» Pensionnaire de Witt, ou qui présente
» impunément les lambeaux de celui de
» l'intendant Berthier aux magistrats pétri-
» fiés d'une capitale? »

Le malheur de Bailly ne fut donc pas de mourir. Est-ce que le Sage, qui a été un demi-siècle à s'apprendre à vivre, redoute la minute où il doit mourir? D'ailleurs, dans l'épouvantable désorganisation sociale, sous laquelle la France gémissait à cette époque, est-ce qu'il existait un seul homme de bien

qui dût appréhender de cesser d'être? Ce qui mettait réellement au-dessus des supplices imaginés par les Cambyse et les Phalaris, la longue agonie de notre Philosophe, pendant les deux heures que la férocité publique employa à changer son échafaud, c'est que dans la multitude immense qui assistait à ce spectacle de cannibales, il n'aperçut aucun être sensible; c'est qu'il crut la nation qu'il avait voulu rendre libre, complice toute entière du crime de sa mort. Ce serait dans de pareilles circonstances sans doute, qu'on serait tenté d'excuser le fameux blasphême du second Brutus : *O vertu, tu n'es qu'un fantôme!* Bailly ne démentit point dans ces momens affreux, l'idée que ses contemporains s'étaient formée de ses soixante ans de vertus : il promenait d'un air calme ses regards sur cette multitude, dont son cœur sensible déplorait l'égarement; les mains liées derrière le dos, il secouait tranquillement sa tête, inondée par une pluie qui tombait à torrens. Un tigre à figure humaine lui ayant

dit avec ironie, *Bailly, tu as peur;* il se contenta de répondre : *Non, mais j'ai froid.* Enfin, après avoir bu jusqu'à la lie le calice de l'ignominie, l'infortuné vit donner, par un peuple effrené qui dirigeait les bourreaux, le signal de sa mort; et sa tête, en tombant, alla préparer un assassinat plus affreux encore, le supplice de Malesherbes.

PIÈCE JUSTIFICATIVE. (a)

JUGEMENT

Rendu par le Tribunal Criminel Révolutionnaire,

Qui, sur la déclaration du Juré de Jugement portant : « Qu'il est constant qu'il a existé, » entre *Louis Capet*, *sa femme* et » autres, un complot, tendant à troubler » la tranquillité intérieure de l'État, à » exciter la guerre civile, en armant les » citoyens les uns contre les autres, en » portant atteinte à la liberté du peuple, » et *dont la suite a été le massacre d'un* » *nombre considérable de citoyens au* » *Champ-de-Mars*, le 17 juillet 1791.

» Que Jean-Sylvain Bailly est *auteur ou com-* » *plice* de ce complot et de son exécution ».

Condamne Jean-Sylvain Bailly à la peine de mort, conformément à l'art. II du titre I de la deuxième section du code pénal.

Ce 20 Brumaire de l'an second de la République Française, une et indivisible.

Au nom du peuple français, le tribnnal

(a) Ce Jugement, qui nous paraît aujourd'hui si

Révolutionnaire a rendu le jugement suivant :

Vu par le Tribunal Révolutionnaire, l'acte d'accusation, dressé par l'accusateur-public, près icelui, contre Jean-Sylvain Bailly, âgé de cinquante-huit ans, homme-de-lettres, né à Paris, demeurant à Melun, dont la teneur suit :

« Antoine-Quentin Fouquier, Accusa-
» teur-public du Tribunal Révolutionnaire,
» établi à Paris par décret de la Convention
» nationale, du 10 mars 1793, l'an deuxième
» de la République, sans aucun recours au
» Tribunal de cassation, en vertu du pou-
» voir à lui donné par l'article II d'un autre
» décret de la Convention du 5 avril suivant,
» portant que l'Accusateur-public dudit Tri-
» bunal, est autorisé à faire arrêter, pour-

---

absurdement féroce, même dans les principes de la démagogie, m'a été demandé avec empressément par des hommes de bien, à qui mon cœur n'a rien à refuser ; je m'y suis déterminé avec d'autant plus de plaisir, que la pièce est aujourd'hui d'une excessive rareté. Je me suis contenté de mettre en italique tout ce qui est évidemment faux, bassement insolent et de la plus ridicule calomnie : le jugement sain du lecteur fera le reste.

» suivre et juger, sur la dénonciation des
» autorités constituées *ou des citoyens*.

» Expose, qu'en vertu du mendat d'arrêt,
» par lui décerné le quatrième jour de la se-
» conde décade de Brumaire de l'an second
» de la République Française, une et indi-
» visible, il aurait fait extraire de la maison
» d'arrêt de la Force, et traduire en celle
» de la Conciergerie, le nommé Jean-Syl-
» vain Bailly, ex-maire de la Municipalité
» de Paris, arrêté *par mesure de sûreté-gé-*
» *nérale*, dans l'étendue du district de
» Melun, et contre lequel diverses pièces
» avaient été remises à l'Accusateur-public,
» dès le vingt-sixième jour de Vendémiaire
» dernier.

» Que, dès le même jour, 14 du présent
» mois, ledit Bailly a été interrogé par l'un
» des Juges du Tribunal.

» Que de l'examen des pièces, il résulte,
» qu'*abusant de la confiance du peuple*,
» Bailly, *de concert avec Lafayette*, a em-
» ployé tous les moyens qui étaient en sa
» puissance, pour *favoriser l'évasion de*
» *Capet*, de sa femme et de la famille du
» *tyran*; qu'il paraît même qu'il se proposait
» de le suivre, ou de se soustraire par la

» fuite si le projet manquait, d'après les
» préparatifs qui se sont faits dans l'intérieur
» de sa maison à cette époque.

» Que Capet, arrêté à Varennes, ayant
» été ramené à Paris, l'Assemblée consti-
» tuante, de laquelle Bailly était membre,
» ayant laissé prévoir *la mollesse et la par-*
» *tialité qu'elle se proposait de mettre*
» *dans son jugement*, et le peuple manifes-
» tant son opinion à cet égard, Bailly, ser-
» vilement vendu au tyran, n'a pas rougi
» d'employer les moyens les plus odieux
» pour étouffer la voix des patriotes, qu'il
» traitait hautement, et à l'Assemblée et à la
» Municipalité, d'anarchistes et de rebelles
» aux lois; secondant de tous ses efforts le
» traître Lafayette, il servait ainsi que lui
» le complot perfide, *ourdi aux Tuileries*
» contre la liberté et *la Souveraineté du*
» *peuple*.

» Que plusieurs citoyens ayant, confor-
» mément à la loi, dont Bailly avait toujours
» le nom à la bouche, déclaré à la Munici-
» palité qu'ils entendaient s'assembler au
» Champ-de-Mars pour rédiger une pétition
» à présenter à l'Assemblée nationale, celui-
» ci feignit d'ignorer cette déclaration lé-

» gale ; et , au mépris d'icelle , osa mettre
» en vigueur *l'odieuse loi martiale* contre
» le même peuple qui l'avait investi de sa
» confiance , et porté à la première magis-
» trature.

» Que , pour parvenir à son but , qui
» était d'armer les citoyens les nns contre
» les autres , et de profiter de son ascendant ,
» ainsi que de celui de son complice La-
» fayette , sur une portion des habitans
» de Paris , *pour faire massacrer les pa-*
» *triotes qui osaient dire la vérité sur le*
» *compte du tyran* , il se permit les plus
» odieuses manœuvres.

» Qu'il suppose , entre autres choses , qu'il
» venait d'éclater une émeute violente au
» Champ-de-Mars , et ce , contre l'attestation
» de trois officiers municipaux envoyés sur
» les lieux en qualité de commissaires , et
» dont le procès-verbal établit sans réplique
» la fausseté des assertions alléguées de
» Bailly.

» Qu'il fit décider alors , et contre la ré-
» clamation des commissaires , la proclama-
» tion de la loi martiale , et se mit à la tête
» de la Municipalité et d'une force armée
» considérable , *pour aller jouir du plaisir*

» *barbare de faire égorger ses frères ;* que
» ce qui prouve la scélératesse de sa con-
» duite, et établit qu'elle était la suite d'un
» complot, c'est que, loin de se conformer
» à la loi qui exige trois proclamations avant
» d'en venir à l'extrême rigueur, il n'en a
» été fait aucune, à moins que Bailly ne
» veuille compter celle qu'il a fait faire sur
» la place de la Maison-Commune, et que
» tout porte à croire n'avoir été que le signal
» aux malveillans et aux agens affidés pour
» se rendre au Champ-de-Mars, y provo-
» quer la force armée par des injures, des
» menaces et quelques pierres, dans le des-
» sein, sans doute, de couvrir l'action in-
» fâme d'avoir fait feu, avant les trois pro-
» clamations prescrites par la loi.

» Que, ce qui convertit ce soupçon en
» certitude, c'est qu'il paraît constant,
» qu'au lieu de diriger le feu sur les assail-
» lans, placés sur les banquettes ou gradins
» environnant le Champ-de-Mars, l'on a
» tiré sur les citoyens paisibles et sans armes,
» étant sur les gradins, ou bien à l'entour
» de l'Autel de la Patrie, qui avaient à peine
» vu arriver la Municipalité et la force
» armée, qui n'ont été avertis qu'en rece-

» vant la mort, et que l'on a inhumaine-
» ment massacrés, soit avant qu'ils pussent
» se croire punissables, soit lorsqu'ils cher-
» chaient à échapper par la fuite, *à la fu-*
» *reur de leur premier magistrat*, du com-
» mandant Lafayette, de deux hommes enfin
» qui ont quitté l'honorable fonction de dé-
» fenseurs des citoyens, pour en devenir les
» bourreaux.

» Qu'une nouvelle preuve matérielle de
» la *perfidie* et de la *profonde scélératesse*
» de Bailly, résulte du soin qu'il avait mis
» à rendre le signal de la mort, le moins
» apparent possible, que l'on ne peut, sans
» frémir d'horreur et d'indignation, voir
» l'espèce de luxe apporté dans la fabrica-
» tion du funeste drapeau, dont nul homme
» ne pouvait se charger sans trembler, con-
» sidérer sur-tout le petit volume auquel on
» l'avait réduit, lorsque l'humanité com-
» mandait qu'il fut assez grand pour être ap-
» perçu bien au-delà de l'espace, que peut
» parcourir le plomb meurtrier.

» Qu'il résulte encore de l'examen des
» pièces, d'autres preuves de l'impopularité
» de Bailly et de sa soif du sang du peuple,
» dont on ne peut douter, en examinant sa

» conduite envers les membres du comité
» de la section de la Fontaine de Grenelle ;
» lors de l'affaire des Théatins, en l'enten-
» dant, lui, maire, sur l'observation des
» commissaires de cette section, que l'exé-
» cution de sa volonté à force ouverte,
» aurait peut-être fait périr cinq cents
» hommes ; répondre : c'eût été un malheur,
» mais il faut obéir.

» D'après l'exposé ci-dessus, l'Accusa-
» teur-public a dressé la présente accusation
» contre Jean-Sylvain Bailly, ex-maire de
» la Municipalité de Paris, pour avoir *mé-*
» *chamment, à dessein et de complicité*
» *avec Louis Capet, Marie-Antoinette*, et
» Mottié dit Lafayette, tramé la fuite de
» Capet et de sa famille ; ce qui tendait à al-
» lumer la guerre civile en France ; avoir
» en outre, de complicité avec les mêmes,
» tramé des complots contre la sûreté inté-
» rieure de la France, et cherché à allumer
» la guerre civile et à armer les citoyens les
» uns contre les autres, notamment lors de
» l'affaire des Théatins, et plus particuliè-
» rement lors de celle du Champ-de-Mars,
» où il a fait massacrer un nombre incalcu-
» lable de citoyens, en supposant fausse-

» ment une émeute, un rassemblement con-
» traire à la loi, rigoureusement observée
» par les pétitionnaires, et en violant au
» contraire, de sa part, les dispositions
» impérieuses de celle dont il voulait voiler
» son crime, ce qui est contraire aux dis-
» positions de l'article II du titre premier de
» la deuxième section de la seconde partie
» du code pénal, et encore aux dispositions
» de l'art. V du titre premier de la cinquième
» section du même code, même partie.

» En conséquence, l'Accusateur-public
» requiert qu'il lui soit donné acte par le Tri-
» bunal assemblé de la présente accusation ;
» qu'il soit ordonné, qu'à la diligence et par
» un huissier du Tribunal, porteur de l'or-
» donnance à intervenir, Jean-Sylvain
» Bailly, ex-maire de Paris, actuellement
» détenu dans la maison d'arrêt dite de la
» Conciergerie du Palais, sera écroué sur les
» registres de ladite maison, pour y rester
» comme en maison de justice. Comme aussi
» que l'ordonnance à intervenir, sera noti-
» fiée à la Municipalité de Paris et à l'accusé.

» Fait au cabinet de l'Accusateur-public,
» le septième jour de la seconde décade de

» brumaire, l'an deuxième de la République
» Française, une et indivisible.

Signé, A. Q. FOUQUIER.

L'ordonnance de prise-de-corps, rendue par le Tribunal contre ledit Jean-Sylvain Bailly, et le procès-verbal de la remise de sa personne en la maison de justice du Tribunal.

La déclaration du Juré de Jugement portant, « qu'il est constant qu'il a existé, entre
» Louis Capet, sa femme et autres, un
» complot tendant à troubler la tranquillité
» intérieure de l'État, à exciter la guerre
» civile, en armant les citoyens les uns
» contre les autres, en portant atteinte à la
» liberté du peuple, et dont la suite a été le
» massacre d'un nombre considérable de ci-
» toyens au Champ-de-Mars, le 17 juil-
» let 1791.

» Que Jean-Sylvain Bailly est auteur ou
» complice de ce complot et de son exé-
» cution ».

Le Tribunal, après avoir entendu l'Accusateur-public sur l'application de la loi condamne Jean-Sylvain Bailly à la peine de mort, conformément à l'article II du titre

premier de la seconde section du code pénal, dont lecture a été faite, et ainsi conçue : « Toutes conspirations et complots, tendant » à troubler l'état par une guerre civile, en » armant les citoyens les uns contre les » autres, ou contre l'exercice de l'autorité » légitime, seront punis de mort. » Déclare les biens dudit Jean-Sylvain Bailly acquis à la République, conformément à l'article II du titre II de la loi du 10 mars dernier, dont lecture a été pareillement faite, et conçue en ces termes : « Les biens de ceux qui se- » ront condamnés à la peine de mort, seront » acquis à la République, et il sera pourvu » à la subsistance des veuves et des enfans, » s'ils n'ont pas de bien d'ailleurs ».

Ordonne, qu'à la diligence de l'Accusateur-public, le présent jugement sera exécuté sur l'esplanade, entre le Champ-de-Mars et la rivière de Seine, dans les vingt-quatre heures; *que le drapeau rouge*, en question au procès, *sera attaché derrière la voiture, et traîné jusqu'au lieu de l'exécution, où il sera brûlé par l'exécuteur des jugemens criminels;* que le présent jugement sera imprimé et affiché dans toute l'étendue de la République.

Fait et prononcé à l'audience publique du Tribunal, le 20 du mois Frimaire, l'an second de la République française, où étaient les citoyens Claude-Emmanuel Dobsent, faisant les fonctions de président; Antoine-Marie Maire, et Alexandre-Edme David, juges, qui ont signé la minute du présent jugement.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS. Il est ordonné à tous huissiers, sur ce requis, de faire mettre le présent jugement à exécution; aux commandans et officiers de la force publique, de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis, et au commissaire du pouvoir exécutif d'y tenir la main. En foi de quoi, le présent jugement a été signé par le président du Tribunal et par le greffier.

Signé, HERMAN, *Président.*

N. J. FABRICIUS, *Greffier.*

ESSAI

SUR

LA NATURE ET LES ÉLÉMENS

DE L'ÉLOGE.



AVANT-PROPOS.

Il est inutile d'apprendre au Public par quelle série d'évènemens, j'ai été conduit à traiter la grande et belle question qui fait l'objet de cet Essai. Entraîné par le charme que j'ai éprouvé à la discuter en grand, à cause de ses rapports immédiats, soit avec la Morale, soit avec l'Histoire, j'ai oublié, en la terminant, le point imperceptible d'où je suis parti, pour ne m'occuper que de l'espace immense que j'ai eu le bonheur de parcourir. Aussi, aucune petite considération individuelle n'affaiblira l'intérêt que peut produire mon travail. J'ai tâché, autant qu'il a été en moi, de m'élever assez haut pour voir les objets en masse, pour juger

les sites pittoresques, et discerner à peine les hommes.

L'illustre et vertueux Thomas, de l'Académie française, a fait, il y a trente-six ans, un Essai sur les Eloges, le plus beau de ses ouvrages, à mon gré, avec l'Eloge dramatique de Marc-Aurèle : il est impossible de parcourir cet écrit, sans que l'ame s'éleve au niveau de celle de l'auteur. C'est lui qui dit, dans son ouverture : « L'Ostracisme est partout.... Un monstre » parcourt la terre, pour flétrir ce qui » est honnête et rabaisser ce qui est » grand : il a en main la baguette de » Tarquin, et abat en courant tout ce » qui s'éleve. Dès que le Mérite parut » l'Envie naquit, et la Persécution se » montra; mais, au même instant, » la Nature créa la Gloire, et lui or-

» donna de servir de contre-poids au
» Malheur. »

L'ouvrage du célèbre Académicien est plein de recherches, étincelle de pensées fortes, et ce qui étonna beaucoup dans le tems, n'est rien moins que dépourvu de goût. On dirait que l'auteur réunit l'imagination de vingt ans, à la maturité de jugement de soixante; en mettant à part, pour la partie de l'antiquité, une érudition qui n'est rien moins que complète, et pour la partie moderne, un petit nombre de jugemens hasardés, c'est, à mon gré, un livre classique en son genre : il a peut-être ouvert et fermé la carrière.

Mais l'excellent ouvrage de Thomas n'a pas au fond le plus léger rapport avec le mien; et il faut bien, puisqu'il y a partout des hommes, dont la paresse

s'accommode à juger les livres par l'identité du titre, descendre à en donner la preuve complète : travail assurément bien inutile pour cet ordre d'hommes de lettres supérieurs, qui ne prononcent sur un ouvrage qu'après en avoir achevé la lecture.

Thomas, dans son *Essai*, qui n'en est point un, car ici la modestie de l'auteur a fait illusion à son beau talent, a eu en vue, comme il le dit lui-même dans le second titre qu'il a donné à son ouvrage, de tracer l'*Histoire de la Littérature et de l'Eloquence, appliquées au genre de l'Eloge*; et, à cet égard, il s'est montré supérieur à son sujet. Il part de l'idée adoptée de son tems, qu'il existe un art de l'Eloge, et il suit cet art depuis sa tige jusqu'à la dernière de ses racines. Malheureuse-

ment, il n'a pas soupçonné la question qus j'ose élever ; c'est-à-dire, y a-t-il vraiment un art de l'Eloge ? Et, dans ce cas, quelle est sa nature et quels sont ses élémens ? J'ajouterai que, quand j'ai voulu indirectement mettre sur la voie cet homme éloquent, qui m'a honoré vingt ans de son amitié, j'ai vu à un frémissement involontaire qu'il éprouvait, qu'il y aurait de la cruauté à lui montrer, à cet égard, le plus léger scepticisme: car, avec la prodigieuse sensibilité qu'il avait reçue de la nature, et qui peut-être a amené sa mort, il aurait vu, en un instant, se faner toutes les palmes qu'il avait recueillies en ce genre, et s'anéantir par-là une partie des titres qu'il avait à la plus juste des célébrités.

Quant à mon Essai, il ne roule en-

core une fois, que sur la question fondamentale : l'Eloge constitue-t-il un art dans les connaissances humaines; et dans cette hypothèse, quelle est, par rapport à la morale publique, sa nature, et quels sont ses élémens? Je ne me suis écarté en rien de ce plan : l'histoire de l'Eloge, traitée supérieurement par Thomas, était faite; et il n'entrait pas dans mes principes de la refaire, et de lutter ainsi contre une cendre chérie, qui m'aurait écrasé du poids de sa gloire.

Cependant, quand ma théorie a été un peu avancée, étonné des pas que j'avais hasardés dans une route à peine battue, effrayé surtout de me trouver presque seul au milieu de mes contemporains, il m'a bien fallu revenir un moment en arrière, et chercher dans

les beaux génies des premiers âges, quelques autorités imposantes qui justifiassent, dirai-je ma témérité, dirai-je mon courage?

Je déclare avec toute la franchise qu'on me connaît, qu'ayant à ajouter un pérystile à l'édifice de Thomas, mais voulant conserver l'édifice lui-même dans toute son intégrité, pressentant aussi que la malveillance un jour pourrait profiter de l'identité de nos deux titres, pour laisser entendre que j'avais profité des recherches historiques de mon ami et de mon maître, pour tenter de le faire oublier, je me condamnai à ne point ouvrir l'*Essai sur les Eloges*, que dans des tems plus heureux j'avais dévoré : ce ne fut qu'au moment où mon ouvrage fut terminé, que, revenu à une lecture chérie, je

pesai au poids du sanctuaire, nos deux analyses des Orateurs de l'antiquité. Alors, je vis avec satisfaction que nous étions partis de deux routes différentes pour arriver au même but; que le travail de Thomas pouvait être supérieur; mais que le mien, soit qu'il se trouvât bon, soit qu'on le jugeât défectueux, constituait essentiellement ma propriété.

Ces recherches ne pouvaient rouler que sur l'antiquité; car la partie moderne, le chef-d'œuvre de Thomas, n'entrait pour rien dans mon plan; je ne l'ai pas même citée; et quand, entraîné par mon sujet, j'ai cherché quelques suffrages à ma théorie, parmi mes contemporains, je les ai puisés, presque tous, dans des tems postérieurs à l'Historien des Eloges, dans les Mé-

moires si connus de nos anciennes Académies.

Et ces recherches sur les tems antiques m'étaient plus faciles qu'à tout autre écrivain : ayant composé d'après les écrivains originaux, les deux Histoires de la Grèce et de Rome ; toutes les citations se trouvaient sous ma main, et, j'ose le dire, bien plus exactes que dans l'ouvrage de Thomas, destiné bien moins à être un répertoire d'érudition, qu'un cannevas brillant, pour déployer toutes les richesses de l'art oratoire.

Assurément, il fallait bien, quand nous parlions tous deux, d'après Cicéron, de l'Eloge funèbre de Scipion l'Africain, ou d'après Thucydide, du Panégyrique des Guerriers morts à la guerre de Samos, par Périclès, que

nos tableaux eussent une teinte de ressemblance ; mais c'est que, chacun de notre coté, nous avions tenté de copier l'antique ; ainsi travaillaient dans l'Italie des Médicis, Raphaël et Michel-Ange ; mais ces grands artistes ne se copiaient pas.

Au reste, il sera aisé à l'homme de goût, qui voudra comparer mon Essai à l'ouvrage inimitable de Thomas, de se convaincre que nos deux statues n'ont point été jetées dans le même moule : il y a un tres-grand nombre d'autorités, que j'ai citées, qui ont échappé à l'érudition de Thomas ; et, en géneral, quand le même objet est devant nos yeux, nous le présentons sous un point de vue si différent, notre coloris a si peu d'analogie, qu'il semble en résulter deux ouvrages.

ESSAI
SUR LA NATURE ET LES ÉLÉMENS
DE L'ÉLOGE.

L'Eloge public, et sur-tout l'Eloge funèbre dont je dois particulièrement m'occuper ici, a une base, quand la patrie le confie à des mains pures et le fait servir à acquitter sa dette envers ses grands hommes.

Une Société littéraire étant censée une seconde patrie pour les membres qui la constituent, ceux-ci, quand l'opinion publique les accueille, semblent, lorsqu'ils ont cessé d'être, avoir un droit à l'Eloge.

C'est dans le sein des trois Académies qui ont illustré, ou peut-être fait le beau siècle de Louis XIV, que j'ai cru devoir chercher quelques élémens pour la solution du problême qui m'occupe; sur tout dans l'histoire

de cette Académie Française, la plus ancienne de toutes, qui, en reculant les bornes de l'éloquence, a naturalisé dans son sein l'Eloge, qu'elle a toujours mérité à tant de titres.

Du moment que cette première des Académies, se condamna à louer indistinctement tout ce qui lui avait appartenu, il en résulta que, puïsqu'il y avait dans son sein une hyérarchie de talens, il devait y avoir aussi, pour en transmettre la mémoire aux races futures, une hyérarchie d'Eloges.

Cette graduation, dans le méchanisme de l'Eloge, me semble devoir comporter un grand nombre de nuances, depuis le dernier terme de l'échelle, en remontant jusqu'au premier, depuis Faret, Cassagne et les abbés Cotin et Alary, jusqu'aux beaux génies de toutes les nations et de tous les âges, aux Corneille, aux La Fontaine, aux Fénélon, aux Voltaire, aux Buffon et aux Montesquïeu.

La nuance dont je parle, se manifeste, au

premier coup-d'œil, par l'étendue plus ou moins grande donnée à l'Eloge. Il est des génies devenus classiques chez tous les peuples civilisés, qu'on peut louer dans vingt volumes, sans que la matière s'épuise; il en est d'autres, au dernier degré de l'échelle, dont la mention funèbre peut se réduire à ce peu de mots : *Il est né ; il a écrit ; il a vécu.*

De bon esprits, (et il en est beaucoup plus dans les corps littéraires que dans les autres classes sociales); de bons esprits, dis-je, ont cherché en différens tems à secouer un peu les entraves de l'Eloge, et à se dérober ainsi à l'adulation la plus abjecte et la plus inutile de toutes, quand elle s'adresse à la cendre des morts, en associant le panégyrique à l'histoire; de là est né l'*Eloge historique*, très en usage depuis quelques années dans les compagnies savantes : c'était faire un pas vers les principes, toujours supérieurs à l'esprit de routine, et à la sagesse de circonstances.

Mais dès qu'un genre d'écrire tient à l'his-

toire, il tient essentiellement à la franchise, et à la véracité, sans lesquelles le plus beau mode d'éclairer les hommes, ne serait qu'une *fable convenue*, indigne d'un Plutarque ou d'un Tacite.

Faisons encore un pas; osons retrancher de l'*Eloge historique* le premier mot, qui semble à une raison exercée, un peu parasite, et nous voilà tout-à-fait dans le champ de l'histoire; recueillant pour les héros des palmes que personne ne leur commande, ne louant que ce qui est digne de louange, et n'en imposant point, aux siècles futurs, pour s'accommoder à la raison versatile de ses contemporains.

Je sens plus que personne l'inconvénient apparent de retrancher la dénomination d'*Eloge* d'un ouvrage uniquement consacré à l'Eloge; mais cet inconvénient est raisonné, comme on le verra par la suite de cet Essai; et quand même j'offenserais par cette nouvelle grammaire quelques oreilles timides, qu'est-ce qu'une inconvenance de syllabes,

auprès du grand sens que présentent à l'esprit humain les mots augustes de Justice et de Vérité ?

J'ai long-tems interrogé ma pensée solitaire, sur l'idée juste que pouvait présenter la dénomination d'Eloge public ; et presque toujours une voix impérieuse, sortie du fond de ma conscience, m'a dit que le mot ambitieux d'Eloge, avait fait plus de mal à la terre, que les ennemis des héros et des sages n'en avaient fait avec la licence de leurs libelles.

Il me semble qu'à quelques grandes exceptions près, que la raison universelle commande, l'Eloge pur et absolu pourrait être banni sans inconvénient de l'art oratoire : l'Eloge pur et absolu ne convient qu'à l'Etre par excellence ; le déférer à l'homme fragile, amalgamer, au moyen d'un encens insidieux, ses qualités à ses imperfections, c'est pervertir sans s'en douter les bases de la morale.

Je conçois que quand un souverain a bien

mérité de ses peuples, sa mort faisant pressentir le vuide qu'il laisse, un gouvernement sage, pour tromper la douleur commune, peut lui déférer l'Eloge public. Telle a été la dette, que la terre rafraîchie, pour ainsi dire, par les bienfaits d'un Sabbacon, d'un Codrus, d'un Numa ou d'un Marc-Aurèle, a pu contracter envers leur mémoire. En-vain l'histoire réclamait-elle, à cause de quelques faiblesses de leur vie privée, le cœur imposait partout silence à l'esprit désapprobateur; et dans cette explosion unanime d'Eloges, tout devenait pur par le délire même de la reconnaissance.

Cette reconnaissance des peuples a été en général plus tardive pour les beaux génies qui les éclairaient, que pour les grands hommes qui les avaient gouvernés. Dans la Grèce même, où il y avait tant de vertus publiques, elle fut muette environ quatre cents ans envers Homère : il est vrai qu'elle se dédommagea ensuite de ce long oubli, en s'élevant, par degrés, jusqu'au dernier degré

d'exaltation, jusqu'au fanatisme de l'apothéose.

Quant aux Eloges d'hommes, qui n'ont pas acheté l'immortalité par leurs vertus publiques ou par leurs lumières, on n'arrive à la postérité avec leurs Eloges, qu'autant qu'on a mis dans une balance fidelle leurs talens et leurs erreurs, leurs services et leurs faiblesses : le mal est alors le creuset qui épure la croyance du bien : la critique est le passeport de l'Eloge.

Je ne parle point ici d'environ quarante mille Eloges, faits en France, depuis François I, le héros de la chevalerie ; presque tous Eloges d'hommes obscurs, prononcés par des orateurs plus obscurs encore : l'oubli en a fait justice ; et je ne dois point troubler la cendre des morts.

Cette espèce d'inondation périodique d'écrits homogènes, jetés tous dans le même moule, séparés quelquefois par le talent, mais réunis par une teinte égale de bassesse, a conduit, de tems en tems, à douter si

l'Eloge était un genre en littérature. Il est encore de bons esprits qui, pour conserver, à cet égard, leur goût pur, se sont condamnés à ne pas plus lire les Eloges que les Satyres.

S'il est vrai que l'Eloge, dans une acception philosophique, n'a point d'élémens; s'il est vrai qu'en le prodiguant, on en anéantit l'effet; s'il est vrai qu'en adulant une cendre vaine, on indispose l'amour-propre des vivans, et même le sien; on est conduit à croire que le seul moyen de réconcilier l'art de louer avec la raison sévère du dix-neuvième siècle, c'est de fondre l'Eloge dans l'Histoire, soit par le terme moyen de l'Eloge historique, soit (ce qui vaudrait encore mieux) sans intermède, et en supprimant le mot d'Eloge.

Je ne vois pas quel serait l'inconvénient de prendre ici pour modèles quelques-uns des beaux génies de l'antiquité, à qui on donne le plus de bonsens, tels que l'ami d'Atticus, Cornelius Nepos, le bon Plutarque

et l'immortel Tacite, qui tous ont supprimé le titre d'*Eloge* de leurs Eloges; mais l'instant n'est pas encore venu de les amener sur la scène : il suffit d'observer en ce moment que ces hommes d'un goût pur, sentirent qu'en adoptant une dénomination plus simple, ils n'obligeraient personne à se mettre en garde, ni contre le héros, ni contre l'écrivain; et que s'élever ainsi au-dessus de l'Eloge, c'était en rendre digne son ouvrage.

D'après ces considérations, on conçoit qu'il pourrait y avoir une *Vie littéraire*, consacrée à l'écrivain qui laisse de grands souvenirs; un *Essai historique* pour l'homme modeste, qui écrit peu et ambitionne plus l'estime de ses collègues, que la fumée brillante de la gloire; et une *Histoire* proprement dite, pour l'homme public, que la renommée place au rang des grands hommes.

Mais quelque titre qu'on adopte, toujours l'Histoire est là, guidée par la raison, pour

ramener l'orateur au sentiment de sa dignité, et lui indiquer la trace de ses devoirs.

Eh! quel est le devoir de l'historien qui se respecte lui-même? C'est de dire la vérité avec décence, mais de la dire; de ne point donner à ses héros une ressemblance effrayante, mais de les peindre avec le coloris de la nature; de respecter les bienséances, mais de se montrer juste, soit en bien, soit en mal, envers la mémoire des morts, sans mentir à soi-même et à la postérité.

Arrivé par une filiation si naturelle d'idées à cette espèce de solution du problême, je me suis arrêté tout d'un coup, effrayé de voir ma raison en opposition trop marquée avec celle de mes contemporains; et suivant une marche rétrograde, j'ai voulu savoir si je trouverais, dans la chaîne des traditions antiques, quelques faits qui pussent me réconcilier avec des adversaires que je respecte et avec moi-même.

Le premier Eloge connu est l'oraison funèbre prononcée à la tribune d'Athènes, par Périclès. Le sujet était un hommage à rendre aux guerriers morts pour la patrie, dans la guerre de Samos. Périclès était ce Sage qui gouverna Athènes quarante ans avec son éloquence, bien plus qu'avec son pouvoir ; qui cependant ne subit point l'ostracisme, pour ce grand bienfait, suivant l'usage des démocraties orageuses du Péloponèse ; et qui, le premier, tirant l'esprit humain de sa longue inertie, créa un âge de lumières, dont les honorables dépouilles ont produit, dans la suite, les siècles brillans d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV.

Périclès eut ce jour là un triomphe d'autant plus touchant pour sa belle ame, qu'il n'était point acheté par le sang des peuples : Thucydide, qui dans le second livre de sa *Guerre du Peloponèse*, nous a conservé sa harangue, dit qu'en descendant de la tribune, les mères et les veuves des guerriers, morts au champ d'honneur, vinrent l'em-

brasser avec l'abandon de la sensibilité, et le reconduisirent en triomphe dans l'asile modeste de ses pères, en couvrant ses cheveux blancs de couronnes de fleurs.

Isocrate vint après lui, avec un recueil d'oraisons funèbres et de panégyriques. Il écrivait avec la grace de Platon; son éloquence insinuante, quoique verbeuse, rappelait celle du Nestor de l'Iliade, qui voyait la persuasion couler de ses lèvres entr'ouvertes. Mais je n'aime point cet orateur; il me semble qu'il a le premier prostitué le parfum de l'Eloge. N'est-ce pas lui qui a écrit le panégyrique d'Hélène, cette courtisanne auguste, dont la funeste beauté fit les malheurs de la Grèce? n'est-ce pas à lui qu'on doit l'Eloge de Busiris, le plus abominable tyran qui ait occupé le burin de l'histoire? n'est-ce pas lui qui termina sa carrière oratoire à quatre-vingt-deux ans, en écrivant son propre panégyrique? Isocrate est un des hommes à grand talent, que j'aurais le plus maudit, si mon étoile funeste

m'avait condamné à faire l'Eloge de l'Eloge.

Ce morceau était écrit avec une sorte d'enthousiasme. J'ai voulu, à une seconde lecture, voir si ma critique aurait le suffrage d'une froide raison : j'ai relu à cet effet Isocrate, et l'examen le plus réfléchi ne m'a point engagé à réformer ma sentence.

L'Eloge d'Hélène n'est point un jeu d'esprit ; on n'y trouve pas une seule étincelle de cette ironie ingénieuse, qui fait le charme de quelques dialogues ingénieux de Lucien ou de Fontenelle : c'est un écrit composé avec une immoralité froide, où on loue la belle-fille de Priam, de s'être livrée à Thésée, à Pâris et à Ménélas. Cette harangue si étrange fut faite en concurrence avec le sophiste Gorgias ; encore ce dernier eut-il le bon esprit de ne donner à son écrit que le titre d'*Apologie*, au lieu qu'Isocrate décore le sien du nom fastueux d'*Eloge*.

Le panégyrique de Busiris est jeté dans le même moule. L'orateur dit lui-même : « Si » on examine mon discours en lui-même,

» on ne peut se dispenser de me croire : ce
» n'est pas pour faire parade d'éloquence
» que je l'ai composé. »

Cet Isocrate s'était probablement proposé pour modèle, un sophiste de son tems, du nom de Polycrate, qu'il cite vers le commencement de son étrange harangue, et qui avait publié avant lui, une apologie du même Busiris, le tyran célèbre de l'antiquité, et une satyre de l'immortel Socrate. On peut, par ce contraste, juger du goût et de la copie et de l'original.

Je sais qu'on se partage sur le Busiris, qui a été l'objet du panégyrique d'Isocrate, soit qu'il s'agisse du monstre qui expira sous la massue d'Hercule, soit que ce soit l'un des deux princes de ce nom, dont il est parlé dans le second livre de la *Bibliothèque historique* de Diodore ; mais il suffisait que le tyran Busiris eût une odieuse célébrité, pour qu'un homme de goût et un homme de bien ne flétrît pas sa plume d'un pareil panégyrique. Virgile, l'interprète de la haute anti-

quité, a lui-même empreint le sceau de la diffamation sur le plus connu des Busiris, par ce vers si célèbre :

Quis illandati nescit Busiridis aras.

Je termine cette espèce d'apologie de mon jugement sévère, mais juste, sur Isocrate, en observant que, si cet orateur a eu quelques enthousiastes dans l'antiquité, qui ont tenté de lui faire partager avec Xénophon, le nom *d'Abeille d'Athènes;* d'autres, en aussi grand nombre, ont cherché à l'en représenter comme le frélon. *Il est honteux de se taire*, disait l'instituteur d'Alexandre, *quand on entend parler Isocrate.* Plutarque et Longin en faisaient aussi très-peu de cas. Fénélon, dans nos âges modernes, s'étonnait de la célébrité que ce sophiste avait usurpée; et si je me réunis à tant de grands hommes pour flétrir sa mémoire, c'est qu'il me semble le premier des écrivains connus qui, de dessein prémédité, ait prostitué l'Eloge, et mis un intervalle incommensurable entre l'éloquence et l'histoire.

Le sophiste Dion Chrysostôme, qui se joue en rhéteur de tous les sujets qu'il traite; qui, sur les ruines mêmes de Troye, décrite avec une si sublime fidélité dans l'Iliade, déclare qu'Homère fut le plus audacieux des imposteurs, a encore moins de poids qu'Isocrate, parcequ'il ne sait pas racheter par l'harmonie de ses périodes oratoires le vuide de sa logique.

Je me hâte d'arriver à l'écrivain de l'antiquité, qui a laissé les plus grands souvenirs dans le genre de l'Éloge : à cet inimitable Plutarque, qu'on lira toujours, tant qu'on aura le sentiment du bon et le tact du beau. Mais j'ai déja observé que ce beau génie, dans son ouvrage immortel, s'était bien gardé de l'affaiblir par le titre emphatique et indiscret d'Eloges; il appelle ses tableaux *Bioi Paralleloi*, Vies Parallèles : son esprit lui avait appris qu'on se défie naturellement de la véracité de l'écrivain, qui se condamne à toujours louer, et que l'histoire cesse dès qu'on apperçoit le panégyrique.

Les Eloges furent communs dans Rome République, parcequ'on en fit un des élémens du patriotisme : on voulut que l'Oraison funèbre d'un grand homme fit naître une foule de héros. Tous ces panégyriques ont disparu, par la raison que c'étaient des panégyriques. Cicéron nous a conservé une phrase du meilleur de tous, du moins à en juger par les deux noms augustes du Romain qui louait et du Romain qui était loué ; il s'agit du discours prononcé en l'honneur du second Scipion l'Africain, par le fils de Paul-Emile. « Je remercie les » dieux, dit le dernier, de ce qu'ils ont » fait naître Scipion dans Rome, parce » qu'il fallait que l'Empire du monde fut » où était Scipion. »

Il ne faut point parler ici de la fameuse oraison funèbre de César, prononcée par Marc-Antoine, devant le corps sanglant et mutilé de ce grand homme, parceque ce n'était qu'une machine politique, que l'ambition faisait mouvoir, pour succéder

à sa toute-puissance. Au reste cette harangue dramatique opéra un effet terrible : c'est elle qui amena l'Empire Romain, et par conséquent la servitude du monde.

Pendant la Dictature de César, avait paru dans Rome un ouvrage destiné à propager la gloire des héros de la Grèce, depuis Miltiade jusqu'à Timoléon : le titre *De Vitis excellentium Imperatorum*, est peu susceptible d'être traduit littéralement en Français, parceque nous n'avons pas de terme, qui rende précisément l'idée que l'auteur attache au mot *Imperatores*. C'est un anachronisme de l'édition *Princeps* de 1471, d'avoir attribué l'ouvrage à un Emilius Probus, contemporain de Théodose; il est évidemment de Cornelius Nepos, ami de Cicéron et d'Atticus, qui mourut sous l'Empire d'Auguste, empoissonné par l'affranchi Callisthène. Le titre de *Vitae excellentium Imperatorum* annonce le double but de l'écrivain, digne en tout sens du beau siècle d'Auguste : en se servant du mot

excellentes, on voit qu'il a eu le dessein de faire l'Eloge de ses héros : mais il le fait précéder du terme de *Vitae* ; ce qui annonce son goût sain, et la persuasion où il était, que ce n'est qu'avec le burin de l'histoire, qu'on grave pour les siècles le nom auguste des grands hommes.

Il fut dangereux dans la Rome des Césars, de louer d'autres personnages, que celui qui tenait les rênes du gouvernement : Domitien fit mettre à mort Junius Rusticus, pour avoir écrit l'Eloge d'Helvidius et de Thrasea et appelé ces Républicains, d'après la voix publique, les derniers des Romains. Un murmure sourd, mais qui ne manquait pas d'énergie, parvint aux oreilles du tyran, et lui annonça que l'indignation était à son comble : alors il crut etouffer les lumières dans leur foyer, et il bannit de l'Italie les Philosophes.

Cependant sous ce règne de fer fut écrit, sous le nom modeste de *Vie*, un Eloge d'Agricola, le conquérant de la Grande Bre-

tagne, par Tacite son gendre, le premier des historiens pour l'homme d'état. Il y a beaucoup d'art dans ce bel ouvrage : le panégyrique s'y trouve tout entier dans la simple exposition des faits. Il est probable que l'homme de génie, à qui nous le devons, l'avait composé de façon à le faire lire par Domitien même, sans compromettre ni le héros ni l'historien ; cependant il attendit un nouveau règne pour le publier ; et plus libre d'être juste envers tout le monde, il y ajouta alors un tableau énergique de la tyrannie du frère de Titus : « La noblesse, » l'opulence étaient devenus des crimes : » on était coupable en aspirant aux hon- » neurs, on l'était en les dédaignant. La » vertu était surtout le gage infaillible du » plus affreux des revers : on suscitait les » esclaves contre leurs maîtres, les affran- » chis contre leurs patrons ; et si quelque » citoyen n'avait point d'ennemis, on se » servait de ses amis pour le faire traîner » à l'échafaud. »

Observons que ce Tacite, qui nous a laissé, dans son magnifique portrait d'Agricola, le modèle de l'Eloge pour les tems orageux de la tyrannie, où l'essor de la pensée est regardé comme une résistance, et tout genre de courage comme un crime, n'a, ainsi que le judicieux Plutarque, donné à son ouvrage que le nom de *Vie*; ce qui me confirme plus que jamais dans la pensée, qu'à quelques exceptions près, justifiées par l'âge d'or de la Grèce et de Rome, l'Eloge, qui affaiblit l'autorité de l'histoire, unit plus qu'il ne sert à l'apothéose des grands hommes.

La vie d'Agricola n'eut de la publicité que sous Nerva, vieillard vénérable, quoiqu'un peu faible, revêtu de toutes les vertus qui font un bon prince et de toutes les dignités qui les supposent; c'est à cette époque que Tacite parvint au Consulat; il pouvait dire sa pensée toute entière sous un règne, qui ne consacrait le despotisme d'un seul que pour assurer la liberté de tous.

Cependant, Tacite lui-même a fait un panégyrique : c'est celui de Virginius, qui refusa l'empire tant de fois sous les derniers Césars, et n'en parut que plus grand aux yeux de ses contemporains ; mais il lui avait été commandé par Nerva, et par le Sénat, qui avait decerné à cet illustre octogénaire les honneurs des funérailles publiques. Ce panégyrique n'existe plus, et j'en regrette d'autant plus la perte, qu'en le mettant en parallèle avec la Vie d'Agricola, on aurait eu les limites précises qui séparent l'Histoire de l'Eloge.

C'est sous Trajan, fils adoptif et successeur de Nerva, que Pline le jeune, alors Consul, prononça devant cet Empereur lui-même, son propre panégyrique. Tout le monde connaît cet ouvrage ingénieux, plein d'allusions heureuses, de finesse dans les idées, mais dépourvu d'élevation et des vrais movemens de l'éloquence oratoire : cependant il s'y trouve quelques traits fugitifs, dont Tacite se serait honoré, tels que celui-

ci : « Du moment qu'on est Souverain, on » est condamné à l'immortalité : mais il en » est deux, celle du crime et celle de la » vertu ; et le Monarque a le choix. »

On est tenté de regretter que Trajan, le modèle des Souverains, ait eu la faiblesse d'entendre ce long panégyrique. On a répondu avant moi, que le discours ne fut point prononcé tel que nous l'avons : ce qui justifie et le prince et l'orateur. Mais il est une autre considération majeure, qui a échappé aux historiens de ce fameux panégyrique : Trajan, à qui d'ailleurs le discours ne fut point communiqué, ne pouvait au milieu d'une cérémonie publique, imposer silence à un Consul, qui dans ses idées républicaines, représentait le chef du gouvernement. Ajoutons que le prince, dans cette harangue, n'est point loué hors de mesure : il était dès ce tems là, supérieur à l'Éloge : n'est-ce pas ce Trajan, qui, lors de son installation, mettant Saburranus en possession de la charge de préfet du prétoire, eut l'idée

sublime de lui dire, en lui présentant l'épée, qui était le symbole de sa dignité : « Prends » ce fer pour me défendre, si je suis juste, » ou pour me frapper, si je ne le suis pas ».

Une des grandes pertes qu'ait faites l'art du panégyrique, est l'Eloge d'Antonin le pieux, par Marc-Aurèle : quel modèle, et quel peintre ! Voici encore une occasion où les limites des deux genres peuvent paraître confondues ; et l'oraison funèbre d'Antonin, écrite par une plume aussi peu adulatrice que celle de Marc-Aurèle, n'est pas censée sortir des élémens de l'histoire.

L'intervalle de Marc-Aurèle à Constantin, est rempli par des adulateurs ou des sophistes, dont les noms méritent à peine d'être cités. Quant à Constantin, nous possédons sept panégyriques de ce prince, dont le moins défectueux est celui d'Eusèbe, évêque de Césarée. Rien n'est plus fait pour dégoûter les bons esprits du panégyrique, que la manie de ces sophistes, de pervertir avec des périodes oratoires, les notions éternelles

de la morale. Constantin eut quelques grandes qualités publiques sans doute : mais tyran de ce qui l'approchait, assassin de presque toute sa famille, il ne dut la renommée éphémère, dont il a joui pendant des siècles de barbarie, qu'à son adresse de faire asseoir avec lui une religion nouvelle sur le trône des Césars. Aussi ses sept panégyriques, n'ont pu sauver sa mémoire de la malédiction des gens de bien.

Il faut franchir, par la pensée, tous les siècles qui se sont écoulés, depuis Constantin, jusqu'à Louis XIV : presque tout cet intervalle est perdu, du moins en France, pour la critique, le goût et les lumières. Tout ce qui cessait d'être, avait droit à l'Eloge : l'Eloge était cette pièce de monnaie que chaque ombre payait à Caron, pour être transporté dans le séjour des ombres; la pièce de monnaie du Monarque n'avait pas plus de prix que celle du Bûcheron ; l'histoire ne puisait ses matériaux que dans le panégyrique, et dès lors il n'y avait plus d'histoire.

Cependant, je dois avouer qu'il ne faut pas prendre dans une acception trop étendue, le doute que j'ai semblé élever jusqu'ici, sur la légitimité de l'origine de l'Éloge ; il n'y a aucun genre de connaissance humaine, que le désœuvrement, l'ignorance et le mauvais goût ne puissent réduire en arts. Les livres vulgaires d'éducation, apprennent l'art de faire des prosopopées et des amplifications de rhétorique ; les sophistes, contemporains de Socrate, avaient un art de soutenir alternativement le pour et le contre, de manière à altérer aux yeux du peuple les élémens de la morale et de la vertu. Mais ici je dois être précis, pour ne blesser ni les idées saines adoptées dans un siècle de lumières, ni la grammaire de l'entendement, ni la raison.

Dans tout ce qui tient au goût et à la morale, il semble convenu d'appeler *art*, et par dérivation *genre*, toute branche de connaissances, qui la développe sans blesser les principes primitifs, sans attenter à l'évi-

dence, sans se faire un jeu de détruire, avec le soufle du sophisme, l'ouvrage de quarante siècles de lumières.

Appliquons cette théorie à ce que l'éloquent et vertueux Thomas, appelle sans définition préliminaire, l'art de l'Eloge.

Assurément il existe un art de louer des personnages dignes de l'être, des personnages qu'on expose à la vénération publique, sans exciter les murmures de l'homme de bien; des personnages que la patrie, ou du moins l'opinion publique bien épurée, ordonne aux plumes éloquentes de louer.

Périclès, le chef de sa république, a eu, ainsi que nous l'avons vu, les suffrages de l'antiquité, en faisant l'oraison funèbre des guerriers morts avec gloire dans la guerre de Samos; il était donné au fils de Paul-Emile, qui se connaissait en héroïsme, de prononcer à la tribune de Rome l'Eloge de Scipion. L'empire des Césars devait tomber à genoux aux pieds de Marc-Aurèle, pros-

terné devant la statue d'Antonin, et interrompant sans cesse de ses larmes précieuses, le panégyrique de ce grand homme.

Et si je descends à ces tems modernes, dont il n'est pas dans mon plan de tracer le tableau, je vois à-la-fois le génie, le comble de l'art, et une sorte d'apostolat pour louer les grands hommes, dans quelques oraisons choisies de Bossuet et de Fénélon; dans un petit nombre d'Eloges académiques, tels que ceux de Fénélon, de La Fontaine et de Molière, et surtout dans le modèle de tous pour les beaux mouvemens oratoires, dans le panégyrique de Marc-Aurèle.

De pareils monumens littéraires tiennent à l'art sans doute : ces grands noms appelaient l'Eloge; et celui-ci, se confondant alors dans les annales raisonnées des nations, et l'admiration constante des siècles, empêchait que la morale ne s'en alarmât. L'opinion publique, fortement prononcée, donnait à tout ce qui avait quelqu'étincelle de génie, le droit d'acquitter la dette de l'humanité en-

tière : ainsi on remplissait toutes les conditions du problême.

Mais quel rapport ont ces grandes et mémorables exceptions, avec la règle générale qu'on voudrait établir, que l'Eloge non défini ou mal défini est un art; que louer indistinctement tout le monde, forme un genre dans l'art oratoire; et que ce genre n'en subsiste pas moins, quoique l'orateur se joue du principe des mœurs, et que l'historien en prenne souvent occasion de chercher des matériaux dans l'Eloge, ce qui est aussi absurde que de les chercher dans les libelles.

L'antiquité a, heureusement pour elle, perdu peut-être dix mille de ces Eloges adultérins (1), ouvrages du sophisme et de l'ignorance; car, heureusement pour la morale, l'un va rarement sans l'autre; d'un autre côté, je n'abuse point du calcul des probabilités, en supposant que, depuis la

(1) Thomas, que j'ai relu avec quelque soin, au moment de livrer cet écrit à l'impression, en compte plusieurs milliers, seulement dans Rome république.

seule découverte de l'Imprimerie, il y a eu quarante mille Eloges d'hommes sans nom, faits par des orateurs non moins faits pour être oubliés. Dans quelle classe l'esprit juste placera-t-il toutes ces productions, qu'on n'oserait avouer le lendemain du jour où elles ont eu le malheur de paraître ? Et une quarantaine de productions immortelles, dans un intervalle de trois mille ans, suffisent-elles pour donner un rang dans l'ordre des connaissances humaines, à cinquante mille Eloges dont les uns blessent le goût, les autres la morale, la plupart l'un et l'autre, et tous se réunissant à empoisonner les sources de l'histoire ?

Maintenant, il n'est point indifférent à la curiosité publique de rechercher si mon principe, que, quand il s'agit d'un homme public, il convient de mettre les poids dans la balance, n'a pas été entrevu, de tems en tems, par des hommes d'un plus grand nom que moi, et plus faits pour donner de l'autorité à ce prétendu paradoxe.

Les suffrages que je cherche ne sauraient être puisés dans de meilleures sources que dans les Mémoires des trois anciennes Académies, que l'Institut de France s'honore de remplacer.

L'abbé d'Olivet, qui a succédé au faible Pellisson, dans l'Histoire de l'Académie Française, ayant à parler du poète Boyer, un de ses confrères, s'exprime ainsi : « Boyer, » pendant cinquante ans, travailla pour le » Théâtre, sans que jamais la médiocrité » de ses succès l'ait rebuté, toujours con» tent de lui et rarement du public. »

On sait la querelle qu'il essuya au sein de son Académie, quand, après avoir rendu hommage au génie de La Fontaine, il voulut entr'ouvrir le rideau de sa vie privée, et appuyer, quoiqu'avec ménagement, sur les inconvenances sociales qui lui échappaient : inconvenances destinées à consoler le vulgaire des gens de lettres de son tems de leur infériorité, on lui fit un délit de cette espèce d'attentat contre la gloire du

grand homme. Cependant, quelques bons esprits l'encouragèrent ; et il continua, d'après ses principes, son honorable carrière. « Il ne m'est jamais arrivé, dit-il, de con- » tenter tout le monde ; les uns se plai- » gnaient que j'étais trop panégyriste ; les » autres, que je ne l'étais pas assez : j'en ai » conclu que j'avais saisi le juste milieu, où » la vérité se place. »

Au reste, il ne faut pas s'imaginer, d'après le préjugé reçu, que le système de l'Eloge exclusif remonte au berceau de l'Académie Française ; le premier discours de réception fut celui de Patru, en 1640. L'Académie satisfaite eut la faiblesse d'arrêter qu'il en serait fait un pareil par tous les nouveaux récipiendaires ; mais ces harangues, qu'on imprimait rarement, se prononçaient dans l'ombre des séances particulières; et ce ne fut qu'en 1671, qu'un auditoire nombreux, étant appelé à la cérémonie des réceptions, ces Eloges, appliqués indistinctement à chacun des Qua-

rante, fournirent, tantôt un champ à l'admiration du public pour nos beaux génies, tantôt un aliment à sa malignité.

L'abbé de Saint-Pierre, à qui il échappa dans un de ses accès de licence philosophique un *Projet pour rendre l'Académie Française utile*, est celui des Quarante qui s'est permis le plus de railleries contre les harangues académiques, uniquement consacrées à l'Eloge de l'Académicien qui vient de mourir, et à celui de l'élu qui le remplace : il ne voulait point, disait-il, que ces discours fussent d'insipides répertoires de complimens, tous jetés dans le même moule, et ressemblant à ces messes solemnelles, où le célébrant, après avoir encensé tout l'auditoire, est encensé à son tour.

On me permettra d'être ici un peu moins sévère que le bon abbé de Saint-Pierre. Du moment que l'Académie Française, secouant une partie des entraves de son Dictionnaire, se fraya une carrière plus brillante, celle de l'éloquence oratoire, elle fit

servir ses Eloges à épurer sa langue, à lui donner de la grandeur et de l'harmonie ; c'était un instrument qu'elle créait : la forme ici est tout, et l'usage auquel elle l'employait, n'était que l'accessoire. D'ailleurs, tous les hommes de mérite qu'elle eut dans son sein, étaient loin de s'en imposer sur ce commerce périodique d'Eloges, la plupart ne louaient qu'avec réserve et économie, ceux de leurs prédécesseurs, qui n'avaient mérité qu'un léger grain d'encens ; il y en eut même, qui, succédant à des hommes déshonorés dans l'opinion publique, ne les louèrent point du tout. En général, les hommes de lettres qui marquent le plus dans cette première des Académies, a couvert derrière les principes d'égalité de la compagnie, ne compromirent jamais leur gloire ; ils ne se permirent aucun encens adulateur, et réunirent toujours le talent et le courage.

On regrette qu'un des premiers hommes à qui on ait refusé l'Eloge funèbre, le plus mo-

deste de tous, soit ce même abbé de Saint-Pierre, le plus vertueux des hommes, lors même que son imagination vagabonde s'égarait dans de vains paradoxes. Mais ce fut une intrigue du théatin Boyer, évêque de Mirepoix, qui surprit à cet égard la religion de Louis XV : il intervint un ordre du gouvernement, à Maupertuis, successeur de ce célèbre philantrope, de ne point le louer dans son discours de réception : c'était *l'Eò praefulgebant Bruti et Cassii imagines*, de l'immortel Tacite. De ce moment, l'Eloge de l'abbé de Saint-Pierre se trouva dans toutes les bouches, comme il était dans tous les cœurs.

Je me hâte d'arriver à ces hommes en place, que l'opinion générale repoussait du fauteuil Académique, parce que le fait tient plus immédiatement à la question, qui forme une des bases de mon travail : savoir, si l'homme en place, qui a fait beaucoup de mal, et a qui il a échappé un peu de bien, doit être peint avec ses vraies couleurs, c'est-

à-dire comme le centaure d'Horace, homme par la tête, et monstre depuis la ceinture.

Fontenelle, le sage Fontenelle, ne voulut point faire l'Eloge du jésuite Gouye, physicien astronome, qui avait quelque mérite, a causé du despotisme intolérable qu'il avait exercé ; il ne fit qu'une mention très-succincte du confesseur de nos rois, Le Tellier, qu'on avait eu le malheur de recevoir au nombre des honoraires. Cette mention, qui avoisine beaucoup plus la critique que l'Eloge, convenait à ce religieux féroce, qui avait mis Louis XIV en tutelle, pour déshonorer sa vieillesse.

Il a gardé le même silence désapprobateur sur le contrôleur-général Law, qui le premier apprit aux gouvernemens, sans loyauté et sans caractère, a raccommoder leurs finances délabrées, en faisant la plus abjecte des banqueroutes.

Le Cardinal Dubois, moins odieux que Law, mais plus vil, était honoraire des deux Académies des sciences et des belles-lettres :

ces deux compagnies gardèrent, à sa mort, le silence le plus absolu; et quand, de nos jours, Dalembert, qui lisait presque tous ses Eloges dans les séances publiques de l'Académie Française, réveilla la cendre éteinte de ce Cardinal, pour lui infliger un nouvel opprobre, il traça de lui ce portrait, qui fut très-applaudi dans le tems, parce qu'on y trouva une sorte de décence philosophique, qui n'est point incompatible avec le mépris. Transcrire ce morceau, c'est peut-être juger la question, que jusqu'ici j'ai eu la modération de laisser en problême.

« La vie très-peu littéraire du Cardinal
» Dubois fournit à peine, aux Annales
» académiques, deux ou trois faits isolés et
» fugitifs : encore sont-ils assez peu propres
» à les enrichir.

» L'histoire et la postérité, ajoute-t-il,
» pourront un jour traiter, avec quelque
» rigueur, ce Ministre, que la voix publique
» ne paraissait pas trop nous indiquer. . . .
» Archevêque de Cambray, il fut loin de

» faire oublier Fénélon..... Quoiqu'il ne
» se fût jamais piqué d'un vif intérêt pour
» les lettres, il eut la fantaisie de joindre
» aux honneurs brillans dont il était revêtu,
» la décoration très-peu fastueuse d'Acadé-
» micien, comme la seule, disait-il, qui
» manquait à sa fortune.

» Il demanda à sa réception, le titre de
» *Monseigneur*, quoique cette distinction,
» toute nouvelle, fît une légère brêche à
» l'égalité académique; et le Philosophe
» Fontenelle, qui le reçut, lui donna en
» souriant, et à petit bruit, ce *Monseigneur*,
» auquel le Cardinal académicien mettait
» ou feignait de mettre une si haute im-
» portance. »

Je termine ce tableau d'Eloges satyriques par le portrait du fameux comte de Bussy-Rabutin, exposé par le même d'Alembert, au sallon de son Académie.

« Ce courtisan, disgracié par Louis XIV,
» pour son *Histoire amoureuse des Gaules*,
» passa le reste de sa vie à expier cette sa-

» tyre, par les Eloges immodérés dont il
» fatigua le Monarque. Ce courtisan si ab-
» ject inspirait d'autant moins d'intérêt que,
» flatteur et rampant aux pieds de son Roi,
» il était plein de hauteur avec ses égaux :
» son orgueilleuse bassesse croyait se dé-
» dommager, par cette misérable ressource,
» des dégoûts qu'il éprouvait en se proster-
» nant sur les marches du trône. Le comte
» de Bussy-Rabutin justifiait la définition
» du courtisan, donnée par un Philoso-
» phe : *Un orgueilleux qui passe sa vie à*
» *faire des bassesses ;* c'est-à-dire, un des
» êtres dont l'existence dégrade le plus
» l'espèce humaine. »

Tous ces sarcasmes piquans se trouvent dans l'Eloge de son fils, l'évêque de Luçon, et ne parut pas trop déplacé dans le plus brillant des auditoires.

Il ne me reste plus, pour terminer cette espèce de poëtique de l'Eloge, que de discuter la question de ce genre, la plus délicate de toutes ; savoir, s'il est permis de dire la

vérité sur une cendre à peine éteinte, qu'on se condamne à louer dans un champ des funérailles? Afin d'unir ici la franchise à la décence, je demande la permission de parler un moment la langue des principes, celle qui sert de point de ralliement aux hommes de bien, divisés d'opinions, qui, réunis dans les compagnies littéraires, aiment non à disputer, mais à discuter.

Et pour montrer combien mon amour pour la vérité n'a rien de l'esprit désapprobateur qui répugnait si fort a Socrate, je vais commencer par faire à ma théorie une grande et importante exception, qui met à l'abri d'une critique indiscrète les têtes couronnées et les chefs des gouvernemens.

Quand j'ai laissé entrevoir que la plume libre et indépendante de l'historien, devait s'exercer sur les hommes en place, par tout où elle pouvait les atteindre, je me suis toujours réservé d'annoncer que ma théorie ne regardait, en aucune manière, les têtes

couronnées, ni les chefs des gouvernemens contemporains : envain l'Egypte, l'institutrice en sagesse des peuples primitifs, soumettait-elle à un examen public la vie de ses Pharaons, avant de rendre des honneurs à leurs Momies. Cette sévérité indiscrète ne pourrait être transportée dans nos âges modernes, sans amener la guerre civile et les vengeances. La politique de l'Europe, plus rapprochée de ses vrais élémens, en rendant inviolable la personne de ses Souverains, a étendu encore cette inviolabilité, pendant quelque tems, jusques sur leur mémoire; il me semble que si jamais l'institution Egyptienne pouvait se concilier avec nos mœurs perfectionnées, ce ne devrait être que d'après la belle modification adoptée de tems immémorial par l'empire de la Chine, c'est-à-dire à l'extinction totale de la dynastie : alors tous les papiers secrets du gouvernement s'ouvrent à la voix de l'historiographe de l'empire; la mémoire de tous les monarques de la

dynastie, qui n'est plus, subit un procès criminel, et l'histoire commence.

L'ordre public repose de même sur l'inviolabilité de tout gouvernement contemporain, qui a pour lui l'assentiment des peuples; personne n'a le droit d'en troubler l'harmonie, parceque personne n'a le droit de se mettre au-dessus de la loi, qui protège toutes les propriétés et toutes les existences; si l'homme, qui se respecte lui-même, a à s'en plaindre, il doit se tenir à une distance respectueuse de lui, s'isoler, et ne tenir que de lui-même l'art si difficile d'être heureux.

Tranquille maintenant sur les résultats terribles de l'esprit de perturbation, qui mine à la longue les meilleurs gouvernemens, je vais rendre à ma théorie son austérité primitive, bien sûr qu'elle ne déplaira qu'aux hommes qui m'ont déja condamné avant de m'entendre.

Nous avons vu dans le cours de cet Essai, qu'il y avait un intervalle incalculable entre

l'homme privé et l'homme public, que l'histoire se proposait de peindre ou l'art oratoire de louer.

L'homme privé n'existe en général que pour sa famille ; celle-ci est sa patrie, sa postérité : il serait un peu dur de l'appeler à ses funérailles pour blesser son amour-propre ; de lui ôter son illusion, que l'homme modeste qu'elle a perdu, et que personne ne connaît, a été un grand homme, du moins pendant vingt-quatre heures.

Quant à l'homme public, qui a joué un grand rolle parmi ses contemporains, sinon par son génie bienfaisant, du moins par l'éminence de ses places, il n'appartient point à une petite fraction sociale : c'est sa patrie toute entière qui le revendique ; ce sont ou dix, ou trente, ou cinquante millions d'hommes, dont ses lois tutélaires ont amélioré le sort, ou dont les institutions perturbatrices ont amené l'infortune, qui doivent, pour ainsi dire, occuper le champ des funérailles, pour trou-

bler sa cendre, ou pour préparer sa place dans une pyramide d'Egypte ou dans un Panthéon.

Et si l'homme puissant, dont l'orateur qui se respecte lui-même aurait à interpeller la cendre, se trouvait un être hideusement immoral, ou un personnage essentiellement pervers; est-ce qu'une petite famille circonscrite se flatterait d'avoir raison contre une génération entière? d'ailleurs les hommes que je viens de désigner sont-ils censés avoir une famille? est-ce qu'un Sejan à Rome, un Eunuque Bagoas en Perse, un Cardinal Dubois dans Paris tiennent à la nature humaine? L'excès de l'adulation a pu de leur vivant en faire des dieux, mais non des hommes! Du moment qu'on entend prononcer dans un champ de funérailles ces noms dévoués à la haîne ou au mépris, l'être qui a le malheur de leur appartenir doit voiler son visage; car, si l'orateur est juste, il n'entendra prononcer que sa sentence.

Oui, je le répète, quand l'homme public n'a pas été pur, envain sa cendre flétrie appelle-t-elle les regards dans un vain mausolée : si un Sénat de Rome, qui fatiguait Tibère de son esclavage, cédant à d'absurdes formes de bienséance, interpelle un orateur, pour brûler devant elle quelques grains d'encens, celui-ci, s'il a un peu de sang romain dans les veines, doit, même par respect, lui désobéir ; et dans le cas où il céderait à des instances honorables, faire plutôt rougir l'ombre qu'il évoque, que l'auditoire instruit, qui s'attend à la voir juger.

Quant aux hommes publics sans caractère, vils par ambition, et tyrans par faiblesse, espèces de courtisans très-communs dans les cours de l'Orient, qu'à la moindre explosion de la haîne publique, leurs maîtres, par pudeur, protègent rarement, ou du moins dont l'influence se termine avec leur vie, il me semble que le petit nombre d'hommes, dont ils ont été par hasard les bien-

faiteurs, peuvent, en avouant leur dette, se justifier de n'être pas toujours les interprètes de l'opinion publique; mais du moins ils ne doivent pas la corrompre : justes, jusques dans le délire de leur reconnaissance, ils doivent tour-à-tour défendre et châtier leur mémoire.

Nous avons vu, dès les premières pages de cet écrit, que le but primitif de l'institution de l'Eloge public des grands hommes, fut encore moins d'acquitter la dette de la patrie envers une cendre muette, que de propager la race généreuse des héros qui devaient les remplacer : ce sont toujours les vivans et non les morts, qui sont l'objet de la sollicitude des législateurs, même dans la pompe des funérailles. Si vous trompés ces vivans avec des précautions oratoires; si vous voilés le mal que fait l'homme faible, en l'entourant de périodes harmonieuses, vous calomniés jusqu'au bien qui lui a échappé, en lui donnant une perfection absolue, qui n'est pas dans notre nature;

vous tués la morale dans l'ame de vos auditeurs, et jusqu'à la renommée de votre héros dans son insidieux panégyrique.

Je voudrais bien savoir ce qu'on entend par ces mots : « Une vérité importune n'est » point à sa place dans un champ de fu- » nérailles. »

Si la vérité est quelque part à sa place, sur ce globe, c'est lorsqu'elle n'importune qu'une vaine cendre; c'est lorsque, revêtue du voile de l'apologue, elle ne frappe un pouvoir prévaricateur, qui n'est plus, que pour empêcher un pouvoir, qui tend à l'être, de le devenir un jour.

Mais, dira-t-on, le lieu où la mort semble s'asseoir, entre le héros qu'elle vient de saisir et les spectateurs qu'elle menace, est un lieu saint, qui doit être inaccessible à toute critique personnelle. Je répons que plus le lieu est saint, plus il devient le sanctuaire de la vérité : eh ! quand la dira-t-on donc cette vérité, si ce n'est pas devant la mort qui regarde l'orateur, devant

la postérité qu'il appelle, et devant l'Être-Suprême qui doit le juger ! Il n'existe plus de critique personnelle, quand la personne qu'une juste indignation dévoile a cessé d'être. Cette indignation, celle des Caton et des Montausier, interprète d'une opinion que rien n'a dépravé, alimentée des souvenirs de l'histoire, est un sentiment aussi saint que le lien auguste où elle s'exhale : cette indignation, qui ne naît qu'à l'aspect du crime triomphant, lorsque le coupable ne peut plus nous entendre, entre dans les élémens de la plus pure philantropie. Malheur à la timide circonspection, qui, au milieu de tous ces grands tableaux, qui parlent à l'imagination et à l'ame, préférerait à cette noble indignation, gardienne de la morale, le poison de l'Eloge !

Il m'a semblé inutile de m'arrêter sur ces hommes en place, qui peuvent avoir bien mérité des lettres, mais très-peu de la patrie : je persiste, au reste, à penser, par rapport à ces êtres mixtes, qu'il faut

faut les représenter sous deux points de vue différens, même devant un mausolée, ou dans un champ de sépulture : appuyer sur leur mérite littéraire, avec le double intérêt de la douleur et de la reconnaissance ; mais laisser entrevoir, ne fût-ce que dans le lointain de la perspective, l'opinion publique, qui frappe leur administration perverse ; en un mot ne point contrister la morale et conserver pures les pages saintes de l'histoire.

Je terminerai cet Essai par deux tableaux d'un genre très-différent, l'un consolateur et l'autre terrible ; mais qui se réunissent dans le même résultat, c'est-à-dire, à réconcilier un peu la morale avec l'oraison funèbre.

Tout le monde connaît cette espèce d'âge d'or de l'Empire Romain, qui comprend l'intervalle depuis l'élection de Nerva, jusqu'à la mort de Marc-Aurèle, intervalle occupé par cinq Souverains, presque tous grands hommes d'Etat et grands amis des hommes,

Nerva, Trajan, Adrien (1), Antonin et Marc-Aurèle : ces règnes tutélaires comprennent, dans la chronologie, une espace de quatre-vingt-quatre ans. J'ai cherché dans les annales de toutes les monarchies, depuis les âges primitifs jusqu'à nous, une période aussi longue de gloire et de félicité publique, sans pouvoir la rencontrer : c'est un fait unique dans l'histoire.

Ce qui ajoute encore à l'intérêt, c'est que ces quatre-vingt-quatre ans de prospérité tiennent, d'un côté au despotisme ombrageux et sanglant de Domitien, et de l'autre à la tyrannie froidement féroce de Commode : on entre dans cet Olympe, et on en sort, comme dans l'Enéïde, par la porte des Enfers.

Il est certain que l'homme, qui serait né l'année de l'élection de Nerva, et qui se-

---

(1) Je suis loin cependant de justifier les faiblesses de la vie privée de cet Adrien, et surtout sa jalousie de la gloire de Trajan.

rait mort plus qu'octogénaire avec Marc-Aurèle, aurait pu regarder le gouvernement absolu, comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et que, tout descendant qu'il aurait été des Camille et des Cincinnatus, il aurait pu sourire de pitié sur les rêveries vertueuses de Platon et brûler sa *République*.

Observons que, pendant ces quatre-vingt-quatre ans, la philosophie était tellement assise sur le trône des Césars, qu'il n'entra jamais dans le parti de l'opposition, (car il y en a toujours sous les règnes tutélaires), de louer ce que le prince blâmait, ou de blâmer ce qu'il avait loué.

Et comme il n'y avait, de la part du Souverain, aucune parcimonie dans les bienfaits, il s'ensuivait qu'il n'y avait, de la part des peuples, aucune réserve dans la reconnaissance.

De là il s'ensuivit une exception unique dans les annales de l'Eloge; c'est que, plus le panégyrique s'éleva à la hauteur de son

sujet, moins il parut tenir à ces exagérations oratoires que notre goût, blasé sur le beau, appelle l'art du panégyrique.

Oh ! quel tems fortuné pour ce Monde Romain, qui formait à lui seul un tiers du globe, que celui où une famille de cent cinquante millions d'hommes, prosternée aux genoux de son père, pouvait, sans adulation, en faire un être intermédiaire entr'elle et la Divinité, et être poète dans sa prose, sans franchir les limites de l'histoire.

Mes crayons vont changer : je vais saisir dans les mêmes annales des Césars, un trait sinistre, dont mon imagination lugubre va s'emparer. Heureusement que la leçon philosophique reste la même, soit qu'on loue hors de toute mesure un grand homme, qui n'en a mis aucune dans ses bienfaits, soit que, tout entier à une sainte indignation, inspirée par la vertu, un homme de courage, dans l'Oraison funèbre d'un tyran, voue sa mémoire à la plus odieuse des célébrités.

Sénèque venait de se retirer de cette cour

effroyable de Néron, où le Sage ne pouvait se montrer sans compromettre son honneur ou son existence, sans laisser au vestibule du Palais sa gloire ou sa tête. Déja le monstre couronné avait fait égorger Agrippine sa mère, empoisonner son frère Britannicus, et couper les veines d'Octavie, qui lui avait apporté en dot le trône des Césars; blasé sur ce qu'il appelait des crimes vulgaires, il en imagina un, tel que les fastes de l'histoire n'en fournissent pas deux exemples dans l'intervalle de quarante siècles: il brûla presque de sa main sa patrie, la capitale du monde; et pendant que la flamme dévorait sept de ses plus beaux quartiers, lui-même, monté sur la tour de Mécène, revêtu de ses habits de théâtre, chantait l'embrasement de Troye.

Cet attentat, d'un ordre nouveau, souleva un tiers de Rome, qui se trouvait ruiné par les suites de l'embrasement: aux imprécations des victimes se joignit le silence non moins effrayant des gens de guerre,

qui n'osèrent les réprimer. Alors Néron trembla pour la première fois : il dépêche l'infame Tigellin, son favori, pour inviter Sénèque à faire auprès du Sénat l'apologie de l'incendie de Rome, comme il avait fait peu de tems auparavant, avec un succès qui le couvrit d'ignominie, celui du meurtre d'Agrippine. Je crois voir Tigellin embrasser les genoux du philosophe, profiter du silence de stupeur qui le saisit pour le croire gagné, et courir annoncer son triomphe à Néron, qui se contente de répondre, avec une férocité froide : « profitons de sa » bassesse, et signons l'arrêt de son sup- » plice. »

La scène change : le lendemain, Tigellin vient chercher l'apologie de l'embrasement de Rome ; il trouve Sénèque occupé avec sa tendre Pauline, à faire les apprêts de sa mort, et il reçoit de sa main des tablettes revêtues du sceau du philosophe, que Néron seul devait ouvrir. Déja le Sage n'était plus, quand le sceau des tablettes fut brisé,

et qu'on vit descendre du ciel, à pas lents, la plus juste, comme la plus terrible des vengeances.

ORAISON FUNÈBRE DE NÉRON.

« L'ORAISON funèbre d'un Souverain ne » s'adresse qu'à la postérité : ainsi l'adula- » tion n'entre point dans ses élémens. La » postérité ne saurait être pervertie ; c'est » elle, au contraire, qui juge en dernier » ressort, toutes les tyrannies, toutes les » espèces d'adulations, et tous les genres de » perversité.

» Cette Oraison funèbre, César, aura » évidemment la vérité pour base ; car je » connais l'intérieur de ton ame mieux que » toi-même : et le moment où je te la fais » parvenir est celui où, me débaras- » sant d'une vie, dont les infortunes » publiques me faisaient, depuis long- » tems, un fardeau, je me mets hors de » l'atteinte de tes froides fureurs, et ce » qui m'avilirait bien davantage aux yeux

» des siècles, hors de celle de tes bienfaits.

» Les Tigellins dégraderont, je le sais,
» ma franchise, et calomnieront mon cou-
» rage : ils diront à leurs complices, cou-
» ronnés ou non, que je suis un pertur-
» bateur et un rebelle, et ils en imposeront
» encore à leurs contemporains. Lorsque je
» suis entré à la Cour, j'ai trouvé un gou-
» vernement établi : ce gouvernement était
» fondé sur une succession reconnue de
» six Césars, dont les deux premiers avaient
» été vraiment des hommes d'Etat extraor-
» dinaires. Je prêtai serment au Souverain
» légitime, avec toutes les têtes apparentes
» du Monde Romain, et je ne fis que mon
» devoir : personne n'a le droit de provo-
» quer le renversement d'un ordre de cho-
» ses, que la volonté générale protège ; de
» mettre sa raison au-dessus de la loi. Mais
» des crimes, inconnus jusqu'à nos jours
» de la part du pouvoir, ont amené d'autres
» élémens d'obéissance. Néron, en s'armant
» contre ses peuples, les a armés contre lui-

» même : si mon pressentiment n'est point
» trompeur il touche, en ce moment, au dé-
» trônement de sa dynastie. Dès-lors la
» postérité commence pour lui, et je ne
» dois plus qu'une vérité austère à l'histoire
» d'un règne qui va finir pour lui comme
» pour sa race, et une froide impartialité
» pour sa mémoire.

» C'est sous les auspices les plus heureux,
» Néron, que tu fus appelé à gouverner le
» monde. Ta jeunesse touchante, qui s'of-
» frait dans le plus aimable abandon, tes priè-
» res instantes au Sénat d'entourer ton inex-
» périence de ses lumières, le mot de clé-
» mence sans cesse dans ta bouche, et qui,
» à un âge où la belle nature a tant d'éner-
» gie, semble toujours s'élancer du fond du
» cœur, tout contribuait à te rendre l'idole
» des peuples. C'était un concert de béné-
» dictions, depuis l'Euphrate jusqu'à la
» Tamise : on aurait dit que la patrie en-
» tière te portait dans son sein : nous étions
» heureux des espérances que tu nous don-

» nais ; tu semblais l'être toi-même de nos
» larmes d'attendrissement et de notre re-
» connaissance.

» Oh ! combien, après avoir traversé le
» despotisme ombrageux et farouche de Ti-
» bère, les frénésies sanglantes de Caligula,
» et la tyrannie stupide de Claude, nous
» étions flattés de retrouver, à ton avène-
» ment, les beaux jours de Rome répu-
» blique ! c'est alors que tu te présentas au
» Sénat, disant que tu n'avais ni ressenti-
» ment personnel, ni injure publique à ven-
» ger ! c'est alors que des villes ayant pro-
» posé de t'ériger des statues, tu eus la mo-
» destie de les refuser, jusqu'à ce que tu les
» méritasses ! c'est alors que t'élevant, par
» tes principes, au-dessus de la férocité
» contemporaine, tu défendis qu'aux jeux
» que tu allais présider, l'amphithéâtre fût
» souillé par la mort d'un seul gladiateur !
» c'est alors enfin que ton Préfet du Pré.
» toire, t'ayant demandé le premier mot du
» guet, tu répondis : *A la meilleure des*

» *mères !* . . à Agrippine ! . . . Mais n'ap-
» puyons pas sur un mot qui réveille tant
» d'idées sinistres. Tu pensais alors que
» celle qui venait de te donner l'Em-
» pire des Césars, était la meilleure des
» mères ; et aucune réflexion cruelle ne
» viendra empoisonner la pureté de mes
» éloges.

» Néron aura oublié peut-être un trait bien
» plus mémorable de son avènement, que
» je m'empresse à lui rappeler. Burrhus lui
» présente un arrêt de mort à signer. *Je*
» *voudrais*, répond-il, *ne pas savoir écrire.*
» Numa, Codrus, Aristide, auraient pro-
» noncé un de ces mots-là ; on croit les voir
» s'élancer du fond des entrailles d'un ami
» des hommes.

» Et ce qui donne, à cette gloire de Né-
» ron, un prix inestimable, c'est qu'elle
» sembla aux peuples le fruit raisonné de
» plusieurs années de sagesse. Oui, pendant
» plusieurs années, Néron put servir de
» modèle aux meilleurs des Souverains ; il

» conquit tous les cœurs, parce qu'il eut le
» courage de conquérir le sien.

» Jouis, Néron, d'une gloire si pure,
» et qu'aucun nuage ne saurait flétrir; et
» vois, au charme que j'éprouve à tracer
» ton Eloge pour les siècles, combien il
» m'en coutera, pour faire entendre une
» vérité sévère, et détruire ainsi mes dou-
» ces illusions, ton immortalité éphémère
» et mon ouvrage.

» Oui, dis-je, Néron, hâte-toi de jouir
» de la gloire touchante d'avoir fait des heu-
» reux, si tu crois encore à cette espèce de
» gloire; car, au moment où je parle, le
» rideau d'un autre avenir s'ouvre devant
» toi : une célébrité cruelle t'attend; qui
» sait même si, quand Tigellin viendra te
» présenter ton Oraison funèbre, ton ame
» affaissée ne se bornera pas au vœu im-
» puissant de mourir!

» Néron, réponds-moi : Est-ce que le bon-
» heur de Rome commencerait à t'impor-
» tuner? Est-ce que les bénédictions de

» cent peuples péseraient à ta misantropie
» naissante ? Au milieu même de l'âge d'or
» que tu nous donnes, il t'échappe deux
» attentats dignes du siècle de fer, qui vont
» rendre ta gloire problématique aux yeux
» de cent cinquante millions d'hommes.

» Le trône des Césars ne t'appartenait pas;
» il était dû au fils légitime du Souverain au-
» quel tu as succédé : à ce jeune Britanni-
» cus, prince de la plus grande espérance,
» qui, par ses vertus modestes et son cou-
» rage tranquille, promettait à l'Empire
» Romain un second Germanicus. C'est
» une intrigue de cour, tramée dans l'om-
» bre par la *meilleure des mères*, qui te
» fit adopter par le stupide Claude, au
» préjudice de son propre sang : eh bien!
» je te vois, après avoir acheté à prix d'or
» les secrets infames de Locuste, appeler
» avec pompe ta cour entière à un repas
» de concorde et de réunion, ordonner
» de sang froid la mort de ce héros, le
» faire empoisonner sous tes yeux, et pres-

» que de ta main : sans que le cri de la
» nature, échappé du fond de l'ame,
» annonce en toi le reveil du remords ; af-
» frontant au contraire les regards baissés
» des complices mêmes de tes débauches,
» et annonçant, à seize ans, l'audace ré-
» fléchie de l'homme consommé dans le
» crime, et tout le courage de la lâcheté.

» Cependant un autre attentat plus grand
» encore se prépare : après avoir empoi-
» sonné le plus généreux des frères, il te
» restait d'assassiner la *meilleure des mères* :
» l'horrible parricide se consomme ; et pour
» comble de perversité, on force ma main
» tremblante et dégradée à en écrire l'apolo-
» gie. Je suis loin, Néron, de m'en im-
» poser à moi-même sur les suites fatales
» de mon dévouement. En vain le Sénat,
» complice de ma bassesse, va-t-il dans les
» temples fatiguer les Dieux de ses hom-
» mages vendus à la tyrannie ; en vain les
» remercie-t-il d'avoir sauvé César des fu-
» reurs d'Agrippine ; je tremble que mon

» opprobre ne s'efface jamais ; je tremble
» que ma tombe, qui va s'ouvrir, n'englou-
» tisse, sans retour, le peu de bien que j'ai
» fait, mon nom et mes ouvrages.

» Cependant, il reste à mon imagination
» attristée un faible rayon d'espoir. Je sens
» que tout m'échappe ; que ma main affai-
» blie a peine à tracer les dernières lignes
» de cet écrit. Si au dernier passage de la
» vie, ô Néron, je rencontre cette posté-
» rité, ton juge éternel et le mien, je lui
» dirai, avec ma franchise philosophique :
» Il est vrai que, pour sauver les jours
» d'un Prince, que j'avais le malheur d'ai-
» mer, je prostituai ma plume jusqu'à jus-
» tifier son parricide ; mais il m'a demandé
» ensuite l'apologie de l'incendie de Rome :
» j'ai répondu par cette Oraison funèbre ;
» et je crois mon premier attentat expié.

» Néron, quand tu recevras cet effrayant
» Panégyrique, j'aurai vécu ; et toi, tu
» n'auras peut-être que quelques minutes
» à vivre : je ne saurais plus avoir de secrets

» pour toi. Apprends que, du moment que
» je vis la scélératesse profonde avec la-
» quelle tu te défis de Britannicus, je te
» devinai tout entier. J'avertis alors Agrip-
» pine, que, si abandonnant le tigre à
» lui-même, on lui laissait tremper sa lan-
» gue dans le sang, tout ce qui entourait le
» trône serait la victime de sa férocité.
» Agrippine ne me crut pas et périt la pre-
» mière : alors Burrhus et moi, nous nous
» réunîmes, pour empêcher les assassinats
» des grands personnages de Rome de trans-
» pirer. Nous régnâmes sous ton nom; et
» à force d'actes de bienfaisance publique,
» nous empêchâmes, pendant cinq ans, les
» vengeances individuelles contre ta per-
» sonne et le détrônement de ta dynas-
» tie. Nous en avons imposé pendant cinq
» ans à nos contemporains; et ils nous
» le pardonnent, sans doute, puisque
» le bonheur de l'Empire a été notre ou-
» vrage.

» Ne crois pas, Néron, que j'évoque du

» séjour des morts toutes ces ombres illus-
» tres, pour les faire comparaître devant
» toi : ce ne sont plus que des attentats vul-
» gaires, qui disparaissent devant le grand
» crime de l'incendie de Rome : les pre-
» miers suffiraient pour faire exhumer de
» leurs pyramides les Momies des Pharaons;
» le dernier est destiné à faire disparaître la
» race dégénérée des Césars, et à imprimer
» un nouveau mouvement au monde.

» Je te vois, Néron, pâlir, pour la pre-
» mière fois, devant le tableau de tes for-
» faits ; je vois les dernières lignes de cette
» Oraison funèbre, secouer devant toi les
» torches vengeresses des furies : tu cher-
» ches, dans ta frénésie sanglante, comme
» Caligula, si le peuple Romain n'aurait
» qu'une seule tête, pour l'abattre d'un seul
» coup ; mais ta rage est marquée au coin
» de l'impuissance. Pendant que tu parles,
» diverses insurrections, suscitées autour de
» toi, par d'antiques Républicains, vont em-
» poisonner tes derniers momens. Vindex,

» dans les Gaules, arme ses légions pour
» rendre la liberté à la Patrie ; Galba, en
» Espagne, se fait proclamer successeur des
» Césars. Ton supplice commence, mais non
» tes remords : abandonné par ta garde pré-
» torienne, déclaré ennemi de Rome par
» le Sénat, qui tentera de faire traîner ton
» corps mutilé et sanglant aux Gémonies : il
» ne te restera pas même le faible courage
» de te dérober à tant d'opprobre par le sui-
» cide. Seul peut-être de tous les humains,
» tu en périras le plus malheureux et le
» moins regretté ; et cette mort désirée, pen-
» dant tant d'années, par tout ce qui a une
» Patrie, justifiera enfin le long sommeil de
» la Providence. »

DISCOURS

PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES

D'ARMAND GASTON CAMUS,

MEMBRE DES ASSEMBLÉES NATIONALES ET DE L'INSTITUT DE FRANCE,

GARDE DES ARCHIVES DU CORPS-LÉGISLATIF.

(Le 12 Brumaire an XIII — 3 Novembre 1804.)

AVANT-PROPOS.

Le peu de lignes qu'on va lire, prononcées dans un champ de sépulture, en présence d'un cortège funèbre de quatre ou cinq cents personnes, fut long tems destiné à l'oubli dans mes porte-feuilles. Un pareil opuscule, commandé par la circonstance, et fruit d'une matinée de travail, ne devait

laisser de traces que le quart d'heure de sa lecture : mais au bout de quelques années, l'Institut m'a demandé ce Discours Funèbre, pour l'insérer dans ses recueils, et jai obéi. J'observe qu'à deux mots près, qu'on a voulu impérieusement adoucir, je le donne d'après le manuscrit original déposé par moi, dans l'origine, au secrétariat de l'Institut. Ainsi tout le monde pourra juger, d'après son sentiment intérieur, si dans la première explosion de ma franchise, au premier cri, pour ainsi dire, de ma conscience, je n'ai point franchi les bornes de cette circonspection décente que tout semblait m'imposer ; si, exposé à tant de regards, auxquels je ne pouvais me dérober, je ne me suis montré ni au-dessus, ni au-dessous de mes devoirs.

Le témoin incorruptible ou de mon erreur, ou de mon tranquille courage, existe dans ce manuscrit original que ma savante Compagnie a adopté : me lire entraîne ici le même résultat que m'entendre; et si je suis absous par le plus calme des Aréopages, qui parcourt en silence un discours que les yeux seuls sont chargés d'apprécier, je ne vois pas pourquoi je serais condamné par une masse d'auditeurs qui m'environnait en tumulte à la Tribune aux Harangues.

Il ne s'agit plus au reste d'Armand Gaston Camus, sur lequel la proximité des tems orageux, où il a joué un rolle pénible, m'impose le silence le plus absolu : mais il se présentera plus d'une fois, dans la carrière de l'Oraison Funèbre, des hommes de quelque talent

pour les lettres, mais d'un mérite équivoque pour les places publiques qu'ils ont occupées : or il importe infiniment à l'orateur, chargé de payer un tribut à leur mémoire, de savoir s'il doit parler la langue des principes, ou se laisser comprimer par les entraves de l'usage.

Ces personnages mixtes sont ceux qui ont cultivé modestement quelques branches subalternes de la littérature, et occupé des places éminentes dans l'administration, mais qui ne se sont montrès des hommes supérieurs en aucun genre : la Révolution Française, à laquelle ils ont coopéré, a pu les inscrire honorablement dans ses fastes ; mais leur nom, le lendemain où leur panégyrique a été prononcé, ne laissant aucun grand souvenir, ne tient à l'histoire que par des dates de chronologie.

DISCOURS.

VOILA donc tout ce qui nous reste de l'homme à la fois ardent et laborieux, qui, depuis près de vingt-ans, semblait fatiguer toutes les bouches de la renommée ! La mort l'a frappé au moment où, malgré un accident douloureux, il déployait le plus de principes de vie ; elle a joué avec sa proie, pour être plus sûre de la dévorer.

L'infortuné parlait de sa reconnaissance envers l'Institut, la minute même qui a précédé celle de sa fin ; ses lèvres la balbutiaient encore, quand son sang tendait à se glacer : on aurait dit qu'il résidait tout entier auprès de nous, et déja il n'était plus.

O instabilité des choses humaines ! la force de l'âge, l'énergie de la constitution, l'intégrité des organes ne sont donc pas une garantie, pour atteindre les limites ordinaires

de sa carrière ! l'ambitieux n'a donc point fait un pacte avec la vie, pour la remplir d'évènemens dignes de l'histoire ! l'homme de lettres, qui commence une page digne de mémoire, n'est donc pas sûr de la terminer !

Armand Gaston Camus, né en 1740, d'une famille attachée au barreau de Paris, ne songea d'abord ni à s'élever, ni à descendre : ses ancêtres lui avaient frayé sa carrière, et en y entrant il ne s'occupa qu'à y introduire avec honneur sa postérité. Déja il pouvait vivre de son cabinet, quand le premier magistrat Maupeou, servile jouet d'une ambition immorale, tenta d'anéantir la magistrature : le jeune avocat, qui n'obéissait qu'à sa conscience, se rangea du parti des opprimés, ferma ses livres de droit, et se retira à Auteuil ; les loisirs trop prolongés de cette honorable proscription valurent à la république des lettres la traduction du *Traité des Animaux* d'Aristote.

Armand Camus, au retour des parlemens,

se retrouva dans son élément primitif; jurisconsulte à la fois et homme de lettres, il se fraya deux routes pour atteindre à une médiocrité de fortune, la seule qui fût compatible avec son ame pure. Le hasard le servit au-delà de ses espérances : le clergé le nomma son avocat, et le jansénisme, auquel il s'était affilié, non par esprit de secte, mais à cause de la vertu d'Arnaud et du génie de l'auteur de Provinciales, lui procura une brillante clientelle.

Cependant, il faut le dire : malgré un esprit droit, un travail facile et une soif ardente de célébrité, Armand Camus, jurisconsulte instruit, traducteur estimé, et membre de l'Académie des Belles-Lettres, vécut dans une obscurité plus heureuse qu'il ne le voulait peut-être, jusqu'à l'époque où la chimère attrayante de l'égalité absolue bouleversa la France et l'Europe : alors son étoile prit une autre direction, et il devint un homme nouveau, à mesure que sa Patrie se montra sous une face nouvelle. Son

génie ardent le jeta, dès 1789, dans nos Assemblées Nationales, où il improvisait sur toutes les matières, avec une facilité qui représente le talent; la guerre à mort qu'il parut déclarer au clergé, aux ordres de chevalerie, aux débris d'une vieille monarchie, qui tendaient sans cesse à se réunir, lui créa une légion d'ennemis, et dans ces luttes pénibles il perdit le repos sans rencontrer la gloire.

Ce langage, tout nouveau qu'il est, ne doit point déplaire aux esprits justes qui m'environnent : je parle ici avec la franchise de mon caractère, et celle du devoir funèbre qu'on m'a imposé. J'ai plus d'une fois dit à la personne d'Armand Camus que j'aimais, une vérité pénible à mon cœur, et je la dirai encore à sa cendre : ce Républicain, d'une vertu aussi sauvage que celle de Caton, fut loin (du moins dans ses opinions politiques) de traverser pur tous les orages de la Révolution; mais il déploya dans quelques occasions importantes

un grand caractère ; mais jamais un mal individuel n'échappa à sa faiblesse ; mais ses erreurs, quelque graves que les suppose l'homme qui ne sait pas pardonner, semblent assez expiées par ses travaux littéraires, par son administration tutélaire aux hospices de Paris, et surtout par trois ans d'une captivité injuste dans la forteresse d'Olmutz.

Cette captivité eût suffit peut-être pour qu'un Romain prononçât son éloge à la Tribune aux Harangues. Il fallait un courage bien calme, pour aller prononcer la destitution du vainqueur de Jemmapes, au milieu de l'armée dont il fut long-tems l'idole ; pour se croire libre dans une prison d'état, lorsqu'il soulevait péniblement ses chaînes ; pour traduire Epictète et Cébès, lorsque l'Europe conjurée voulait, en prolongeant la prespective de son échafaud, le punir d'avoir survécu au renversement de la monarchie.

L'attente cruelle des ennemis du nom

Français ne fut point remplie. Armand Camus s'était dévoué comme Régulus, et un tonneau hérissé de pointes ne fut point le prix de sa grandeur d'ame : il revint dans sa Patrie jouir de la plus pure des gloires, de celle d'avoir vaincu l'adversité : on lui offrit tour-à-tour le ministère des finances et celui de la police, et il les refusa tous deux. Ce trait de désintéressement, à une époque où toutes les têtes se croyaient organisées pour le gouvernement, en fit une espèce de puissance aux yeux de l'opinion : alors les cinq chefs de la République eurent la faiblesse de le craindre, ce qui était un pas pour le persécuter. Instruit par sa longue infortune, le martyr de la République relut son Tacite, et apprit d'Agricola l'art si difficile de se faire oublier.

Cet oubli n'était point absolu ; il semble incompatible avec une ame ardente. L'homme d'état dans Armand Camus fut remplacé par l'homme de lettres, et il ne perdit rien à cet échange de célébrité. Jusqu'à ce

moment on n'avait conservé de lui que son *Code matrimonial* qu'on citait sans le lire, et sa traduction des *Animaux* d'Aristote, que, d'après le silence des Hellénistes, on lisait sans la citer. Rendu à lui-même, il se livra tout entier à des travaux académiques, plus analogues à son genre d'esprit; il avait beaucoup de méthode, et comme il semblait s'être étudié à connaître toutes les cases où aboutissait chaque fibre de son *sensorium*, il était fait pour les recherches bibliographiques, et, au style près, il y a excellé; son érudition en ce genre était peu commune : les Mémoires sur ce sujet qu'il nous a lus, depuis sa sortie d'Olmutz, sont en très-grand nombre; ils forment la moitié du volume in-quarto de l'ancienne classe de littérature de l'Institut, dont on attend depuis tant d'années la publication : ceux-là sont peut-être de nature soit à se faire lire, soit à se faire citer.

Cet esprit d'ordre et de classification en-

cyclopédique, qui caractérisait les travaux bibliographiques de notre Académicien, brille encore plus éminemment dans la distribution ingénieuse qu'il a faite des archives nationales : monument dont, grâces à son talent, on embrasse d'un coup-d'œil l'ensemble, et dont on saisit sans fatigue les détails. Je dois réunir sous le même éloge le magnifique dépôt du Palais de Justice, fondé par l'ingénieux Terrasse, et dont Armand Camus avait la surintendance. Je sais que l'envie sourit quelquefois de dédain sur ces masses énormes de livres et de papiers, qu'elle appelle des monumens de patience ; mais la patience a aussi son génie : voyez, dans Ravenne, le tombeau colossal de Théodoric ; voyez, dans les airs, le Panthéon d'Agrippa formant le dôme de la basilique de Saint-Pierre.

C'est à cet esprit d'ordre, ainsi qu'à une probité romaine, que l'envie même n'a jamais osé flétrir, qu'Armand Camus a dû les places honorifiques, dont, depuis quelques

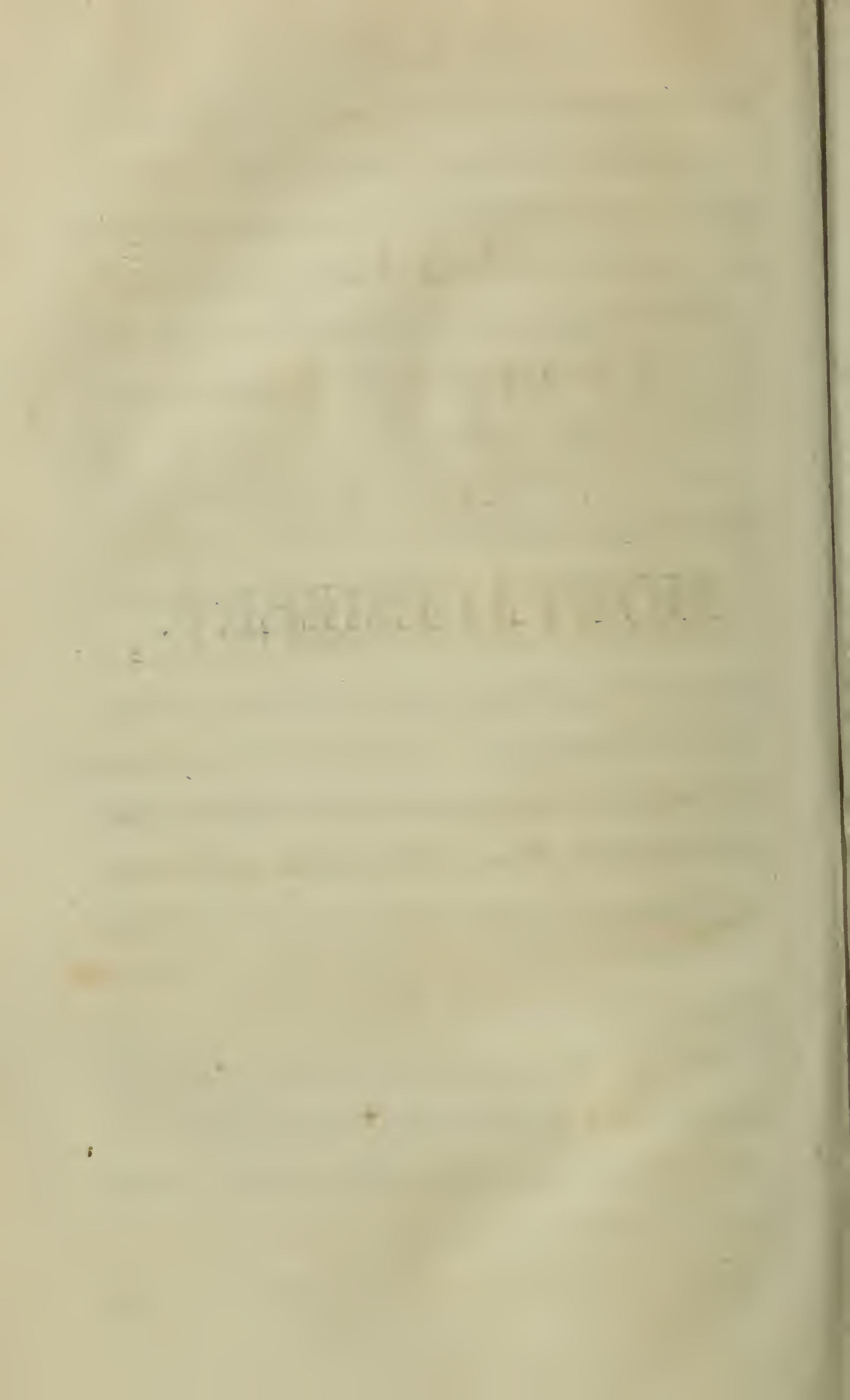
années, un gouvernement tutélaire s'était plu à le revêtir. Le principal poste où il se distingua comme homme public, fut celui d'administrateur des hospices; l'austérité de ses principes, toute sauvage qu'elle paraissait, n'était point incompatible avec la sensibilité : on peut en juger par les larmes précieuses à sa mémoire, qu'on verse en ce moment à l'Hospice de la Maternité, dont il était le génie tutélaire, larmes de sentiment, dont sa cendre, non encore réfroidie, sera bien plus flattée que de mes éloges.

Au reste, cette aspérité même de caractère, qu'on reprochera encore long-tems à la mémoire d'Armand Camus, n'était au fond que l'expression trop prononcée de l'indignation de la vertu, contre des hommes puissans, sans principes et sans morale. En effet, à peine rentré dans ses foyers domestiques, entouré d'une famille chérie dont il était l'idole, ne voyant autour de lui que l'image du ciel, il en avait la sérénité. Il partageait les jeux de ses enfans, en leur lais-

sant croire que c'étaient ceux de son âge ; sa femme, l'héroïne du sentiment, resta son amante, long-temps après être devenue mère : la nouvelle de sa détention fut pour elle un coup de foudre ; la religion lui défendait de prendre le poignard d'Arrie pour apprendre à Pétus à mourir, mais elle s'éteignit peu à peu du poison lent du chagrin : il n'y a que les ames pures qui soient aussi énergiquement aimées.

Armand Camus fut ami sensible, père tendre, et excellent époux. Caton le censeur, qu'il semblait avoir pris pour modèle, aussi sauvage dans l'exercice de ses fonctions sénatoriales, déploya dans son intérieur bien moins de vertus domestiques ; et quand on a si bien mérité de la famille circonscrite, au milieu de laquelle on a vécu plus de soixante ans, on peut sans regrets, et surtout sans remords, tomber dans le sein du père de la grande famille des hommes.

MONTALEMBERT.



VIE
LITTÉRAIRE
DU GÉNÉRAL
MONTALEMBERT,

ÉCRITE

SUR LES MÉMOIRES DE FAMILLE

TRANSMIS PAR Me DE MONTALEMBERT,

Et dont l'Édition originale a paru in-4°, *la première année du* 19e *Siècle.*

PRÉLIMINAIRES.

Il y a deux manières de mettre sa pensée en correspondance avec celle des Sages de tous les pays et de tous les siècles, par l'intermède de l'Histoire.

L'une est de traiter en grand les Annales d'un Empire, en remontant des faits aux causes, en mettant le tableau des mœurs en regard avec celui des lois, en plaçant une génération contemporaine qui se pervertirait, entre le spectacle hideux des crimes de celle qui l'a précédée, et la crainte des vengeances de celle qui va la suivre : cette manière est celle de Tacite.

L'autre mode est de saisir, pour ainsi dire, dans la nudité de leur vie privée,

soit les hommes de génie qui par leur bienfaisance ont consolé la terre, soit les hommes pervers, à grand caractère, que leur audace heureuse a condamnés à une odieuse célébrité; de les présenter isolément sur la scène, sans unir des vies aussi disparates, par d'autre fil que celui de la morale; en un mot, de laisser le titre de Peintre d'histoire, pour se contenter de celui de Peintre de genre, en donnant une Galerie de Portraits : cette manière est celle de Plutarque.

L'Histoire contemporaine, traitée en grand, n'est pas sans danger, surtout si on n'a pas la sagesse de mettre une génération entre soi et ses concitoyens qu'on veut éclairer; car l'écrivain, par la nature de son plan, doit embrasser tous les événemens sinistres qui ont fait époque; doit traduire, sur la scène, tous les personnages profondément pervers

qui l'ont déshonorée par leurs crimes. Or, ces événemens sinistres, quand on a la témérité de se jeter à corps perdu au milieu des désastres, dont l'empreinte est encore récente, peuvent trouver des défenseurs parmi les êtres abjects à qui ils ont été utiles. Il peut se faire que des personnages odieux vivent encore, et tiennent, par quelque point, à la toute-puissance : or, on ne saurait dire la vérité sur tous ces objets sans compromettre son repos, on ne saurait la taire sans compromettre son honneur; dans l'alternative d'être adulateur ou puni de sa franchise, il ne reste qu'à briser ses pinceaux et à renoncer, comme je l'ai dit pendant vingt ans, à se faire Peintre d'histoire.

L'Histoire contemporaine, par portraits isolés, offre peu d'inconvéniens, parce qu'on a le choix des êtres pervers,

dont on se propose de crayonner les traits; on n'est pas obligé, quand on est à Londres, à l'époque de son fameux Régicide, d'emprunter la palette de Vandick, pour peindre Cromwel signant la sentence de son Roi, qu'il a détrôné. Rien ne conduit à mettre sur la sellette les hommes profondément pervers, qui ouvrent la Glacière d'Avignon, démontent les navires à soupapes imaginés par le parricide Néron, et sonnent le tocsin des massacres de Septembre: chacun est libre de faire entrer qui il lui plaît dans sa Galerie, et de sauver à la fois son honneur de l'épreuve, et sa tête de l'échafaud. Ainsi, la plume de Plutarque est plus dans nos mœurs actuelles que celle de Tacite.

D'ailleurs, il n'est pas donné à trois hommes de génie, dans un siècle, de crayonner les annales de la Rome des

Tibère et des Néron; n'est pas Tacite qui veut. Au lieu qu'on peut, sans être taxé d'orgueil, tenter, quand on est en verve, d'écrire des vies de Camille et d'Agésilas. Encore une fois, Plutarque étant un modèle comme un autre, il y a moins de danger à entrer dans sa Galerie de tableaux, qu'à se perdre dans des coupoles aériennes avec l'immortel Tacite.

J'ai cherché à appliquer ces principes sur le Général Montalembert, homme d'un grand mérite, qui n'a payé qu'un léger tribut à la Révolution Française, dont il ne s'approchait que comme de l'élément du feu, à la distance où l'on s'éclaire, mais non à celle où l'on peut être consumé.

Cette Vie littéraire du Général Montalembert offre, outre les Additions, un grand nombre de variantes qui

semblent la mettre en opposition avec l'Édition originale *in*-4° de 1801 ; mais ce ne sont que des contradictions apparentes que la note très-importante qui suit, sur le littérateur La Platière, ne tardera pas à expliquer.

NOTE

SUR LE LITTÉRATEUR LA PLATIÈRE.

SULPICE IMBERT LA PLATIÈRE était un homme charmant en société, plein d'imagination et de saillies, mais, par la mobilité de son esprit, incapable de se fixer plus de dix minutes sur un objet; il dressait le plan de mille châteaux politiques, et ne les érigeait jamais que dans les nuages. Il a publié, sous son nom, une Galerie de Grands Hommes, en dix volumes *in*-4°, dont il n'a pas écrit cinquante pages. J'ai été lié avec lui trente ans, et il me consultait, soit sur les petits Opuscules qu'il faisait, soit sur les grands Ouvrages qu'il ne faisait pas; et d'ordinaire il mettait d'autant plus de feu à me remercier, qu'il songeait moins à déférer à mes lumières.

Lorsque la seconde épouse du Général Montalembert voulut ériger un monument littéraire à la gloire de cet homme célèbre, il vint me présenter, de sa part, un exemplaire de la *Fortification Perpendiculaire*, avec prière (ce sont ses termes) d'*amener la postérité auprès de la tombe d'un génie, que ses con-*

temporains avaient méconnu. Cette postérité n'était point à mes ordres : Homère lui-même, tout Homère qu'il était, l'attendit plusieurs siècles ; et elle pouvait ne jamais arriver pour un homme d'un grand talent, sans doute, mais qui s'honorait d'avoir autant d'ennemis que le chantre d'Achille comptait d'admirateurs. Cependant je cédai à des instances honorables, et j'écrivis, avec quelque soin, la VIE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DE MONTALEMBERT, dont je fis une lecture, dans le temps, à l'Institut, dans une séance particulière de mon Académie.

Madame de Montalembert, instruite que ses vœux étaient remplis, fit imprimer l'ouvrage avec toute la perfection typographique ; elle avait mis auparavant toutes les grâces de son esprit (et elle en a beaucoup) à me remercier ; et, comme je n'avais été que juste, je méritais moins de reconnaissance.

Pendant qu'on imprimait les premières feuilles de mon Ouvrage, La Platière me demanda, au nom d'une amitié de trente ans, de l'*associer à ma gloire*. Ce mot *gloire*, au sujet d'un écrit que le Public n'avait pas jugé, me fit sourire ; mais est-ce qu'on suppose de la flagornerie dans la prière d'un ami de trente ans ? La Fontaine, mon modèle et mon maître, dans une position pareille, aurait cédé au bon d'Herwart la moitié de la propriété de sa jolie comédie du *Florentin* ; il

aurait cédé son beau poëme tout entier d'*Adonis* à la sensible La Sablière; et, au bout de huit jours, il aurait cru que ses amis avaient réellement travaillé à ces ouvrages.

Il faut être juste : je n'eus pas le temps de voir avec la raison ce que je ne voulais voir qu'avec mon cœur. La Platière me dit lui-même que, dans le cas où il mourrait avant moi, il exigeait impérieusement que je rentrasse dans tous mes droits littéraires. L'infortuné! j'avais quinze ans de plus que lui, et il m'a précédé dans la tombe. Privé, par les suites de la Révolution, des débris mêmes de sa fortune, il alla chercher un asile sous le ciel plus heureux de la Martinique : là, ses illusions revinrent avec des espérances qui ne se sont jamais réalisées. Il avait concerté, pour payer ses dettes, un Journal Libre, à la façon d'Anacharsis Clootz, et le Préfet le fit arrêter au second numéro. Il avait amené une troupe de Comédiens, qui devait jouer exclusivement les pièces qu'il ne ferait pas; et, au bout de quatre mois, la mort moissonne toute la troupe : il ne resta que le souffleur.

Tant de coups, qui vinrent le frapper à la fois, achevèrent d'anéantir ses débiles principes de vie, et il mourut malheureusement, rêvant encore l'immortalité pour ses ouvrages.

La Platière, tel que je viens de le dessiner, avait tous les droits possibles à mon estime et à mes regrets; et j'aurais donné volontiers toute ma Vie de Montalembert pour que, suivant l'ordre de la nature, il m'eût survécu.

Le nom de La Platière paraît, dans l'édition *in*-4°, réuni avec le mien, depuis la page 52 jusqu'à la fin de l'ouvrage; et en effet, il y avait un peu coopéré; mais il y a une telle dissonnance dans nos manières de voir et d'écrire, que j'ai cru devoir supprimer les morceaux (peut-être supérieurs aux miens) qui portent le cachet de mon malheureux ami : j'ai repris en même temps les droits que je lui avais abandonnés : ainsi on ne trouvera dans cette édition que ma doctrine politique, mes recherches, mon style et mes fautes.

MONTALEMBERT.

Lorsqu'un grand talent s'élève au milieu des contradictions qui le repoussent, et avec la modestie qui le voile, il est long-temps perdu pour le siècle qu'il devait embellir : même la mort vient souvent avant qu'un grand peuple ait été tout-à-fait juste envers lui ; mais alors la postérité se présente au pied de sa tombe quelquefois avant que la cendre qu'elle renferme ait eu le temps de se refroidir, elle prononce en dernier ressort et accélère ainsi le gage de son immortalité.

Peu d'hommes de guerre ont eu à se plaindre de leurs contemporains, autant que celui dont l'Histoire appelle mes crayons ; la première génération qu'il vit, nia ses découvertes, et la seconde tenta de les étouffer; les étrangers accueillirent ses écrits plus que ses concitoyens : il mourut, peut-être, sans soupçonner tous les

droits qu'il avait à l'estime des hommes. Voilà les héros littéraires que nos Plutarques doivent venger d'un oubli, que je serais tenté d'appeler calomniateur : c'est alors qu'il faut se montrer assez courageux pour tenter d'avoir raison contre la raison universelle, et appeler pour ainsi dire la masse des siècles, pour forcer celui qui a été ingrat à une tardive reconnaissance.

Marc René, marquis de Montalembert, lieutenant-général des provinces de Xaintonge et d'Angoumois, gouverneur de Villeneuve-d'Avignon, membre de l'Académie des Sciences de Paris, et de l'Académie Impériale de Pétersbourg, doyen de tous les généraux Français, et peut-être des Gens de Lettres, ses contemporains, naquit au château de Marmont en Angoumois, vers 1715, d'une famille de l'antique Chevalerie; car on voit, dès 1311, un Guillaume Ier, de Montalembert, recevoir un hommage, et, cinquante-trois ans après, un Jean II, qualifié de Chevalier dans l'histoire, servir dans la suite avec

la plus grande distinction sous le maréchal de Sancerre. On peut parler de ces hochets brillans dans l'éloge d'un homme tel que Montalembert, étranger à toutes les chimères de l'orgueil, et si j'ose le dire né sage, comme on avait dit de l'Arabe Averroës qu'il était né vieux.

Montalembert, jusqu'à l'âge où il put étudier l'art de la guerre, ne connut point son génie ; il vécut en homme frivole, dans une Cour où la frivolité conduisait à tout, excepté à l'estime publique ; et ne sortant point du petit tourbillon où il s'agitait avec tant d'automates titrés, on ne connut long-temps de lui que sa livrée, ses petits vers et sa généalogie.

Un jour, en cherchant chez un libraire des livres de mathématiques, ses regards s'arrêtèrent sur le *Traité de l'Attaque des Places* du maréchal de Vauban. A peine en eut-il devoré quelques pages, que, dans un moment d'enthousiasme qui était plutôt le cri du talent que celui de l'orgueil, il s'écria : *Et moi aussi, je*

suis Vauban. De retour chez lui, il se mit à étudier, la plume à la main, ce même livre qu'il avait cru d'abord juger en l'admirant; et, revenu un peu de son idolâtrie, il se dit avec calme : *Je puis devenir plus que Vauban, et n'être pas encore un si grand homme que lui :* ces deux mots, que je suis loin de justifier, firent la destinée de Montalembert; de ce moment, un nouveau sens naquit pour ainsi dire dans son intelligence; il vit un art nouveau dans l'art antique de la guerre, et il se proposa, dans sa généreuse audace, d'ouvrir à cet égard et de fermer la carrière.

Pour ne point se montrer au-dessous de lui-même, dans une pareille entreprise, il recommença ses anciennes études du Génie et de l'Artillerie, et il n'y voulut point de maître. Quand on a les élémens d'un art et qu'on veut fortement, on n'a besoin que de son génie pour l'approfondir et en reculer les limites; des maîtres retiennent le talent en lisières, ils montrent à un élève leurs petits succès, s'enorgueillissent de leurs frivoles dé-

couvertes, et la science captive, entre leurs mains, ne saurait avancer d'un pas.

Montalembert régénéré, et ayant la conscience de ses forces, sentit que, pour voir en grand l'art de la guerre, il fallait être guerrier soi-même; dès-lors il aspira aux services les plus pénibles, à ceux qui ne pouvaient développer son génie sans exposer sa tête : il brigua l'avantage de se montrer le premier à la tranchée dans les siéges, de se retirer le dernier de la mêlée dans les champs de bataille; et tels étaient les élémens de l'honneur français, à cette époque chevaleresque, où Saxe, Lowendal Catinat, vivaient encore, que les généraux ne trouvèrent pas plus d'inconvénient à accorder une faveur aussi dangereuse, que Montalembert à la solliciter.

Ce n'est pas que depuis long-temps le jeune émule de Vauban ne fût au service; il y était entré depuis l'âge de quinze ans : une de ses premières campagnes avait été le siége de ce fameux fort de Kelh, qui, renouvelé de nos jours plus d'une fois, a appris à l'Europe à

respecter le guerrier français, lors même qu'une Révolution insensée compromettait son repos, et tendait à compromettre sa gloire.

Dès 1734, il s'était montré avec quelque distinction au siége de Philisbourg; la guerre de 1741, dont la Bohême, la Bavière et l'Autriche furent le théâtre, avait aussi été témoin de ses exploits. Il s'était trouvé à l'attaque des retranchemens de Montalban, aux batailles de Northeim et de Côni, ainsi qu'aux siéges de Mons, de Namur et de Villefranche; mais dans toutes ces expéditions il n'avait signalé que sa bravoure, ce qu'il avait de commun avec la Noblesse de son temps, qui, abjecte peut-être à la Cour, se ressouvenait toujours, en présence de l'ennemi, qu'il ne fallait pas laisser dégrader dans ses veines le beau sang des De Nesle, des Turenne et des Montmorency. Montalembert ne déploya vraiment du génie qu'à la guerre de 1757; il avait alors plus de quarante ans : c'est l'âge où l'homme qui croit à la postérité peut être quelque chose. Il avait le plan de sa Fortifi-

cation Perpendiculaire dans sa tête, et ce plan lui créa une nouvelle tactique pour ses campagnes.

On voit, par les trois volumes in-8° de sa *Correspondance*, combien la guerre de 1757 lui fut utile pour mûrir les innovations hardies qu'il méditait dans l'art de défendre les places. Les deux siéges d'Hanovre et de Brunswick furent surtout les ateliers, où il puisa ses principales armes contre le système de Vauban: personne autour de lui ne se doutait encore à cette époque que celui qui savait se battre sût écrire : on ne lui accordait qu'un seul talent, et encore avec une sorte de répugnance; car un courtisan est toujours tenté de croire qu'il se dépouille de tout ce qu'il donne au rival, qui court avec lui la même carrière.

Le ministère de Louis XV fut plus clairvoyant; il entrevit à Montalembert d'autres talens que celui d'être brave dans un camp, où tout le monde était sans le dire, et peut-être sans s'en douter; et, instruit par ses généraux de son intelligence, comme de sa perti-

nacité dans tous les genres de travaux qu'on lui confiait, il l'envoya résider, au nom du Cabinet de Versailles, d'abord à l'armée de Suède, qui tenait en ce moment ses quartiers d'hiver dans la Poméranie et dans le Brandebourg, et ensuite à Stockolm même, pour y concerter le plan d'une campagne mémorable avec les puissances alliées. Cette espèce de diplomatie guerrière ne parut point étrangère à l'émule des Cohorn et des Vauban : il y développa même tant de talent, qu'à peine arrivé à Paris pour rendre compte de sa négociation, le Conseil du Roi le fit partir aussitôt pour Vienne et pour Pétersbourg. Le jeune guerrier resta trois ans chargé du rôle délicat, mais glorieux, de concilier les intérêts militaires de la France avec ceux de la Russie et de la Maison d'Autriche : c'est lui, en particulier, qui donna à l'amiral Solticow, l'idée romaine d'aller attaquer le Roi de Prusse dans Berlin; comme si Carthage ne pouvait être vaincue que dans Carthage même ! L'expédition se fit avec un succès mémorable, à la fin de 1760; mais,

contre toutes les probabilités humaines, la campagne des Russes fut plus brillante qu'utile; et Frédéric, avec son génie, resta toujours Frédéric.

S'il ne s'agissait ici que de tracer à grands traits la vie publique et privée de Montalembert, il faudrait le suivre dans le détail des divers projets de fortification, qu'il eut ordre, de sa Cour, d'exécuter pendant le cours de vingt-six années, c'est-à-dire depuis 1761, époque où il abandonna à leurs destinées les Cours de Vienne et de Pétersbourg, jusqu'en 1788, qu'il quitta tout-à-fait la Cour pour être tout entier à lui-même et à l'Académie; mais telle est la nature de ces magnifiques travaux, qu'il est impossible de les apprécier sans avoir une idée de la *Fortification Perpendiculaire* qui les a fait naître : il faut donc anticiper ici un moment sur la série des faits; et, quoique le premier volume du grand Ouvrage de Montalembert n'ait paru qu'en 1776, il semble indispensable d'en faire à l'instant l'analyse, pour semer de quelques points de lumière les quinze

ans que j'ai à parcourir : comme l'histoire de l'art a un plus grand intérêt que celle de l'artiste, on me pardonnera de sacrifier à la méthode avant de sacrifier à la chronologie.

Au reste, cette licence, si c'en est une, cesse de l'être quand on observe que le *Prospectus* de cette même *Fortification Perpendiculaire*, parut à Paris en 1761. La sensation que la simple annonce fit dans le Public, alarma le patriotisme inquiet du Duc de Choiseul ; il craignit que des puissances rivales ne s'armassent contre la France même, d'une découverte brillante que la France avait fait naître, et il invita son auteur à confier la destinée de son manuscrit à la sagesse du Gouvernement. Cette invitation, toute flatteuse qu'elle paraissait, était un ordre déguisé (1). Montalembert

(1) Il est certain que le duc de Choiseul, un des hommes les plus faits, par son urbanité, pour être Ministre chez un peuple pétri de grâces, quoiqu'un peu dégénéré, déguisa avec tout l'art possible ce que l'ordre du Roi pouvait avoir de dur, par les formes aimables qui accompagnèrent sa lettre. Il y a loin de

se soumit, et l'édition annoncée en 1761 ne parut qu'en 1776.

L'Ouvrage dont il s'agit ici, et qu'à quelques égards Montalembert semble avoir créé, forme onze volumes *in-4°*, avec un nombre prodigieux de gravures : il a pour titre : FORTIFICATION PERPENDICULAIRE, ou *Essai sur plusieurs manières de fortifier la Ligne droite, le Triangle, le Carré, et tous les Polygones, de quelque étendue qu'en soient les côtés, en donnant à leur défense une direction perpendiculaire.*

Pour apprécier l'importance d'une pareille production, il faut jeter un coup d'œil rapide sur les systêmes de défense des Places qui étaient en usage en Europe, depuis que l'invention de la poudre, en rendant presque inutile l'emploi meurtrier des armes blanches,

cette manière d'enchaîner le talent, avec l'art odieux de l'étouffer, qu'employèrent dans la suite un petit nombre d'Ingénieurs sans génie, qui se disaient disciples de Vauban, pour atteindre avec plus d'adresse la renommée naissante de Montalembert.

a fait rouler la tactique des camps et des siéges sur un axe nouveau.

En 1346, lorsque quelques pièces d'artillerie volante commencèrent à tonner dans les champs de Crécy, on ne connaissait encore que l'art défensif de l'antiquité, c'est-à-dire les murailles flanquées de tours qui les débordent, et précédées d'un vaste fossé; le canon, nouvellement découvert, ne changea rien à cette méthode, et on fut deux cent cinquante ans avant d'imaginer les remparts bastionnés, auxquels les Ingénieurs attribuent les grands progrès faits dans cette partie de notre tactique, par le génie des successeurs des Cohorn et des Vauban.

Pendant l'intervalle de ces deux siècles et demi, l'artillerie, mal gouvernée, n'accéléra guère la capitulation ou la prise des places. Constantinople, assiégée en 1453, résista, pendant soixante jours, avec une faible garnison de cinq mille soldats, à l'armée de Mahomet II, qui comptait dans son sein quatre cent mille hommes; cependant l'artillerie musulmane

était formidable : l'histoire du temps fait mention d'une seule pièce de canon, qu'on ne conduisit aux pieds des murs qu'à l'aide de soixante paires de bœufs, et qui pouvait lancer dans la ville un rocher du poids de douze mille livres. Constantinople, si l'intelligence avait régné dans ses remparts, aurait tenu dix ans contre les Barbares, et renouvelé la résistance presque fabuleuse du siége de Troye.

Trois ans après, le brave Huniade, plus heureux que le chef de l'Empire d'Orient, força le même Mahomet, malgré son artillerie foudroyante et ses quatre cent mille soldats, à lever, après quatre-vingt-dix jours de la plus vigoureuse résistance, le siége de Belgrade.

L'attaque de Metz, en 1552, place qui n'était fortifiée que d'un seul mur flanqué de tours rondes et carrées, ne résista pas avec moins de succès à l'artillerie du temps. Le fameux guerrier, François, Duc de Guise, renfermé dans son enceinte, contraignit, après soixante-cinq jours de tranchée ouverte, le terrible Charles-Quint d'en lever le siége : ce qui était

un affront et presque un opprobre dans ces temps de Chevalerie. Le premier grand pas que l'homme de talent a fait faire à l'art défensif, semblerait l'invention des forts à bastions. La citadelle d'Anvers, bâtie en 1657, est le premier ouvrage régulier de ce genre qui ait fait époque : c'était un petit pentagone de deux cents toises de diamètre, sur cent dix-huit de côté, dont chaque courtine était couverte d'une demi-lune ; la renommée de cette méthode fit qu'en moins d'un demi-siècle, l'Europe fut couverte de bastions.

Malheureusement les frais d'une pareille fortification sont de nature à dégoûter les Souverains qui en font usage. On a calculé qu'un carré à quatre bastions, le moindre des polygones qu'on puisse former, s'il est fait d'après de bons principes, doit coûter environ deux millions ; que son enceinte, avec ses glacis et ses chemins couverts, doit renfermer un espace de deux cent soixante toises carrées, et que sa défense demande une garnison de deux mille quatre cents hommes d'infanterie,

et de deux cent quarante chevaux. Les difficultés augmentent quand on observe qu'il est telle place, destinée à devenir le boulevard d'une grande puissance, qui érigerait, pour sa sûreté, cinq ou six de ces remparts bastionnés autour de son enceinte; dépense absurde, parce qu'elle équivaudrait à l'entretien d'une armée de cinquante mille hommes.

Le maréchal de Vauban vint : il adopta le systême des forts bastionnés, mais il en perfectionna la théorie, il en simplifia la dépense; et, ce qui est bien plus important encore, il y ajouta ses propres découvertes: ce grand homme déployait d'ailleurs autant de génie pour l'attaque des places que pour leur défense: Louis XIV l'ayant chargé de diriger, en 1673, le siége de Maestricht, il imagina, pour réduire cette ville, les parallèles et les places d'armes; dans une autre occasion, il inventa les célèbres batteries à ricochet; et ce qui réconciliera à jamais cette tactique, en apparence meurtrière, avec une douce philanthropie, c'est qu'il ne songea jamais à effrayer les

hommes que pour conserver le sang de ses soldats; le salut d'un des siens le flattait plus que la conquête de dix redoutes : aussi l'appelait-on *le Père de l'Armée;* et, avec ce titre de père, il se faisait plus redouter des ennemis, que l'ancien Attila, qui ne savait qu'escalader des tours, et conduire ses soldats à la mort, sous prétexte de les conduire à la gloire.

Montalembert, qui estimait plus la personne de Vauban que ses découvertes, prétend que ses succès en ce genre ont été plus que balancés par les justes reproches que lui ont faits les hommes de guerre : pour ne s'en tenir qu'aux faits consignés dans l'histoire, on sait que la ville d'Ath était une de celles que cet homme célèbre avait fortifiée avec le plus d'art : il s'était attaché à donner les proportions les plus avantageuses à toutes les lignes exposées au feu de l'artillerie : cependant il est avéré qu'au siége que la place soutint en 1697, elle ne tint que treize jours de tranchée ouverte : il y avait donc un vice radical dans le mode employé pour la fortifier.

Montalembert laisse pressentir qu'il y aurait plus de génie dans la méthode défensive, qui, dans la guerre de 1741, fit soutenir soixante-deux jours de tranchée ouverte à la ville de Berg-op-Zoom; observation d'autant plus juste, qu'il fut avéré dans le temps, qu'il n'y avait pas dans l'enceinte deux batteries, dont l'emplacement eût été déterminé suivant la théorie de Vauban.

L'Auteur de la Fortification Perpendiculaire poursuit ce grand homme jusque dans le dernier retranchement de sa gloire : il prétend que, pendant trente ans qu'il eut l'Intendance générale des Fortifications, toutes les places qu'il construisit se ressentirent à la fois du point d'imperfection où l'art était à cette époque, et de l'erreur du Monarque qui croyait couvrir tous ces défauts avec sa magnificence; et il ajoute que ces ouvrages tant vantés tombent de tout côté tellement en ruines, que le trésor de la France s'épuiserait plus à les réparer qu'à les reconstruire.

Il faut le dire, avec une liberté dont la cendre

du vertueux Montalembert ne saurait s'offenser, ces reproches faits, avec un peu d'amertume, firent plus de tort à la renommée naissante de cet homme célèbre, qu'ils ne firent honneur à sa courageuse franchise. On n'aime point à voir avilir les objets de culte qu'on a reçus de ses pères, sur-tout quand on soupçonne (et la malignité contemporaine le soupçonne toujours) qu'on n'abat la tête de la statue d'un grand homme, que pour y substituer la sienne.

Je me permettrai de mon côté d'ajouter une considération qui a quelque poids : quoique Vauban ait appuyé de son grand nom le systême un peu défectueux, et sur-tout très-onéreux pour le trésor public, des forts bastionnés, jamais il n'a regardé cet art de fortifier les Places comme l'art par excellence : personne ne fut moins exclusif que ce célèbre tacticien : il pliait son génie à tous les modes de défense que semblaient demander, l'étendue du terrain qu'il avait à protéger, son irrégularité, le voisinage des fleuves et des monta-

gnes qui lui servaient de premier retranchement : il aurait employé les Balistes d'Archimède, son miroir ardent et ses Catapultes, s'il avait cru par-là affaiblir le feu de l'artillerie ennemie : il aurait substitué la Fortification Perpendiculaire elle-même à ses fronts bastionnés, s'il eût pu prévoir qu'avec cette méthode il tiendrait dans une ville assiégée quelques jours de plus de tranchée ouverte. Peu lui importait de quelle manière s'opérât le bien public, pourvu qu'il s'opérât : il lui sacrifiait ses spéculations les plus chères ; et si le salut de l'Empire l'eût demandé, il lui aurait, sans répugnance, sacrifié sa gloire.

N'oublions jamais que Vauban se montra non moins grand dans l'art d'attaquer les Places que dans celui de les défendre ; qu'il a pris, presque sans perte d'hommes, Luxembourg, que la présomption d'une Puissance rivale réputait inaccessible à la valeur humaine ; que le superbe port de Dunkerque est son ouvrage, et que s'il n'est plus impossible, d'après ses mémorables découvertes, de faire mieux que lui,

il est du moins impossible à ses rivaux de le faire oublier (1).

Après ce tribut d'éloges, rendu à la mémoire d'un des plus grands hommes de guerre qui ait honoré le siècle de Louis XIV, ma plume rafraîchie se sent plus disposée à louer Montalembert. Je passerai donc sous silence ce mot aussi injuste que maladroit, qui a échappé à ce dernier, à la fin de son Introduction : *qu'après Vauban même, l'art est resté au-dessous de ce qu'il était avant la découverte de la Poudre*, et j'arrive au livre si amèrement censuré, mais si recommandable, de la *Fortification Perpendiculaire.*

Le système de la Fortification Perpendicu-

(1) Vauban laissa manuscrits douze énormes volumes sur la Fortification, la Tactique navale, les Finances, le Commerce, etc., qu'il appelait ses *Oisivetés.* Fontenelle observait avec justesse que s'il était possible de mettre en pratique les idées tutélaires consignées dans ces manuscrits, les travaux que la France doit à ce grand homme seraient moins utiles que ses oisivetés.

laire est neuf : sa force consiste à donner à l'Art défensif une supériorité qu'il n'avait point dans les autres théories : on peut, d'après les règles qu'il indique, rendre toute forteresse, supposée suffisamment garnie de provisions de guerre et de bouche, tellement à l'abri du feu de la plus formidable artillerie, qu'on ne puisse s'en emparer dans l'intervalle d'une Campagne : c'est ce qu'on appelle, dans la langue circonscrite de la tactique moderne, rendre une Place imprenable.

Montalembert applique tour à tour sa méthode aux enceintes régulières et aux enceintes irrégulières.

Il présente, dans la première hypothèse, à l'appui de la justesse de sa théorie, le plan d'un polygone rectangle, de mille trente-deux toises sur six cent soixante-douze, qui, fortifié à sa manière, reste une Campagne entière, imprenable.

Arrivé à la seconde partie de ses spéculations, il traite des Redoutes, et des moyens de perfectionner les Forts de campagne; l'histo-

rien de l'art prend pour modèles les Redoutes que le Maréchal de Saxe fit exécuter dans son camp, en 1748, à l'époque du siége de Maëstricht; ensuite il donne une idée exacte des Forts carrés, des Forts triangulaires, des Forts irréguliers, de ceux qui sont destinés à protéger l'entrée des rades. Partout il se montre à la fois précis, profond et lumineux : partout il semble prouver qu'on peut, sans donner atteinte à la gloire de Vauban, refaire ses ouvrages.

En un mot, préparer pendant la paix un asile sûr aux frontières d'un Empire, contre les invasions guerrières ; conserver le sang des soldats en ménageant le trésor public ; hérisser les limites de la France de Forteresses imprenables, partout où les fleuves, les chaînes de montagnes et les mers n'offrent point un boulevard naturel, voilà l'objet constant des méditations de Montalembert, et ce qui assure à son livre un rang distingué parmi les ouvrages destinés à vivre à jamais dans la mémoire des hommes.

Et si l'on objectait que ces spéculations, si brillantes sur le papier, ne répondent pas dans la pratique à l'attente de l'homme de l'art, je répondrais par les monumens que Montalembert a exécutés pendant vingt-trois ans sous les auspices du Gouvernement Français, et auxquels je reviendrai dans le cours de ce Mémoire.

Les cinq premiers volumes de la Fortification Perpendiculaire, les seuls qui, avec le neuvième, regardent strictement la théorie de l'Art, parurent de 1776 à 1793; ce qui renferme un espace de seize ans, intervalle qui ne parut pas trop long à Montalembert, pour rectifier ses idées antérieures, donner de la maturité aux autres et se former un foyer de raisonnemens et de faits, avec les lumières réunies de toute l'Europe.

La destinée de ce bel ouvrage, à sa naissance, fut à la fois brillante et orageuse, et l'Auteur devait s'y attendre : quand on attaque à la fois les préjugés et les hommes, les hommes vous opposent une puissance, et les préjugés,

une religion : tout le monde prend intérêt à une lutte aussi inégale ; et quel que soit son succès, l'homme isolé, qui défie son siècle, soulève beaucoup de haines et acquiert beaucoup de célébrité.

La première explosion fut un concert d'éloges; les hommes de l'art, qui ne tenaient pas à un Corps, furent ravis de ce que, s'écartant des routes frayées, l'Auteur ouvrait une nouvelle carrière : les Étrangers n'étaient pas fâchés de ce qu'on mettait en France même des bornes à l'idolâtrie pour Vauban : notre Gouvernement, qui avait d'abord paru s'effaroucher de l'idée de partager avec des Puissances rivales des jouissances qu'il voulait exclusives, céda au torrent : « Tout le monde chante » vos louanges, lui écrivait le Duc de Choiseul : vous ne doutez pas du plaisir que j'ai » de voir que vous êtes si utile au service du » Roi ».

Il était difficile, en effet, de résister à la logique victorieuse de Montalembert : que résultait-il de son livre et de ses expériences ? le

voici : L'Europe, depuis que l'artillerie a été portée à son dernier période de perfection, n'a mis aucune barrière aux invasions : elle a laissé faire à l'Art offensif un pas de géant, et n'a fait vers l'Art défensif qu'un pas rétrograde : la Place la plus forte, à moins qu'elle ne puisse inonder à son gré la plaine qui l'environne, ou que la nature lui ait donné une ceinture de rochers au sein des mers, ne saurait tenir deux mois de tranchée ouverte. Adoptez le système de la Fortification Perpendiculaire, et vous aurez des citadelles, qui verront fondre les armées ennemies au pied de leurs murs, pendant une Campagne entière : si les Empires, du côté où ils touchent à des Puissances rivales, avaient tous un cordon de ces Places imprenables, on finirait par n'avoir plus de guerres à soutenir ; car, au fond, ce sont les conquêtes faciles qui amènent le fléau des Conquêtes.

Eh ! quel est l'homme qui tenait alors un pareil langage ? C'était un excellent officier, ayant, à l'époque où la Fortification Perpen-

diculaire avait fait tout son effet, quarante-cinq ans de service, sur lesquels on pouvait compter quinze années de Campagnes de guerre ; qui prouvait, par des Mémoires, que le scepticisme le plus adroit ne pouvait atteindre, avoir suivi jour par jour les tranchées de neuf siéges; qui, riche et ne prodiguant l'or que pour s'éclairer, avait visité, la plume et le crayon à la main, presque toutes les places de guerre de l'Europe.

Ce concert d'applaudissemens ne tarda pas à être troublé par une réclamation solennelle d'hommes de l'art, qui empoisonna une partie de la vie de Montalembert : des hommes qui avaient sucé avec le lait la doctrine de Vauban, qui ne voyaient de l'art que ce que Vauban y avait vu lui-même, pour qui Vauban était encore plus dieu en tactique que Newton, dans Londres, ne le fut jamais en astronomie, regardant l'Auteur de la Fortification Perpendiculaire comme une espèce de transfuge de la doctrine, où il avait puisé les élémens de son système, se levèrent en masse contre lui, et

tentèrent de le punir à la fois de la dissidence de ses opinions et de son apostasie.

La première escarmouche eut lieu quatre ans après la publication du premier volume de la Fortification Perpendiculaire, lorsque le Major du Corps du Génie, Grenier, adressa au Prince de Montbarrey, alors Ministre de la Guerre, un Mémoire contre le systême angulaire de Montalembert : cet Ecrit était d'un homme de l'art, estimé et digne de l'être : mais l'esprit de l'Auteur voilait mal la faiblesse de sa critique : quelque spécieuse que parût l'érudition militaire qui y était semée, elle portait souvent à faux : d'ailleurs l'ouvrage semblait plus fait pour propager l'esprit de Corps, que pour encourager le premier des esprits, celui des découvertes ; et Montalembert lui a fait peut-être trop d'honneur, en employant 248 pages du sixième volume de sa Fortification Perpendiculaire à le réfuter.

Montalembert reproche, avec raison, à son adversaire, d'avoir cité, à l'appui de ses paradoxes, des faits insignifians ou inexacts : par

exemple, le Mémoire au Prince de Montbarrey, pour prouver la supériorité des Places à bastions, cite avec emphase le siége de Candie en 1669, un des plus mémorables de l'histoire moderne, puisqu'elle résista trois ans à l'impétuosité ottomane; mais il est évident, quand on consulte les journaux du temps, que l'artillerie des assiégeans, à cette époque, était mal dirigée, comme l'est toujours celle des Barbares, dont l'orgueil national s'abaisse rarement à emprunter des découvertes des peuples qu'ils méprisent, et encore moins à les perfectionner : il est aussi très-manifeste que la longueur du siége ne prouve pas l'excellence des Forts à bastions, puisque les remparts bastionnés de Candie s'ouvrirent de plusieurs côtés sous le feu des assiégans, par d'énormes brèches, qui auraient fait prendre vingt fois la ville d'assaut, si la tactique brillante des assiégés, et sur-tout leur valeur à toute épreuve, n'avaient pas brisé la fougue des Ottomans, et retardé peut-être de vingt-cinq mois la capitulation de ce boulevard de l'Archipel.

Montalembert a aussi battu en ruine le dodécagone bastionné de son Critique, et semble avoir démontré jusqu'à l'évidence la supériorité de force du polygone à angles, qui résulte du système de la Fortification Perpendiculaire : ce n'est pas dans un ouvrage de la nature de celui-ci, qu'on peut entrer dans de plus grands détails sur cette partie technique de la science : je ne me ferais entendre que des gens de l'art; et avant de me lire, les gens de l'art, soit qu'ils tiennent à un Corps, soit qu'ils soient indépendans, m'ont déjà jugé.

Le Ministère français, le Public, et peut-être le Major du Génie, Grenier, avaient oublié le Mémoire contre la Fortification Perpendiculaire, adressé, en 1780, au Prince de Montbarrey, lorsqu'en 1786, c'est-à-dire dix ans après la publication des premiers volumes du grand Ouvrage de Montalembert, parut la fameuse Critique, qu'on attribua, dans le temps, au Corps entier du Génie, mais qui n'était véritablement que la production des enthousiastes de l'ancienne doctrine, qui ne

voulaient pas qu'on eût de l'esprit, hors de l'enceinte de l'école de Vauban.

Ce Mémoire, censé sorti d'un des Corps les plus respectables de la France, et qui ne paraît pas en avoir jamais été désavoué, ayant été mûri en silence pendant dix ans, devait naturellement présenter un Corps de doctrine fait pour défier l'Éternité : mais tel est le sort de tous les Écrits polémiques, qui ne tendent qu'à propager des opinions contemporaines, que leur influence cesse du moment même qu'ils ont produit leur effet. Aujourd'hui, c'est-à-dire vingt-deux ans après le cartel de défi présenté à Montalembert par les premiers Officiers du Génie, on ignore assez généralement qu'il y eut une espèce de combat, en champ clos, entre un guerrier novateur et une foule de Chevaliers de l'Ordre de Vauban : et le Mémoire critique n'aurait plus d'existence, s'il ne se trouvait par fragmens dans la Fortification Perpendiculaire, qu'il était destiné à réfuter.

L'ouvrage du Corps du Génie est composé

de 258 paragraphes, dont 60 seulement ont excité la verve de Montalembert : ce dernier a consacré son septième volume tout entier à battre en ruine ces soixante colonnes d'un édifice léger, qui semble bâti dans les nuages : il y prétend que le Mémoire, qu'il est condamné à analyser, n'est presque tout entier qu'un assemblage de principes inadmissibles, de conclusions contradictoires et de citations inexactes : mais si cette assertion était aussi évidemment dans les principes de la dialectique universelle, qu'elle est peu dans ceux de l'urbanité française, pourquoi employer 330 pages *in-quarto* à le dire, sous toutes sortes de périodes oratoires et d'argumens? La vérité, surtout dans l'ordre mathématique, n'a besoin que de quelques lignes pour assurer son triomphe : elle fait des prosélytes, quand elle s'offre avec deux ou trois théorèmes, et intimide les bons esprits, quand elle marche pesamment, armée d'un gros volume.

Le fait est qu'il y a dans le Mémoire des Ingénieurs une foule de traits précieux, qui ten-

dent à perfectionner l'Art défensif; qu'en général le système de Vauban y est défendu avec beaucoup d'adresse, quand il ne l'est pas avec beaucoup de logique; et que si l'ouvrage n'était pas d'un Corps qui s'est circonscrit lui-même dans une petite enceinte d'opinions, il serait de nature à obtenir des esprits justes plus d'un honorable suffrage.

D'un autre côté, il paraît que Montalembert, qui a oublié un peu sa dignité, par la surabondance et l'aspérité de sa réponse, redevient lui-même, quand laissant là des formes sauvages, peu faites pour le siècle de la tolérance et de la raison, il discute le fond de son ingénieuse théorie : par exemple, les Officiers du Génie, à qui on commanda la Critique de la Fortification Perpendiculaire, affirmèrent qu'une batterie en brèche, de six pièces, établie par un Général assiégeant sur un rempart découvert, en détruirait deux cent trente-six de la Place assiégée, divisées en un grand nombre de postes, fussent-elles derrière de bons murs et sous de fortes casemates : paradoxe auquel

le nom de dix Vauban ne donnerait pas la plus légère autorité ; tandis que Montalembert aura l'assentiment de tout homme qui croit à l'évidence, lorsqu'il soutiendra qu'une artillerie bien montée, dans un de ses remparts angulaires, et suffisamment couverte sous des murs à l'épreuve de la bombe, rendra toujours inutile le feu des assiégeans, lorsque ses pièces, vues en face, pourront être battues en flanc et de revers.

Il eût été à souhaiter que les Agens du Corps respectable du Génie n'eussent pas mis dix ans à préparer une Critique minutieuse et maladroite du systême de la Fortification Perpendiculaire, qui leur a survécu.

Il eût été digne de Montalembert de ne pas consacrer un volume de son grand Ouvrage à donner à cette Critique une célébrité que la raison générale lui refusait, et de se contenter de répandre ses plans et de multiplier ses Forts : ce qui était le vrai moyen de faire sanctionner peu à peu par l'opinion publique son Art ingénieux de fortifier les Places.

Au reste, quelque atteinte que le Mémoire du Corps du Génie eût donnée à la sensibilité de Montalembert, celui-ci rencontra, au milieu de cet orage passager, des jouissances qui durent flatter son amour-propre : des Princes étrangers lui proposèrent de venir chez eux, construire les chefs-d'œuvre de sa Fortification Perpendiculaire, et des Savans respectables traduisirent son Ouvrage.

Les Ingénieurs exclusifs, qui ne voulaient de doctrine nationale que celle de Vauban, ayant tenté, en 1785, de surprendre la religion de l'Académie des Sciences, en lui faisant approuver leur Mémoire contre la théorie de Montalembert, les trois commissaires, Larochefoucault, Condorcet et Laplace, obligés, par une circonspection qu'ils croyaient fondée, de ne point heurter de front un Ecrit, que le Corps du Génie semblait avoir adopté, proposèrent de le laisser imprimer sous le privilége de l'Académie : mais ils déclarèrent en même temps, dans leur Rapport, que les Auteurs de cet Écrit, n'ayant donné que les prin-

cipes généraux de leur méthode, et n'ayant rien publié sur les données, d'après lesquelles on peut faire des applications individuelles, l'Académie ne pouvait juger du degré d'exactitude et de précision des résultats auxquels on peut atteindre, dans l'état actuel de l'art de construire, de défendre et d'attaquer les Places; et cette réticence, qui anéantissait la première partie du Rapport, et rétablissait dans tout son éclat la gloire de Montalembert, eut la sanction de toute l'Académie (1).

De tous les suffrages honorables, qu'obtint à cette époque Montalembert, celui auquel il parut le plus sensible fut celui de Carnot, alors Capitaine en premier au Corps Royal du Génie. Carnot, soupçonné d'avoir, dans un Éloge de Vauban, couronné par l'Académie de Di-

(*a*) Il faut dire ici que ce Rapport de l'Académie, qui fut, au fond, le seul ouvrage de Condorcet, ne satisfit ni le Corps du Génie ni Montalembert : voyez la manière dont il semble pulvérisé dans la Réponse au Chevalier Kéralio, qui est insérée au Tome VIII de la Fortification Perpendiculaire.

jon, attaqué indirectement la Fortification Perpendiculaire, se hâta de désabuser Montalembert : « Mon Général, lui écrivait-il, vous
» m'accusez de vous avoir donné des qualifi-
» cations offensantes : je suis d'autant plus sen-
» sible à cette imputation, que si elle était
» fondée, elle prouverait que j'ai méconnu les
» premiers devoirs de la décence, et des égards
» que tous les militaires doivent avoir pour un
» Officier général aussi recommandable que
» vous......

» J'ai si peu voulu dénigrer votre ouvrage,
» que je ne le connaissais alors que de nom :
» il paraissait, à la vérité, sous le nom d'un
» Membre de l'Académie des Sciences : mais
» comme ces titres n'annoncent ordinairement
» guère plus de mérite réel dans un homme
» de qualité que ceux de Duc ou de Cordon-
» Bleu, ce ne pouvait être une raison bien
» forte pour moi; ignorant alors que vous
» faisiez une exception si honorable pour vous,
» et pour le Corps célèbre qui vous a adopté.

» J'ai lu, depuis, cet Ouvrage si estimable,

» si plein de génie : je lui ai rendu justice plus
» d'une fois, et je ne eesserai de la lui rendre
» toutes les fois que l'occasion se présentera,
» n'ayant rien tant à cœur que de connaître
» la vérité, et de voir briller sa lumière, de
» quelque part qu'elle me parvienne.

» Maintenant que vos casemates sont con-
» nues et éprouvées, la Fortification va prendre
» une nouvelle face et devenir un art nou-
» veau : il ne sera plus permis de fortifier sans
» elles, ni d'employer les revenus de l'État à
» faire du médiocre, quand on peut faire du
» bon : à vous seul en sera tout l'honneur.....

» Il est constant que vous avez résolu le
» problême si long-temps, et si inutilement
» recherché, de vous procurer des feux cou-
» verts en grand nombre et faciles à exécuter :
» problême le plus important de l'architec-
» ture militaire moderne : mais il faut laisser
» à la vérité le temps de se faire jour..... Qu'il
» vous suffise, pour le moment, d'être bien
» convaincu que votre théorie ne peut tarder
» à devenir la base de notre systême défensif.

» Si vous avez cru voir, mon Général,
» des ennemis et des détracteurs dans tout ce
» qui porte le nom d'Officier du Génie, vous
» avez été trompé....... Quiconque étend nos
» connaissances, quiconque nous fournit de
» nouveaux moyens d'être utiles à notre pays,
» devient notre chef, notre bienfaiteur ; et loin
» d'exciter notre envie, nous partageons sa
» gloire et sommes fiers de ses talens. Croyez,
» mon Général, que c'est le sentiment le plus
» universel d'un Corps qui fait profession de
» sacrifier son temps et sa vie à l'État : croyez
» qu'il n'en est aucun qui n'apprît, avec le
» même plaisir de Montalembert, à bien for-
» tifier les Places, que du Chevalier Bayard
» à les bien défendre. »

S'il fallait rendre compte ici de toutes les conquêtes sur l'opinion, faites pendant vingt ans, par Montalembert, pour démontrer l'excellence de sa méthode de fortifier les Places, il faudrait invoquer le suffrage d'un grand nombre de Souverains, et appeler l'Europe presque entière en témoignage : mais alors cet écrit s'éle-

veroit à un volume démesuré, et le tableau disparaîtrait sous la surchage de la bordure.

Continuons l'analyse de la Fortification Perpendiculaire : exposer les monumens de la gloire de Montalembert, c'est faire la meilleure apologie de ses Ouvrages.

La vraie théorie de l'Art défensif finit, comme je l'ai déjà fait entendre, avec le cinquième volume de la Fortification Perpendiculaire, et ne se renoue un moment qu'au neuvième : l'Auteur lui-même en était si persuadé, qu'il changea son titre dès le sixième volume, et lui substitua celui-ci : L'Art Défensif supérieur à l'Offensif, ou Nouvelles preuves de la grande supériorité du systême angulaire sur le systême bastionné.

Les sixième et septième volumes du grand Ouvrage de Montalembert ne renferment, comme nous l'avons vu, que les Réponses à la Critique du Major Grenier, et au Mémoire du Corps du Génie même, qu'on attribua, dans le temps à la plume haineuse de l'Ingénieur Fourcroy : les volumes qui suivirent,

jetés à peu près dans le même moule, ne tenant pas assez immédiatement à l'Art, exigent plutôt un compte rapide, qu'une sévère analyse.

Le tome VIII, publié vers 1794 (1), contient divers Mémoires détachés, que Montalembert aurait mieux fait de réunir dans une édition projetée de ses Opuscules.

Le premier Écrit est un Mémoire sur les Casemates exécutées à Cherbourg : il avait été lu à l'Académie des Sciences, dès 1789 : l'Auteur se plaint de ce qu'en adoptant ses plans, on y ajoute, pour lui ravir le mérite de la découverte, de prétendues améliorations, qui en détruisent l'effet : c'est ainsi qu'en fortifiant avec des Casemates le Fort Royal de Cherbourg, on avait compliqué leur construction, de manière qu'il y était entré huit mille toises cubes de maçonnerie, superflues : de plus, les embrasures des Batteries casematées ayant été tracées d'après une théorie divergente, les Canonniers se trouvaient plus exposés au feu

(1) C'est par erreur que les deux Frontispices portent, l'un l'an 1773, et l'autre l'an 1790.

ennemi, et leurs pièces plus faciles à démonter : enfin, le Fort ne pouvait donner que vingt-quatre coups de canon, par décharge, sur le point de la rade le plus exposé, tandis que, suivant la méthode de l'inventeur de la Fortification Perpendiculaire, il eût pu en donner jusqu'à quatre-vingt-douze. Tous ces faits étaient marqués au coin de l'évidence; et il était plus aisé aux constructeurs du Fort Louis de diffamer sourdement Montalembert que de lui répondre. Mais le mal était fait, le Ministre de la Guerre, Latour-du-Pin, n'eut pas la force d'être juste; et quoique Montalembert eût prédit que les Casemates de Cherbourg seraient plus nuisibles qu'utiles à sa défense, il en fut de sa prophétie comme de celle de l'antique fille de Priam, qui fit son infortune personnelle, sans retarder d'un moment la prise de Troye.

L'Ouvrage qui suit l'Écrit sur les Casemates manquées de Cherbourg, est une réponse au Chevalier de Keralio, sur le Compte peu impartial qu'il avait rendu dans le Journal des Savans, de la Critique de l'Ingénieur Four-

croy, contre la Fortification Perpendiculaire : comme cette Réponse est du Baron de Montalembert, et non de l'homme célèbre, à la mémoire de qui cette Notice est consacrée, je dois me contenter d'en donner le titre, qui, dans un temps où personne n'osait être courageux, est déjà un éloge.

Une des pièces les plus curieuses de ce huitième volume de la Fortification Perpendiculaire, est une Réponse faite au Colonel d'Arçon, l'auteur des Batteries flottantes, qui firent tant de bruit et si peu d'effet au dernier siége de Gibraltar. Le fond de l'ouvrage n'est encore qu'une apologie déguisée de Montalembert, contre le Mémoire critique attribué à l'Ingénieur Fourcroy : mais il se trouve, à la tête, une Dédicace au Corps Royal du Génie, écrite avec une politesse mêlée de vigueur, dont on me saura gré de transcrire quelques traits, parce qu'elle peint peut-être avec plus de fidélité l'Auteur de la Fortification Perpendiculaire, que les satires de ses rivaux et mes éloges.

« Faites comme moi, Messieurs, ou faites
» mieux que moi, c'est un dilemme auquel
» il n'y a point de réplique.

» J'ai indiqué une nouvelle route dans l'art
» de fortifier les Places. Un Tracé différent
» et des Casemates d'un genre neuf en for-
» ment le caractère particulier : j'en ai donné
» le prototype sur plus de 120 planches : vous
» ne devez donc vous en écarter que pour
» nous procurer de plus grands avantages.

» Cependant vous avez fait exécuter à Cher-
» bourg des Forts casematés; et pour ne vous
» être pas conformés à mes modèles, vos
» compositions sont devenues d'un petit effet
» et d'une grande dépense.

» J'ignore qui appréciera nos méthodes,
» à quel arbitre nous pourrons tous nous en
» rapporter : mais moi qui ne cherche que
» la vérité, je veux que le Corps entier du
» Génie soit mon Juge.......... Personne n'est
» plus persuadé que moi qu'il n'existe, en
» aucun lieu du Globe, un Corps où il se
» trouve autant de connaissances réunies; et

» si j'ai perfectionné l'art dont il tire toute sa
» gloire, je ne dois pas être regardé comme
» son ennemi.......

» J'attends donc de vous la décision la plus
» impartiale....... L'esprit de corps, si nuisible,
» parce qu'il ne franchit jamais le cercle
» étroit de ses connaissances acquises, ne
» saurait dominer des hommes aussi éclairés:
» il n'est le partage que de la médiocrité : les
» grands talens sont faits non seulement
» pour s'assimiler à toutes les découvertes,
» mais encore pour s'en servir comme d'é-
» chelons, afin d'aller plus loin encore. »

La religion des Corps, une fois surprise, devient, à la longue, de l'intolérance. Le Corps du Génie aurait pardonné le succès de la Fortification Perpendiculaire ; il ne pardonna pas l'éclat de cette Dédicace.

Montalembert, qui avait oublié, pendant le cours de trois volumes, sa belle Théorie défensive, pour ne s'occuper que des petits intérêts de son amour-propre humilié, y revient, à son tome IX : là, il rappelle, avec

une complaisance que ses succès justifient, ses Places de Guerre à double enceinte, circulaires, angulaires et casematées, dont la force de résistance augmente d'une manière incalculable, à mesure qu'on les exécute sur de plus grands rayons : il les met en regard des mauvaises enceintes bastionnées, qu'on proposait pour modèles à l'École militaire de Mézières, ainsi que des Forts insuffisans de Brest et de Dunkerque ; et après avoir épuisé tout ce que sa longue expérience put lui suggérer de moyens, pour prouver la supériorité de sa méthode, sur tous les genres de routine, même rectifiés, il termine ses considérations par faire part des plans qu'on lui a demandés pour mettre dans un état de défense respectable le Cap de Bonne-Espérance, l'Isle de France et Pondichéry.

Montalembert a ajouté, à ce Supplément à sa Fortification Perpendiculaire, la théorie d'une pièce de mécanique assez ingénieuse : il s'agit d'un fusil qu'on charge par la culasse : il l'appelle un Fusil à Clapet : et le Maréchal

de Saxe, qui l'avait imaginé dans l'origine, lui donnait le nom frivole d'Amusette : le fusil à Clapet diminue le poids de l'arme, en supprimant la baguette, et ce qui vaut encore mieux, ajoute à la célérité du tir : on se doute bien que Montalembert porta ce fusil, qu'on ne voyait que dans les cabinets de physique, à un assez grand degré de perfection pour en faire une véritable arme de guerre : en effet, des épreuves faites en 1778, en présence du Comte d'Affry, ont prouvé que le fusil à Clapet se chargeait avec une promptitude singulière, et avait une portée double des fusils ordinaires de munition : cependant, suivant l'usage, cette découverte, qu'aucun homme en crédit ne protégeait, resta sans suite; et ses ennemis, toujours perfides, même en le louant, publièrent qu'il ressemblait au Maréchal de Saxe, parce que, comme lui, il imaginait très-bien des Amusettes.

La Fortification Perpendiculaire ne fut jamais une Amusette, aux yeux du célèbre Mi-

rabeau : cet homme de génie, et qui l'était dans toute l'étendue du terme, quand il n'avait pas un grand intérêt à se montrer immoral ou pervers, écrivit à Montalembert la lettre suivante, que je rencontre dans le volume du grand Ouvrage dont je viens d'offrir l'examen : elle est du 11 Auguste 1789.

« J'ai conçu l'idée, Monsieur le Marquis,
» de rendre un grand service à mon pays et
» une grande justice à vous-même. Les cir-
» constances les plus incroyables ont fait que
» les révolutions de tout genre sont devenues
» non seulement possibles, mais faciles; et il
» faut profiter de ces circonstances, parce
» que la destinée de notre Nation est du
» moins, pour long-temps encore, de ne
» pouvoir faire les choses sages que follement.
» Vous avez porté un génie vraiment mili-
» taire et vraiment patriotique dans l'Art des
» Fortifications : vraiment militaire, parce
» qu'avec la nécessité, vous avez senti les
» moyens d'élever la Défensive au moins au
» niveau de l'Offensive : vraiment patriotique,

» parce que cette découverte est la seule peut-
» être que l'art de la guerre pût fournir à la
» liberté, et parce que c'est une mine féconde
» d'économies que vous avez trouvée.

» L'Assemblée Nationale va former un Co-
» mité Militaire : il faut non seulement que
» vous en soyiez, mais il faut encore que vous
» soyiez nommé par elle Inspecteur général des
» Fortifications du Royaume, ainsi que Rap-
» porteur des changemens à y apporter, des
» moyens d'exécution de votre système, de
» réduire les Places inutiles, de rendre les
» nécessaires inexpugnables : il faut enfin que
» l'Artillerie et le Génie soient fondus ensem-
» ble et réduits par vous en écoles communes.

» Tel est, Monsieur le Marquis, l'objet de la
» motion que je veux faire. Parallèle économi-
» que des deux systêmes, nécessité d'établir
» un examen suivi et détaillé, devoir sacré
» d'opposer vos lumières au brigandage et au
» charlatanisme des Corps rivaux, point ou
» peu de détails purement militaires, toutes
» les vues d'homme d'État et de Financier : voilà

» ce que je vous demande le plus tôt possible
» pour votre gloire et pour le bien public :
» heureux, trop heureux, si je puis contribuer
» le moins du monde à vous mettre à votre
» place! »

Les tomes X et XI qui terminent le beau monument que Montalembert a élevé à la gloire de son pays, parurent en 1795 et 1796. Ils ne renferment, comme les VIe, VIIe et VIIIe, que des Mémoires particuliers, propres à former une collection d'opuscules. La briéveté des détails que j'en donnerai me fera pardonner de leur avoir donné place dans l'éloge d'un homme assez recommandable, pour n'avoir pas besoin d'aller à la célébrité par des opuscules.

Le premier des Mémoires du tome X est consacré à tirer de l'oubli les éloges que plusieurs Ingénieurs célèbres ont donnés à la Fortification Perpendiculaire : on regrette que cet écrit ait été publié par Montalembert lui-même, parce que l'encens dont on le parfume ne devait pas être présenté de sa main,

parce que les convenances ne veulent pas que le même individu soit le dieu et le sacrificateur.

L'ouvrage qui suit est le résultat d'un décret de la Convention, du 26 septembre 1793, qui déposa les neuf premiers volumes de la Fortification Perpendiculaire aux Archives nationales. Montalembert, pour témoigner sa reconnaissance à l'assemblée, continua ses immenses travaux. Un ouvrage sur l'Art Militaire faisait alors quelque bruit : il avait pour titre *Traité complet de Fortification*, et sortait de la plume d'un de ces officiers du Corps du Génie, qui avait juré une idolâtrie exclusivement à Vauban. Cette double considération électrisa la tête octogénaire de Montalembert, et il consacra près de cent cinquante pages de son nouveau livre à se faire justice de l'ennemi peu généreux qui, au moment où sa tombe s'entr'ouvrait, venait tenter de flétrir son immortalité.

Montalembert, toujours actif, lors même que son intelligence semblait ne plus vivifier

que des ruines, proposa, à quatre-vingt-deux ans, dans un Mémoire précieux, une nouvelle construction d'affût pour l'artillerie, propre à accélérer son feu et à augmenter sa précision. C'est par cette découverte qu'il termine son dixième volume; car je ne dois pas faire mention d'un *Dictionnaire Encyclopédique et Militaire*, du général divisionnaire Belair, qui ne va que jusqu'à la moitié de la lettre A, et qu'on ne trouve à la suite de la Fortication Perpendiculaire que parce que l'auteur a mis du talent à en faire l'éloge.

Le onzième et dernier volume, publié en 1796, a pour titre *l'Ami de l'Art Défensif*. C'est une espèce de réponse périodique, divisée en divers numéros, et destinée à réfuter l'article *Fortification* du Journal de l'École Polytechnique. Montalembert y annonce, dès la première page, qu'il continuera sa critique autant de fois que les Professeurs de l'Art Défensif continueront à donner leurs erreurs pour des vérités. Heureusement pour les Athlètes, et peut-être pour le Public, qui se lasse

des combats singuliers où jamais personne ne meurt; le combat polémique finit au sixième numéro, dont le fond, ainsi que la forme, n'offrent aucun intérêt; et du moins jusqu'à la mort de l'homme célèbre dont je crayonne les traits, il n'a pas été renouvelé.

Telle est l'idée qu'on peut se former du grand ouvrage de la Fortification Perpendiculaire, et des diverses persécutions que son auteur a essuyées, pendant les trente-cinq ans qui remplissent l'intervalle écoulé depuis la publication du Prospectus jusqu'à celle du dernier volume. Il est difficile, à la chaleur et à la continuité de cette persécution, de ne pas se permettre une réflexion douloureuse: c'est que l'homme à grand talent, qui se fraye une route nouvelle au milieu des débris des anciennes doctrines, est presque toujours seul au sein de la patrie qu'il éclaire. L'ignorance n'a aucune idée de ses services: la rivalité les nie, l'envie les étouffe; et ce n'est qu'après sa mort, et lorsque sa cendre est tout-à-fait refroidie, que l'hommage dû un

demi-siècle à sa personne, se rend enfin à sa mémoire.

L'oubli des hommes de l'art en France était d'autant plus sensible à Montalembert, près de terminer son honorable carrière, que les étrangers s'étaient rangés en foule autour de ses drapeaux. Les ingénieurs Boch et Spingler en Hollande, le général d'Urbina en Espagne, et le général Peyman en Danemarck, avaient tous rendu un hommage solennel au système de la Fortification Perpendiculaire; le major du Corps royal du Génie Prussien, Lindenau, avait plus fait encore : il avait traduit l'ouvrage en Allemand, et dirigé, d'après la nouvelle Théorie, la construction de plusieurs Forts angulaires et à casemates.

Je suis loin cependant de confondre notre gouvernement, sous le régime de la monarchie, avec les détractans de Montalembert. Le Ministère, composé d'ordinaire d'hommes supérieurs à toutes les petites intrigues, qui jugeaient les opinions, et n'en adoptaient aucune d'exclusive, se montrèrent justes, pendant

vingt-trois ans, envers l'homme de guerre qui honorait sa nation aux yeux de l'Europe. Cet intervalle écoulé depuis 1761, époque du Prospectus de la Fortification Perpendiculaire, jusqu'à 1783, est celui qui va donner un moment la vie à notre Galerie de tableaux.

C'est en 1761 que le duc de Choiseul, qui se connaissait en hommes de talens, et qui avait le courage, malgré les petites cabales des courtisans, de les employer, commença à naturaliser en France le génie de Montalembert. Il avait lu par lui-même, et non par les yeux des professeurs, la Fortification Perpendiculaire, et l'avait goûtée. De son propre mouvement, il engagea le Roi à donner à son auteur le commandement de l'île d'Oléron; et comme ce poste devait naturellement être attaqué par les Anglais, après la prise de Belle-Isle, il l'autorisa à faire exécuter à l'instant, et d'après sa théorie, toutes les Fortifications qu'il jugerait nécessaires pour la défense de la citadelle. Le péril était urgent. Montalembert sentit qu'il fallait faire un mo-

nument de circonstances, et non travailler pour l'immortalité. Il se hâta donc de former un camp retranché, et de l'appuyer d'un nouveau genre de fortifications qu'il appelait des *Redoutes à flèches.* Ce travail lui fit beaucoup d'honneur, et lui valut l'amitié du Maréchal de Sennecterre.

Ce camp retranché, à la paix, pouvait être réparé et affermi; mais le Corps du Génie n'y avait coopéré en rien : le Gouvernement fut circonvenu, et par son ordre le monument fut renversé.

Montalembert pouvait propager sa doctrine avec sa renommée dans l'Inde et dans l'Afrique; car, sur l'invitation du Comte de Carnowet, qui commanda quelque temps au nom de la France, dans des établissemens conquis par nos armes, il envoya des plans pour fortifier, d'après son système, la baie du Cap de Bonne-Espérance, et celle de Trinquemale, dans l'île de Ceylan.

La paix de 1763 ayant rendu Pondichéry à la Monarchie Française, le Ministère de

Louis XV sentit la nécessité de fortifier cette place, de manière à la mettre à l'abri de toute invasion. On perdit quelques années à tenter des essais, avec des plans de divers officiers du Génie, que l'expérience fit juger impraticables ou infructueux; ensuite on eut recours à Montalembert. Celui-ci, simplifiant son travail, envoya un projet infiniment lumineux, qui ne demandait que quinze à vingt mille toises cubes de maçonnerie et une garnison de deux mille hommes; mais le Ministère de la Marine, dans l'intervalle, subit plusieurs révolutions. On admira les plans de l'auteur de la Fortification Perpendiculaire sans les adopter : bientôt la guerre se renouvela; Pondichéry fut repris, et nous perdîmes une des clefs du commerce de la Côte de Coromandel.

Nous arrivons au plus beau titre de Montalembert, à la reconnaissance de la Patrie, à sa fameuse Fortification de l'île d'Aix, qui prouve que le système de la Fortification Perpendiculaire n'a jamais été le rêve brillant d'un homme de guerre, comme les projets de ré-

forme politique en France, de l'abbé de Saint-Pierre, étaient les rêves philanthropiques d'un homme de bien.

L'île d'Aix avait, à sa pointe méridionale, un fort destiné à la défense de la rade de Rochefort. C'était le célèbre Vauban qui en avait donné l'idée; mais il était si peu capable de résistance par lui-même, qu'en 1757 il fut pris, après une heure de siége, par un seul vaisseau anglais, dont les feux plongeurs éteignirent ceux de la batterie.

Le Ministère, en 1763, consulta le Directeur général des Fortifications, pour remplacer les ruines de la faible forteresse de Vauban, par une vraie citadelle. Le devis fut fait et reçu avec acclamation; mais comme on demandait un peu plus de seize millions pour le construire, on le laissa mourir avec toute sa gloire au fond du porte-feuille.

La guerre s'étant renouvelée en 1778, le ministre de la guerre Montbarrey eut le bon esprit de demander à Montalembert qui, sans être du Corps du Génie, était né avec le

génie de la chose, un fort non seulement à l'épreuve des premières hostilités d'une armée navale, mais encore qui pût s'élever presque aussi rapidement que les murs de Thèbes sous la lyre d'Amphion. Le philosophe ne promit rien et tint beaucoup; quinze jours ne s'étaient pas encore écoulés, qu'on apporta, par ses ordres, à l'Hôtel de la Guerre, le modèle d'un fort en bois, d'une construction nouvelle, qu'on devait construire à Rochefort, et monter ensuite à l'île d'Aix, en si peu de temps, que l'ennemi ne pourrait en troubler les travaux, avant qu'il fût en état de se défendre par lui-même. Le comte de Maurepas, qui n'était pas toujours aussi frivole que le feraient penser ses chansons et ses épigrammes, se jeta avec une sorte d'émotion au cou de Montalembert, et lui dit qu'à cause de son fort il allait tâcher d'oublier un peu Vauban.

Les bois de la Forteresse angulaire ne furent portés qu'en septembre 1779 à l'île d'Aix, et dès le mois de novembre il était déjà armé

de deux batteries couvertes, montées de cinquante-deux pièces de canon, du calibre de trente-six. C'était une citadelle à Casemates, en bois et en maçonnerie, qui pouvait donner, par décharge, sur chaque point de la rade, quatre-vingt à quatre-vingt-deux coups de canon. Sa construction ingénieuse le mettait d'ailleurs à couvert de la bombe et de tous les feux plongeurs des vaisseaux ennemis. Un fait qui prêtera long-temps à la surprise, c'est que ce monument hardi ne coûta à l'État que huit cent mille francs; ce qui procura au trésor public une économie de quinze millions, et conserva au commerce toutes les flottes marchandes des ports de l'Occident, qui vinrent, sous le feu de ses batteries, attendre leur convoi, et arracher ainsi à la rapacité des forbans de l'Angleterre plus de cent millions.

Ce grand succès éveilla, comme on devait s'y attendre, contre Montalembert, toutes les couleuvres de l'envie. Un des premiers officiers du Génie, qu'il ne faut nommer que

quand il s'agit de rendre témoignage à ses talens, écrivit, contre le monument qu'il venait d'ériger, un mémoire plein d'amertume, où, prenant le ton de prophète au lieu de celui de juge, il prédit d'abord que la fumée du canon, qu'il qualifiait de *pestilentielle*, ne pourrait manquer d'étouffer les canonniers; ensuite que le premier coup de canon, tiré dans la galerie supérieure du Fort, déterminerait la chute de l'édifice. Montalembert, de son côté, qui jouait à coup sûr, prédit le contraire; et le Ministre de la guerre, pour mettre le triomphe du dernier dans tout son jour, ordonna une épreuve où se ferait une explosion simultanée de toute l'artillerie.

Ce fut le 7 octobre 1781, que cette expérience mémorable se fit, sous les auspices du commandant de la Province, le général de Voyer d'Argenson. La fumée *pestilentielle* ne donna la peste à personne : on tira cinq cent vingt-trois coups de canon, du calibre de trente-six, par feux roulans, par feux de salve de chaque batterie, par feux de salve

générale de toute l'artillerie, et il n'y eut pas une seule toise du Fort ébranlée.

La lettre du général de Voyer au Ministre de la guerre Ségur, datée du jour même de l'expérience, offre un témoignage non suspect de son admiration.

« L'épreuve ordonnée du Fort en bois de » l'île d'Aix, a eu un succès complet......

» L'artillerie de ce Fort est montée sur un » des affûts très-ingénieux; il paraît certain » que son feu, joint à celui de la batterie en» vironnante, et surtout à celui de la batte» rie de l'Anse de la Croix, *que l'on doit* » *regarder comme un chef-d'œuvre* (de Mon» talembert), ferait taire tout le feu de l'en» nemi. »

La nouvelle d'un tel triomphe arriva à Versailles; on en parla avec enthousiasme au lever du Roi. Les papiers publics, pour la première fois, se montrèrent justes; mais Montalembert n'était pas courtisan. A la paix on désarma son Fort, et sa personne fut oubliée.

De ce moment, le Sage jugea ses contem-

porains, et s'exila pour ainsi dire loin d'eux, en se renfermant, avec ses livres et ses reliefs, dans sa retraite riante de la Roquette, qu'avait habitée avant lui le célèbre Réaumur, qu'il a embellie lui-même de ses mains pendant plus de trente ans, et où la piété conjugale lui a fait ériger un tombeau.

Les reliefs dont je viens de parler, et qui furent toute la vie du général, l'objet de ses complaisances, sont quatre-vingt-neuf plans de places de guerre, ou ouvrages relatifs à leur défense qui forment un corps complet de Fortification et d'Artillerie.

Ces plans sont tracés sur des échelles régulières, et exécutés avec autant d'exactitude que d'intelligence : ils se développent autant qu'il est nécessaire pour en connaître le mécanisme intérieur, et apprécier l'effet constant du jeu des batteries.

Ce monument de talent et de patience, fruit des recherches de la vie entière de Montalembert, lui a coûté des sommes immenses. La Sémiramis du Nord, Catherine II, qui

aimait les arts, parce qu'elle croyait à son immortalité, voulut l'acheter cent mille écus, et fut refusée. A l'époque désastreuse du Comité de Salut Public, la Nation, enchaînée par le Gouvernement révolutionnaire, s'appuya sur une vente plus que suspecte que ses vandales avaient ordonnée, et en fit, non l'acquisition, mais la conquête; alors ces chefs-d'œuvre, entassés sans ordre dans des hangards humides et infects, dépérirent; et si, à l'avénement du régime consulaire, le premier magistrat de la République n'avait pas veillé à leur restauration, on douterait aujourd'hui s'ils ont jamais existé.

Montalembert, retiré dans son muséum, se partageant entre l'amitié, les arts et son Académie, eut quelques jouissances pures qui lui avaient échappé dans les camps et à la Cour. Il vit peu à peu revenir à lui les hommes célèbres que l'esprit de corps avait tenté d'aliéner. D'Alembert ne faisait plus contre lui d'épigrammes; Buffon, dans une lettre originale que j'ai sous les yeux, donnait le titre

de *magnifique* à la Fortification Perpendiculaire. Voltaire disait que si l'imagination de Guibert, l'auteur de la Tactique, avait pu vivifier la raison froide mais profonde de Montalembert, il en serait résulté pour la France un grand homme de plus.

Plus connu, plus respecté dans les Cours étrangères que dans son pays, aucun Souverain, depuis le Roi de Danemarck jusqu'au Grand Duc de Russie, n'est venu à Paris sans aller dans son Temple des Arts rendre hommage à son génie. Une de ces visites augustes, dont il conserva le plus touchant souvenir, fut celle du dernier Roi de Suède, assassiné par Amkastroom. A la vue de ses beaux plans en relief, le Prince lui serra la main avec une sorte d'enthousiasme : Quel est, dit-il, votre grade militaire en France ? — Sire, je suis Maréchal-de-Camp. — Eh bien ! ajouta Gustave, suivez-moi à Stockolm, et je vous ferai Général en chef de mon Génie militaire. — Votre Majesté cesserait de m'estimer : mon titre de Français, mes Plans et mes Livres,

voilà ma chaîne : elle ne peut être brisée que par la mort, qui, j'ose m'en flatter, réconciliera un jour ma Patrie avec ma mémoire.

Les Rois, qui ne pouvaient le voir, lui écrivaient les lettres les plus honorables : j'en ai une entre les mains, du Roi de Pologne, assassiné à Varsovie, et mort prisonnier à Grodno. Ce Monarque lui mandait qu'il faisait le plus grand cas de ses lumières et de son amitié : *de son amitié;* quel mot, quand on le rapproche de ces beaux vers de la Henriade !

L'amitié........... que les Rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connaître pas.

Le Grand Frédéric l'invitait, de Berlin, à venir à sa Cour, parce qu'il était bien aise, avant de mourir, de s'entretenir avec le Vauban du dix-huitième siècle. « Et moi aussi, lui » répondit le Nestor des Généraux ; la mort » me guette depuis long-temps, et elle croirait » que j'ai peur, si j'allais me retrancher contre » votre immortalité. »

L'analyse des ouvrages de Montalembert, et des monumens qu'il a élevés à la gloire de la Nation Française, m'a empêché de m'occuper de ses Travaux Académiques; et j'y reviens avec d'autant plus d'empressement, que ce seul article suffirait pour donner un rang distingué à l'homme simple et modeste qui n'aspirerait qu'à la gloire d'homme de lettres.

Il ne faut pas s'imaginer que Montalembert, retranché derrière sa naissance, n'occupât à l'Académie des Sciences qu'un vain fauteuil d'Honoraire. Entré dans cette savante Compagnie dès 1747, il avait acheté son admission par de vrais titres littéraires : il avait donné divers Mémoires estimés sur les Salines de Turckeim, sur la rotation des boulets, sur le mode le plus perfectionné de la fonte des canons : on le regardait déjà comme un de nos ingénieux Tacticiens et de nos bons Machinistes, quand on le fit asseoir à côté des hommes qui s'étaient partagé le domaine de presque toutes les connaissances.

VIE
DE FORBONAIS.

VIE

LITTÉRAIRE

DE

FORBONAIS,

ÉCRITE

SUR LES MANUSCRITS ORIGINAUX

CONFIÉS PAR SA VEUVE,

Et dont la première Édition a paru l'année même de l'ouverture du 19e Siècle.

AVANT-PROPOS (1).

DEPUIS vingt ans il ne meurt personne parmi les puissances d'opinion, qu'on ne parfume sa cendre de quelques grains d'encens; les mots les plus usités dans les Dictionnaires néologiques, pour désigner ces simulacres d'Oraisons funèbres, sont ceux de *Précis* ou de *Notice :* quelquefois aussi, on fait l'honneur au siècle tant dédaigné, de Louis XIV, de lui emprunter la dénomination d'*Eloge Historique.*

(*a*) On trouvera dans cet Avant-Propos quelques-unes des idées primitives de mon Essai sur la nature et les élémens de l'Éloge; je les laisse subsister, soit à cause du succès que l'écrit eut dans le temps, soit parce qu'il m'importe de prouver que je pensais il y a huit ans ce que je pense aujourd'hui.

Les *Précis* étaient excellens, dans ces beaux temps de liberté publique, où l'on déportait, avec des lois, à Sinnamary, où l'on bâtissait la République sur les échafauds de Lavoisier ou de Malheresbes. En effet, que dire d'un héros du jour, dont on ignorait l'existence la veille, et dont on couvrait les images de boue le lendemain ? Pouvait-on mettre trop de précision à crayonner le grand homme d'un parti, qui était oublié avant qu'on achevât la cérémonie de son apothéose.

Je n'aime point les *Notices*, elles me donnent une idée trop mesquine et du héros et du panégyriste. Le Grand d'Aussy écrivait la *Notice* d'un manuscrit du règne de Childebrand : le peintre Le Brun fait celle d'une galerie de tableaux ; mais la *Notice* d'un homme! cela sent un peu le siècle des Welches,

dont le bon goût des contemporains de Racine et de Fénelon nous avait fait sortir, et où le vandalisme a voulu un moment nous faire rentrer. Créons des écrivains qui sachent louer, et surtout des héros qu'on puisse louer, et le mot de *Notice* ne tardera pas à disparaître de notre grammaire.

Les *Eloges Historiques* seraient un peu plus de mon goût, s'ils me rappelaient Pline traçant celui de Trajan, ou Thomas crayonnant, à grands traits, celui de Marc-Aurèle. Mais est-il beaucoup de nos contemporains, dont la vie publique ou privée soit assez constamment pure, pour ne jamais repousser l'éloge? Ne faudrait-il pas, avant de placer ainsi un homme dans le Panthéon, imiter les Sages de l'antique Egypte, et faire le procès à sa mémoire? Cela épargnerait à nos Saints de fraîche date le

désagrément de se voir chassés du ciel par leurs propres adorateurs; on n'aurait plus besoin de couvrir d'un crêpe funèbre la statue du demi-dieu Mirabeau, et de jeter dans la fange d'un égoût la cendre du génie tutelaire de la France, Marat, le lendemain, pour ainsi dire, de son apothéose.

Croyez-moi, mes contemporains, par raison, par justice, ou du moins par politique, n'avilissons pas la monnaie précieuse de l'Éloge Historique, si nous voulons lui conserver son cours. Solon voulait qu'on ne jugeât, si on avait été heureux qu'au moment même de la mort. Je désirerais qu'on attendît une génération, pour prononcer si la mémoire d'un homme célèbre est digne des honneurs de l'*Éloge*.

Pourquoi, au reste, recourir aux mots abjects et sans harmonie de *Précis*, de

Notice, ou à l'expression adulatrice d'*Éloge*, quand il y a dans le dictionnaire du goût, des dénominations supérieures qu'on peut leur substituer ? Je ne verrais aucun inconvénient à appeler *Vie* un travail académique sur un homme de lettres, et à désigner des recherches sur un homme d'État, qui a joué un rôle important sur la scène politique, par le titre plus pompeux d'*Histoire.*

Me voilà arrivé à la fin de l'Avant-propos de la *Vie littéraire* de FORBONAIS, sans avoir, une seule fois, prononcé son nom ; et c'est, en dépit de l'opinion vulgaire, un hommage aux bienséances. Je ne pouvais m'entretenir avec le public, que de mon héros ou de moi : or, la France n'a pas besoin que je justifie, par des périodes préliminaires, le choix que ma plume a fait d'un homme célè-

bre, dont le nom est dans toutes les bouches, et les écrits dans toutes les bibliothèques. Quant à moi, une apologie d'avance me fait peur; je craindrais d'encourir le reproche qu'on faisait à l'ingénieux La Motte, de se dispenser de conformer ses ouvrages à la poétique de l'antiquité, en créant lui-même, dans ses préfaces, une poétique particulière pour justifier ses ouvrages.

VIE

LITTÉRAIRE

DE

FORBONAIS.

Lorsqu'un homme d'un grand talent ouvre une grande carrière, dans quelque matière que ce soit, il a droit à l'admiration de ses contemporains : mais lorsque ce talent s'exerce sur des objets d'une utilité générale, et qui tiennent par quelques points aux grands rameaux de l'économie sociale, il a aussi un titre sacré à leur reconnaissance.

Tel est le mérite des productions de Forbonais, fruit de soixante ans d'une vie active et laborieuse, consacrée à régénérer le commerce de l'Europe et ses finances : tel est, en

même temps, le motif qui m'engage à tenter d'acquitter la dette que la patrie semble avoir contractée envers sa mémoire.

François Veron-de-Forbonais naquit au Mans, le 3 octobre 1722. Il était d'une famille de négocians, qui, depuis trois cents ans, jouissait dans la province d'une réputation intacte d'intelligence et de probité. Son trisaïeul avait fondé une manufacture de draps, connus sous le nom de *Vérones*, dont on faisait une grande consommation en Espagne et en Italie: ces trois siècles de noblesse roturière ont quelque mérite aux yeux du sage, parce que, s'ils n'attestent pas l'orgueil de la naissance, ils consacrent du moins l'hérédité des talens et de la vertu.

Les premières années de l'adolescence de Forbonais furent consacrées à l'étude, à la fois minutieuse et utile, du commerce de détail: mais quand il fut en âge de raisonner lui-même la série de ses connaissances, il voulut connaître le commerce en grand, le suivre dans les opérations hardies de la marine, ap-

précier l'influence qu'il a sur la destinée des nations, et le voir partager avec l'agriculture le sceptre du monde civilisé. Ces hautes spéculations l'engagèrent à voyager cinq ans, et à consacrer le même intervalle à étudier, dans Nantes, sous les auspices de son oncle maternel, un des premiers armateurs de cette ville, le beau systême d'échange de richesses commerciales, qui, malgré des mers jalouses et inhospitalières, sont le point de réunion entre les colonies d'un vaste empire et sa métropole.

Quand Forbonnais se fut ainsi créé lui-même, il se mit à rédiger ses principes en corps de doctrine, et à jeter sur le papier les esquisses de ses nombreux ouvrages.

Il avait trente ans (c'est l'âge limitrophe entre l'imagination qui égare, et la raison qui redresse), lorsqu'il songea à jeter dans le public quelques-unes de ses idées mères sur le commerce et la marine; mais comme il joignait la défiance de ses forces au soin continuel de leur développement, il ne se pressait pas de jouir de son trésor littéraire. Un événement le dé-

cida : il mérite, sinon par son importance, du moins par son influence sur la destinée de cet homme célèbre, d'être transmis à l'histoire.

Arrivé à Paris, en 1752, on lui montra, avec une sorte de mystère, un manuscrit sur le commerce, qui, accueilli du gouvernement, avait valu à l'auteur une grande place. A peine l'eut-il parcouru, qu'il s'écria, avec l'enthousiasme du Corrège : Et moi aussi, je suis peintre; et il fit un mémoire bien supérieur, qu'il alla porter au ministre chargé de cette partie de l'administration. L'homme d'état, suivant l'usage, ne lut pas le manuscrit, et le jugea : le jeune littérateur eut la maladresse de vouloir avoir raison contre l'homme en place, dont il sollicitait la faveur; celui-ci, piqué, lui dit : « Oui, je le vois, vous avez de l'esprit, des » connaissances, on dit du bien de votre » moral; mais j'ai de la franchise, et je vous » préviens que je ne ferai jamais rien pour » vous. — Je vous remercie, répond Forbo» nais; vous ne me bercez pas du moins de » vaines espérances. Je pensais que votre mi-

» nistère vous enjoignait de faire le bien, et
» que je pouvais y coopérer : je me suis
» trompé ; il me suffit : le public du moins
» lira mon ouvrage et nous jugera. »

Forbonais, décidé à ne plus prendre d'intermédiaire entre lui et la nation, ouvrit son portefeuille : il ne voulait que semer pour l'instruction publique, et il recueillit la gloire.

Son premier ouvrage imprimé, fut une analyse de l'Esprit des Lois, avec des notes, qui, quoique froides souvent et diffuses, annonçaient quelquefois qu'il aurait pu faire lui-même quelques chapitres de ce chef-d'œuvre de Montesquieu.

Il confia, vers le même temps, à des libraires de Paris et de Marseille, divers mémoires peu susceptibles d'extraits, dont les principaux sont, des *Questions sur le commerce des Français au Levant*; un *Essai sur l'admission des Navires neutres dans les Colonies*; *divers Traités sur la prohibition des toiles peintes*, *sur les bijoux d'or et d'argent*, *et sur le privilége exclusif de la manufacture des glaces*. Ces opus-

cules, qui, réunis, formèrent trois volumes *in*-12, ne parurent que quelques années après. Les libraires, qui spéculent sur les pensées des gens de lettres, mais qui pensent eux-mêmes rarement, attendaient en silence que Forbonais eût une renommée imposante pour mettre ses écrits en vente. Heureusement que les *Élémens du commerce* parurent en 1754. Le succès prodigieux de ce livre servit de passe-port aux opuscules.

Forbonais, l'année précédente, avait publié, en un volume *in*-4°, la *Théorie et pratique du Commerce et de la Marine*, qu'il avait traduite de l'espagnol, de dom Geronymo d'Ustariz, et qu'à la prière du Ministre des affaires étrangères, Saint-Contest, il dédia à la tête la plus vigoureuse du Conseil-d'État, au célèbre Machault.

Ce livre, très-renommé en Espagne, où il était connu depuis 1724, et traduit en anglais sur cette renommée, se ressentait un peu de l'enfance de l'art à cette époque; on regrette que Forbonais ne l'ait pas commenté: contre

l'ordinaire des écrits de ce genre, le commentaire eût tué le texte de l'ouvrage.

Le traité d'Ustariz est divisé en cent sept chapitres, la plupart très-superficiels. Il en est qui roulent sur des sujets plus propres à éveiller la gaîté française, qu'à éclairer la raison de l'Europe. Le 86e, par exemple, est destiné à prouver l'importance qu'il y aurait à imprimer, en Espagne, ses Missels et ses Bréviaires.

Le chapitre XV renferme une erreur en politique qu'il n'est point indifférent de relever, puisque Forbonais, le critique par excellence, l'a copié sans se permettre de censure : il est consacré à démontrer l'avantage de retenir en Espagne tous les trésors des deux Indes, et même à y réunir l'or et l'argent monnayé des autres monarchies. Ici, Ustariz confond évidemment l'opulence des nations avec le métal conventionnel qui la représente : on n'est pas riche, parce qu'on possède beaucoup d'or; mais parce que, avec cet or qu'on fait circuler, on se procure beaucoup de jouissances. Rassemblez tout l'argent monnayé qu'on a tiré

depuis trois siècles du Potosi, sous les voûtes immenses d'Aranjuez et de l'Escurial, la monarchie Espagnole ne sera pas plus riche que si on y transportait la Mine elle-même non exploitée. Un État assez mal constitué, pour pomper, par systême, toutes les richesses représentatives des deux mondes, périrait bientôt de consomption, comme le roi de Phrygie, Midas, au milieu de ses alimens, qu'il convertissait en or, mourut de faim.

Heureusement, cette démence politique est impossible; mais il est en ce genre un excès opposé, d'autant plus dangereux qu'il est plus facile de s'y livrer : je veux parler de l'imprévoyance d'un Empire, qui, accoutumé à voir affluer dans son sein les richesses représentatives, perd le goût des richesses réelles, ôte la valeur des premières, en les dispersant sans mesure, et peu à peu voit disparaître son or, son industrie et son agriculture : c'est ce qui est arrivé à l'Espagne, à la suite de la conquête de l'Amérique; et ici je trouve dans Ustariz, des détails précieux, qui dédommagent un peu

du chaos de ses principes, des divagations de son orthodoxie, et de l'inanité de la plupart de ses chapitres.

Dom Sanche de Moncade écrivait, en 1619, dans un mémoire présenté au roi Catholique, que, depuis 1492, époque de la conquête des Indes Occidentales, jusqu'en 1595, c'est-à-dire, dans l'espace de cent trois ans, il était entré à Madrid, en lingots ou monnaie coloniale, 2 milliards de piastres, outre la même quantité sans registre, ce qui suppose, par an, une introduction de près de 40 millions de la même monnaie, ou plus de 200 millions de la nôtre, à la fin du dix-huitième siècle : or, le même Moncade observe, qu'au bout des cent trois ans, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des 4 milliards de piastres avaient disparu. Ustariz, plus sinistre encore, veut qu'en 1724, malgré l'augmentation de 5 milliards 160 millions de la même monnaie, que produisit le commerce des Indes pendant cent vingt-neuf ans, il ne resta plus au trésor d'Espagne que de malheureuses monnaies de billon. Ces 9 milliards 160

millions de piastres répondraient aujourd'hui à plus de 50 milliards, et serviraient à acheter l'Europe : puisqu'il n'en reste plus de traces, et que l'Espagne qui les a possédés est aujourd'hui la moins opulente des Puissances, relativement à sa population et à l'étendue de son territoire, je demande aux successeurs de Philippe II à quoi a servi la conquête de l'Amérique, et aux Philanthropes des deux mondes, à quoi en général servent les conquêtes.

Ce qu'il y a de mieux dans le livre d'Ustariz se trouve dans les chapitres, où il propose de rendre à la marine espagnole son ancien éclat : l'écrivain a, sur cette grande partie d'administration, les idées les plus saines ; peut-être cependant aurait-il pu se dispenser d'appuyer sa théorie sur un emblême de Saavedra, qui représente un globe terrestre soutenu par deux vaisseaux, et portant cette inscription : Voilà les vrais pôles du monde. Cette image, quoique très-juste, est ici de mauvais goût, et la politique ne démontre rien aux hommes d'état avec des emblêmes.

Cependant Forbonais ne tarda pas à s'apercevoir que la traduction d'un livre médiocre serait un faible titre à cette considération publique, dont il avait besoin pour répandre utilement la lumière : déjà il méditait son fameux livre des Recherches sur les finances de France ; cependant il s'arrêta au premier pas qu'il fit dans cette vaste carrière. Avant de traiter, en grand-maître, de l'administration de son pays, et de donner, à cet égard, un livre classique en Europe, il crut plus sage d'essayer sa méthode sur les peuples qui pouvaient entrer en rivalité avec nous, et de se convaincre par-là de son inexactitude ou de son excellence : car les principes qu'on peut modifier à son gré, plier au besoin des circonstances, ne méritent pas de gouverner les hommes ; ceux-là seuls qui, émanés de la morale, ont son éternelle fixité, peuvent aspirer à la monarchie universelle.

La première nation que Forbonais fit passer au creuset de son expérience, fut cette même Espagne, dont il venait de manquer le ta-

bleau, en ne copiant qu'Ustariz. Son ouvrage porte le titre de Considérations sur les finances. Il parut en 1753 : et, comme le courage qu'il mit à développer des vérités neuves, qu'on croyait alors sinon criminelles, du moins indiscrètes, pouvait blesser quelques hommes en place, il fit mettre sur le frontispice, qu'il sortait des presses de Dresde. C'était à peu d'intervalle de cette époque que Montesquieu publiait son Esprit des Lois, et qu'il le publiait à Genève : il a fallu trente ans pour rendre français ce chef-d'œuvre de l'esprit humain, et lui donner, si j'ose le dire, parmi nous, des lettres de naturalité.

L'Espagne, cette belle péninsule, habitée par un peuple essentiellement magnanime, que la nature, en l'entourant de mers hospitalières, sembla former pour le commerce, qui, sous la domination Romaine, se glorifiait d'être un des greniers de l'Italie, mérita long-temps d'occuper les crayons de l'historien philosophe. C'était la monarchie la plus prépondérante de l'Europe, lorsque Charles-

Quint, en 1516, réunit toutes ses couronnes sur sa tête : mais sa prospérité fut l'ouvrage d'un siècle ; elle s'écoula ensuite, comme un torrent, dont l'œil, au milieu de l'été, cherche en vain les vestiges. Il n'est point indifférent à la destinée de l'Europe de voir comment, de cette prospérité séculaire de l'Espagne, a pu naître son systême raisonné d'inertie et sa longue décadence.

Forbonais ne dissimule pas qu'une des causes primitives des désastres de la monarchie de Philippe II et de Charles-Quint, est le fameux Édit d'intolérance, qui, en 1611, déporta, pour la seconde fois, les Juifs et les Maures, dont l'activité persévérante creusait sans cesse de nouveaux canaux à l'industrie. Cet Édit, digne du Calife Omar, n'ajouta rien à la stabilité de la religion dominante, et fit une plaie mortelle au crédit public, à la marine et à l'agriculture.

Cependant, malgré ce fléau d'émigration forcée, l'Espagne ne perdit pas tous ses principes de vie. Dix ans après, c'est-à-dire, en

1621, il y avait encore cinq millions de contribuables dans les vingt-deux provinces de Castille, et quinze cent mille dans la seule couronne d'Aragon. S'il avait existé, à cette époque, une théorie de finances, combinée avec quelque génie, ces sept millions cinq cent mille contribuables auraient plus enrichi le trésor public que les Mines fameuses du Potosi, arrosées du sang des Indiens, destinés à les exploiter; Mines meurtrières qui, en entassant, hors de toute mesure, dans la Métropole, le signe de la richesse, n'ont servi qu'à avilir la richesse même, ce qui était un sûr moyen de l'anéantir.

La stagnation des sources réelles de l'opulence alla presque sans cesse en augmentant en Espagne, pendant le règne long et obscur du Chef de la dynastie des Bourbons; on voit, par une instruction adressée en 1747, par Dom de Loynas, au sage Marquis de la Ensenada, que le produit total des revenus publics de cette monarchie, malgré la rapacité toujours croissante des officiers du fisc,

ne montait plus, à cette époque, qu'à 27,246,302 écus de veillon, qui répondent à un peu plus de 72 millions de notre monnaie correspondante, au milieu du dix-huitième siècle, ce qui n'aurait pas suffi pour bâtir l'Escurial, le Versailles de l'Espagne.

Cette faiblesse de revenus paraît bien plus sensible, quand on met l'Espagne en regard avec la grande Bretagne, qui, suivant les tableaux de la Statistique, offre à peu près la même population. Cette Puissance avait, au temps du ministère d'Ensenada, 7,650,000 livres sterlings de revenus, qui répondent à près de 180 millions de notre monnaie contemporaine : or, un tel État, qui, sans moyens oppresseurs, tire presque trois fois autant de contributions de ses peuples, qu'un autre qui l'égale en population, a évidemment trois fois sa force; et cette force n'est autre chose qu'un ressort mis en jeu par le triple mouvement du commerce, de la marine et de l'agriculture.

Forbonais, en sondant avec habilité les blessures profondes de l'Espagne, découvrit

qu'un de ses principes de mort avait été de regarder l'or du Potosi comme un des principes organiques de son existence. L'or, en effet, n'est, comme je l'ai déjà insinué, qu'un symbole; et il est aussi insensé à l'homme d'état d'y chercher le rajeunissement du corps politique, qu'à un Adepte de chercher l'éternité de la jeunesse dans de frivoles hiéroglyphes.

Après avoir découvert un des vices de la routine financière de l'Espagne, il s'agissait d'établir quelques principes générateurs pour fonder la vraie théorie des finances. Forbonais observa que, la société étant naturellement divisée en non-propriétaires qui travaillent pour vivre, et en propriétaires qui ne peuvent jouir de leurs biens sans les dépenser, il était dans l'ordre que toute contribution eût pour base le travail du non-propriétaire, et pour produit le superflu des jouissances du propriétaire. Cette vue générale conduit pas à pas à un impôt unique, non moins facile à baser que simple à percevoir; mais qui, dans tout pays où il y

a une dette nationale à éteindre, des besoins factices à nourrir, et une absence de mœurs à conserver, sera toujours regardé par les Sophistes comme une brillante chimère, propre tout au plus à repaître la plume d'un philosophe.

L'Espagne préféra long-temps la vieille routine aux principes. Il était d'usage à la Cour, long-temps avant l'avénement de la maison de Bourbon, de remédier à la pénurie des finances, en anticipant sur les revenus à percevoir, moyen aussi désastreux qu'insensé, qui ruine et pervertit les générations à naître, et prépare l'immoralité par la banqueroute. Ces anticipations commencèrent, suivant l'anglais Davenant, une dette nationale, qui, depuis plus de deux cents ans, pèse encore sur l'antique monarchie de Charles-Quint.

Aux anticipations succédèrent les emprunts. L'emprunt, dans la langue du Philanthrope, n'est qu'un tour de gibecière en finances; car il emporte un intérêt, et cet intérêt, une augmentation annuelle d'impôts pour l'étein-

dre. Le Ministre probe emprunte au nom de la loi, pour avoir le temps d'imaginer de meilleures ressources ; et celui qui ne l'est pas emprunte au nom de la force, pour ne jamais payer.

Un des grands vices de l'administration Espagnole en finances, c'est que le clergé avait insensiblement accumulé, sur la tête de ses célibataires, les plus belles possessions. Sous le règne du faible Philippe V, il se trouvait propriétaire de la majeure partie des terres, dans les vingt-deux provinces de Castille, quoiqu'il n'eût que cent trente-sept mille personnes à nourrir ; et comme les patrimoines de la religion ne payent presque rien dans les pays où l'Inquisition domine, il s'ensuivait qu'il fallait écraser les peuples, pour faire parvenir au trésor public la moitié de ce qu'il aurait obtenu, si le clergé avait été juste, et que le Ministère eût raisonné.

Enfin, l'excès du mal amena une ombre de remède. Il parut une déclaration, en 1749, qui ordonna un Cadastre pour fixer les bases

d'une imposition, destinée à tirer dix pour cent du produit annuel des biens territoriaux, et huit seulement des revenus de l'industrie.

L'essai de cette théorie fut fait en Catalogne, et y excita, pendant douze ans, les plus turbulentes réclamations de la part du clergé, de la noblesse, et de tous les riches propriétaires, accoutumés à faire retomber sur le peuple le fardeau des charges publiques. Cependant le ministère mit de la dignité à ne pas plier. Le Cadastre s'exécuta malgré les Anathêmes ecclésiastiques. On avait calculé que la taxe nouvelle rendrait neuf cent mille piastres, elle en valut plus de quatre millions. La Catalogne paya enfin sans murmurer, et n'en devint que plus active et plus heureuse. Par une bizarrerie, dont on ne trouve des exemples que dans les monarchies absolues, ce grand exemple a été perdu pour le reste de l'Espagne.

Forbonais, après avoir jeté le coup d'œil rapide du génie observateur sur les finances de l'Espagne, pendant un siècle et demi,

termine son livre par des réflexions sur la nécessité de lier essentiellement l'étude du commerce vu en grand, avec celle de la politique. C'est là qu'on trouve cette maxime digne de Colbert : que la force d'un empire, qui a un systême de finances, consiste à n'imposer que le superflu, et que plus il reste de richesses individuelles, les besoins publics satisfaits, plus l'Empire, dans les temps malheureux, se ménage de ressources.

L'ouvrage des Considérations sur les finances de l'Espagne fit une grande sensation dans la Monarchie, dont il dévoilait les longues erreurs. Le fameux Ensenada, qui occupait alors un Ministère, demanda à la Cour de Versailles son auteur pour Consul-Général d'Espagne. Le Maréchal de Noailles s'y opposa au Conseil, sous prétexte que les hommes de génie étaient trop rares en France pour les expatrier. Il ajouta que la vraie place du protégé d'Ensenada était dans la Diplomatie Française. Dans l'intervalle, le Ministère de Madrid subit une révolution; et Forbonais,

oublié, ne fut ni Consul d'Espagne, ni Diplomate.

Le Marchand Anglais suivit de près les Considérations sur les finances d'Espagne. Ce livre, qui forme deux volumes in-douze, est une traduction libre du The British Marchant, feuille hebdomadaire, publié en 1713, et renfermant des mémoires un peu isolés sur le commerce de l'Angleterre avec la France, le Portugal et l'Espagne. Cet ouvrage qui fit du bruit à Londres, dans le temps, à cause de la véhémence du style, qu'on prend quelquefois pour de l'éloquence, quand on n'en connaît point d'autre, est peut-être plus remarquable par l'événement qui le fit naître, que par la sensation que la traduction de Forbonais lui fit produire en Europe.

Le Parlement d'Angleterre, qui consultait plus son antique animosité contre la France, que la saine politique, s'avisa, en 1678, de prohiber le commerce avec cette monarchie. Louis XIV, de son côté, en 1701, prohiba toutes les marchandises provenant des manu-

factures d'Angleterre. Tout ce système de prohibition, digne des temps de barbarie, où l'on invoque contre les peuples le droit de bienséance, le droit de représailles, et même le droit de naufrage, semble aussi contraire aux élémens de l'économie sociale qu'à la raison du Philosophe. Le commerce peut être surveillé entre des Puissances qui se combattent; mais, excepté dans une circonstance unique, où l'Europe aurait le courage de fermer un moment ses ports à une Puissance qui affecterait la suprématie des mers, le commerce ne doit pas être défendu; car c'est un moyen d'affaiblir le fléau de la guerre, ou même de le faire cesser. L'interdiction des ouvrages supérieurs, sortis des manufactures ennemies, me semble encore un délit de lèze-politique; d'abord, parce qu'elle favorise le commerce interlope, qui, comme la liberté de la presse, échappe sans cesse à la surveillance des Gouvernemens; ensuite, parce qu'il est plus simple d'encourager l'industrie dans son pays, que de l'étouffer dans les autres.

Elevez des manufactures rivales, et celles de l'Hébre, du Zuyderzée ou de la Tamise, cesseront de vous faire ombrage. Ne donnez pas des lois prohibitives pour protéger votre propre industrie qui se traîne, mais faites mieux que vos ennemis, et vous n'aurez rien à prohiber.

Il arriva, à la fin du siècle dernier, par rapport aux querelles nationales sur le commerce, entre la France et l'Angleterre, ce qui arrive d'ordinaire à la fin des guerres que la raison désavoue; c'est que chacune de ces Puissances fut obligée de revenir aux principes. Le Parlement Anglais recula le premier, et révoqua en 1685 la loi prohibitive de 1678. Louis XIV, de son côté, reconnut ses torts en 1713; et la paix d'Utrecht, qui vint faire respirer l'Europe de ses longs désastres, stipula une convention de commerce entre les deux couronnes.

Malheureusement les Congrès, qui font cesser les guerres de l'épée, ne terminent pas toujours celles de l'opinion. Une feuille

hebdomadaire de Londres, qui prenait le nom de Mercator, ayant défendu avec chaleur la convention de commerce du traité d'Utrecht, le The Bristish Marchant se mit à la critiquer avec amertume. Comme cette dernière était dirigée par des plumes plus exercées, et qu'elle favorisait cette rivalité nationale, que les esprits faux prennent pour du patriotisme, elle obtint en Angleterre une sorte de victoire, dont le reste de l'Europe était loin de convenir, et peu à peu le Mercator fut oublié.

Forbonais était un juge trop éclairé, pour adopter les rêveries anti-françaises du pamphlet hebdomadaire, contre la paix d'Utrecht; mais il y vit semées avec profusion les idées les plus lumineuses sur le commerce, et assez philanthrope pour recevoir, avec reconnaissance, les vérités échappées à une plume ennemie, il se mit à le traduire.

D'ailleurs il se trouve, dans cette traduction, deux morceaux faits pour frapper les connaisseurs : l'un est un Mémoire du célèbre

Davenant sur l'Arithmétique politique, ou l'Art de raisonner par chiffres des matières qui ont rapport au Gouvernement; l'autre est un Discours préliminaire en 128 pages, de Forbonais lui-même, qui présente un tableau rapide et très-bien fait, de l'origine, des progrès et des révolutions, en sens contraire, du commerce de la Grande-Bretagne.

Enfin, nous voici arrivés aux deux chefs-d'œuvre de Forbonais, aux Élémens du Commerce et aux Recherches sur les Finances Françaises, ouvrages où il a exploité, dans toute sa profondeur, la Mine féconde de l'économie politique, et ceux qui lui assurent à jamais un rang distingué presque à côté des Smith, des Filanghieri et des Montesquieu.

Les Élémens du Commerce parurent, pour la première fois, en 1754, en deux volumes in-12. Le petit Traité philosophique, que Melon avait publié, vingt ans auparavant, sur le même sujet, et sa critique judicieuse par Dutot, étaient de l'esprit sur le Commerce, plutôt que des Élémens de Commerce; ainsi,

Forbonais est le premier qui ait osé réduire en art les pratiques minutieuses des Négocians et des Armateurs. Son ouvrage renferme, en quatorze chapitres, tout ce que l'homme d'État doit savoir sur l'agriculture, sur le travail d'industrie, sur la navigation, la circulation des monnaies, le rapport de l'argent avec le prix des denrées, le crédit qui double la force d'un État, le luxe qui, en l'étendant en surface, l'anéantit, et cette importante balance du commerce qui empêche une Puissance, au milieu de ses triomphes, d'être tributaire de sa rivale. C'est une petite Encyclopédie en ce genre, sans laquelle la grande n'aurait point eu de plan primitif.

J'avais commencé une analyse raisonnée de ce bel ouvrage, aussi fort en théorie que fécond en résultats; mais, après quelques jours de travail, je m'aperçus que, d'après mon plan, de ne rien omettre de ce qui offrait du caractère, mon extrait, avec les pensées subsidiaires qu'il faisait naître, aurait l'étendue de l'ouvrage dont je voulais tirer la quintes-

cence. Alors j'abandonnai mon entreprise, ne voulant pas étouffer mon tableau principal sous le volume de la bordure.

L'attribut des ouvrages substantiels est de ne point supporter d'analyse. Alors il faut les lire tout entiers pour les apprécier ; et quand ils sont faits pour devenir le manuel des hommes d'État, il faut les apprendre par cœur, comme les lois de Solon, ou les vers dorés de Pythagore.

L'opinion publique se prononça avec force, lors de l'avénement des Élémens du Commerce. Il s'en fit deux éditions à Paris, dans l'intervalle de vingt jours, et on traduisit le livre dans la plupart des langues de l'Europe.

La dernière édition originale parut à Paris, peu de temps après les orages de la Tyrannie Révolutionnaire. Celle-là a un grand prix aux yeux des amateurs, à cause des augmentations heureuses dont l'Auteur l'a enrichie. Tel est en particulier le morceau sur les surachats, et le supplément sur ce malheureux papier-monnaie, imaginé pour détruire le trône, et

qui a été sur le point de mettre à mort la République.

Forbonais a fait réimprimer, à la suite de cette dernière édition des Élémens du Commerce, ses Observations sur ce fameux Tableau Économique, qui créa pendant quelque temps une secte en France, grâce à la célébrité de Quesnay, à la verve de Dupont, et aux poradoxes ingénieux de l'Ami des hommes, Mirabeau. Cette critique, quelquefois inexacte, mais toujours lumineuse, avait eu le sort de tous les livres polémiques ; elle avait occupé l'opinion publique pendant le règne du livre censuré, et était morte toute entière avec lui.

Quatre ans s'écoulèrent entre la publication des deux chefs-d'œuvre de Forbanais, et on s'aperçoit aisément que l'esprit de l'Auteur avait acquis une nouvelle maturité, à la vue du grand nombre d'idées génératrices, qui sont semées dans le nouvel écrit dont je vais offrir l'analyse.

Les Recherches et Considérations sur les

Finances de France parurent pour la première fois en 1758, dans deux éditions collatérales, dont l'une à Bâle, en deux volumes *in*-4°, et l'autre à Liège, en six volumes *in*-12. Comme cet ouvrage était anonyme, on le donna dans le temps à plusieurs plumes célèbres. L'auteur seul, suivant l'usage, fut oublié; tant l'envie a soin de se mettre en garde contre un talent naissant, qui condamne une foule d'hommes au néant de la médiocrité!

Les Recherches sur les Finances embrassent un intervalle de cent vingt-six ans, depuis 1595, époque où le grand Sully créa les Finances Françaises, jusqu'en 1721, que l'Ecossais Law en opéra le bouleversement.

Il eût été inutile de percer la nuit profonde des temps antérieurs, pour savoir quel était le systême financier des Gaulois, quand ils brûlaient leurs enfans dans des paniers d'osier, en l'honneur de Teutatès; car alors les Rois n'avaient que du fer, et leurs sujets ne possédaient que des gerbes. On pillait le trésor des vaincus, sans que le vainqueur songeât à s'en

faire un permanent, et personne ne raisonnait assez l'économie politique, pour faire un système.

Il n'y a peut-être que deux traits dignes d'être conservés, dans ce long période de barbarie, qui s'étend depuis la conquête des Gaules par les Romains, jusqu'à l'avénement de Charlemagne.

Le premier est l'usage de nos ancêtres, de payer aux Proconsuls de Rome le cinquième du fruit des arbres, et le dixième du produit des terres ; ce qui touche de bien près à l'impôt unique des philosophes, à la dixme royale de Vauban.

L'autre est la hardiesse de Chilpéric, de légitimer cet impôt unique, en lui donnant pour base un Cadastre de tous les biens, soit libres, soit sujets à la glèbe. Mais les peuples n'étaient pas encore mûrs, pour cette idée neuve, que tous les biens de la nature, venant de la terre ; la plus naturelle des impositions était celle qui se percevait d'après une base régulière, c'est-à-dire, la dixme territo-

riale. La noblesse regarda la présence des hommes du fisc sur ses possessions, comme un attentat à la propriété. Les Évêques interprétant, à la manière du fanatisme, un fléau passager, qui, depuis quelque temps, moissonnait la famille du Monarque, prétendirent que ce fléau était l'effet de la malédiction du ciel contre une opération financière, qui tenait du sacrilége. Alors, Chilpéric n'osa pas avoir raison contre son siècle; il se fit apporter les registres du Cadastre, et ordonna de les brûler devant lui. Le peuple, de ce moment, se vit écrasé par une foule d'impôts arbitraires, qui se succédaient, suivant les besoins toujours renaissans de leur despote. Mais comme il n'avait plus l'impôt unique, que la religion avait chargé d'anathêmes, le clergé lui dit qu'il était heureux, et telle était la superstition de ces temps de barbarie, qu'il eut la bonhomie de se croire heureux.

On ne voit pas qu'il y ait eu parmi nous de théorie financière, depuis Charlemagne jusqu'au Ministère, à la fois si brillant et si

sage, du Cardinal d'Amboise, qui donna tant de célébrité au règne de Louis XII.

Les Mémoires de Sully nous apprennent qu'en 1514, sous la vice-royauté de ce Cardinal, vraiment homme d'État, les revenus de la France montaient en tout à 7,650,000 liv. Alors le marc d'argent fin valait onze francs, et le marc d'or cent trente. Ainsi, cette somme représenterait trente-six millions, suivant la manière de calculer des contemporains de Louis XVI.

Le même ouvrage affirme qu'à la mort de François Ier, les impositions, quoique très-inégalement, et par conséquent très-injustement réparties, s'élevaient à 15,730,000 liv.; le marc d'argent fin, à cette époque, était monté à 14, et celui d'or à 165; ce qui donne au revenu national, dans la manière de compter, de la fin du siècle dernier, une valeur de 56 millions.

Louis XII et François Ier firent plus de grandes choses, à cette époque, avec ces faibles revenus, que nous n'en opérâmes dans

les premières années de la Révolution, avec près d'un milliard; mais cela tient à des causes morales, qu'il vaut mieux laisser pressentir qu'indiquer. Je ne dois pas plus donner les annales de la France dans une vie de Forbanais, que Plutarque n'écrivait l'Histoire de Lacédémone, dans celle de Cléomène ou d'Agésilas.

Forbonais, décidé à ne commencer ses Recherches qu'au règne de Henri IV, suppose qu'à cette époque mémorable, la raison, mûrie en France, était revenue de l'illusion brillante, mais désastreuse, des conquêtes; que l'État, appauvri dans ses principes de vie, même par ses victoires, sentait qu'il avait moins besoin de s'agrandir que de se conserver; et que l'unique moyen qui restait aux Français, d'asseoir leur prépondérance politique sur la bienveillance des Peuples de l'Europe, était de devenir leur modèle dans les Arts de la paix, ainsi que dans l'encouragement de l'industrie et dans les succès de l'agriculture.

Ensuite il entre en matière, et définit, à la

manière de Hobbes, c'est-à-dire avec précision et clarté, l'objet principal de ses Recherches. L'Art de définir les finances, dit-il, n'est que celui d'assigner, de percevoir, et ensuite de répandre la portion d'intérêt qu'ont les Souverains dans l'aisance publique.

Il résulte de cette espèce de théorème politique, que la science, dans l'administrateur, se réduit à connaître les sources de la richesse territoriale et industrielle, à faire percevoir la partie nécessaire aux charges publiques, sans appauvrir le fisc et sans léser les Citoyens, et à en régler la distribution de manière que l'or, ou le signe de la richesse, circule sans peine des caisses des propriétaires au Trésor public, et du Trésor public aux caisses des proprietaires.

Mais, pour fixer d'une manière plus profonde dans la mémoire des hommes d'État ce qu'ils doivent faire pour ramener à ses vrais élémens la théorie des finances, il importe de savoir ce qu'ont fait les divers Ministères dans un siècle de lumières, pour s'approcher des

principes, ou pour s'en écarter. Telle est l'origine de la division naturelle du livre des Recherches, en cinq époques, qui partagent, d'une manière naturelle, les cent vingt-six ans de nos annales, dont Forbonais a fait l'objet immédiat de ses travaux.

La première époque, qui commence en 1595, et finit en 1610, est proprement la création de l'Art sous la surintendance de Sully, de ce Sully qui réunissait au plus haut degré deux titres long-temps jugés incompatibles par de prétendus hommes d'État, celui de défenseur du Peuple, et d'ami de son Roi. Il est vrai qu'alors le Peuple ne gouvernait pas, et que le Roi était Henri IV.

La seconde époque embrasse de 1610 à 1661, c'est-à-dire, depuis la mort de Henri IV jusqu'à la majorité de Louis XIV. On y voit passer en revue une foule de Ministres qui croyaient avoir l'ame de Sully, parce qu'ils avaient sa place. Mais tout ce chaos d'opérations contradictoires en finances n'a laissé de traces que par l'odieuse et heureuse rapacité

de Mazarin, ainsi que par l'éclat donné au despotisme par le génie de Richelieu.

Le Ministère du grand Colbert renferme l'intervalle de 1661 à 1683, consacré à la troisième époque. C'est un tableau aussi riche que vaste, qui montre toutes les ressources d'une grande Monarchie, quand les Peuples ont confiance dans le Gouvernement, et que ce Gouvernement, à genoux devant les propriétés, ne substitue pas, pour pressurer les Peuples, la raison de l'épée à la raison des lois.

La quatrième époque, peu heureuse en résultats, parce que le timon des finances n'est plus tenu par la main sage à la fois et vigoureuse d'un Sully ou d'un Colbert, commence au Ministère de Pelletier, et finit en 1715, à la mort de Louis XIV.

La dernière est consacrée à peindre les convulsions de l'État, pendant les vingt-huit premiers mois de la Régence, et finit en 1721, par la disgrâce de Law, qui, en bouleversant la France avec son papier-monnaie, semble avoir imprimé un sceau de réprobation à tout

ce qui, dans l'économie politique, porte le nom de Système.

Toutes ces parties de l'ouvrage de Forbonais sont traitées avec une supériorité de vues, et une richesse de détails, qui ne laisse rien à désirer. Partout il oppose les principes éternels de l'administration aux maximes versatiles des administrateurs; partout, en traçant le mal, il indique le remède. On voit que la science dont il défend les maximes, entrait, pour ainsi dire, dans les élémens de son intelligence, et que, si elle n'avait pas existé, il l'aurait créée pour sauver un jour un aride apprentissage aux Colbert des Monarchies et aux Sully des Républiques.

Forbonais, dans tous ses écrits, se montre simple, méthodique, et d'ordinaire un peu froid. Jamais les délits des administrations perverses, qui font le malheur de vingt générations, n'élèvent son ame au ton d'une indignation vertueuse; soit que le calme de son ame se communiquât naturellement à sa plume, soit qu'il sentît le danger d'être élo-

quent devant des hommes d'État inquiets, qui pardonnent à peine, dans des matières aussi délicates, d'être lumineux. Cependant on voit, de temps en temps, dans ses Recherches, que, sans avoir la verve de Juvénal et de Tacite, il possédait les germes de leur précieuse sensibilité. Il laisse rarement échapper l'occasion de lancer quelques traits indirects, sur la politique maladroite des oppresseurs; sur l'égoïsme financier, qui tue à la fois la fortune publique et les fortunes individuelles; sur le machiavélisme qui cause les désastres d'un Empire, pour l'intérêt d'un Gouvernement d'un jour; et les maux d'un siècle, pour la jouissance futile d'une génération. Ce noyau de morale est couvert, il est vrai, mais il existe; et quand l'homme d'État a le courage de descendre dans son ame, il a bientôt percé l'enveloppe.

Quelque jugement qu'on porte sur le style des Recherches de Forbonais, il est incontestable que cet Ouvrage a causé une espèce de Révolution dans les finances Françaises. Il n'est

plus permis aujourd'hui à un Administrateur de méconnaître le pas qu'il a fait faire à la science; et s'il n'a pas assez de génie pour aller plus loin, il lui est du moins défendu, sous peine d'impéritie, de rétrograder.

Des hommes de lettres, que le hasard ou leur talent a engagé à suivre cette branche de l'économie publique, se sont empressés aussi à étudier les élémens de l'Art dans les Recherches de Forbonais, comme nos premiers Géomètres cherchaient les premiers linéamens des sciences exactes dans les livres d'Euclide et d'Archimède. J'ai vu entre les mains du vertueux Thomas un exemplaire de ces Recherches, surchargé de notes marginales qui lui avaient servi à composer l'Éloge de Sully. Ces notes, écrites avec liberté, quoique sans cynisme, formaient un contraste piquant avec la froide circonspection du texte. On peut en juger par celle-ci, qu'il transcrivit littéralement dans son bel Éloge du Ministre d'Henri IV.

« Par quel art funeste le système des im-

» pôts est-il devenu plus ruineux pour les
» États, que la guerre, la peste et la famine?
» Si les campagnes sont dépeuplées, si une
» partie des terres sont en friche, si la France
» a perdu la moitié de ses revenus, si tous ses
» ressorts sont affaiblis et languissans, quelle
» en est la cause? C'est qu'on arrache des
» mains du laboureur les richesses destinées
» à reproduire les richesses, et que les reve-
» nus, épuisés dans leur source, ne peuvent
» plus rentrer dans le sein de la terre, pour
» en faire germer d'autres. Jetez les yeux sur
» les campagnes, vous y verrez le laboureur
» forcé lui-même à étouffer son industrie;
» tremblant d'améliorer la terre, faisant au
» ciel des vœux meurtriers pour que sa mois-
» son ne devienne pas plus fertile; n'osant
» augmenter sa dépense, de peur que sa ri-
» chesse ne soit un crime. Vous verrez le pau-
» vre, écrasé sous le poids de son travail,
» obligé de porter encore le fardeau du riche;
» les exemptions vendues aux uns, devenir
» une source de terreur pour les autres; la

» fécondité d'une terre punie de la stérilité
» des champs voisins : vous verrez des oppres-
» seurs barbares enlever d'une chaumière les
» vils meubles que l'indigence laissait à la né-
» cessité ; le lit sur lequel une femme vient de
» donner un Citoyen à l'État, dépouillé par
» des mains avides ; les langes arrachés de
» dessus l'enfant qui vient de naître ; des mal-
» heureux traînés sur la poussière, en se dé-
» battant, poussant des hurlemens sous leur
» cabane entr'ouverte, et disputant, avec la
» force du désespoir, la dernière gerbe qu'ils
» avaient cachée pour les besoins de leur
» famille. »

Au reste, Thomas, riche de son propre fonds, était loin de dissimuler les sources où il avait puisé : « Voilà, me dit-il en me mon-
» trant les livres des Recherches, l'atelier où
» s'est fait mon Sully ; Forbonais a sculpté la
» statue, et moi, avec un peu d'enthousiasme,
» je l'ai vivifiée. »

Forbonais, avec ses talens et sa probité, devait être à la tête des finances d'un grand

Empire. Les étrangers, comme les nationaux, le désignèrent pendant trente ans, toutes les fois qu'il y avait des mutations dans ce Ministère, si redouté des hommes purs, et si envié par l'orgueilleuse médiocrité. Il est probable, du moins, que, deux siècles plus tôt, un Monarque à grand caractère lui aurait donné la Surintendance de ses Finances délabrées, et qu'il serait devenu un second Sully, s'il avait rencontré un second Henri IV. Mais dans un siècle immoral, et où la probité romaine était une espèce de tête de Méduse, qui pétrifiait tout ce qui approchait de nos Rois, la vertu même de Forbonais fut pour lui un titre d'exclusion des grandes places.

Personne ne se consola plus aisément que Forbonais de n'être rien, quand son génie lui indiquait que, parmi ses égaux, il pouvait être tout; il s'était fait un système de jouissances privées, qui lui donnait une indifférence plus que philosophique pour les postes élevés, que le vulgaire des hommes d'État croit remplir, en protégeant les hommes plutôt qu'en leur

étant utile. Quelques amis, sa bibliothèque, et le jardin anglais de sa terre de Forbonais, remplissaient presque tous ses momens. Il disait hautement qu'il serait déplacé à la Cour de Louis XV. Il l'était, du moins, dans ce sens, que les hommes sans caractère, qui y jouaient un rôle, devaient être déplacés auprès d'un sage tel que lui.

Cette indifférence était telle, que Louis XV, dans un de ces momens si rares, où il lui était permis d'être lui-même, lui ayant donné de son propre mouvement une pension de cinq mille francs, y mit une condition bien honorable, c'est qu'il ne refuserait jamais ses lumières au Gouvernement. Il faut observer (ce qui n'étonnera personne) que la pension et la clause furent confirmées par l'infortuné Louis XVI.

Le Dauphin, père du dernier Monarque, le même dont un éloge de Thomas fera longtemps vivre la mémoire, avait lu les deux chefs-d'œuvre de Forbonais, ses Élémens du Commerce, et ses Considérations sur les Finances

Françaises, et il en avait conçu pour son auteur l'estime la plus profonde. Il voulut l'attacher auprès de sa personne, sous le titre de son Lecteur; et pour la première fois peut-être, depuis qu'il avait une Cour, il se vit refusé. Le Prince lui demanda alors des Mémoires, surtout les grands objets d'administration, qui pouvaient éclairer un héritier présomptif de la Couronne, et il n'essuya plus de refus. Peu de semaines se passaient sans que le philosophe lui envoyât des plans de regénération sur la Marine, sur l'Agriculture, sur le Commerce et les Finances. Mais il le voyait très-rarement, soit que le séjour que le Prince habitait ne s'accommodât point avec l'austérité de ses mœurs, soit qu'il voulût se dérober à l'embarras de recevoir de sa bouche les témoignages de sa reconnaissance.

Les places que Forbonais occupa furent toutes du second ordre, et c'est peut-être un bonheur pour la France, parce qu'il eut plus de loisir pour s'occuper de ses immenses travaux sur toutes les branches de l'économie po-

litique. Il avait une charge de Conseiller au Parlement de Metz, qu'il vendit au Conseiller-d'État Barbé Marbois, une des victimes les plus honorables de la Déportation de Fructidor. Il ne faut pas oublier ici que ce dernier, partant pour l'Intendance de Saint-Domingue, demanda des conseils sur son administration à l'homme d'État, qu'il avait remplacé à la Cour Souveraine de Metz. « Mon ami, lui répondit » Forbonais, soyez juste envers les Nègres » comme envers les Blancs; faites marcher le » Gouvernement dans la Colonie, sans qu'on » s'aperçoive de sa marche; revenez sans » vous y être fait des amis, et vous aurez » réussi. »

Lorsque Forbonais se fut démis de sa charge, le Parlement de Metz lui accorda des lettres de Conseiller d'honneur, en considération, non de ses services, car il avait siégé très-peu de temps dans son sein, mais de son génie et de sa célébrité.

Il a été, pendant près de quarante ans, Inspecteur-général de toutes les monnaies de

France, et il introduisit, dans cette partie de l'administration, une police admirable, inconnue avant lui. Il n'a été supprimé qu'à la Révolution; c'est-à-dire, lorsque, par le bouleversement des principes sur l'Art Monétaire, la France avait besoin plus que jamais de changer en puissance le génie de cet Administrateur.

Les plus grands services que Forbonais ait rendus à la France, comme Homme public, résultent de l'influence qu'on lui donna, mais sans titre particulier, sur la gestion des finances. Il y avait déjà long-temps que les Ministres, qui croyaient au bien public, le consultaient, chacun dans son Département, pour l'opérer avec quelque intelligence. Le duc de Choiseul, qui avait l'ame grande, était un de ceux qui avaient le plus recours à sa plume, et, j'ose le dire, pour honorer ce Ministre, à son amitié. Par un concert singulier d'estime, il se trouve qu'à l'avénement de Silhouette aux Finances, Forbonais se trouvait employé à la fois par trois Ministres, celui de la Guerre, celui de la Marine, et celui des Affaires étrangères.

Mais les finances semblaient le réclamer d'une manière plus impérieuse. Le duc de Choiseul, celui avec lequel il travaillait avec le plus d'activité, donna l'exemple de la générosité, et, par patriotisme, le céda à Silhouette.

Du moment que Forbonais fut installé au Contrôle Général, il y acquit toute la prépondérance que devaient lui donner son nom et ses lumières. Le Ministre ne l'était que de nom, et le Chef de son Conseil, sans le faire apercevoir, et peut-être sans s'en douter, avait la toute-puissance. Tout ce qui s'est fait de brillant et de juste sous ce Silhouette, qui a eu de chauds partisans et de violens ennemis, est presque tout entier son ouvrage.

On avait donné à Forbonais cinq commis; il les assujettit à une espèce de réglement intérieur, qui nous paraîtra d'abord bien étrange. Il les appelait à ses bureaux à cinq heures du matin, et les y tenait jusqu'à neuf; là il dictait à tous à la fois les lettres ministérielles, ou les projets de rapport qui se trouvaient à l'ordre du jour. Ensuite il leur distribuait un travail

particulier, qu'il ne perdait pas de vue un seul instant, le rectifiait, et les renvoyait jusqu'au lendemain. Ces commis, tous pleins d'intelligence, étaient très-satisfaits de ce mode d'expédier les affaires, et encore plus le Public, qui jouissait en paix de leurs honorables travaux.

L'administration de Forbonais dura plusieurs années, et lui fit le plus grand honneur. Son intégrité sur-tout lui valut le suffrage de tout ce qui avait à la Cour quelque chose de l'ame des Montausier et des Malesherbes. Il portait l'austérité de la vertu si loin, que jamais il ne voulut donner d'audience particulière sans deux témoins, afin d'éloigner toute idée de séduction par l'or ou par les femmes. Ce trait, qu'on a loué beaucoup, mais qu'on n'a jamais imité, est digne de l'Athènes d'Aristide, et de la Rome des Cincinnatus, et des Scipion.

Une seule fois, on eut l'adresse d'arriver jusqu'à lui sans témoins, et de le mettre à une épreuve infiniment délicate, mais qui ne servit qu'à donner un nouveau lustre à sa vertu.

On avait fait passer à Silhouette un projet d'Édit, en faveur des Receveurs Généraux des Finances, qui devait les enrichir aux dépens du trésor public. La Marquise de Pompadour, alors Vice-Reine, l'avait recommandé avec d'autant plus de chaleur, qu'on avait proposé d'acheter cent mille écus sa bienveillance. Le Contrôleur-Général apporte lui-même l'Édit à Forbonais, et l'invite à accélérer son rapport, sous prétexte que tout ce qui environnait le trône y prenait le plus vif intérêt. Pendant que le Philosophe fait son travail, arrive, sans se faire annoncer, un Receveur-Général des Finances, qui, avec sa clef d'or, savait, comme Philippe de Macédoine, se faire ouvrir toutes les portes qui lui étaient fermées ; et, après les premiers complimens, laisse tomber sur le bureau, avec un Mémoire, un billet des fermes, de cinquante mille francs. Forbonais feint, par un reste d'estime pour le Financier, d'attribuer cet événement au hasard, et l'invite à remettre le billet dans son porte-feuille. Alors le corrupteur se dévoile, et abjurant

toute pudeur, s'annonce comme envoyé par sa compagnie, afin de lui présenter un faible honoraire pour ses longs et utiles travaux. Forbonais se lève avec la noble indignation de la vertu : « Sortez, monsieur, lui dit-il, et » remportez à la fois votre argent et votre » Mémoire ; l'argent ne me rendra jamais » abject : pour le Mémoire, il faut qu'il soit » bien mauvais, puisqu'on y met un si haut » prix. Votre cause est jugée à mes yeux, et » je ne m'en occuperai jamais. »

Cet événement fut rapporté, à l'instant, à la seule personne à qui il fallait le cacher à jamais, à la Marquise de Pompadour. Cette femme, impérieuse et vindicative, conspira dès-lors avec son Visir Lavrillière, pour déporter loin de Paris, par une Lettre de Cachet, le Sage, qui, sans son agrément, osait obéir à l'honneur, servir son pays, et rendre honorable le nom d'homme.

L'orage, que la favorite appelait par ses vœux, ne tarda pas à éclater : Forbonais avait fait, pour l'instruction du Dauphin, un projet

d'Edit en 133 articles, qui établissait un impôt unique sur les ruines de cette foule de contributions ridicules ou perverses, avec lesquelles les Gouvernemens qui ne pensent jamais au lendemain, étouffent l'industrie naissante, et font acheter bien cher aux peuples qu'ils écrasent, l'air qu'ils veulent bien leur laisser respirer et la protection qu'ils ne leur accordent pas. Cet Édit supprimait les trois quarts des frais de perception; ce qui devait irriter tous ces vampires, qui pompent la substance du malheureux, et vivent de son sang et de ses pleurs. Il n'y avait qu'une seule copie de l'Ouvrage, qui était entre les mains du Dauphin; cependant le secret transpira : on vint dire à Silhouette, que le Philosophe voulait le supplanter dans le Ministère. On empoisonna avec art, devant le Roi, l'idée de faire des Édits sans l'intervention du Conseil. Forbonais, instruit de la malveillance de ses ennemis, court chez le Prince qui le protégeait, et lui témoigne sa surprise, de ce qu'un écrit fait pour lui seul et dont lui seul était déposi-

taire, excitait une pareille tempête. Le Dauphin lui répondit, avec sensibilité, qu'il avait été discret, mais qu'il était, dans le Palais de son Père, le premier de ses esclaves, et qu'il ne répondait pas des doubles clefs : « Cependant, ajouta-t-il en lui serrant la main, dérobez-vous un moment à tous les regards; faites-vous oublier de vos ennemis : moi je veillerai d'ici sur vos destinées, et je ne vous oublierai jamais. »

Une disgrâce à peu près semblable était arrivée, vers le commencement du siècle dernier, à notre inimitable Racine. Invité, par une autre Pompadour, à décrire avec quelque énergie le fléau toujours croissant des impositions désastreuses, il avait appris que Louis XIV avait été blessé de son Mémoire, et il avait eu la faiblesse de mourir de chagrin de lui avoir déplu. Forbonais, plus calme, parce que, inaccessible à toute ambition, il était plus à portée d'apprécier ce mal d'opinion qu'on appelle, *être en défaveur auprès d'un Despote*, se retira paisiblement dans ses jardins, comme Cin-

cinnatus, et porta le stoïcisme jusqu'à éviter d'écrire à Paris, pour savoir comment s'était dénouée cette intrigue de Cour. On avait cru, un moment, que le Roi, éclairé par le Dauphin, lui donnerait la place de Silhouette. Les amis de la favorite s'attendaient à le voir conduire à la Bastille : mais Louis XV confondit toutes les probabilités de la politique, et il ne donna au Philosophe ni Ministère, ni Lettre de Cachet.

Forbonais, dès ce moment, quitta peu sa terre ; il y passa, à une époque, onze années de suite, sans se montrer une seule fois dans la Capitale. Il disait en riant à ses amis, qu'il avait trouvé un bon moyen de déjouer la fortune en se faisant Souverain à Forbonais, et en exilant ses ennemis à Versailles.

La Révolution vint ; et comme tous les hommes vertueux, qui croient qu'une grande Nation peut faire le bien, quand elle le veut avec énergie, il conçut de hautes espérances. Lorsqu'il s'agit de nommer des Députés aux États-Généraux, considéré comme il l'était au

Mans, nommé unanimement à la Présidence du Corps des Électeurs, tout le monde s'attendait qu'il allait être le premier Représentant de sa province. Malheureusement il avait eu la faiblesse, quelque temps auparavant, d'accepter de son Souverain, qu'il aimait, des Lettres de Noblesse, ce qui lui aliéna les esprits ; le Tiers le vit de mauvais œil, parce qu'il était Noble ; la Noblesse le dédaigna, parce qu'il ne l'était pas assez, et il ne fut point nommé.

Arrivé à Paris, en 1791, par l'effet de cette Révolution qui, presque dès son principe, intervertissant l'ordre social, tendait, au lieu de protéger les propriétés, à les déplacer toutes, il vint solliciter le rétablissement de quelques-unes de ces pensions supprimées. L'illustre Malesherbes qui l'aimait, profita de la circonstance pour le rappeler au souvenir de Louis XVI, qui, toujours sage dans ses choix, malgré les contradictions qu'il éprouvait, toujours juste, malgré son système raisonné de faiblesse, se proposa de l'appeler à son Con-

seil. Forbonais était revenu à cette époque de ses vertueuses illusions ; il sentait avec tous les bons esprits qu'il n'y avait aucun bien à faire dans une Monarchie Constitutionnelle, où tout le monde était Souverain, excepté le Souverain légitime, et il refusa, mais avec une sensibilité si touchante et si respectueuse, qu'elle ne servit qu'à ajouter aux regrets du Roi et de Malesherbes.

Les désastres, les erreurs systématiques, et les crimes, qui suivirent le renversement du trône, justifièrent bientôt la prudence de Forbonais, et son indifférence philosophique pour les grandes places, lorsqu'on ne peut évidemment les remplir, qu'en compromettant ses jours ou sa vertu. Retiré dans sa terre, il s'isola du reste des hommes, et ne s'occupa plus qu'à faire du bien à sa Commune, quoique ce fût un titre pour y être suspect ; à mettre en ordre ses nombreux manuscrits, et à attendre, sans impatience comme sans regrets, l'ordre de la nature, qui lui enjoignait de mourir.

Des brigands ne lui laissèrent pas longtemps cette douce perspective ; ils le menacèrent de dévaster sa terre, d'incendier ses fermes. Il reçut, un jour, une lettre anonyme, qui lui enjoignait, en leur nom, de déposer cinquante louis dans le tronc d'un arbre qu'on lui désignait. Quand il vit ainsi sa vie menacée, sans qu'il pût attendre de protection d'une loi que les factieux avaient condamnée à l'impuissance, il vint à Paris; et l'Institut National, où il fut associé, sans avoir recherché cet honneur, je ne dis pas sans l'avoir ardemment désiré, lui servit de sauve-garde.

La dernière fois que le Gouvernement Français parut s'occuper de l'existence de cet homme célèbre, fut vers les derniers jours du règne du Directoire. Le trésor public était à cette époque à son dernier période de délabrement : on proposa au Sage d'entrer dans un nouveau Conseil de Finances, dont on devait le faire Président, dès que l'ordre public en ce genre aurait commencé à renaî-

tre : l'invitation était du 16 brumaire ; et, le 18, le Gouvernement Directorial fut renversé.

Forbonais ne vit point avec indifférence le régime Consulaire destiné à nous régénérer ; il croyait que, si le talent d'un homme de guerre l'avait fait naître, la politique d'un homme d'État devait le conserver. Il se montra juste, sur-tout envers l'homme supérieur que la reconnaissance des peuples avait appelé à la première Magistrature de la République. Ce Magistrat suprême était le seul, depuis dix ans, auquel il n'aurait point refusé ses services ; et tout invite à croire que, si la mort n'était pas venue le surprendre, au milieu des plans de salut public que son cœur confiait à sa plume solitaire, une administration tutélaire l'aurait élevé à une grande place, pour que la Patrie jouît plus sûrement de ses lumières.

Forbonais porta dans sa vie privée toute la simplicité des mœurs antiques ; il faisait le bien, non par de petits intérêts d'amour-propre, non pas même pour donner un grand

exemple à un égoïsme pervers, mais uniquement parce qu'il suivait l'impulsion de son ame grande et généreuse : il lui était aussi naturel de faire de belles actions, qu'à un arbre de porter des fruits, et à un La Fontaine de composer des Fables.

Les Communes de sa terre sont pleines des monumens de sa bienfaisance : il a servi constamment de père à des frères, d'un second lit, presque sans patrimoine ; et, à la Révolution, il en a laissé quelques-uns dans l'aisance ; tandis que lui-même, dépouillé de ses revenus, de ses pensions et de ses places, n'a guère laissé à la plus respectable des veuves, qu'une terre écrasée d'impositions et presque sans rapport, avec l'exemple de sa vie et l'héritage de ses vertus.

Forbonais, le plus sensible et le plus tolérant des hommes, en était né le plus impétueux : il est vrai que, revenu bientôt à lui-même, il ne sortait de ces courts accès de fièvre morale que pour paraître plus magnanime. Un jour, un paysan de sa terre, qu'il

surprit en délit, lui manqua d'une manière essentielle. Dans un premier mouvement qu'il ne peut réprimer, il bande son fusil; le coupable, de son côté, prend sa faulx et veut tuer son seigneur : un fossé assez large les séparait; ce dernier veut le franchir, et, dans son élan peu réfléchi, se casse une jambe. A l'instant Forbonais se précipite sur lui, le prend dans ses bras et aide à le transporter au château, où il le fait guérir à ses frais. Il ne parlait jamais que l'œil humide de larmes, du malheur de cet homme, et taisait toujours avec soin la noblesse touchante avec laquelle il l'avait réparé.

La sensibilité de Forbonais ne se bornait pas à lui faire exercer des actes de bienfaisance; quelquefois elle mettait son cœur aux prises avec sa vertu, et cette dernière sortait toujours pure de l'épreuve. Un de ses amis intimes le pria, un jour, de conduire à Paris, en poste et en tête-à-tête, sa fille âgée de dix-sept ans, qui joignait aux séductions de la beauté, la fleur de l'innocence. Le voyage

devait durer deux jours; le Sage eut la force d'ame de s'imposer la loi de ne point la regarder, et de ne l'entretenir que d'objets sévères : il gagna cet étrange procès contre ses sens. Cependant il était jeune alors, et sa brillante imagination, en lui reproduisant sans cesse les attraits que lui voilait sa vertu, semblait doubler ses sacrifices. De retour à Paris, il avouait avec ingénuité que, si son voyage avait duré encore deux heures, il ne répondait pas de sa vertu.

Le plus beau trait de la vie privée de Forbonais est assurément son procédé avec une épouse, qu'il aima vingt ans avant de s'unir à elle, et qui a fini par faire les charmes de sa vieillesse. Cette femme, recommandable, sous tous les titres, mais dont la modestie un peu impérieuse enchaîne ici ma plume, était la fille de l'Intendant des Invalides; elle était née riche, et le Roi, qui estimait son père, avait promis une grande faveur à l'officier de sa Cour qui obtiendrait sa main. Ces considérations parlèrent à la délicatesse du

Sage, et il refusa de faire son bonheur, lorsqu'il devait coûter à l'objet aimé autant de sacrifices. Dans la suite, la fortune changea en sens contraire : Forbonais devint riche, et la jeune personne, par la mort inattendue du Monarque, qui la protégeait, perdit toutes ses espérances; alors celle-ci fut long-temps tentée d'être aussi généreuse que son modèle; cependant elle eut la gloire (car c'en est une) de céder : elle donna sa main, et Forbonais fut heureux.

C'est dans les bras de cette épouse éplorée, c'est la nuit qui suivit un dîner charmant fait avec elle, et où il s'entretint, avec effusion de cœur, d'une belle-mère, son amie de quarante ans, et aussi connue par les graces de son esprit que par l'aménité de son commerce, que le Ssage succomba sous une hydropisie de poitrine, le troisième jour complémentaire de l'an VIII. Sa mort fut exempte des secousses violentes de la nature, comme sa vie l'avait été des orages de l'ambition. Il expira presque sans s'apercevoir qu'il cessait

d'être, sans trouble, sans inquiétude, et surtout sans remords, ne laissant échapper que deux regrets; l'un de n'avoir pas eu le temps de mettre en ordre ses nombreux manuscrits, pour en faire hommage à la Patrie; l'autre d'ignorer à quelle époque cette Patrie acquitterait envers une épouse infortunée, qu'il pressait en ce moment sur son sein, la dette qu'elle avait contractée envers lui, par la jouissance d'un demi-siècle de ses honorables travaux.

Forbonais a laissé une foule d'ouvrages inédits qui prouvent la profondeur, et surtout la variété de ses connaissances : comme le Gouvernement est dans l'intention de les acquérir, je ne dois me permettre aucune énumération indiscrète, et je termine ici un ouvrage qui, malgré son aspérité, m'a procuré une douce jouissance. Forbonais, né le plus modeste des hommes, cherchait l'oubli pour lequel il n'était point fait, et ses contemporains, petits et jaloux, ont feint de ne point s'apercevoir de son existence. J'ai osé

le premier, venger cet homme, à jamais respectable, d'un pareil dédain, rétablir l'ordre dans la hiérarchie littéraire ; et puisque la génération où mon excellent ami a vécu, s'est montrée injuste envers sa personne, forcer, en accumulant les lumières, celle qui la suit, à se montrer juste envers sa mémoire.

FIN DU TOME VI.

TABLE

DES CHAPITRES

DU TOME VI.

